SUPPLÉMENT MAGAZINE : ÉTAT DE FÊTE

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 13327 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — VENDREDI 4 DÉCEMBRE 1987

Les questions de Copenhague

Le Danemark exerçant jusqu'au 1er janvier la présidence de la Communauté, c'est à Copenhague que se tient, vendredi et samedi, le troisième conseil européen, autrement dit le troisième sommet des Douze de l'année. « Il ne faut pas, a dit M. Mitterrand, que l'Europe manque ce rendez-vous pendant que les autres réussissent », faisant allusion à l'imminente rencontre de MM. Reagan et Gorbatchev.

Mais peut-elle être présente et écoutée dans le débat économique qui se poursuit en marge de la crise monétaire tant qu'elle n'aura pas réglé ses problèmes d'intendance ? On ne se mobilisera que si l'on croit que l'Europe peut présenter un front uni face aux atermoiements de Washington. Un tel sentiment peut-il animer Mme Thatcher, en compagnie d'un chancelier Kohl peu convaincant et d'un tandem français plus ou moins paralysé par la perspective de cinq mois de campagne électorale ?

M. Delors n'en considère pas moins que le conseil européen de Copenhague va constituer pour l'Europe « une occasion unique de s'affirmer, car la marge de manœuvre des Etats-Unis ainsi que celle du Japon sont limitées ».

Phénomène rare dans la vie de la Communauté, les Douze abordent le conseil européen en étant d'accord sur les orientations qui leur sont proposées par la Commission : la Communauté a besoin de ressources supplémentaires pour aider ses Etats les moins prospères à supporter les traumatismes qu'impliquera l'établissement d'un grand marché d'ici à 1992. Il lui faut, en contrepartie, montrer sa capacité à ne pas gaspiller, en parvenant à une stricte maîtrise des dépenses agricoles.

C'est une véritable révolution culturelle que de voir sur ce dernier thème les Français adopter la même position que la Commission... et les Britanniques. Il faut d'abord en chercher la raison dans l'absurdité qu'il y aurait à continuer à produire des excédents inexportables ; et aussi dans le fait que l'agriculture française pourra supporter mieux que ses voisins les baisses de prix impliquées par le dispositif déstabilisateur proposé par Bruxelles.

La rigueur est nécessaire, mais la provocation vis-à-vis des paysans qui consiste à afficher des baisses de prix automatiques probables de 10 %, de 15 %, de 20 % est dangereuse. Les Allemands, les plus réservés à l'égard de cette réforme accélérée, ne s'y rallieront que si on leur offre des politiques d'accompagnement raisonnables.

M. Delors a fait monter le ton à propos des fonds structurels, c'est-à-dire de l'effort de solidarité en faveur des pays les moins prospères de la CEE : la Commission propose leur doublement, Londres parle d'une progression de 35 % ; Paris veut privilégier l'Espagne et le Portugal, mais ne voit pas la nécessité de faire de cadeaux à l'Italie, en tête pour la progression du PNB.

Une fois de plus, cependant, c'est l'imprévisibilité de Mme Thatcher qui est la plus redoutée. S'apprête-t-elle à faire un drame sur le montant de la compensation budgétaire accordée au Royaume-Uni afin de limiter sa contribution ? Recherche-t-elle, autant que les autres, le succès du conseil européen ? On en est toujours à se poser la question.

Un entretien avec le numéro deux soviétique

« La restructuration, c'est la démocratisation plus la réforme économique », nous déclare M. Egor Ligatchev

M. Egor Ligatchev, membre du bureau politique et secrétaire du comité central du Parti communiste soviétique, est en France, où il assiste au 26e congrès du PCF. Il nous a reçus à la résidence officielle de l'ambassadeur, rue de Grenelle, à Paris.

Détendu, très à l'aise sur tous les sujets, riant volontiers, plaisantant même quand les questions paraissent provocantes ou faussement naïves, il refuse l'image de « conservateur » qui lui est habituellement donnée et s'affirme, bien entendu, en parfaite harmonie avec M. Gorbatchev. « La restructuration, c'est la démocratisation plus la réforme économique », déclare M. Ligatchev, qui, invité à préciser son rôle dans la direction soviétique, confirme implicitement qu'il est un peu plus que le numéro deux.

— Au secrétariat du comité central du PCUS chacun des secrétaires a son secteur. En ce qui me concerne, j'en préside les réunions et, sur la demande du bureau politique du comité central, j'en organise le travail.

— Ce n'est pas le secrétaire général qui préside ?

— Gorbatchev préside les réunions du bureau politique. Le bureau politique m'a confié la présidence et l'organisation du travail du secrétariat, mais Mikhaïl Gorbatchev est toujours au courant de toutes les questions débattues pendant les réunions du secrétariat. Je le consulte de façon constante et il sait parfaitement tout ce qui se passe.

» Je sais ce que vous écrivez sur moi...

» Et puis je désire faire cette remarque : avec Gorbatchev nous travaillons de façon très amicale, je vous prie de le comprendre et de faire savoir qu'il n'y a pas de différence entre Gorbatchev et Ligatchev, qu'ils sont sur la même longueur d'ondes.

Propos recueillis par MICHEL TATU et DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 6.)

La vertu outragée

par ANDRÉ FONTAINE

« *NOS deux pays ont toujours été en guerre, sauf lorsqu'ils étaient alliés contre un ennemi commun.* » C'est ce que pensait le général de Gaulle, et qu'il a déclaré tout de go, un jour, à l'ambassadeur de Sa Gracieuse Majesté. « *La guerre des guerres, le combat des combats,* avait dit avant lui Michelet, *c'est entre l'Angleterre et la France. Le reste est épisode.* »

A entendre les amabilités qui se sont échangées ces jours derniers entre la « dame de fer », relayée par la grande majorité de la presse londonienne — le *Times* a accusé tranquillement le gouvernement Chirac de « *trahison* » — et, de ce côté-ci de la Manche, par Jacques Chaban-Delmas et Charles Pasqua, la guerre en question n'est pas précisément terminée. A la veille du sommet européen de Copenhague et de la rencontre Reagan-Gorbatchev, alors que nos deux pays ont tant de peine à faire prendre leurs intérêts en compte par les Grands, cette querelle est proprement suicidaire.

De part et d'autre, bien entendu, on fait assaut de vertu. Maggie ose-t-elle prétendre que la France a traité avec des terroristes, on lui répond, par les bouches les plus autorisées qu'on n'a traité qu'avec des Etats. Peu importe que l'un au moins de ces Etats montre, avec de plus en plus de simplicité, qu'il est lui-même terroriste, et qu'il met la prise d'otages au service de sa politique. Peu importe que chaque libération d'otages ait eu, en fait, une contrepartie — expulsion des partisans de Radjavi, remboursement d'une tranche du crédit Eurodif, pour ne pas parler des nombreux bakchichs dont toute transaction de ce genre est inévitablement accompagnée : la France, qu'on se le dise une fois pour toutes, ne cède jamais au chantage.

Il est vrai que l'actuel premier ministre de la reine Elizabeth est une femme d'un tempérament exceptionnel et qu'il n'y en a pas beaucoup d'autres qui auraient laissé, comme elle l'a fait, dix grévistes de la faim irlandais mourir d'épuisement en prison.

(Lire la suite page 5.)

Le débat de politique générale au Parlement

M. Chirac veut contrer M. Barre

Au cours du débat de politique générale, le jeudi 3 décembre, où il devait demander la confiance des députés, M. Jacques Chirac devait annoncer diverses initiatives destinées à contrer la campagne de M. Barre. Les barristes devaient voter la confiance, ce qui, à leurs yeux, ne limite pas leur « liberté de proposition ».

M. Balladur devait lire au Sénat la déclaration de politique générale dans laquelle le gouvernement devait annoncer notamment une augmentation importante du prix du tabac pour réduire le déficit de la Sécurité sociale.

(Lire page 40.)



Jean-Paul II enregistrera un disque dans lequel il récite un texte sur une musique de Plastic Bertrand

Des micros chez le juge Michau ?

La justice s'enquiert d'une affaire d'écoutes

Juge d'instruction chargé du dossier Carrefour du développement, M. Jean-Pierre Michau aurait surpris des poseurs de micros dans son cabinet, au palais de justice de Paris, un soir de décembre 1986.

Donnée pour certaine par « Libération », cette information a été recoupée auprès de certaines sources. M. Robert Diet, président du tribunal de Paris, devait demander à M. Michau — qui n'avait fait, jeudi, aucune déclaration à ce sujet — s'il confirmait ou démentait les faits. De son côté, M. Robert Pandraud, ministre délégué chargé de la sécurité, nous a indiqué qu'il ne disposait d'aucune information à ce sujet.

(Lire nos informations page 40.)

« Le Choix de Dieu », un livre de l'archevêque de Paris

Le pari de Jean-Marie Lustiger

Un livre d'entretiens, réalisé par Jean-Louis Missika et Dominique Wolton, avec le cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, sous le titre *le Choix de Dieu*, paraît le samedi 5 décembre. Élie Wiesel évoque à son sujet les rapports du judaïsme et du christianisme.

Sous le titre « La mémoire » et « L'histoire n'est pas finie », deux émissions de télévision ont été réalisées à partir de ces entretiens et seront diffusées en janvier 1988 sur Antenne 2.

par Élie Wiesel,
écrivain,
prix Nobel de la paix

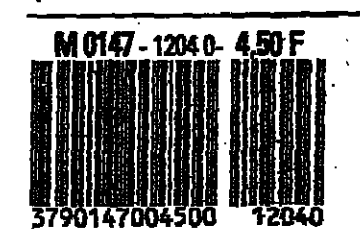
Des rapports d'estime et d'amitié peuvent-ils exister entre un prince de l'Eglise et un juif, qui ne conçoit son accomplissement que dans sa fidélité à la foi et à la tradition juives ? Ils existent.

Le cardinal Jean-Marie Aron Lustiger m'est proche à plus d'un titre. Je respecte sa soif de spiritualité ; j'admire sa religiosité. Sa voix porte loin. Ses appels en faveur d'une humanité souffrante résonnent à travers la France. Son combat pour les droits de l'homme est aussi le mien. Comme lui, je considère la vie comme un don. Avec lui, je crois que toute vie est sacrée. Nous nous trouvons souvent du même côté quand il s'agit de rapprocher individus et communautés au nom d'un œcuménisme universel. Et pourtant.

Le cardinal Lustiger dérange. Cela n'est un secret pour personne. Il dérange des chrétiens extrémistes, parce qu'il se considère encore juif ; il dérange des juifs parce qu'il est devenu chrétien ; ajoutons qu'il inquiète et perturbe également des laïcs par l'humanisme qu'il prêche à travers la foi et la tolérance qui l'habitent. Quoi, un prêtre humaniste et libéral ? On peut donc croire à la fois en l'homme et en Dieu ? On pourrait donc se rapprocher de l'un sans s'éloigner de l'autre ?

L'homme, laïc ou athée, préfère affronter un croyant fanatique. Là, les frontières sont nettement tracées et les définitions clairement énoncées. Or le cardinal Lustiger n'est guère fanatique. Ses prises de position, par rapport aux problèmes sociaux et politiques qui agitent nos contemporains, reflètent un libéralisme tolérant et une rare ouverture d'esprit.

(Lire la suite page 14.)



A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 A$; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Etranger

La rencontre entre le prince Sihanouk et M. Hun Sen s'est déroulée dans une atmosphère « amicale » et « fraternelle »

La première rencontre en France du prince Sihanouk et de M. Hun Sen a suscité, dans les principales capitales intéressées, des réactions plutôt favorables. A Washington, le porte-parole du département d'Etat a exprimé sa « confiance » dans les efforts du prince. A Pékin, le porte-parole du gouvernement a qualifié le prince Sihanouk de *« grand patriote animé d'une riche expérience du combat politique »*.

Prenant note de l'offre de M. Gorbatchev de rencontrer M. Deng Xiaoping, le porte-parole a cependant réaffirmé l'exigence chinoise d'un règlement préalable d'un certain nombre d'obstacles, *« en particulier celui du Cambodge »*. A Hanoï, le journal *Nhan Dan*, organe officiel du Parti communiste vietnamien, a salué le *« déblocage d'une impasse vieille de huit ans qui inaugure un processus de dialogue entre Cambodgiens »*. — *(AFP, AP.)*

FÈRE-EN-TARDENOIS (Aisne)
de notre envoyé spécial

Le « relais et châteaux » de Fère-en-Tardenois (Aisne) *sera-t-il* au Cambodge ce que les salles de *conférences de l'avenue Kléber* avaient été pour le Vietnam il y a quinze ans ? Il est un peu trop tôt pour le dire. Mais il est déjà clair que la rencontre entre le prince Norodom Sihanouk et M. Hun Sen, mercredi 2 décembre, a représenté la première ouverture sérieuse dans un conflit qui dure depuis près de neuf ans.

En six heures de travail entrecoupées d'un déjeuner gastronomique, le prince et son interlocuteur – premier ministre du régime provietnamien de Phnom-Penh redevenu pour l'occasion un « simple citoyen », – ont recherché une issue *pacifique à un conflit qui fait encore* chaque jour des victimes. Les propos tenus à l'issue des conversations, de même que la décision prise de poursuivre la discussion jeudi, et même vendredi, le montrent. Ainsi M. Hun Sen a-t-il déclaré qu'il s'agissait d'*« une ouverture vers une véritable solution au problème cambodgien. Nous avons travaillé et obtenu des résultats... dans un esprit et une atmosphère d'amitié »*. Il a également souligné le *« caractère historique »* de la rencontre.

Parlant au nom de Norodom Sihanouk, son père, le prince Ranaridh, qui est aussi son représentant basé en Thaïlande, a parlé d'une *« atmosphère de vraie fraternité entre compatriotes »*. Les deux hommes, l'« aîné » – que les Cambodgiens appelaient jadis « prince papa » – et son « cadet », M. Hun Sen, *« sont déjà tombés d'accord sur plusieurs points communs »*. Rencontre donc *« positive, intéressante, encourageante »*. On est loin des invectives échangées pendant des années; mais aussi des propos du prince Ranaridh, qui, le matin, avant l'arrivée de M. Hun Sen, disait qu'il fallait à la fois *« parler et se battre »*.

Rendez-vous à Pyongyang

A l'issue de cette première série de contacts en terrain neutre, si rien ne vient gâcher le climat, les deux hommes publieront un communiqué commun. Ils se sont déjà entendus pour se revoir – à une date qu'ils fixeront avant de se séparer – dans la résidence du prince Sihanouk à Pyongyang, en Corée du Nord, pays qui reconnaît toujours le gouvernement de coalition du Kampuchéa démocratique, dont le prince s'est mis en « congé » de présidence, mais qui entretient également de bonnes relations avec Moscou et Hanoï. Personne ici ne nie que toute solution nécessitera l'accord des Vietnamiens, des Soviétiques et des Chinois.

Quant aux autres partenaires de la « coalition », les Khmers rouges de M. Khieu Samphan et les nationalistes de M. Son Sann, le prince Ranaridh a regretté leur absence, ajoutant que *« les absents avaient toujours tort »*. Sans leur présence, a, pour sa part, écrit le prince Sihanouk au *ministre indonésien* des affaires étrangères, une *cocktail party* à Djakarta serait sans objet, ce dont aurait convenu M. Hun Sen.

L'initiative est donc désormais dans le camp des Khmers rouges et de leurs protecteurs chinois. Récemment, M. Khieu Samphan a déclaré qu'il ne s'opposait pas à la réunion de Fère-en-Tardenois. Mais, pas plus que Pékin, il ne semble souhaiter qu'elle débouche, comme cela apparaît désormais du domaine du possible, *sur un résultat positif, en particulier*, semble-t-il, en raison de la position *particulièrement* conciliante de M. Hun Sen.

Le prince Sihanouk a *fait* une ouverture en direction de Hanoï et de Moscou : s'il est invité et si une haute personnalité vietnamienne ou soviétique venait le voir ici, à Fère-en-Tardenois, il serait prêt à se rendre au Vietnam ou en URSS. Or il se trouve que des dirigeants soviétiques et vietnamiens sont actuellement à Paris.

Plus même que tout accord sur des points concrets, qui resterait à avaliser par les « protecteurs » réciproques *des parties, l'important est* l'atmosphère nouvelle qui a prévalu. Il *sera* difficile d'aller à contre-courant, d'autant qu'elle représente le souhait de l'immense majorité des Khmers (*le Monde* du 2 décembre). Le respect que continue d'imposer l'ancien souverain du Cambodge pèse toujours lourd sur l'échiquier politique khmer. N'en déplaise à ceux de tous bords qui l'ont, à plusieurs reprises depuis dix-sept ans, prématurément enterré.

PATRICE DE BEER.

L'ancien monarque souhaite un « nouvel Etat » khmer « à la française »

« Je ne rentrerai à Phnom-Penh que pour présider un gouvernement quadripartite dans le cadre d'un nouvel Etat cambodgien », a déclaré le prince Sihanouk au cours de sa rencontre avec M. Hun Sen, indique une note manuscrite du prince rendue publique mercredi soir 2 décembre à Fère-en-Tardenois.

Le nouvel Etat cambodgien ne devra être *« ni populaire, ni démocratique, ni communiste, ni socialiste »* mais posséder un système parlementaire *« à la française »* et multipartisan, et être *« indépendant à 100 % »*, a ajouté le prince. Il a invité M. Hun Sen à faire des *« démarches »* communes *« auprès de la Chine, de l'URSS et du Vietnam pour les supplier de cesser leur dispute sur le dos du Cambodge »*.

Le *« futur Etat du Cambodge »*, a-t-il poursuivi, se portera d'autant mieux qu'il aura de bonnes relations *« avec ses deux grands voisins* [Thaïlande et Vietnam] *»* et avec *« les trois superpuissances, URSS, USA et Chine »*.

Toujours selon le prince, M. Hun Sen aurait déclaré durant la rencontre de mercredi que si le Cambodge était resté *« sous le leadership de Samdech Sihanouk »* entre 1970 et 1987, il aurait *« fait d'énormes progrès dans tous les domaines »* et serait *aujourd'hui « une nation développée et prospère »*.

M. Hun Sen a, selon M. Sihanouk, également souligné qu'il était *« pour un Cambodge indépendant à 100 % »* et indiqué qu'il avait obtenu de Hanoï l'assurance que les troupes vietnamiennes quitteraient le Cambodge *« au plus tard en 1990 »*. *« Cependant, si nous Khmers, arrivons à réaliser la réconciliation nationale* (...) *avant 1990, c'est-à-dire en 1988 ou 1989, le retrait total des troupes vietnamiennes du Cambodge s'effectuera* ipso facto *la même année »*, a-t-il ajouté, toujours selon le prince.

INDE : trois ans après la catastrophe

Le «riche filon» de Bhopal...

NEW-DELHI
de notre correspondant

Il y a trois ans, le 3 décembre 1984, une fuite de gaz toxique (du méthyl-isocyanate) se produisait à l'usine de pesticides de Bhopal, *entraînant* la *mort « certifiée »* de deux mille huit cent cinquante personnes. Depuis cette catastrophe, cinq cents autres décès « suspects » font l'objet d'une enquête et près de cinq cent mille habitants ont été affectés à des degrés divers *par* les gaz toxiques.

Sur le plan judiciaire, l'affaire de Bhopal s'est dans l'ensemble *profondément* enlisée sous des tonnes de comptes rendus d'auditions et de rapports, mais une étape nouvelle a été franchie mardi 1er décembre : le Central Bureau of Investigations (CBI) a déposé ses conclusions devant la cour de *Bhopal, selon* lesquelles des charges criminelles pour *homicide* doivent être retenues contre Union Carbide, deux de ses filiales et neuf hauts dirigeants du groupe, dont son ancien *président*, M. Warren Anderson.

La cour a ordonné la comparution des intéressés *le 4 février* prochain. A New-York, *M. Anderson a immédiatement* réagi, réaffirmant la position de la firme américaine, selon laquelle la tragédie est due au *« sabotage »* d'un *« employé mécontent »*.

Détournements en tous genres

S'agissant de l'indemnisation *des victimes, le désaccord entre* les autorités indiennes et la direction du groupe reste total. Union Carbide avait proposé une *enveloppe* de 350 millions de dollars. A Bhopal, on attend toujours cette manne. Union Carbide affirme avoir *déjà* distribué 8,2 millions de dollars à trois *organisations humanitaires. Sur* ce montant, 5 millions ont été confiés à la Croix-Rouge américaine, mais 2 millions seulement ont été jusqu'à présent utilisés par la Croix-Rouge indienne. Le groupe américain a également versé 1 million de dollars à une organisation appelée Sentinelles, dont le siège est en Suisse. Depuis, celle-ci a apparemment disparu.

Les exemples foisonnent prouvant que des sommes considérables ont été détournées *par* de multiples intermédiaires. La tra*gédie de Bhopal est devenue* une véritable industrie pour une armée d'avocats, de médecins et d'experts en tous genres. Union Carbide a ainsi dépensé des millions de dollars pour rémunérer plusieurs dizaines d'avocats et d'enquêteurs américains et indiens. Ces derniers, nantis *d'émoluments quatre ou cinq fois* supérieurs à ceux auxquels ils peuvent *prétendre* en Inde, ont été invités de nombreuses fois aux Etats-Unis pour *« suivre l'affaire »*.

A Bhopal, d'obscurs médecins ont fait rapidement fortune grâce à un juteux trafic de certificats médicaux. La presse indienne relate plusieurs cas de praticiens qui, avant Bhopal, se rendaient chez leurs patients à vélo et qui aujourd'hui sont propriétaires d'une voiture et de résidence secondaire.

Du côté indien, le gouverne*ment a officiellement versé* 1,46 milliard de roupies (1) aux victimes, mais différentes estimations portent à 410 millions de roupies les sommes effectivement dépensées sur place. Régulièrement, la presse décrit avec force détails les effets à retardement de la catastrophe sur la santé de la population : épidémies et affections de toutes *sortes, multiplication des avortements*, etc. Les victimes semblent être les *seules* à *ne* pas avoir profité des retombées financières des gaz toxiques. Les autres, les « vautours » de Bhopal ont de beaux jours devant eux : le *« riche filon »* — comme dit la presse indienne — est loin d'être épuisé.

LAURENT ZECCHINI.

(1) Un franc français vaut deux roupies.

CORÉE DU SUD : une campagne passionnelle

Lutte serrée entre les principaux candidats à l'élection présidentielle du 16 décembre

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Pour la première fois en dix-sept ans, les Coréens du Sud seront appelés le mercredi 16 décembre à élire librement leur président. Dans les restaurants, les cafés et même *dans les transports en commun*, les noms des principaux candidats reviennent comme un leitmotiv dans les conversations qui, le soir, la bière ou le *makkoli* (alcool coréen) aidant, prennent parfois un tour véhément. Le vent de démocratie qui souffle sur la Corée porte d'ailleurs à quelques excès, certains préférant les pierres et les cocktails Molotov aux arguments.

Si ces *échauffourées, pour* violentes qu'elles soient, restent sporadiques, la campagne n'en a pas moins pris un caractère très passionnel : quand M. Roh Tae Woo, candidat du pouvoir, cherche à charmer son auditoire avec sa chanson préférée, *Besame mucho*, il se trouve souvent dans la foule des opposants pour brandir des pancartes sur lesquelles on peut lire : *« Exécutons l'assassin ! »*

La campagne a en outre exacerbé les antagonismes régionaux, en particulier entre les provinces de Cholla-do, où est située Kuanglu – la ville où eurent lieu des massacres de civils par l'armée en mai 1980 – et celle voisine de Kwangsand-do. Cette animosité *séculaire contribue* à *aggraver* la division de l'opposition, M. Kim Young Sam, président du Parti démocrate pour la réunification, étant originaire du Kyongsand-do et son rival, M. Kim Dae Jung, du Cholla-do.

Moins que les plate-formes politiques, au demeurant minces et promettant invariablement des lendemains qui chantent, ce sont la personnalité des candidats, leurs actions passées et leur version des événements des vingt dernières années qui sont au centre du débat. Et chacun de demander aux électeurs de sanctionner par leur vote la justesse de sa vision et de condamner celle des autres.

La polémique vole bas

Le quatrième des grands candidats en lice, M. Kim Jong Pil, ancien premier ministre et bras droit depuis le coup d'Etat de 1961 du président Park Chung Hee (assassiné en 1979) affirme d'ailleurs sans ambages qu'il se présente pour *« venger son honneur »*. Accusé de corruption par le régime de M. Chun Too Wan, ex-général *arrivé lui aussi au pouvoir par* un coup de force, il fut dépouillé par ce dernier d'un bonne partie de sa fortune. Homme du passé, drainant des foules nostalgiques composées de personnes de plus de cinquante ans, M. Kim Jong Pil a peu de chances de remporter ces élections ; mais il cherche à constituer un nouveau pôle d'opposition, sinon le principal dans le cas où M. Roh Tae Woo ne serait pas élu, ce qui porterait un coup fatal à l'actuelle majorité.

Les attaques personnelles volent bas. Chaque candidat disposant d'un bastion régional, et par conséquent d'un électorat qui lui assure un minimum de voix, cherche à attirer les *votes des zones neutres, notamment* de l'immense agglomération de Séoul (12 millions d'habitants) et des environs. Selon les sondages, 30 % des électeurs sont encore indécis.

Les candidats doivent tenir compte d'un électorat composé pour moitié de jeunes de moins de trente-cinq ans et notamment d'une classe moyenne qui aspire au changement. Tous les prétendants reconnaissent que la Corée a changé, qu'elle est devenue plus propère, que la majorité de la population a un niveau d'éducation élevé et que la menace de la Corée du Nord n'était plus le facteur déterminant dans le jeu politique du moins jusqu'à la récente explosion d'un Boeing de la Korean Airlines, imputée à des agents favorables à Pyongyang. Néanmoins, l'argument de la sécurité nationale a été trop abusivement utilisé dans le *passé comme justification de l'autoritarisme* pour faire taire aujourd'hui les aspirations à plus de liberté. Aussi aucun candidat ne se fait-il l'avocat du *statu quo*. A commencer par M. Roh, ex-général qui fut l'un des principaux artisans du coup de force militaire du 12 décembre 1979 avec M. Chun Too Wan, et qui se présente aujourd'hui comme le *« héros des hommes ordinaires »* : ses affiches le montrent avec une petite fille lui chuchotant quelque chose à l'oreille.

M. Roh cherche surtout à se démarquer de son passé et mène une campagne *bien adaptée à l'électorat* qu'il veut toucher (les classes moyennes) en n'hésitant pas à mettre au pilori le régime qui s'achève et dont il fut une cheville ouvrière. Il exprime ainsi ses regrets pour la violation des droits de l'homme et les *scandales financiers qui ont éclaboussé* l'entourage du président et promet, non sans démagogie, d'ouvrir la Maison Bleue – la résidence du chef de l'Etat – à la population qui jusqu'à présent en est tenue militairement à distance.

Bien qu'il y ait huit candidats en lice – dont une femme, Mme Hong Sook Ja, *représentant* le Parti social-démocrate, qui proclame avoir le soutien des mouvements féministes – la bataille se concentre *sur* trois personnalités : MM. Roh Tae Woo, Kim Young Sam et Kim Dae Jung. Alors que ce dernier joue sur son image de *« martyr »* de la démocratie et cherche à rassembler tous ceux qui s'estiment victimes du passé (à commencer par les ouvriers), son rival brasse large. Il *se veut un homme modéré, rassembleur* (il a attiré dans son camp d'anciens généraux), et capable de constituer un pont entre le passé et l'avenir.

A quelques points près...

Compte tenu du nombre des candidats *et* à *moins* d'un *improbable* désistement de dernière heure de l'un des deux Kim, qui donnerait à l'opposition de grandes chances de l'emporter, l'élection se jouera à quelques points près. La question de l'*honnêteté* des élections n'en est devenue que plus importante. Déjà l'opposition dénonce les milliards de wons venant des caisses de l'Etat ou de donations des grands groupes industriels *dont disposerait le* candidat de la majorité.

Les organisations dissidentes regroupées sous la bannière de la Coalition nationale pour la démocratie ont mis sur pied, suivant l'exemple philippin de février 1986, un organisme chargé de surveiller le déroulement du scrutin, auquel participent notamment des représentants des Eglises catholiques et protestantes *et des* bouddhistes. La radio chrétienne se propose de jouer un rôle d'information *sur les fraudes* électorales semblable à celui de Radio-Veritas à Manille. Mais il ne semble pas que le gouvernement soit enclin à donner aux dissidents les moyens d'exercer leur contrôle, et en particulier de les laisser opérer dans les bureaux de vote. M. Kim Dae Jung a déjà donné le ton des polémi*ques qui suivront le scrutin* en déclarant que M. Roh ne pourrait être élu que de manière frauduleuse.

A l'incertitude qui plane sur les résultats d'une élection qui s'annonce particulièrement serrée, s'ajoute une double inquiétude encore diffuse : l'attitude de l'armée en cas de victoire de l'opposition et *le* risque, notamment évoqué par la presse japonaise et que n'excluent *pas des observateurs coréens*, d'un attentat dont pourrait être victime l'un des candidats.

PHILIPPE PONS.

L'attentat contre le Boeing des Korean Airlines

Séoul estime « fortement probable » la responsabilité de Pyongyang

Le président sud-coréen, M. Chun Doo Hwan a publiquement mis en cause, *le* mercredi 2 décembre, *la* Corée du Nord à propos de l'explosion – vraisemblablement d'origine criminelle – contre le Boeing-707 des Korean Airlines, disparu dimanche dernier au-dessus de la jungle thaïlando-birmane avec cent quinze personnes à son bord, et qui n'a toujours pas été retrouvé.

« Il y a de fortes probabilités, a déclaré M. Chun, *que le sabotage de l'appareil ait été l'œuvre d'agents au service de Pyongyang. Il est tout à fait évident que la Corée du Nord intensifie ses manœuvres pour empêcher l'élection présidentielle* [du 16 décembre] *et les Jeux olympiques de Séoul. »*

Les autorités sud-coréennes ont indiqué mercredi qu'elles avaient désormais la certitude que le Boeing avait été détruit par un attentat. La police continue de rechercher d'éventuels liens entre les suspects arrêtés à Bahrein – dont l'un s'est ensuite suicidé (*le Monde* du 3 décembre) – et l'Armée rouge japonaise.

Séoul a menacé de cesser de négocier avec Pyongyang sur un éventuel partage des épreuves olympiques de 1988 s'il s'avérait sans le moindre doute que la Corée du Nord est bien le maître d'œuvre de l'attentat. Séoul espère en savoir plus lors de l'interrogatoire du principal témoin, la jeune femme soupçonnée d'avoir participé au sabotage, et qui avait *tenté, elle aussi*, de se suicider à Bahrein. Elle a repris connaissance mercredi, et son état, toujours critique, n'est plus désespéré. Les enquêteurs espéraient pouvoir l'interroger rapidement. — *(AFP, Reuter, AP.)*

Amériques

NICARAGUA : l'ouverture des négociations avec les rebelles

La proposition de la Contra a placé les sandinistes sur la défensive

MANAGUA
de notre correspondant en Amérique centrale

« La proposition de la Contra est une provocation, a déclaré, le mercredi 2 décembre à Managua, le président Daniel Ortega, *mais nous allons néanmoins poursuivre la concertation en vue de parvenir à un cessez-le-feu.* » Alors que les négociations ont débuté jeudi dans la capitale de la République dominicaine entre le gouvernement sandiniste et les insurgés, par l'intermédiaire de l'archevêque de Managua, Mgr Obando, les sandinistes sont visiblement sur la défensive. « *Nous ne voulons pas tomber dans le piège de la provocation en refusant de discuter* », a affirmé M. Ortega au cours d'une conférence de presse convoquée pour faire connaître la position du gouvernement au sujet du document rendu public au début de la semaine par les dirigeants de la Contra, qui propose un cessez-le-feu du 8 décembre au 17 janvier.

Toutefois, le ton du discours officiel a radicalement changé au cours des dernières semaines. Le 5 novembre, le président nicaraguayen menaçait d'en « *finir avec les mercenaires du président Reagan* » et excluait tout dialogue avec les rebelles. Aujourd'hui il parle de « *concertation* » et de « *sérénité, conformément à l'esprit du plan de paix* » signé à Guatemala le 7 août par cinq pays d'Amérique centrale.

Le président nicaraguayen a été particulièrement irrité par les prétentions des rebelles sur le plan militaire. Ces derniers, cartes à l'appui, affirment contrôler 68 500 kilomètres carrés, soit près de la moitié du territoire national, et demandent donc que « *l'accord sur le cessez-le-feu tienne compte de cette réalité militaire sur le terrain* ».

Un document mis au point à Washington

« *Les « contras » veulent donner l'impression qu'ils sont sur le point de remporter une victoire sur le terrain*, a déclaré M. Ortega. *C'est comme si Hitler, en 1945, avait lancé un ultimatum aux Alliés, c'est absurde.* » En fait, si les insurgés « dominent » des zones importantes dans les régions montagneuses et font régner l'insécurité sur 60 % du territoire, le Nicaragua « utile » (de la côte Pacifique) est très peu affecté par la guerre, sauf indirectement, sur le plan économique. Selon M. Ortega, le document présenté par les insurgés a été « *préparé par les secteurs les plus réactionnaires de l'entourage du président Reagan* ». De nombreuses sources, y compris au sein de la Contra, confirment que ce document a été mis au point par Washington.

La presse d'opposition (le quotidien *la Prensa* et *Radio Catolica*) se permet aujourd'hui de diffuser des interviews avec les dirigeants de la Contra qu'elle désigne sous le nom de « *résistance* » conformément au vœu des rebelles. Quant à la presse officielle qui affectait d'ignorer l'existence de la Contra sur le plan politique, elle s'est permis de publier, presque *in extenso*, le document des insurgés, accompagné il est vrai de titres et de commentaires peu flatteurs.

S'agit-il de préparer les militants sandinistes à un tournant politique important tout en proclamant que « *les principales conquêtes de la révolution ne seront jamais remises en question* » ? Le ton de la presse sandiniste et de certains dirigeants reste très virulent. Selon M. Guevara Mena, le secrétaire général de la Coordination démocratique (opposition), « *les sandinistes sont obligés de tenir un discours démagogique pour ne pas décourager les militants, mais en même temps ils sont prêts à respecter les engagements pris à Guatemala avec un seul objectif en tête : empêcher le vote par le Congrès des Etats-Unis, de nouveaux crédits en faveur des « contras ». Pour les sandinistes, la paix est devenue une nécessité* ».

BERTRAND DE LA GRANGE.

HAITI : après le retour au calme

Les principaux candidats à la présidence refusent des élections organisées par le gouvernement

PORT-AU-PRINCE
correspondance

La capitale haïtienne a retrouvé, le mercredi 2 décembre, une activité à peu près normale, mais pourrait être à nouveau paralysée dans les prochains jours par la grève générale. Le Parti démocrate chrétien haïtien (PDCH) du pasteur Sylvio Claude a demandé à la population de cesser toute activité et de participer à un mouvement de « *désobéissance civile totale* » dès jeudi et jusqu'à la chute du Conseil national de gouvernement (CNG). De son côté, le Front national de concertation – coalition de partis et d'associations de la gauche non communiste – devait lancer, jeudi, un mot d'ordre de « *grève-deuil* » d'au moins quarante-huit heures à partir de lundi prochain.

La riposte de l'opposition à la vague de terreur qui a provoqué la suspension des élections, dimanche, s'engage dans un contexte difficile. La population a peur, même si, pour la première fois depuis une semaine, la nuit de mardi à mercredi a été à peu près calme et que la plupart des magasins et des bureaux ont rouvert leurs portes mercredi.

« *Le peuple a été échaudé par la succession de grèves générales sans résultat, cet été* », note un journaliste haïtien. La grande majorité de la population vit au jour le jour sans réserves financières. Conscients des risques de provocation et de répression brutale, les dirigeants de l'opposition ont cependant estimé qu'ils ne pouvaient pas ne pas réagir à l'interruption du processus démocratique par les forces néo-duvaliéristes.

L'évocation de la lutte armée

A Port-au-Prince, trois organisations de défense des droits de l'homme ont lancé un appel pressant à Amnesty International à propos du sort de plusieurs jeunes, membres des brigades de vigilance électorale, qui ont été arrêtés par l'armée ces derniers jours dans les quartiers populaires de Carrefour-Feuille et de Monseigneur-Guilloux.

L'Eglise catholique est, de son côté, repartie à la charge contre le CNG. Reprenant son fameux slogan de l'été : « *Arracher manioc* » (extirper l'ordre macoute), Mgr Willy Romelus, l'évêque de Jérémie (sud-ouest de l'île), a déclaré dans un message diffusé par Radio-Métropole que « *le peuple haïtien ne peut aller aux urnes avec le CNG, qui doit être remplacé dans les plus brefs délais* ». Selon Mgr Romelus, les responsables du massacre sont « *le CNG, les macoutes des forces armées et les duvaliéristes, qui sont les macoutes proprement dits* ».

Plus radical, le Père Jean Bertrand Aristide – chef charismatique de l'aile progressiste de l'Eglise – s'est prononcé en faveur d'« *une véritable révolution* ». Accusant l'« *impérialisme américain* » d'être responsable de la situation actuelle du pays, il a regretté que le peuple n'ait pas d'armes pour se protéger. Pour la première fois depuis la chute de Bébé Doc, le 7 mars 1986, la lutte armée est évoquée, alors que, tout au long du mouvement de protestation populaire de l'été et de l'automne, les manifestants s'étaient battus les mains nues.

Du côté des états-majors politiques de l'opposition, des conciliabules se poursuivent dans la clandestinité. Les principaux candidats à la présidence, MM. Sylvio Claude, Louis Dejoie, Gérard Gourgue et Marc Bazin – qui, selon la majorité des observateurs, auraient rassemblé à eux quatre entre 80 et 90 % des suffrages – ont publiquement affirmé qu'ils refuseraient de participer à des élections organisées par le CNG. Condamnant « *le coup de force contre le conseil électoral provisoire (CEP)* », ils ont exigé l'annulation du décret par lequel le général Henri Namphy l'avait dissous le 29 novembre.

Tout en annonçant la constitution d'un nouveau conseil électoral dans les quarante-huit heures, le CNG a lancé une offensive de charme en direction de plusieurs pays latino-américains. Selon une source digne de foi, le général Williams Regala – souvent présenté comme l'homme fort du régime – a fait la tournée de plusieurs ambassades d'Amérique latine. La télévision nationale a insisté sur le caractère « *très amical et plein de compréhension réciproque* » d'une récente conversation téléphonique entre le général Namphy et le général Noriega, son homologue panaméen, aux prises avec Washington.

JEAN-MICHEL CAROIT.

SURINAME : après la victoire de l'opposition aux élections

Retour à la démocratie ?

Le Front démocratique surinamien, composé des trois partis ethniques traditionnels, a largement remporté les élections législatives et locales du 25 novembre en s'assurant une large majorité (quarante sièges sur cinquante et un) dans la nouvelle Assemblée nationale. Cette victoire de l'opposition au lieutenant-colonel Desiré Bouterse – l'homme fort du Suriname, auteur du coup d'Etat de 1980 – permet d'envisager un retour du pays à la démocratie après sept ans de pouvoir militaire. L'actuel dirigeant de Paramaribo a d'ailleurs reconnu sa défaite et a demandé à l'armée de respecter le verdict des urnes. Pour sa part, la guérilla surinamienne dirigée par M. Ronnie Brunswick, l'ancien garde du corps de M. Bouterse, a annoncé le mardi 2 décembre un cessez-le-feu unilatéral jusqu'au 2 janvier en raison de la cuisante défaite de l'homme qu'il combat depuis plus d'un an avec ses rebelles bushnegroes. M. Brunswick a indiqué qu'il était prêt à se rendre avec les membres de son « *jungle commando* » dès la fin de la trêve s'il obtenait des garanties suffisantes sur le retour du pays à la démocratie. Il ne reste donc plus en théorie à la nouvelle Assemblée, qui doit se réunir dans un mois, qu'à élire le nouveau chef de l'Etat.

Le gouvernement américain a, de son côté souligné que la population de cette ancienne colonie néerlandaise avait ainsi rejeté un « *régime militaire autoritaire* » et a félicité les partis d'opposition. Washington a aussi affirmé que le scrutin avait été « *pacifique et honnête* ». Une satisfaction à peu près identique a été exprimée à La Haye, où le ministre néerlandais a toutefois précisé qu'un nouveau gouvernement démocratique devait être mis en place avant toute reprise de l'aide des Pays-Bas à leur ancienne colonie.

Cette unanimité à l'intérieur et à l'extérieur sur le rétablissement souhaité de la démocratie est cependant empreint de craintes justifiées. Si l'opposition dispose désormais de la majorité des deux tiers de l'*Assemblée* nécessaire pour la désignation du futur chef de l'Etat, et d'éventuelles modifications de la Constitution, l'armée dispose toujours de pouvoirs très importants et devrait conserver à tout le moins un « droit de regard » sur les affaires du pays.

Beaucoup d'observateurs craignent aussi que l'actuel homme fort de Paramaribo ne cède pas aussi facilement la place à un gouvernement civil. Et cela d'autant plus que, dans le passé, les trois partis traditionnels se sont entre-déchirés dans l'ancienne Assemblée, faisant alors le lit du coup d'Etat avec l'assentiment assez large d'une population lassée des querelles.

La réussite éventuelle de la nouvelle démocratie repose avant tout sur les capacités du Front démocratique à mettre sur pied un programme de gouvernement qui puisse sortir le pays des difficultés économiques dans lesquelles il se débat actuellement (*le Monde* du 12 novembre).

D.H.-G.

La RFA suspend son aide à Port-au-Prince...

A Bonn, le ministère des affaires étrangères a annoncé, mercredi 2 décembre, que la RFA avait décidé de suspendre son aide militaire et au développement destinée à Haïti. L'Allemagne fédérale s'aligne ainsi sur la position de la Maison Blanche, qui avait pris une mesure similaire à l'annonce des violences et de l'annulation des élections générales à Port-au-Prince. D'un montant de 54,3 millions de deutschemarks (180 millions de francs environ) pour 1986-1987, l'aide allemande est d'un niveau bien inférieur à celle des Etats-Unis, qui dépasse les 600 millions de francs, mais est comparable à celle attribuée par la France.

...mais la France la maintient

Paris avait signé au mois de novembre 1986 un protocole de coopération consacrant un triplement de l'aide de Paris à Port-au-Prince à un niveau avoisinant les 220 millions de francs. Cet accord prévoyait, sur deux ans, la réalisation de projets concernant essentiellement l'équipement hydroélectrique, les télécommunications et l'agriculture. En outre, 80 millions de francs étaient affectés à l'assistance technique pour permettre de renforcer le nombre de coopérants français, qui sont actuellement quatre-vingt-cinq en Haïti.

Après les déclarations du président François Mitterrand, demandant au gouvernement, lors du Conseil des ministres du 2 décembre, de « *tirer les conséquences dans nos relations* » (avec Haïti) des récents événements, le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Didier Bariani, a indiqué qu'il « *serait prématuré de réduire ou d'interrompre l'aide de la France à Haïti* ».

Le Canada, qui offre une assistance comparable à Port-au-Prince, a pour sa part annoncé qu'il envisageait la possibilité de participer à une force internationale qui serait chargée d'assurer « *la liberté et la sécurité* », a déclaré le ministre canadien des relations extérieures, Mme Monique Landry.

ÉTATS-UNIS : dans l'attente d'une issue à la révolte des prisonniers cubains

La lassitude des « marielitos »

ATLANTA
de notre envoyée spéciale

Dans une ambiance forcée de fête foraine qui s'éternise, dix jours après les émeutes qui ont ravagé le pénitencier de la capitale de la Géorgie, mille cent huit prisonniers cubains retranchés avec leurs quatre-vingt-neuf otages dans l'un des bâtiments, refusent toujours d'entendre raison. Dimanche dernier, les mutins de la prison d'Oakdale en Floride, des Cubains eux aussi, reliquat de l'exode massif du port de Mariel en 1980, se sont rendus. Et il semble bien que, à Atlanta, le dénouement soit proche.

Au cours de sa réunion de presse quotidienne, le porte-parole du département de la justice, Patrick Korten, s'est montré pour la première fois prudemment optimiste. La veille, au cours de l'après-midi, les détenus étaient enfin parvenus à « *parler d'une seule voix* », ainsi que le souhaitaient les autorités fédérales, inquiètes de voir ces derniers jours un noyau dur d'une centaine de prisonniers manipuler les négociations.

Que veulent au juste ces Cubains ? En premier lieu, échapper aux accords américano-cubains qui prévoient un rapatriement chez eux de deux mille cinq cents « marielitos », les Etats-Unis, en échange, acceptant vingt mille nouveaux émigrés cubains. En second lieu, ils demandent qu'après des années de détention, qui se poursuivent pour certains au-delà de peines déjà purgées, la justice et les services d'émigration américains statuent sur leur sort, qui échappe à toute réglementation.

Le rapprochement des deux camps

Les signes de détente ou de lassitude (la prison n'est ni chauffée ni fournie en nourriture fraîche) se sont multipliés ces dernières heures. Mardi, les mutins ont expulsé eux-mêmes un prisonnier américain, Thomas Silverstein, convaincu de trois meurtres, et dont la brutalité aggravait la tension à l'intérieur du pénitencier. Tard le soir, dans une scène aussi pathétique que surprenante, ces mêmes détenus groupés sur leur toit, chanteront comme des enfants, à la lueur d'un feu de détritus, *Happy Birthday* (Bon anniversaire) à l'intention de l'une de leurs conseillères juridiques, Carla Dudek, qui fêtait ses vingt-neuf ans. Leur cadeau sera bien évidemment... la libération d'un otage supplémentaire, un des surveillants de la prison.

Atlanta, dont l'attention depuis dix jours est tout entière tournée vers son pénitencier, vit des heures surréalistes. Alignées comme à la parade entre les stands de toile des différents médias, face au vieux bâtiment qui abrita, dit-on, Al Capone, les antennes paraboliques monstrueuses des télévisions balisent un « no man's land » entre les deux « camps ». D'un côté, sous les tentes de l'armée, les familles des otages ; de l'autre, sous celles plus petites de l'Armée du salut, les familles de détenus.

Entre ces « camps » personne ne se parle, mais tout le monde se retrouve dès que quelque chose se passe sur le toit, et au fil des heures, à force justement de se retrouver auprès du seul bistrot du coin, derrière les mêmes gamelles ou devant les mêmes questions insidieuses des journalistes frustrés par l'attente, un rapprochement s'est opéré. Les mutins sont largement aidés par des membres de plus en plus nombreux de la communauté cubaine exilée, venus tout exprès à Atlanta, et « honteux », comme le confie l'un d'eux, « *d'avoir oublié si longtemps que ces détenus ont le droit d'échapper aux geôles de Castro* ».

MARIE-CLAUDE DECAMPS.



7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous les articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395-2037

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75442 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 3615 - Tapez *LEMONDE*

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays, for $460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39th Street, LCI, NY 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices, NY postmaster: send address changes to Le Monde c/o Speedimpex USA, INC, 45-45 39th Street, LIC, NY 11104.

هكذا من الاصل

Paris s'emploie

Proche-Orient

Après la libération des deux otages français

Paris s'emploie à rassurer ses alliés

Le gouvernement français s'est employé, mercredi 2 décembre, à rassurer ses alliés sur les circonstances dans lesquelles ont été libérés vendredi deux otages, MM. Jean-Louis Normandin et Roger Auque, sans toutefois fournir la moindre indication sur les conditions de cette libération. Des conditions qui ont fait l'objet d'attaques virulentes dans la presse britannique et de critiques de la part de Mme Margaret Thatcher, ainsi que de Washington.

Après M. Jacques Chirac, ces derniers jours, c'est M. Pasqua qui est venu mercredi défendre l'action du gouvernement, accusé plus ou moins directement par Londres et par Washington de nourrir le terrorisme en négociant avec les preneurs d'otages. Paris, a déclaré le ministre de l'intérieur, *« ne saurait être suspecté de manquer ni de détermination dans la lutte contre le terrorisme ni de solidarité vis-à-vis des alliés de la France »*.

Au cours de la séance des questions au gouvernement à l'Assemblée nationale, le ministre a répondu point par point à la triple question du député UDF, Jean-François Deniau. *« La libération des otages s'est-elle faite d'une façon ou d'une autre contre paiement ; le terrorisme et le crime ont-ils rapporté quelque chose à leurs auteurs ? Avons-nous rétribué le terrorisme sur le plan moral en modifiant par exemple notre position à propos de l'Iran ou du Liban ? Enfin, la solidarité européenne de la lutte contre le terrorisme a-t-elle été pleinement respectée ? »*

« J'oppose le démenti le plus catégorique à l'idée qu'une quelconque rançon ait été versée, a affirmé le ministre de l'intérieur. *Ceux qui ont cru naïvement à l'efficacité de ce procédé ont échoué. Le gouvernement n'a évidemment eu aucun contact avec les ravisseurs. Le Parlement doit comprendre que nous ne pouvons fournir plus de renseignements sans compromettre la libération de nos compatriotes encore séquestrés au Liban. (...) A ce sujet, je regrette qu'un certain nombre d'informations relatives à des personnes supposées avoir pris une part importante à cette opération aient été jetées en pâture à l'opinion publique. Chacun doit mesurer quelles conséquences peuvent avoir ces indiscrétions pour les intéressés comme pour les otages. »*

Estimant qu'il n'avait pas à porter de jugement sur les exportations d'armes effectuées avant 1986 dans le cadre de l'affaire Luchaire — *« elle fait l'objet d'une information judiciaire »*, — M. Pasqua a précisé qu'il était mandaté par le gouvernement *« pour démentir catégoriquement que, depuis que nous assumons le pouvoir, la moindre exportation de matériel militaire ait eu lieu vers l'Iran. Le premier ministre l'a redit clairement : la politique française à l'égard du monde arabe est inchangée ; mais notre amitié envers les pays arabes ne saurait nous empêcher de souhaiter des relations normales avec l'Iran »*.

La lutte antiterroriste

Enfin, M. Pasqua s'est montré étonné des attaques d'une partie de la presse étrangère contre le gouvernement français, *« qui est à l'avant-garde de la coopération internationale contre le terrorisme : le gouvernement a organisé en mai le premier sommet antiterroriste. Et dois-je rappeler le rôle déterminant des services français dans la lutte contre le terrorisme irlandais qui nous avait valu les remerciements de Mme Margaret Thatcher ? »* Un commentaire qui n'aura pas échappé à l'attention de l'ambassadeur de Grande-Bretagne, M. Ewen Fergusson, présent ce mercredi dans les tribunes des diplomates.

Evoquant d'autre part l'audition, suivie de son départ pour l'Iran, de Wahid Gordji par le juge d'instruction, M. Boulouque, M. Pasqua a affirmé que le gouvernement *« ne pouvait préjuger de la décision du juge. Une décision prise en toute liberté et en fonction de l'état réel du dossier »*.

Parallèlement, la France a transmis à Londres et à Washington des *« assurances »*. D'une part, par l'intermédiaire de l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris, reçu mardi à sa demande au Quai d'Orsay, et, d'autre part, par l'ambassadeur de France aux Etats-Unis. Seul commentaire du Foreign Office : *« Nous ne remettons pas en cause les assurances que nous recevons de la part de gouvernements. »* Le département d'Etat s'est montré plus convaincu, puisqu'il a fait savoir que Washington *« accueille favorablement l'assurance donnée par le gouvernement français que sa politique dans le Golfe n'a pas changé »*. Et le porte-parole du département d'Etat de rappeler que *« la France a déployé des unités navales dans le Golfe, a imposé un embargo prétrolier contre l'Iran et est fermement partisan que le Conseil de sécurité prenne des mesures pour faire appliquer la résolution 598 »* réclamant un cessez-le-feu entre l'Irak et l'Iran.

D'autre part, la France et l'Iran ont fixé à trois le nombre de personnes dans leurs sections d'intérêt, qui seront installées, pour la France dans l'ambassade d'Italie à Téhéran, et pour l'Iran à l'ambassade du Pakistan à Paris. Le Quai d'Orsay a annoncé à ce propos que cinq diplomates en poste dans la capitale iranienne seraient rapatriés incessamment et que resteront sur place le vice-consul, un chiffreur et un garde de sécurité.

M. Chaban-Delmas : « il n'y a pas de nouilles au gouvernement »

M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, a déclaré mercredi 2 décembre, à Paris, devant l'association de la presse anglo-saxonne à propos de la libération de deux otages français, que la France avait *« tenu parfaitement »* ses engagements de ne pas négocier avec des terroristes. *« C'est une affaire qui n'a été traitée que d'Etat à Etat* [avec l'Iran, la Syrie, le Liban] *pas avec des terroristes »*, a-t-il affirmé, ajoutant : *« Depuis un certain nombre de mois, le gouvernement a mis fin à la ribambelle des intermédiaires plus ou moins officieux qui partaient dans tous les sens. »* M. Chaban-Delmas a indiqué que les négociations avec l'Iran avaient débuté au printemps 1986, et que des représentants iraniens avaient alors souhaité s'entretenir avec lui.

« C'est à ce moment-là que les négociations d'Etat à Etat se sont engagées. Alors, naturellement, on peut dire « le gouvernement ment, ce sont des saligauds, ils ont traficoté, magouillé... », on peut dire ça, mais ce n'est pas mon opinion. (...) *J'ai le sentiment que M. Chirac à Copenhague va certainement dire à Mme Thatcher :* « Ecoutez, vous êtes » une femme merveilleuse, vous êtes » un premier ministre britannique » extraordinaire, moi je suis un premier ministre français modeste, » mais permettez-moi de vous dire, » madame, que rien ne vous autorise » à dire que je suis un saligaud (...), » moi je négocie d'Etat à Etat, ce » n'est pas fini, il y a encore à négo» cier », a expliqué M. Chaban-Delmas.

Le maire de Bordeaux a toute fois admis qu'un risque de dérapage existe : *« Si le goiuvernement français est composé de gens faibles, des nouilles, alors évidemment ce risque va jouer. Je n'ai pas l'impression que M. Chirac soit une nouille. Pasqua non plus. Raimond non plus, non, je ne vois pas de nouilles là, ni nouilles ni patates, par conséquent je ne crois pas que le risque joue. »*

La vertu outragée

(Suite de la première page.)

Mais Mme Thatcher a tout de même un jour troqué des « diplomates » libyens qui avaient du sang sur les mains contre des diplomates britanniques qui n'en avaient pas.

S'indigner serait ridicule : tout le monde en a fait autant, y compris Israël, à qui il est arrivé de libérer un millier de Palestiniens pour récupérer trois de ses soldats. Mais on n'a pas souvenir que Margaret Thatcher ait beaucoup fait la morale à Ronald Reagan au moment de l'« Irangate » américain, auprès duquel le nôtre fait tout de même bien modeste figure. Le fait est que l'Oncle Sam a droit, de la part de ses cousins britanniques, a une indulgence qui est *a priori* refusée aux *« natives »* que nous sommes apparemment toujours.

Peut-on suggérer que, avant de continuer sur la voie des procès d'intention, on essaie d'en savoir un peu plus sur ce qui s'est réellement passé, étant entendu que, dans ce genre d'affaires, la vérité officielle coïncide assez rarement, comme on finit immanquablement par l'apprendre quelque jour, avec la vérité tout court ? Et que de part et d'autre on se mette une bonne fois en tête que, à défaut de faire enfin l'Europe, et de la faire ensemble, les deux puissances qui se disputaient entre les deux guerres la gloire d'être la première du monde sont vouées à voir leur destin pris en charge par d'autres, et le confort à quoi se borne, trop souvent, leur ambition fondre comme beurre au soleil...

ANDRÉ FONTAINE.

Le conflit du Golfe

• Tractations à l'ONU
• Mobilisation sur le front

Tractations à l'ONU et mobilisation sur le front : le secrétaire général des Nations unies, M. Javier Perez de Cuellar, a entamé, le mercredi 2 décembre, des pourparlers avec un représentant de Téhéran sur les perspectives de paix dans le Golfe tandis que l'Iran annonçait, le même jour, avoir réussi à mobiliser cinq millions de volontaires pour le front au cours des trois dernières semaines.

Si la première journée de discussions entre M. Perez de Cuellar et M. Javad Larijani, vice-ministre iranien des affaires étrangères, a été entourée de la plus grande discrétion, Téhéran a, selon des sources informées à l'ONU, maintenu son refus de tout cessez-le-feu tant que l'Irak n'aura pas été dénoncé comme agresseur. La semaine prochaine, le secrétaire général doit poursuivre ses tractations avec le vice-ministre irakien des affaires étrangères, M. Tarek Aziz.

Sur le terrain, Iraniens et Irakiens ont annoncé de nouveaux bombardements aériens, l'aviation de Bagdad concentrant ses attaques sur des installations pétrolières iraniennes.

Par ailleurs, le Pentagone a indiqué que le Koweït avait accepté que les forces américaines déployées dans le Golfe utilisent pour leurs opérations une barge ancrée dans les eaux territoriales de l'émirat. Les Koweïtiens refusaient jusqu'ici d'accorder des facilités à la marine américaine. — *(AFP, Reuter.)*

هكذا من الاجل

Europe

Un entretien avec le numéro deux soviétique

« La restructuration, c'est la démocratisation plus la réforme économique »

(Suite de la première page.)

— Cela vous choque que l'on vous présente en Occident comme un « conservateur ». On dit que vous seriez pour la « perestroïka » mais contre la « glasnost ».

— Il n'est pas possible d'être pour la « perestroïka » et contre la « glasnost ». Il s'agit là de sottises. Ce n'est qu'un malentendu car, si on veut caractériser très brièvement la restructuraion, c'est la démocratisation plus la réforme économique — ou, plus brièvement encore, c'est une meilleure vie intellectuelle et économique pour les Soviétiques. Conformément à notre théorie marxiste-léniniste, il est impossible de faire progresser l'économie sans démocratisation et démocratisation sans « glasnost » c'est de la blague.

— Vous avez critiqué certains journaux comme les *Nouvelles de Moscou* ou *Ogonik* qui paraissent à la pointe de la « glanost ».

— C'est exact. j'ai critiqué *Ogoniok* et les *Nouvelles de Moscou*, mais nous avons critiqué aussi la *Pravda*, les *Izvestia*, la *Russie soviétique* et d'autres. Nous avons très souvent des rencontres avec les rédactions de divers organes de presse. Chaque semaine, pendant la réunion du secrétariat, un large groupe de représentants de la presse est présent. Parfois, nous saisissons cette occasion pour faire des critiques et, parfois, pour faire part de notre approbation. Nous travaillons la main dans la main avec la presse. La presse c'est l'arme sans laquelle il serait impossible de faire un travail politique.

» Et puis, si la presse peut critiquer tout le monde, pourquoi ne pourrait-on pas critiquer la presse ? Chacun doit pouvoir être critiqué, car la critique n'est pas un refus de confiance. Nous avons critiqué les *Nouvelles de Moscou* et *Ogoniok*, mais ces rédactions sont toujours en place et leur travail s'est amélioré.

— Il n'en demeure pas moins que vous avez mis en garde contre la tendance à utiliser la « transparence » pour mettre à jour les défauts de la société soviétique. Pensez-vous que la presse soviétique passe trop de temps à mettre à jour les défauts ?

— Mon opinion, c'est que nous *n'utilisons pas encore pleinement* la force de la transparence, de la critique *de tout ce qui est* bon à rien et qui empêche notre mouvement en avant. *Je suis persuadé que*, dans notre société socialiste, il ne doit *exister aucune* limite à la transparence, à l'exception des secrets d'Etat.

» La ligne de l'élargissement de la transparence, *du développement de* la critique et de l'autocritique n'est pas un *jeu avec la démocratie, mais* une position de principe du Parti. La *critique décuple nos forces.*

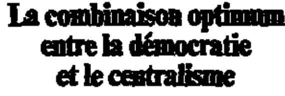
» Il va sans dire — et ceci est notre conviction commune — que la critique n'est pas un but en soi. *L'objectif de la critique*, comme nous le comprenons, consiste à trouver des voies permettant de corriger les défauts existants, d'accélérer la progression en avant. Autrement dit, la critique doit être constructive.

» La restructuration est une révolution. Et comme chaque révolution elle résout des tâches tant destructives que constructives. Mais les tâches destructives, c'est-à-dire les tâches critiques, elle les résout au nom de ce qui est essentiel, à savoir la création. C'est cela que nous appelons le caractère constructif.

— Vous vous êtes déclaré d'accord avec la publication d'ouvrages d'auteurs soviétiques jusqu'alors interdits en URSS, mais vous avez regretté que ceux-ci fussent souvent l'objet « d'appréciations excessives ». Ne pensez-vous pas que la meilleure façon d'éviter cette tentation serait la suppression pure et simple de la censure ?

— Je commencerai par la fin. Il existe, naturellement, des règlements préservant les secrets d'Etat, mais cela ne va pas au-delà. Quant aux questions relatives aux œuvres littéraires, c'est une prérogative des maisons d'éditions et des rédactions.

» Maintenant, à propos des « appréciations excessives ». Vous savez, nous accordons une grande importance dans notre société à la critique littéraire de qualité. Une telle critique — bienveillante, mais sévère — contribue au progrès de la création. Les œuvres dont vous par-



lez sont publiées récemment. Leurs premières appréciations sont, quelquefois, superficielles et hâtives. La critique littéraire aura encore le temps pour les étudier, réfléchir en profondeur et analyser leur contenu — d'une manière bienveillante et sévère, là aussi, et en premier lieu du point de vue littéraire et artistique. Je suis exactement pour cette approche-là.

» *Notre société est une société* multiforme, c'est-à-dire, si vous voulez, *pluraliste*. Nous avons des classes, des groupes sociaux ; nous *avons des nations et des ethnies dont* le nombre dépasse une centaine ; *nous avons des groupes professionnels*, etc. Chacun d'eux a ses intérêts. *Ces intérêts trouvent leur* expression notamment dans le *domaine des arts, de la littérature*. D'où leur variété. Si l'on parle de *nos écrivains, ceux-ci expriment des* avis très variés, parfois contradictoires. *Ils adoptent des styles différents*. Nous considérons un tel pluralisme *socialiste comme normal* et utile. Le développement de la critique littéraire — et la critique artistique en général — n'entrave pas ce processus, mais contribue à son évolution saine.

— Quelle place occupe selon vous la « restructuration » dans le développement historique de l'URSS depuis 1917 ? Le mouvement actuel est-il comparable à d'autres périodes de l'histoire soviétique ?

— L'édification du socialisme est une longue série de transitions. La « perestroïka » est une de ces transitions, une étape historique bien déterminée dans l'avancement progressif de notre société. *Au fond*, de par sa nature sociale humaniste, la restructuration *constitue la continuation directe* des grandes réalisations entamées par *notre peuple sous* la direction du Parti en octobre 1917. *On peut en dire même* davantage. Il ne s'agit pas là d'une simple *suite*, *mais d'un nouveau* développement, de l'approfondissement *des idées forces de la Révolution*. La tâche consiste à conférer au socialisme une *nouvelle qualité*, et, pour y arriver, à refaire tous les *aspects de la vie de la société*, aussi bien matériels qu'intellectuels.

» *Parfois l'on dit que l'idéologie* empêche la restructuration, est presque un frein au processus de changements. En fait, elle est un des moteurs du processus *entamé*. Ce sont le marxisme-léninisme, la dialectique révolutionnaire, *qui ont* contribué à former la ligne stratégique actuelle de notre parti. *Le maillon central de la restructuration est la démocratisation de la société*, démocratisation qui, comme nous l'entendons, *signifie* la participation énergique des masses à la gestion de la société, de l'Etat. Cette approche découle directement du principe *fondamental de l'idéologie marxiste-léniniste* portant sur le rôle décisif des *masses populaires dans l'histoire*.

La combinaison optimum entre la démocratie et le centralisme

» La perestroïka est, au fond, l'étape la plus importante du développement du pays après l'Octobre. Elle n'est pas facile, mais elle nous ouvre des perspectives extrêmement riches.

— *La réforme du statut des entreprises doit leur accorder une plus grande autonomie, mais le principe de la centralisation n'est pas remis en question. Ce n'est pas la première fois dans l'histoire récente de l'URSS que l'on parle de beaucoup d'autonomie des entreprises mais chaque fois la priorité a été donnée à la centralisation. Quelles sont les garanties qu'il n'en ira pas de même dans la réforme actuelle ?*

— Mettons tout de suite les *choses au clair : que ce soit avant*, que ce soit aujourd'hui, la direction *de l'Etat et la gestion économique se* basent chez nous sur le principe du *centralisme démocratique*. Or, la corrélation entre le démocratisme et *le centralisme est en voie de changement*. Nous estimons que l'essentiel *consiste à respecter un bon rapport* entre les deux côtés du centralisme *démocratique, tout en ayant en vue* qu'au cours de diverses étapes de *notre développement les accents doivent* être déplacés du bon côté.

» Nous ne voulons pas affaiblir le rôle du centre, car en ce cas-là on sera *privé d'immenses avantages* que nous donne l'économie planifiée. Mais, dans le contexte actuel, le fonctionnement des organismes centraux doit être axé sur les stratégies essentielles, la mise en valeur des acquis du progrès scientifique et technique, etc. Le travail économique direct est confié aux entreprises et groupements d'entreprises.

» Vous avez raison, les tentatives antérieures de réorganiser le système de gestion n'ont pas donné le résultat recherché : nous n'avons pas eu suffisamment d'esprit de suite *dans leur application*. Aujourd'hui, la garantie du succès consiste dans *le fait que nous avons commencé par* le maillon principal de l'économie *soviétique, à savoir la loi sur l'entreprise* publique, qui sera en vigueur à *partir du 1er janvier 1988*. C'est cette loi qui accorde aux entreprises une large *autonomie* et *qui consacre* les principes de rentabilité et d'autofinancement, *conférant* ainsi des droits immenses aux collectivités des travailleurs, *qui est le point de* départ pour la restructuration dans le domaine de la *gestion* économique. Nous sommes sûrs d'avoir trouvé cette fois-ci la combinaison optimale de la démocratie et du centralisme dans l'économie, celle qui correspond à l'état actuel de la société et aux objectifs de son évolution.

Les événements d'Alma-Ata

— *Etes-vous partisan de l'extension de la procédure du vote secret lors de l'élection des responsables du parti à tous les échelons et ne pensez-vous pas que la politique de « brassage des cadres » puisse heurter les citoyens, notamment dans certaines Républiques de l'URSS ?*

— Vous paraissez ne pas connaître nos réalités d'une manière assez précise. Le vote secret aux élections des responsables du parti existe chez nous depuis longtemps. Aujourd'hui, au moment des préparatifs de la conférence nationale du parti, qui aura lieu cet été prochain, nous sommes en train de nous demander comment perfectionner les procédures démocratiques, notamment dans le parti. Nous sommes convaincus que le parti doit donner l'exemple du fonctionnement démocratique à la société tout entière. Les résultats du travail que nous menons seront un pas important en avant dans le perfectionnement des règles et des formes de la vie du parti.

» Nous n'avons jamais voulu et n'envisageons aucun *« brassage des cadres »*. Il y a un processus naturel de remplacement des gens qui suit son cours : malheureusement, les gens vieillissent avec le temps. Dans certains cas, nous devons, comme dans n'importe quelle société, remplacer celui qui ne suffit pas à ses fonctions. Mais nous mettons l'accent principalement sur l'éducation des cadres, afin d'aider tout un chacun à s'acquitter au mieux de ses responsabilités. Nous considérons comme notre réussite importante le fait que le parti ait formé une grande réserve de gens compétents, hautement qualifiés, acquis à notre cause. La démocratisation de la vie intérieure du parti aidera les communistes à élire aux postes de responsabilité, en toute liberté et dans le contexte de la transparence, ceux qui s'en avéreront dignes.

— Par brassage des cadres, nous entendions l'envoi de dirigeants russes dans les Républiques non russes, comme au Kazakhstan par exemple ?

— Dans cette République vivent de très nombreuses nationalités, dont la plus importante est russe, mais aussi des dizaines de nationalités. Dans chaque République, il y a trois fonctions importantes : la responsabilité du comité central, du conseil des ministres et le présidium du Soviet suprême. Au Kazakhstan, le premier est russe, les deux autres sont kazaks.

» *On s'efforce de respecter une* proportion, et cela est très bien *perçu par les populations.*

» La cause des événements *d'Alma-Ata (1) n'est pas qu'un* Russe était envoyé là-bas. La cause *était beaucoup plus profonde* : les violations de la politique des cadres, *car tous les postes de responsabilité* étaient pourvus par des Kazaks, ce *qui était perçu avec étonnement par* les Kazaks eux-mêmes. Et puis, il y avait *beaucoup d'abus qui* heurtaient la population, et quand le nouveau *dirigeant est arrivé*, ceux qui jouissaient de leur pouvoir se sont *sentis menacés* et ont manigancé ces événements.

— Quels torts reprochez-vous à Boris Eltsine, l'ancien premier secrétaire du parti à *Moscou* ? Est-il vrai qu'il a critiqué M. Gorbatchev ? *Ou vous-même* ?

— Je doute qu'il faille parler des reproches. Le camarade *Eltsine*, que d'ailleurs j'avais, avec d'autres camarades, recommandé à l'époque au poste de premier secrétaire du comité du parti de Moscou, *ne s'est* pas révélé à la hauteur de ses responsabilités. Au début, il est vrai, il a fait bien des choses positives, pour se trouver ensuite devant des tâches qu'il n'a pas su résoudre. Il en a été question en *détail* au plénum du comité du parti de la ville, qui l'a libéré de ses fonctions. La politique relève d'un exercice marqué par le sens des responsabilités, exercice qui demande à être traité précisément de cette manière-là. *D'ailleurs* il a été critiqué entre autres pour ses tentatives de résoudre les problèmes à l'aide d'un « brassage de cadres ». Comme je l'ai déjà dit, cette méthode n'est pas la nôtre. Actuellement, le camarade Eltsine est ministre de l'URSS, il s'occupe des questions de la construction.

L'autocritique de M. Eltsine

— Pour respecter la « transparence », pourquoi ne publie-t-on pas l'intervention de M. Eltsine au plénum du 21 octobre qui a été à l'origine de toute l'affaire ?

— Nous avons beaucoup de plénums dont les matériaux ne sont pas publiés. Eltsine a été élu premier secrétaire de Moscou par le plénum de l'organisation de Moscou et ce n'est pas le plénum d'octobre qui a décidé de son départ. C'est le comité de Moscou et tous les discours ont été publiés.

— *Mais pas son intervention du 21 octobre ?*

— Il n'est pas nécessaire de la publier d'autant qu'elle recouvre ce qu'il a dit à Moscou.

— Au plénum d'octobre, il avait déjà fait son autocritique ?

— Absolument. Il est même intervenu deux fois.

— *L'autocritique était dans sa première ou dans sa seconde intervention ?*

— Quiconque a vécu quelques années à Moscou peut comprendre que c'était dans la deuxième intervention. *(Rires.)*

— *Considérez-vous que l'histoire de l'URSS doive faire l'objet d'un réexamen total et contradictoire ou considérez-vous que des limites très nettes doivent être établies pour éviter que la remise en cause du passé n'atteigne tous les dirigeants du PC soviétique ?*

— Vous savez, il ne faut pas réviser l'histoire : ce qui a eu lieu, a bien eu lieu. Nous ne réexaminons pas l'histoire, nous réexaminons la manière dont elle était présentée, nous éliminons les « lacunes » apparues par le passé. Les limites de cette remise en cause sont parfaitement nettes, à savoir la vérité historique.

» Rétablir la vérité dans sa totalité — je répète, dans sa totalité — nous est indispensable, afin d'en tirer des leçons pour l'avenir.

» De nombreux problèmes et difficultés auxquels nous devons faire face à présent prennent leurs racines dans le passé. Pour ne pas répéter les erreurs, pour éviter des complications superflues, nous nous devons de bien percevoir tant les raisons de nos succès que les causes de nos échecs. La restructuration est une leçon de vérité. Or la vérité sur le jour d'aujourd'hui ne saurait être complète sans celle sur le jour d'hier.

— Quelle est selon vous l'attitude que la direction actuelle du Parti doit avoir par rapport à l'histoire, notamment par rapport à la période stalinienne et aux purges des années 30 ? Quelle est la composition et l'activité de la commission, créée par le bureau politique en novembre 1987 pour la réhabilitation des victimes de ces purges ?

— J'ai déjà répondu en partie à cette question. Je peux y ajouter certains éléments.

» Nos approches de l'histoire, dont la période des années 30, sont formulées dans le rapport de Mikhaïl Gorbatchev, « Octobre et la restructuration : la révolution continue » approuvé par le plénum du comité central du PCUS d'octobre dernier. Nous avons proclamé clairement que l'arbitraire et la débauche d'illégalité dans les années 30 n'avaient rien eu de commun avec les principes du socialisme, ni avec les normes établies par la Constitution de 1936. L'équipe dirigeante de l'époque en assume la responsabilité. Les événements tragiques des années 30, nous ne pouvons ni les oublier ni les pardonner. Le bureau politique du comité central a formé une commission pour examiner sous tous les aspects les faits et documents nouveaux, et déjà connus, qui ont trait à ces questions. Des décisions appropriées seront adoptées à l'issue de l'examen de la commission. Ayez un peu de patience et vous les connaîtrez.

— *Les Polonais viennent de refuser, par référendum, les réformes proposées par le pouvoir. Ne craignez-vous pas une même opposition en URSS à des réformes économiques qui peuvent avoir des conséquences négatives sur le niveau de vie, du moins dans un premier temps ?*

— Le processus de la « perestroïka » n'est pas un chemin facile, mais je peux vous rassurer, la protection sociale des travailleurs sera assurée. Bien sûr, quand la réforme de notre économie sera entrée en vigueur, en janvier prochain, que, pour 60 %, la production s'effectuera dans des entreprises soumises aux règles de l'autofinancement et que tout le monde sera payé en fonction des bénéfices, une partie des travailleurs sera libérée dans certaines branches pour être transférée dans d'autres.

» Récemment, le bureau politique a examiné une série de compensations matérielles pour ceux qui seront amenés à changer de travail. Mais la société socialiste veut que soit assurée non seulement la prospérité matérielle, mais aussi une garantie de l'emploi.

— Vous allez procéder à une hausse des prix ?

— Absolument. Nous sommes *unanimes sur ce point. Mais des discussions* continuent avec les experts *pour savoir quand* et *dans* quelle mesure. De toute manière, des compensations *seront* prévues pour les moins nantis, les retraités par exemple.

— Vous songez à un référendum en URSS ?

— Non. Ni de près ni de loin.

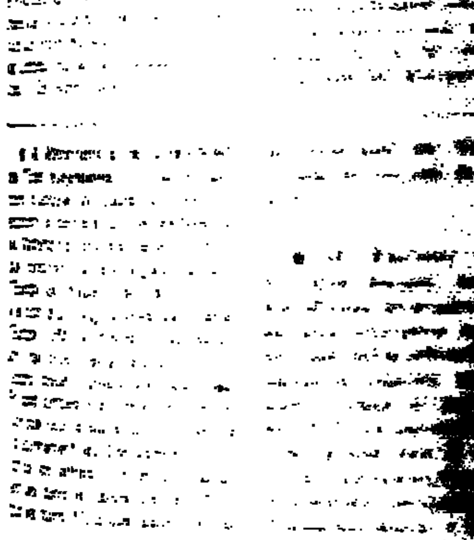
La lutte contre l'alcoolisme

— Vous avez été un des principaux propagandistes de la campagne anti-alcoolique. Ne craignez-vous *pas que l'on soit allé trop loin* dans ce domaine et que la restructuration ait favorisé la fabrication et la vente clandestine d'alcool de *mauvaise qualité* ?

— Je reste toujours propagandiste de la campagne anti-alcoolique. On ne peut pas dire que nous avons déjà tout fait. Des résultats significatifs sont atteints, mais il nous appartient de poursuivre le combat, y compris contre la fabrication clandestine de boissons alcoolisées de mauvaise qualité qui, du reste, malheureusement, existait chez nous depuis longtemps. Il importe de persuader les gens, de prôner la sobriété comme mode de vie, tout en s'appuyant sur la force de l'opinion publique et de la loi. Nous sommes pour une société saine sous tous les aspects. Je pense que cet objectif humaniste mérite d'être soutenu, notamment, de votre part.

Propos recueillis par
MICHEL TATU
et DANIEL VERNET.

(1) En décembre 1986, une manifestation consécutive au remplacement comme premier secrétaire de la République de M. Kounaïev par M. Kolbine dégénéra en violences, qui auraient fait plusieurs morts, dont un milicien.







Diplomatie

La prochaine signature du traité sur l'élimination des fusées intermédiaires

Controverses soviéto-américaines à la veille du sommet de Washington

A quelques jours du sommet Reagan-Gorbatchev, plusieurs controverses ont éclaté entre Américains et Soviétiques. La première porte sur l'échange des données nécessaires à la mise au point du traité sur l'élimination des FNI. Le mardi 1er décembre, le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, avait affirmé que l'URSS n'avait toujours pas fourni certaines informations indispensables. M. Viktor Karpov, l'un des négociateurs soviétiques, a contesté le bien-fondé de cette déclaration en affirmant que la délégation soviétique à Genève tient prêtes toutes les informations, mais que les Etats-Unis n'ont pas encore communiqué certaines de leurs données. *« Il y a longtemps que nous sommes prêts à fournir les informations qui restent dès que les Soviétiques feront de même, et nous espérons que cela se produira bientôt, même aujourd'hui »*, a conclu mercredi M. Charles Redman, porte-parole du département d'Etat, tandis qu'à Genève le négociateur américain, M. Kampelman, affirmait qu'il n'y avait *« pas de problème »*.

D'autre part, l'administration américaine a transmis mercredi au Congrès le rapport qu'elle consacre chaque année à l'application, par les Soviétiques, des différents traités sur le contrôle des armements, accompagné d'une lettre du président Reagan. *« Le rapport de cette année réaffirme les conclusions du rapport de mars 1987 en ce qui concerne les violations soviétiques du traité ABM, la convention sur les armes biologiques et les toxines, le protocole de Genève sur les armes chimiques et le traité sur la limitation des essais nucléaires »*, déclare un communiqué de la Maison Blanche. *« En outre, nous avons la preuve d'une violation additionnelle »*, ajoute-t-il, en affirmant que l'URSS a déployé un radar ABM à Gomel. Dans sa lettre d'accompagnement, le président Reagan déclare attendre de l'URSS qu'elle corrige *« rapidement »* cette nouvelle violation du traité ABM.

Plusieurs responsables soviétiques ont rejeté mercredi ces accusations, dans lesquelles l'agence Tass voit *« une tentative délibérée d'assombrir l'atmosphère à la veille du sommet »*. *« Nous avons invité la partie américaine à envoyer des observateurs dans la région pour qu'ils puissent vérifier par eux-mêmes que nous ne violons pas le traité ABM »*, a déclaré un porte-parole du PCUS, M. Vlasov. M. Viktor Karpov a estimé, pour sa part, que le problème soulevé *« concerne probablement les camions vides appartenant au radars Pawn Shop, démantelés et détruits en URSS, ainsi que les fragments individuels des radars Flat Twin »*, selon les noms de code américains.

« Les Américains pouvaient déterminer que les radars Pawn Shop étaient utilisés au Kazakhstan, sur le site d'essais de Sary-Shagan, comme équipements de mesure et non comme des radars ABM. Ces radars ont été par la suite démantelés et leur équipement détruit. Deux camions ont été remis à des installations économiques situées dans les régions de Gomel [en Ukraine] *et de Moscou »*, a ajouté le responsable soviétique. *« Quant aux Flat Twin, il n'y a, dans la région de Gomel, que des fragments individuels de radars de ce type, également utilisés à des fins économiques, ce qui ne contredit en aucune façon le traité ABM »*, a poursuivi M. Karpov. – *(AFP)*.

● **M. Mitterrand a reçu le chef de l'Etat yougoslave.** — Le président yougoslave, M. Lazar Mojsov, a exprimé le mercredi 2 décembre à M. Mitterrand la volonté de son pays de coopérer davantages avec l'Europe des Douze, car, a-t-il dit, *« le futur de la Yougoslavie est dans l'Europe »*. MM. Mitterrand et Mojsov, qui tous deux approuvent l'accord soviéto-américain sur les FNI, sont tombés d'accord pour souhaiter que pour la suite du processus de désarmement les discussions portant sur les armes conventionnelles aient lieu dans le cadre de la CSCE (tous les pays d'Europe sauf l'Albanie, plus que les Etats-Unis et le Canada) et non pas de bloc à bloc. – *(AFP.)*

● **M. Bariani au Laos.** — *M. Didier Bariani, secrétaire d'Etat* aux affaires étrangères, se rendra la semaine prochaine au Laos pour la première visite officielle dans ce pays depuis la création de la République démocratique et populaire du Laos en 1975. Le secrétaire d'Etat a précisé, le mercredi 2 décembre, que *« des perspectives nouvelles s'ouvraient actuellement pour la France au Laos »*. – *(AFP.)*

Les ministres de la défense de l'OTAN réfléchissent à la future négociation sur les forces conventionnelles

BRUXELLES
de notre correspondant

Sa signature semblant acquise, c'est la ratification du traité sur les Forces nucléaires intermédiaires (FNI) qui demeure, pour l'instant, la préoccupation prioritaire de l'alliance atlantique. Cependant, les premières manœuvres de la période post-FNI commencent à s'esquisser avec, au centre du débat, les modalités sur le rééquilibrage des forces conventionnelles.

Les sessions ministérielles de l'alliance semblent avoir pour principal objet de démontrer au Sénat américain, moyennement convaincu des vertus du traité sur les FNI, que celui-ci fait l'unanimité des partenaires. Au cours de la réunion des ministres de la défense de l'organisation militaire intégrée (les Seize, moins la France) qui s'est achevée, le mercredi 2 décembre, à Bruxelles, chacun y est allé de son couplet dans ce sens et une bonne partie du communiqué apparaît comme un panégyrique de l'accord conclu entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, lequel, lit-on, *« constitue un succès majeur pour l'alliance »*.

Même les dirigeants militaires de l'OTAN, supposés les plus critiques à l'idée d'avoir à se priver des euromissiles, ont joint leurs voix à l'éloge collectif. *« On disait que les ministres de la défense avaient des doutes ! Je ne les ai entendus faire aucune réserve »*, s'est réjoui M. Frank Carlucci, le nouveau secrétaire à la défense américain, qui faisait sa première apparition en cette qualité de ce côté-ci de l'Atlantique. Chacun s'attend que la réunion des ministres des affaires étrangères de l'alliance, qui se tiendra les 10 et 11 décembre à Bruxelles, ait aussi ce caractère de *show* unanimiste.

C'est également pour gommer toute trace de divergence malvenue que les Seize ont discrètement réglé le problème de la succession de lord Carrington au poste de secrétaire général de l'alliance. Le Norvégien Kaare Willock a retiré sa candidature, laissant ainsi la place libre à l'actuel ministre allemand de la défense M. Manfred Wörner.

Evoquant, dans l'avion qui l'amenait à Bruxelles, les effets des coupes budgétaires, M. Carlucci aurait constaté qu'elles pourraient entraîner une diminution de la présence militaire américaine en Europe. Il s'est ensuite efforcé d'atténuer la portée de son propos. *« Le budget de la défense des Etats-Unis ne concerne pas uniquement l'OTAN. Celle-ci doit rester prioritaire et au cœur de nos préoccupations. Je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour qu'il n'y ait pas de réductions »*, a-t-il commenté. Question taboue ! On comprend que toute perspective de retrait viendrait accroître l'inquiétude que fait naître chez certains en Europe la prochaine disparition des euromissiles.

Les ministres ont évoqué la préparation de la négociation entre les pays de l'alliance et ceux du pacte de Varsovie sur la réduction du déséquilibre des forces conventionnelles en Europe. Les contacts qui ont eu lieu de manière régulière à Vienne entre les deux camps font espérer que cette nouvelle conférence de désarmement pourrait commencer au second semestre de 1988.

Divergences françaises

Les experts des seize pays de l'alliance commencent à délibérer du mandat de négociations. Plusieurs projets (sept ou huit) ont été présentés par les experts, le 24 novembre, à la réunion du groupe à haut niveau qui est chargé de ce dossier. Tout le monde admet (y compris M. Gorbatchev) que les réductions des équipements et des troupes devraient s'opérer de manière asymétrique, afin de compenser la suprématie du pacte de Varsovie.

Il y a la même unanimité pour expliquer que ce qu'il faut prioritairement éliminer, c'est la capacité d'attaque surprise des forces de l'Est. Pour cette raison, les pays de l'alliance feront porter leurs efforts sur la réduction par les Soviétiques et leurs alliés du nombre de chars et de pièces d'artillerie. Les Américains souhaiteraient que la négociation recherche, pour ces catégories d'armes, l'établissement de plafonds égaux à l'Est et à l'Ouest.

Cette notion d'égalité des forces pose apparemment un problème aux Français pour plusieurs raisons : en premier lieu, elle mettrait en relief le caractère de négociation de bloc à bloc du futur exercice, alors qu'ils l'ont toujours contestée.

D'autre part, l'égalité ne réglerait pas tout, la capacité d'offensive n'est pas uniquement liée au nombre de chars et de canons, mais dépend aussi de la structure des forces, de leur capacité à se regrouper, etc. Aux yeux des Français, elle ne constituerait certainement pas une garantie qui pourrait justifier l'abandon des armes nucléaires.

Certains, en particulier les Italiens dont les relations diplomatiques avec Paris sont décidément pour l'instant particulièrement acides, ont immédiatement monté en épingle cette divergence au sein du groupe entre les Français et leurs alliés. *« Cela n'a pas de sens de donner un tel aspect de confrontation à une discussion qui ne fait que s'amorcer. Il n'y a pour l'instant aucune position arrêtée. En fait, nous avons eu, le 24 novembre, un échange de vues intéressant, et tout le monde a considéré que la réunion avait été excellente »*, a estimé pour sa part un diplomate.

PHILIPPE LEMAITRE.

Politique

L'ouverture du vingt-sixième congrès du PCF

Le bréviaire de M. Georges Marchais

Le vingt-sixième congrès du Parti communiste s'est ouvert, le mercredi 2 décembre à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), sous la présidence du premier secrétaire fédéral local, M. Jean-Louis Mons, membre du comité central. Après l'élection, à l'unanimité des quelque mille huit cents délégués présents, où l'on remarque beaucoup de jeunes et de femmes, du bureau du congrès (1), M. Georges Marchais, secrétaire général du parti, a prononcé, pendant près de cinq heures, pause comprise, un discours introductif écouté, avec un calme inhabituel, par les congressistes.

A la première partie dressant un tableau de la situation mondiale a succédé un second volet consacré à *« l'issue offerte à la France par la politique du PCF »*. Nous avons extrait de ce rapport long de cent quarante-trois feuillets quelques mots-clés classés arbitrairement par ordre alphabétique.

CAPITALISME. — Il engendre des *« malheurs »* et des *« gâchis immenses »* alors qu'*« une organisation sociale fait la preuve de sa supériorité : le socialisme »*. *« Pour le capitalisme, le militarisme répond non seulement à une nécessité politique, mais aussi à d'impérieux motifs financiers. »*

DÉCLIN. — *« Mis à part le court intervalle de 1981-1982, notre pays subit depuis vingt ans la même politique que celle menée dans les autres pays capitalistes. Quoi qu'en disent les dirigeants du pays, le déclin de la France est une réalité, et il s'accélère en liaison avec la progression plus rapide qu'ailleurs du cancer financier. »*

DÉSARMEMENT. — L'accord que MM. Gorbatchev et Reagan vont signer est *« explicitement conçu comme devant enclencher un processus d'élimination de toutes les armes atomiques, un désarmement général. C'est un gigantesque pas en avant, un événement historique »*.

JEUNESSE. — *« Nous sommes le parti de la jeunesse* [...]. *Nous agissons avec eux pour qu'ils se rassemblent efficacement et refusent ce vieux monde capitaliste qui brise leur vie avant même qu'ils ne l'aient vécue. » « N'hésitons pas à faire confiance aux jeunes — qu'ils soient de famille française ou immigrée — qui doivent apporter beaucoup à notre parti. »*

M. Marchais fait *« une mention particulière pour les jeunes issus de familles immigrées »*. *« Aucune des discriminations qui marquent douloureusement la France d'aujourd'hui ne les épargnent. Certains les insultent ; d'autres les courtisent à des fins électoralistes. Nous, nous leur tenons le langage de la fraternité de combat. »*

JUQUIN (RIGOUT). — *« Au Parti communiste, Juquin ne représente rien. »* Ni dans ses positions, ni dans ses soutiens, l'ancien porte-parole du PCF *« n'a à voir avec notre parti. En soi, sa candidature ne nous concerne pas. Et pourtant, on le sait bien, elle nous concerne »* car *« elle n'a été fabriquée de toutes pièces que pour nous combattre »*. *« Son soutien logistique lui est fourni par le PSU, la LCR, et surtout, en sous-main, par le PS, dont les maires ont été appelés à la rescousse par Pierre Mauroy. »* Soulignant l'existence de *« manœuvres »* conduites, selon lui, *« ces dernières années pour tenter de s'opposer à l'effort de renouvellement de notre stratégie »*, M. Marchais estime : *« On peut penser que la déclaration faite à Rome par Marcel Rigout* [en 1984] *contre la politique de notre parti et sa direction devait donner le signal de cette offensive d'ensemble »*.

LAJOINIE. — *« Le vote communiste, le vote André Lajoinie sera le vote sur lequel se rassembleront celles et ceux qui veulent émettre un vote de colère et de protestation* [...] *et ouvrir une voie nouvelle à l'union pour le changement. »*

MITTERRAND. — M. Marchais fait une critique globale de la politique extérieure de la France, en particulier en matière d'armement et de règlement de la dette des pays du tiers-monde, en englobant le président de la République et le gouvernement sous le même vocable de *« dirigeants français »*. Selon lui, ils conduisent une politique extérieure *« insensée »* qui *« mêle étroitement agressivité et abandon de souveraineté »*.

NUCLÉAIRE. — *« Se prononcer pour la « stricte maintenance » de l'armée nucléaire française, c'est donc proposer une diminution importante et immédiate de celle-ci, l'abandon de toutes les mesures de surarmement d'ores et déjà mises en place. »*

MUNICIPALES. — *« Nous agissons dans les collectivités locales en œuvrant à l'application des accords signés en 1983 »* avec les socialistes. *« Nous sommes favorables à ce que se poursuive cette coopération* [...] *et nous sommes disponibles pour continuer demain à gérer ensemble les collectivités locales où existent une majorité de gauche. »*

PRÉSIDENTIELLE. — *« Nous n'ouvrirons pas une parenthèse dans notre combat au soir du premier tour. Et nous n'abandonnerons pas les gens que nous aurons rassemblés dans le vote communiste »*, a dit M. Marchais qui a précisé que le PCF se déterminera entre les deux tours de l'élection présidentielle, *« en fonction de la situation concrète qui se présentera »*. Il a suggéré que *« les comités fédéraux se réunissent dans chaque département le lendemain soir du premier tour avec pour unique ordre du jour l'examen de la position à prendre pour le second tour »* afin de permettre au comité central de prendre *« une décision parfaitement motivée »*.

PERESTROIKA. — *« Le mouvement de transformation* [en URSS] *est impressionnant par son ampleur, sa rapidité, et du fait des objectifs qu'il s'assigne. Mais est-on assuré qu'il est irréversible ? Les communistes soviétiques répondent : oui* [...]. *Nous soutenons totalement le processus en cours en Union soviétique.*

L'ANNEE 1992. — *« Nous sommes des défenseurs intransigeants de l'indépendance de la France. Oui, nous alertons les Français devant la gravité des mesures que fait peser la perspective de 1992* [...]. *Il faudrait tout accepter parce que 1992 l'imposerait. Rien n'est plus faux. La France est un pays souverain et indépendant et doit le rester. »*

O. B.

(1) Dans le document remis à la presse, M. Fernand Grenier a droit au titre d'ancien ministre (commissaire à l'air d'avril à septembre 1944), alors que MM. Charles Fiterman et Jack Ralite (ministres de 1981 à 1984), membres également de ce bureau, en sont privés.

A propos d'un compte rendu

La fédération communiste du Doubs n'a pas du tout apprécié le compte rendu de sa récente conférence fédérale fait par *l'Humanité*, sous le titre : *« Rien de révolutionnaire. »* Cette fédération, qui a rejeté le projet de résolution de la direction nationale à une écrasante majorité, le fait savoir dans son dernier bulletin *Actualité 25.*

Insistant sur la supériorité, selon lui, du centralisme démocratique, le secrétariat fédéral estime que l'objectif de l'article de *l'Humanité* était de *« faire passer les communistes du Doubs pour des réformistes droitiers auprès des autres communistes de France »*. Ces dirigeants reprochent à l'organe central du PCF d'avoir *« fait un compte rendu partial »* et *« occulté »* une partie de la conférence. *« Il faut être sourd pour ne pas avoir entendu (...) les critiques formulées sur notre participation trop longue au gouvernement, les problèmes concernant les usines de Besançon et Peugeot. »*

Les responsables du PCF du Doubs qui espèrent *« très sincèrement que* l'Humanité *publiera ce rectificatif »* ajoutent : *« Il faut parfois du courage pour chercher la vérité et la dire. »* C'est une formule de Jean Jaurès.

Le « camarade tabou » à la Sorbonne

« Est-ce qu'on entend aujourd'hui, dans le débat politique, la voix des exclus, des immigrés, des OS, la voix de ces 50 % d'étudiants qui, selon un mot insupportable, « s'évaporent » au cours du premier cycle universitaire ? Est-ce qu'on entend la voix des Canaques ? (...) Je suis candidat pour exprimer des valeurs — égalité, solidarité, contrôle démocratique, autonomie — que vous avez défendues il y a un an. » Epaulé par David Assouline et Sylvia Zappi, deux des chefs de file du mouvement étudiant de l'an dernier, Pierre Juquin est instantanément en phase avec l'amphi Richelieu de la Sorbonne. Un amphi bourré à craquer, attentif, chaleureux mais sans concession, où il tenait le mercredi 2 décembre un première réunion publique avec des étudiants.

Trois heures de débat dense, ébouriffant, sautant à toute allure de Miles Davis à Fidel Castro, du marxisme au freudisme, de Lénine à Louis Althusser, du *capitalisme qui « fait danser le monde sur une mousse de fric »* à l'expérience *« fascinante »* de Gorbatchev, qui tente de réformer le système soviétique. Sans *oublier le racisme quotidien*, le droit de vote aux immigrés, la liberté des homosexuels, le soutien au candidat de gauche au deuxième tour de la présidentielle, la place des femmes dans la société. Bref, la vie, l'amour, la mort... et la révolution.

Sans oublier l'Université, pour laquelle il lance un mot d'ordre clair. Tout le monde fait de l'éducation la priorité nationale : *« Chiche ! »*, dit Juquin. Cela implique d'y consacrer dans les *cinq ans qui viennent* 475 milliards de francs, soit 1 milliard de plus au moins, que la loi de programmation militaire. Le procédé est simple, mais efficace.

Même pour le candidat *« des exclus de la politique »*, la politique ne perd jamais ses droits. A un contradicteur qui l'accuse de soutenir Gorbatchev, Pierre Juquin répond du tac au tac : *« Quand on me dit que les dirigeants devraient être révoqués lorqu'ils se trompent, je suis d'accord. Si on l'avait fait au PCF, j'y serais peut-être encore. »*

Obligé en mai 1968 de quitter en catastrophe, sous les quolibets et les menaces, un débat organisé par les étudiants de Nanterre, le *« camarade tabou »* a fait un tabac auprès des étudiants de 1987. Un vivier où il espère puiser bon nombre de ses futurs électeurs.

G. C.

M. Roland Leroy évoque un éventuel mot d'ordre d'abstention en mai 1988

M. Roland Leroy, directeur de *l'Humanité*, a déclaré, le mercredi 2 décembre, qu'il n'écarte pas la possibilité qu'un éventuel mot d'ordre d'abstention au deuxième tour de l'élection présidentielle puisse être « discuté » au XXVI[e] congrès du PCF qui s'est ouvert à Saint-Ouen.

En revanche, M. Leroy, qui était l'invité de France-Inter, a formellement démenti les propos de M. Pierre Juquin, selon lesquels, en 1981, une majorité du bureau politique du PC, au second tour, avait envisagé de faire battre M. François Mitterrand. *« C'est un mensonge pur et simple »*, a déclaré M. Leroy.

En ce qui concerne un désistement éventuel en faveur de M. Michel Rocard, le directeur de *l'Humanité* a estimé la question *« intéressante »*. *« Je ne parle pas de la décision de désistement*, a-t-il dit, *puisque nous avons dit que nous prendrons la décision après le premier tour, mais de l'esprit de la décision. L'esprit de la décision, ce sera de servir le développement du mouvement populaire, de ne rien faire qui puisse freiner le mouvement populaire, mais, au contraire, de tout subordonner à son développement. »*

Le hit-parade internationaliste

M. Jacques Rimbault, maire de Bourges et député du Cher, qui présidait la séance de l'après-midi, a indiqué que *« tous les continents »* étaient représentés au congrès par l'entremise de *« cent seize délégations de quatre-vingt-dix-huit pays »* contre soixante-dix-neuf délégations étrangères au congrès précédent. A l'énoncé de la liste des partis frères, mouvements « progressistes » ou de libération présents, les congressistes ont applaudi, avec plus ou moins de vigueur, les invités.

Au hit-parade du succès internationaliste, le représentant de l'ANC d'Afrique du Sud a reçu une ovation des délégués qui scandaient, debout, *« Libérez Mandela »*. La délégation soviétique conduite par MM. Ligatchev et Zagladine — le premier devait intervenir, jeudi, devant le congrès — a également remporté un franc succès. Le congrès tout entier s'est levé pour acclamer plus particulièrement les délégations du Chili, de Chine, de Cuba, des Etats-Unis, de Haïti, du Liban, du Nicaragua, du FLNKS de Nouvelle-Calédonie, de l'OLP et du PC de Palestine, Alvaro Cunhal du PC portugais, du Front démocratique sahraoui, du Salvador, de Turquie et du Vietnam.

Les partis communistes tchécoslovaque et roumain n'ont semblé recueillir que des applaudissements de politesse.

A « L'heure de vérité » d'Antenne 2

La métamorphose de M. Laurent Fabius

Les centres de formation de journalistes et les écoles de cadres des partis politiques pourront faire leur miel de la cassette vidéo de « L'heure de vérité » d'Antenne 2 avec M. Laurent Fabius, le mercredi 2 décembre. On y a vu un spectacle rarissime : un « plateau » d'invités applaudissant l'homme politique soumis à la question, et, surtout, le calme Laurent Fabius se mettant en colère devant des téléspectateurs médusés. Cette « Heure de vérité » l'aura aussi été pour la télévision-spectacle elle-même.

Tout commence avec un Laurent Fabius qui ne cache pas son agacement d'être, depuis le début de l'émission, interrogé presque exclusivement sur les « affaires ». Il a expliqué que M. Charles Hernu, *« en règle générale »*, a été un bon ministre. Il a rappelé, encore une fois, à propos du cas Luchaire, le fonctionnement de la procédure d'autorisation de ventes d'armes. Poliment, d'un ton uni, et lisse, il a réexpliqué pour la énième fois qu'il n'était pas au courant. « Télésondage » instantané de la SOFRES. Le verdict tombe : 33 % seulement des sondés le croient sincère.

L'ancien premier ministre ne sourit plus du tout. Sur un ton plutôt comminatoire, il demande *« trois minutes »* pour s'expliquer, avant que l'on repose la question. Est-ce calcul ou salutaire indignation ? M. Fabius martèle la même explication avec, en plus, un exemple concret. Mais il s'emporte, se met en colère, tempête, pointe un index accusateur dans toutes les directions, s'agite sur son siège. Nouveau sondage : 50 % le trouvent maintenant sincère.

Oublié, le Fabius sans aspérités. Le député de Seine-Maritime poursuivra sur ce registre à propos du financement des partis politiques. Puis, interrogé sur les propositions socialistes, notamment en matière de solidarité, il montre une force de conviction qui ne lui est pas habituelle. Pourquoi un minimum social garanti ? *« Parce qu'on ne peut pas laisser les gens crever de faim. »* A la fin de l'émission, le verdict tombe : 44 % des téléspectateurs interrogés (contre 40 % au début) — un échantillon de cinq cents personnes — souhaitent que les socialistes reviennent rapidement au pouvoir. 45 % (le même chiffre qu'au début de l'émission) souhaitent qu'*ils restent dans l'opposition*. M. Jérôme Jaffré, directeur des études politiques de la SOFRES, souligne que c'est le meilleur score de tous les dirigeants socialistes passés à l'émission et ainsi testés. De nouveau la salle — composée notamment d'une brochette d'anciens ministres — applaudit. Un nouveau pas a *été* franchi dans la « spectacularisation » des émissions politiques télévisées. Mais la tactique de M. Fabius s'est montrée payante.

Avant même l'incident sur les « affaires », il avait été plus mordant que de coutume. Bien décidé à apporter la démonstration qu'il constitue maintenant un « pôle » d'*attraction puissant dans son parti*. M. Fabius, qui, depuis longtemps, souhaite se poser en successeur naturel de M. Mitterrand dans le PS, a accentué sa pression. Il a, tout au long de l'émission, cherché à « récupérer » M. Mitterrand à son profit, passant du *« lui, c'est lui »*, *« moi, c'est moi »*, à une sorte de *« lui et moi, c'est nous »*.

Sur la forme, le député de Seine-Maritime a peut-être tiré les leçons des prestations télévisées récentes de MM. Lionel Jospin (à « L'heure de vérité ») et Michel Rocard (à « Questions à domicile », face à M. Edouard Balladur). Le premier secrétaire du PS avait choisi, selon sa propre expression, la manière *« douce »* pour dire des choses *« fortes »*. Résultat mitigé. Face au ministre des finances, M. Rocard, tout en s'employant à défendre les couleurs de la gauche, s'était montré aussi consensuel sur le fond que civil dans la forme. Résultat, là encore, partagé : si une partie du PS a trouvé que l'ancien ministre de l'agriculture avait bien fait sentir la *« différence »* de la gauche, une autre partie du PS a été plus sévère.

Dans une émission marquée, dans l'ensemble, par une certaine tension, une touche d'humour est venue se glisser quand un téléspectateur, par la voix de Jean-Louis Lescène, a demandé à M. Fabius s'il accepterait d'être le *premier ministre* de M. Raymond Barre ou celui de M. Michel Rocard. Pour M. Barre, c'est non. Pour M. Rocard *« ou pour tout autre présidentiable socialiste, ce serait bien évidemment avec beaucoup de plaisir »*. *« J'imagine*, a ajouté M. Fabius, *que la réciproque est tout à fait vraie ! »* Quant à la candidature de M. Mitterrand, son ancien premier ministre a réaffirmé qu'il la souhaite très vivement, parce que *« les Français »* — et lui-même ? — *« en ont besoin »*.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

L'escalade de la montagne des obus Luchaire

L'escalade... Après avoir expliqué, la semaine dernière devant l'Assemblée nationale, que le président de la République *ne pouvait ignorer ce qui se passait* au sein du conseil interministériel pour l'étude des exportations de matériel de guerre, au moment de l'affaire Luchaire, le ministre de la *défense*, *M. André* Giraud, a affirmé, le mercredi 2 décembre au cours de la séance des questions au gouvernement, que, *malgré des « investigations »* dans *« différents départements ministériels »*, il *n'avait pas retrouvé de note* écrite du président de la République interdisant les ventes d'armes à l'Iran.

« Le 16 novembre dernier, le président de la République déclarait qu'après son accession aux responsabilités, il avait « donné la directive aux ministres et donc aux administrations de ne rien vendre à l'Iran », a expliqué M. Giraud, en ajoutant que l'ancien ministre des relations extérieures, M. Claude Cheysson, *avait précisé que « le président l'avait interdit par écrit ». « J'ai donc fait rechercher une trace écrite de ces instructions. »* N'ayant rien trouvé au ministère de la défense ni aux affaires étrangères, M. Giraud a affirmé que les recherches se poursuivaient au sein d'autres administrations de l'Etat : *« Le gouvernement n'épargnera aucun effort pour fournir à la représentation nationale, dans la limite du possible, tous les éléments qui lui permettront d'exercer son contrôle »*, a conclu le ministre, applaudi par la majorité et hué sur les bancs socialistes : *« Indigne ! scandaleux ! »*

Le ministre de la défense répondait à une question de M. Alain Peyrefitte (RPR, Seine-et-Marne) qui s'était fait la semaine dernière le porte-parole *de son groupe pour souhaiter* que l'affaire Luchaire soit promptement réactivée. Il ne paraissait pas bon à l'éditorialiste du *Figaro* que le relatif consensus sur le *financement de la vie politique* empêche la majorité d'utiliser cette affaire. M. Giraud, qui avait pu apparaître dans un premier temps comme plutôt en recul sur cette affaire, *semble aujourd'hui* se prêter complaisamment à une *offensive graduée*, dont la cible n'est un mystère pour personne, même si M. Peyrefitte a rappelé que le président de la République n'était pas constitutionnellement responsable. *Il ne saurait être mis en cause dans cette enceinte »*, a-t-il affirmé, alors qu'un parfum de Haute Cour de justice a plané sur son intervention. *« Cette irresponsabilité est compensée par la responsabilité des ministres devant le Parlement »*, a insisté le député RPR, qui sera interrompu à plusieurs reprises sur les bancs socialistes par des allusions à l'affaire Boulin :

« Deux anciens ministres des relations extérieures ont déclaré que le président de la République avait donné des instructions écrites pour interdire toute exportation d'armes vers l'Iran. Est-il possible que le ministre de la défense et le premier ministre de l'époque n'en aient pas eu connaissance ? [...] Ne faut-il pas délimiter exactement le domaine du juge d'instruction et celui du Parlement, le contrôle législatif s'arrêtant là où commence l'enquête judiciaire ? Faut-il tolérer une immunité et une impunité de fait... (« Et Michel Droit ? », crie un député socialiste) *... pour ceux qui auraient ordonné ou couvert la fourniture d'armes à un Etat auquel la politique hautement proclamée interdisait d'en livrer ? » « M. Peyrefitte signe son éditorial du Figaro de demain »*, ironise M. Guy Bêche (PS, Doubs).

« Il appartient à l'Assemblée nationale, si elle souhaite poursuivre ses investigations, de tenir compte du domaine réservé aux poursuites judiciaires et des contraintes imposées par le secret défense », a répondu le ministre, tandis qu'un député socialiste s'écriait : *« Voir le Figaro ! »* Prochain épisode : mercredi...

Th. B.

Le juge Legrand reprend le dossier

Le dossier judiciaire de l'affaire Luchaire est de nouveau entre les mains du juge d'instruction Michel Legrand. Celui-ci a été désigné, le mercredi 2 décembre, par le président du tribunal de Paris Robert Diet, après qu'une information ait été expressément ouverte par le parquet de Paris. Cette information, qui est une conséquence de la déclassification du rapport Barba et de la procédure qui en découlait, vise nommément MM. Daniel Dewavrin, président-directeur général de la *société Luchaire*, Guy Motais de Narbonne, membre du directoire de cette société et Jean-François Dubos, ancien conseiller au cabinet de M. Charles Hernu, à l'époque où ce dernier était ministre de la défense. Le procureur de la République en l'état du dossier, fonde ses réquisitions sur les délits ou crimes d'*« infraction à la législation sur le commerce des matériels de guerre »* et *« faux et usage de faux »*.

C'est la qualité de conseiller d'Etat de M. Dubos, *qui, se trouvant « susceptible d'être inculpé »*, obligeait le procureur de la République à soumettre l'affaire à la chambre criminelle de la Cour de cassation *pour qu'elle désigne la* juridiction compétente pour conduire l'instruction. Le tribunal de Paris fut désigné *(le Monde* du 14 novembre), mais comme des militaires étaient aussi susceptibles d'être entendus, le procureur de la République avait à solliciter sur ce point un avis du ministre de la défense en application de l'article 498-1 du code de procédure pénale *(le Monde* du 27 novembre). Ce n'est qu'une fois remplies ces obligations procédurales *que* M. Legrand a donc été désigné comme on le prévoyait.

PROPOS ET DÉBATS

M. Mitterrand

Des idées

M. Mitterrand, dans une interview au magazine *Actuel* de décembre, reconnaît qu'*« il ne déteste pas la difficulté »* mais que *« la saveur du pouvoir est plutôt douce-amère »*. Il conteste *« la mode qui consiste à proclamer la mort des idéologies »* précisant : *« Certains de ceux qui maudissent l'idéologie sont de foutus idéologues : ils font avaler la pilule en l'enrubannant. Ici on a l'idéologie de ses intérêts, là l'idéologie de ses sentiments. Au total les idées mènent le monde »*. Le président de la République confie qu'*« il se sent, comme les autres, guetté par la sclérose »* dans ses *« modes de penser, de sentir et d'agir »*, mais il ajoute : *« Je le sais et j'y veille. »*

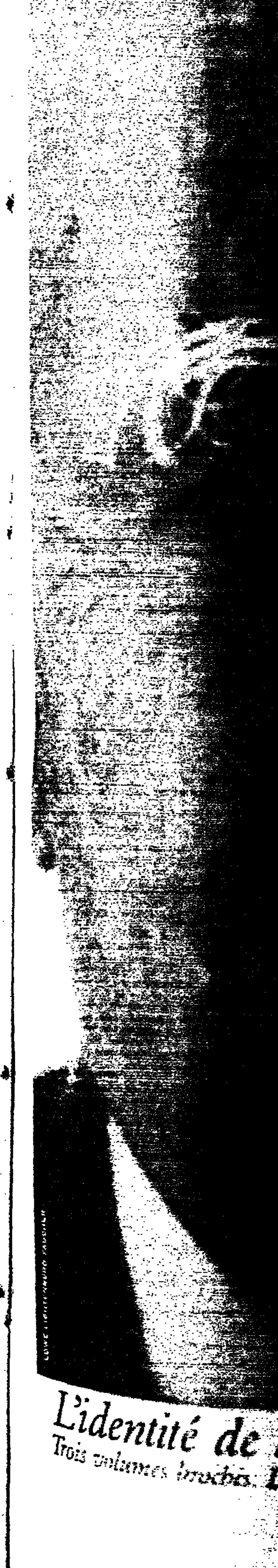
M. Michel Noir

Erreur tactique

M. Michel Noir (RPR), ministre du commerce extérieur estime dans une interview à *l'Evénement du jeudi* : *« Toute alliance avec l'extrême droite, outre qu'elle est insupportable sur le plan philosophique est tactiquement une erreur.*

La preuve est donnée que Le Pen n'est pas maître d'un électorat qui rejoint sa famille d'origine au second tour : pour moitié la droite, pour l'autre moitié la gauche. » « Toute alliance avec Le Pen enlèvera au candidat de la majorité les 2 % à 3 % de voix du centre qui font, en tout état de cause, la décision au second tour d'une présidentielle. Ces voix ne peuvent être compensées par aucun autre gain. »

● **Radicaux : l'Europe trait d'union.** — MM. André Rossinot, président du Parti radical valoisien, et François Doubin, président du MRG, ont présenté, le mercredi 2 décembre, leurs propositions pour l'Europe, *concrétisation de « la première étape d'un dialogue »* entre ces deux branches de la famille radicale séparées depuis quinze ans. Ce document insiste sur *« les deux urgences européennes : défense et monnaie »*. Cette première étape devrait être suivie par d'autres prises de positions communes sur les institutions et sur différents problèmes de société.



Politique

Les socialistes marseillais provisoirement réconciliés

Les socialistes marseillais ont mis un terme, au moins provisoire, à la course vers l'abîme qu'ils avaient entamée depuis plusieurs années. Les deux frères ennemis, MM. Michel Pezet et Philippe Sanmarco, ont posé les premiers jalons d'une réconciliation – au moins politique – devenue urgente. M. Laurent Fabius, assisté de l'un de ses proches, le député socialiste de Seine-Saint-Denis M. Claude Bartolone, est à l'origine de ce rapprochement.

L'ancien premier ministre a passé une journée dans les Bouches-du-Rhône, le 2 octobre dernier, au moment où les pezétistes constataient, eux aussi, la nécessité de mettre un terme à une « guerre civile » devenue meurtrière et conduisant tout droit à la perte de la mairie en 1989. Deux émissaires sont alors longuement reçus, à Paris, par M. Fabius, en qui ils trouvent un auditeur attentif et intéressé. M. Bartolone prend son bâton de pèlerin et se transforme en diplomate itinérant. L'attitude observée à l'égard du candidat socialiste pour la récente élection cantonale partielle fournit le premier signe d'un nouvel état d'esprit. Après près de deux mois de négociations tripartites Bartolone-Pezet-Sanmarco, un accord en six points est conclu, qui vise à une reprise du travail en commun et à un respect mutuel des deux composantes.

La mise en œuvre de l'accord a commencé, lundi dernier, avec la concrétisation publique d'un des six points négociés : le comité de ville (instance dominée par les pezétistes) a décidé, sur proposition de M. Pezet, d'entamer l'élaboration d'un programme municipal dans la perspective de 1989. A l'unanimité moins trois abstentions, ce comité a désigné, selon un communiqué de la fédération socialiste, M. Pezet comme *« animateur de l'équipe »* devant préparer ce programme. Mais M. Sanmarco fait partie, au côté de M. Pezet, du groupe de travail qui a été constitué. Les deux autres membres du groupe, MM. Bastien Leccia (pezétiste) et Lucien Weygand (ancien defferriste), assurent l'équilibre. Une telle collaboration aurait été impensable il y a quelques mois.

Une incertitude demeure néanmoins, outre celle qui porte évidemment sur la durée de vie de l'accord. Si les dirigeants et les élus de Socialisme et République (ex-CERES), courant auquel appartient désormais M. Sanmarco, ont été informés de ce rapprochement et l'ont approuvé, il semble qu'ils ignoraient l'existence d'un accord de six points en bonne et due forme. M. Sanmarco précise que, au plan local, la cohésion du courant est *« totale »*, mais qu'il *« conserve* [sa] *liberté de mouvements »*. De son côté, Mme Marie-Arlette Carlotti, dirigeante « historique » de l'ex-CERES marseillais, se réjouit que la guérilla ait pris fin, mais juge que, pour le reste, *« rien n'est arrêté »*.

Aux dépens du maire

MM. Pezet et Sanmarco sont évidemment, à Marseille, les principaux bénéficiaires de l'accord : M. Pezet, parce que – après avoir tenté en vain de « passer en force » – il a acquis une légitimité pour briguer, en temps utile, l'investiture socialiste en 1989 ; M. Sanmarco, parce qu'il voit stoppé le processus de sa propre marginalisation. En revanche, l'accord se fait au détriment de M. Robert Vigouroux, le maire actuel, jusque-là soutenu par M. Sanmarco et âprement combattu par M. Pezet. Le maire, lui, conteste cette analyse. Il se félicite de pouvoir désormais travailler dans un climat serein et observe que M. Fabius l'a associé au processus.

Au plan national, le bénéfice de l'opération va à M. Fabius qui, dit-on dans les deux camps, *« est le premier responsable qui s'occupe vraiment* [du problème marseillais] *en écoutant tout le monde »*. Cette remarque constitue une pierre dans le jardin de M. Lionel Jospin. Dans l'entourage du premier secrétaire, on ne peut que se féliciter que les socialistes marseillais aient préparé l'élection cantonale *« main dans la main »* et remarquer que M. Jospin a rencontré les protagonistes locaux la semaine dernière à Marseille.

L'opération n'est pas non plus très bonne pour M. Chevènement : il est un peu dommage pour lui que, six mois après son entrée dans son courant, la nouvelle et brillante recrue règle ses problèmes sous le haut patronage de M. Fabius dont on pense précisément, dans l'entourage du maire de Belfort, qu'il sera un jour l'adversaire prioritaire de M. Chevènement dans le PS...

J.-L. A.

La réforme de la procédure pénale

Des députés de la majorité veulent étendre à la presse le secret de l'instruction

Les journalistes vont-ils devoir arrêter de parler de l'arrestation des tueurs de vieilles dames, de l'inculpation de dirigeants socialistes dans une affaire de fausses factures, des ennuis d'un académicien avec la justice, de la faillite de bijoutiers célèbres ? Probablement pas, en tout cas pas tout de suite. Mais la tentation est forte chez les députés de la majorité. Ils ont adopté, le mercredi 2 décembre en commission des lois, un amendement créant un nouveau délit : « Atteinte à la présomption d'innocence. » Mais cet amendement pourrait en rester à ce stade de la procédure, sans être voté en séance publique.

L'idée n'est pas neuve. Déjà, en leurs temps, MM. Olivier Guichard et Alain Peyrefitte, alors ministres de la justice, l'avaient caressée. Mais ils avaient dû y renoncer, face à une forte opposition. M. Jacques Limouzy, député RPR du Tarn, l'a ressortie des tiroirs à l'occasion de l'examen du projet de M. Albin Chalandon limitant les pouvoirs des juges d'instruction. Le prétexte est, bien entendu, d'éviter qu'inculpation ne continue à être, de fait, synonyme de culpabilité, alors qu'en droit français un prévenu est présumé innocent tant qu'il n'est pas condamné définitivement. Certes, les comptes rendus de presse ne sont pas toujours très respectueux de ce principe. C'est un euphémisme. Mais la législation actuelle est déjà fort contraignante pour les journaux, et ce sont bien eux qui sont visés par l'amendement de M. Limouzy.

Prison et amende pourraient être, en effet, le fruit de la divulgation d'une information présentant une personne comme coupable avant qu'elle n'ait été condamnée. Il serait, dans ces conditions, bien difficile de rendre compte d'une enquête policière et d'une instruction judiciaire, surtout lorsque les « accusés » s'assurent les services de bons avocats.

La presse, en fait, est accusée de tous les maux par les juristes de la majorité au nom du *« secret de l'instruction »*, qui n'est opposable qu'aux personnes concourant à la procédure. Mais, bien loin de l'aménager, comme la proposition en est souvent faite, l'amendement Limouzy le renforce en l'imposant – de fait – aux journalistes. De surcroît, M. Limouzy a retiré un autre amendement qui aurait autorisé, dans certains cas, le procureur de la République et les avocats à faire des communications publiques.

Des décisions trop graves

L'extension du secret ne devrait pas être, pour l'heure, adoptée par le Parlement, puisque M. Limouzy lui-même a reconnu qu'il voulait simplement que le débat à l'Assemblée nationale *« oriente »* le travail de la commission sur la réforme de la procédure pénale, dont le garde des sceaux a annoncé la création.

L'actualité paraît avoir dicté la réaction de la majorité devant le projet du ministre de la justice. Non seulement la mise en détention, mais l'inculpation paraissent tout d'un coup des décisions trop graves pour être laissées à la seule responsabilité du juge d'instruction, dont les pouvoirs ont encore été réduits.

« Témoin assisté »

Des amendements de M. Jacques Toubon ont ainsi été adoptés qui prévoient que la décision d'inculpation serait une *« ordonnance spécialement motivée »* susceptible d'appel devant la chambre d'accusation. Les débats de la commission des lois ont pourtant montré qu'une telle disposition soulevait de nombreuses difficultés pratiques. La même constatation a aussi été faite devant la proposition de MM. André Fanton et Emmanuel Aubert, députés RPR, qui a été approuvée, de créer une nouvelle situation juridique : *« le témoin assisté »*. La personne ainsi qualifiée pourrait bénéficier de certains droits de la défense (possibilité d'avoir un avocat et accès au dossier) sans encourir « l'infâmie » de l'inculpation. Mais devra-t-il prêter serment de dire la vérité, obligation du témoin mais non de l'inculpé ?

Le projet de M. Chalandon n'a pas échappé aux interrogations sur les moyens de sa mise en œuvre. Il est apparu clairement dans les travaux des commissaires qu'il était difficile de ne modifier que partiellement la procédure pénale, alors que le ministre de la justice tient à un aménagement limité mais immédiat, renvoyant à plus tard la refonte totale souhaitée par la plupart des spécialistes.

THIERRY BRÉHIER.

● L'Association française des juges d'instruction (AFMI) déclare que les juges sont *« inquiets, amers et désabusés »* face au projet de réforme de l'instruction, *« ressenti comme une profonde marque de défiance à leur égard »*. Selon l'AFMI, les statistiques réelles concernant la détention provisoire, à partir des mandats de dépôts délivrés par les juges d'instruction, sont de l'ordre de 28 % et non de 43 % (de l'ensemble de la population pénale) *« comme trop souvent et faussement prétendu »*.

● **Géomètre-expert.** – L'Assemblée nationale a adopté, le mercredi 2 décembre, dans la même version que le Sénat, une proposition de loi réglementant la répartition des tâches entre les géomètres-experts et les topographes *(le Monde* du 10 juillet). Il s'agit de modifier une loi de 1946 dont l'imprécision avait entraîné de nombreux conflits entre les membres de ces deux professions, et de revenir sur la solution, plus favorable aux topographes, adoptée par la gauche en 1985. Le texte préparé par M. Jean-Paul Charié (RPR, Loiret) a obtenu l'accord des responsables professionnels.

Un mouvement préfectoral

Le conseil des ministre a décidé le mercredi 2 décembre le mouvement préfectoral suivant :

● **PYRÉNÉES-ATLANTIQUES : M. Michel Desmet**

M. Michel Desmet, préfet, commissaire de la République de l'Indre-et-Loire, est nommé préfet, commissaire de la République des Pyrénées-Atlantiques, en remplacement de M. Clément Bouhin, nommé le 10 novembre délégué du gouvernement, haut commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie et dépendances.

[Né le 28 août 1933 à Dunkerque (Nord), diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, M. Michel Desmet commence sa carrière administrative en 1956. Il assume notamment les fonctions de chef de cabinet du préfet des Hautes-Alpes (1956-1957), du préfet des Ardennes (1957-1958), du préfet de Bône, en Algérie (1960-1961), du préfet du Var (1961-1963), puis devient secrétaire général de la Lozère (1963-1965), directeur du cabinet du préfet de la Somme (1965-1967) avant d'être nommé chef de cabinet du ministre de l'agriculture, Jacques Duhamel, en 1969, et de conserver ces fonctions auprès de celui-ci au ministère des affaires culturelles, en 1972. M. Desmet est ensuite nommé, en mars 1972, secrétaire général du Val-de-Marne, en 1975 directeur du cabinet du secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, Aymar Achille-Fould, enfin, en 1976, chargé de la sous-direction de l'équipement et du développement à la direction générale des collectivités locales au ministère de l'intérieur. Conseiller du gouvernement pour l'intérieur auprès du ministre d'Etat de la principauté de Monaco en octobre 1977, il est nommé préfet de l'Yonne en septembre 1984. Il était préfet de l'Indre-et-Loire depuis le 11 juin 1986.]

● **ISÈRE : M. Jean-Paul Proust**

M. Jean-Paul Proust, préfet hors cadre, directeur de la défense et de la sécurité civile au ministère de l'intérieur, a été nommé préfet, commissaire de la République de l'Isère, en remplacement de M. Jean Mingasson, nommé préfet hors cadre et qui sera placé en position de service détaché.

[Né le 3 mars 1940 à Vaas (Sarthe), ancien élève de l'ENA, M. Jean-Paul Proust, administrateur civil affecté au ministère de l'intérieur, est détaché en octobre 1967, en qualité de sous-préfet, comme directeur de cabinet du préfet du Val-d'Oise. Nommé sous-préfet en avril 1972, il devient adjoint au directeur général des collectivités locales au ministère de l'intérieur, puis, en avril 1974, secrétaire général de la Réunion. Directeur de cabinet du directeur général de l'administration au ministère de l'intérieur, en août 1975, sous-préfet de Lorient en mai 1977, il est nommé, en février 1982, directeur des pêches maritimes et des cultures marines au ministère de la mer. En juin 1985, nommé préfet hors cadre, il est chargé de la préparation des programmes intégrés méditerranéens auprès de Gaston Defferre, ministre d'Etat, chargé du Plan et de l'aménagement du territoire. Directeur de cabinet du commissaire de la République d'Ile-de-France en novembre 1985, il est placé hors cadre, le 14 mai 1986, et nommé directeur de la défense et de la sécurité civile au ministère de l'intérieur.]

● **DÉFENSE ET SÉCURITÉ CIVILE : M. Philippe Deslandes**

M. Philippe Deslandes, chef de cabinet de M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, est nommé directeur de la défense et de la sécurité civile au ministère de l'intérieur, en remplacement de M. Jean-Paul Proust, nommé préfet, commissaire de la République de l'Isère.

[Né le 22 septembre 1946 à Criquetot-L'Esneval (Seine-Maritime), M. Philippe Deslandes, ancien élève de l'Ecole navale, de l'Ecole d'application des enseignes de vaisseau et de l'ENA, est affecté au ministère de l'intérieur en juin 1978. Directeur de cabinet du préfet de la Drôme en septembre 1978, il est nommé sous-préfet de Bayeux (Calvados) en novembre 1979. En qualité de secrétaire puis de conseiller aux affaires étrangères, il est, en novembre 1982, chargé de mission pour les transferts de haute technologie à la direction des affaires économiques et financières au ministère des relations extérieures. En mars 1986, il est appelé, en tant que chef de cabinet, auprès de M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur.]

Journées d'études sur « la politique nazie d'extermination »

Des journées d'études sur « la politique nazie d'extermination » se tiendront sous la présidence de M. Jacques Valade, ministre délégué chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur, les 11, 12 et 13 décembre, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne. Organisé avec le concours du CNRS et placé sous la direction de M. François Bédarida, directeur de l'Institut d'histoire du temps présent, ce colloque, auquel participeront de nombreux historiens internationaux, fera le point des travaux et des perspectives de recherche sur cette question. Un symposium présidé par Mme Simone Veil clôturera ces journées, le dimanche 13 décembre, de 10 heures à 12 h 30. MM. Alain Devaquet, Alain Finkielkraut, Alfred Grosser et Claude Lanzmann débattront sur le thème « Histoire et mémoire ».

● ***Présidentielle* : un candidat indépendantiste martiniquais.** – Le Conseil national des comités populaires martiniquais, l'une des organisations indépendantistes antillaises les plus actives, a décidé de proposer aux autres formations indépendantistes d'outre-mer de soutenir un candidat commun à l'élection présidentielle, en la personne d'un professeur d'histoire et de géographie du lycée Frantz-Fanon, de la commune de Trinité, M. Yves François, âgé de quarante et un ans. – (Corresp.)

Nominations militaires

Sur la proposition du ministre de la défense, M. André Giraud, le conseil des ministres du mercredi 2 décembre a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées.

● Terre. – Est promu général de division, le général de brigade François Bresson.

Est nommé commandant de la 54e division militaire territoriale, le général de brigade Michel Zeisser.

● Marine. – Est nommé adjoint « opérations » au préfet maritime de la IIe région maritime, le contre-amiral Jean-François Picart.

● Armement. – sont nommés : chargé de mission auprès du directeur des constructions aéronautiques, l'ingénieur général de 2e classe André Mégard ; adjoint au délégué aux relations internationales, l'ingénieur général de 2e classe André Dubresson ; chargé de mission auprès du directeur du Groupement industriel des armements terrestres, l'ingénieur général de 2e classe Jacques Gentgen.



Politique

Au Sénat

M. Pasqua fait un « geste » en faveur des collectivités locales

Le Sénat a adopté, le mardi 1er décembre, les crédits pour 1988 du secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports et ceux du ministère de l'intérieur. La gauche a voté contre.

M. Charles Pasqua n'aura pas entretenu le suspense très longtemps. *Dès la fin* de l'après-midi, le ministre de l'intérieur a rendu public ce qui se chuchotait depuis quelques heures : le taux de cotisation des collectivités locales à la CNRACL (Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales) n'augmentera pas de 6 % en 1988 comme prévu dans le projet de loi de finances, ni de 4 % comme il l'avait déclaré *en début d'après-midi*, ni de 3,5 % comme l'avaient laissé entendre certains services du ministère... mais de 3 %.

Sitôt connu le projet de budget, les sénateurs *avaient commencé* à faire pression sur le gouvernement, M. Christian Poncelet (RPR, Vosges), président de la commission des finances, et M. Maurice Blin (Un. cent., Ardennes), rapporteur général, s'en faisant les porte-parole. *« L'arbitrage favorable du premier ministre »*, selon la formule du ministre de l'intérieur, a donc constitué le *« geste »* d'autant plus attendu que la situation de la CNRACL s'est améliorée grâce *« à une gestion plus rigoureuse »*, a affirmé M. Poncelet.

Attendu et *espéré certes, mais* certains l'ont estimé encore insuffisant : non seulement dans les rangs de l'opposition de gauche comme Mme Paulette Fost (PC, Seine-Saint-Denis) ou M. Robert Schwint (PS, Doubs), mais encore dans ceux de la majorité avec M. Bernard Pellarin (ratt. adm. Un cent., Haute-Savoie), rapporteur de la commission des finances.

Ce dernier a fait adopter un amendement, sans que M. Yves Galland, ministre délégué chargé des collectivités territoriales, s'y oppose, qui étend aux collèges la procédure d'évaluation appliquée aux lycées.

Nul dans les rangs de la majorité n'a contesté les résultats obtenus en matière de sécurité. Les critiques sur ce terrain sont venues de la gauche : *vives dans la bouche de* M. Charles Lederman (PC, Val-de-Marne), pour qui la police ne doit pas être *« la propriété du patronat »*; plus nuancées dans celle de *M. Paul Loridant (PS, Essonne)*, pour lequel une part du mérite dans le recul de la délinquance doit revenir aux éducateurs et aux élus *« qui ne s'en tiennent pas à des discours sécuritaires »*.

Le bilan pour positif qu'il soit ne doit pas faire oublier que *« beaucoup de chemin reste à faire »* : tel est le message de M. Paul Masson (RPR, Loiret), rapporteur de la commission des finances. Les succès *« spectaculaires »* enregistrés dans la lutte contre le terrorisme ne doivent pas, selon lui, faire oublier la nécessité de la vigilance, par exemple à l'égard de la Corse où la situation demeure *« préoccupante »*.

A. Ch.

Décès de M. Jules Antonini ancien membre du Conseil constitutionnel

Ancien membre du Conseil constitutionnel, Jules Antonini est décédé le 29 novembre à Paris.

[*Né le 1er janvier 1903 à Ajaccio (Corse), Jules Antonini, diplômé d'études supérieures de droit et ancien élève de l'Ecole polytechnique, est nommé secrétaire général adjoint de la SNCF en 1938. Chef de cabinet du ministre de l'armement, Raoul Dautry, de 1939 à 1940, il devient secrétaire général (1944), puis secrétaire général honoraire (1946) du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme. Il est nommé secrétaire général de la SNCF en 1958 puis, à partir de 1974, secrétaire général honoraire de cette société. Membre du conseil d'administration de l'ORTF en 1964, il est nommé, en avril 1967, par M. Jacques Chaban-Delmas, alors président de l'Assemblée nationale, membre du Conseil constitutionnel, qu'il abandonne en 1971. Il sera ensuite président de la commission de développement économique régional de Corse, où il demeure jusqu'en 1973. Il était membre du Haut Conseil de l'audiovisuel depuis lors.*]

Les sénateurs craignent la « marginalisation » du Quai d'Orsay

Le Sénat a adopté le mercredi 2 décembre les *crédits des services* du premier ministre qui englobent ceux destinés aux services généraux, à la fonction publique, au secrétariat général de la Défense nationale, au Plan et au Conseil économique et social. Après avoir voté celui des journaux officiels, le Sénat a approuvé le budget du ministère des affaires étrangères.

La tradition veut que l'examen des crédits réservés au Quai d'Orsay soit le prétexte d'un débat de politique étrangère et prenne le dessus sur la discussion du budget lui-même. Même si M. Jean Lecanuet, en sa qualité de président de la commission des affaires étrangères, a respecté cette tradition, l'« enveloppe » a paru décidément trop mince à la plupart des sénateurs pour faire l'impasse sur ce que M. Josy Moinet a appelé la *« pénurie »*. Ce dernier (G., dém., Charente-Maritime), rapporteur de la commission des finances, a déclaré : *« Si l'importance d'un ministère se mesure à l'aune des crédits qui lui sont alloués, il y aurait de quoi être inquiet. »* Il ne voit plus que cette alternative : ou la poursuite de *« la marginalisation »* de ce département le mettra hors d'état de s'acquitter de ses tâches, ou la mise à l'abri des aléas des arbitrages ministériels, avec le maintien des effectifs et la reprise d'un recrutement de qualité, lui permettra d'assurer ses missions.

Ce ne sont pas seulement les finances qui préoccupent le rapporteur, mais ce sont aussi les compétences. Il recommande à M. Jean-Bernard Raimond de *« protéger »* son secteur contre *« le démantèlement sournois »* provoqué par la constitution de « mini quai d'Orsay ». Sur ce point, il cite l'extension du domaine réservé de l'Elysée, la création du ministère de la coopération et celle, plus récente, du secrétariat d'Etat à la francophonie

M. Paul Alduy (Union centriste, Pyrénées-Orientales) indique que la commission des affaires étrangères, dont il rapporte l'avis, propose l'adoption du budget *« à contre-cœur »*, car dit-il *« à ce train là, dans quelques années, ce ministère n'existera plus »*.

Les socialistes ne sont pas en reste dans la critique. M. Gérard Gaud (Drôme) juge que ce *« hypothèque l'avenir »*. Il affirme que la présence diplomatique de la France à travers le monde n'est plus, en fait, qu'un *« squelette »*, qu'une *« caricature de présence »*.

Rigueur pour tous

Certes, M. André Bettencourt (RI, Seine-Maritime), vient atténuer ce réquisitoire en soulignant que la qualité d'une politique étrangère s'apprécie non en fonction des crédits dont elle dispose mais de la fermeté avec laquelle elle est menée. La mansuétude de l'ancien ministre n'aura, toutefois, pas été suffisante au regard de l'estocade portée par M. Maurice Couve de Murville. Ancien locataire du Quai d'Orsay, l'ex-ministre, aujourd'hui sénateur RPR de Paris, *fait part de sa « déception »*. *« Il n'est pas admissible,* affirme-t-il, que le ministère des affaires étrangères demeure ainsi *« le parent pauvre »*. S'y ajoute le fait aggravant, note-t-il, du *« malaise »* du Quai d'Orsay, dont le rôle d'animateur de l'action extérieure de la France est *« de plus en plus contesté et concurrencé »* par plusieurs autres ministères, dont la coopération et le commerce extérieur.

Même s'il déplore l'insuffisance de ces crédits, le ministre des affaires étrangères *observe que* la rigueur s'impose à tous. Toutefois, dans l'enceinte du palais du Luxembourg, il tire un motif de satisfaction d'une *« augmentation de 9 % des aides accordées aux Français vivant à l'étranger »*.

Dans ce domaine spécifique, les sénateurs représentant ces Français vivant hors de France se sont montrés divisés : socialistes et centristes, à la différence des sénateurs RPR, souhaitent que les élections au Conseil supérieur des Français de l'étranger (CSFE), prévues pour ce printemps, *soient repoussées en* raison du scrutin présidentiel. M. Didier Bariani, secrétaire d'Etat, explique que cela implique la prorogation du mandat des actuels conseillers par un texte de loi.

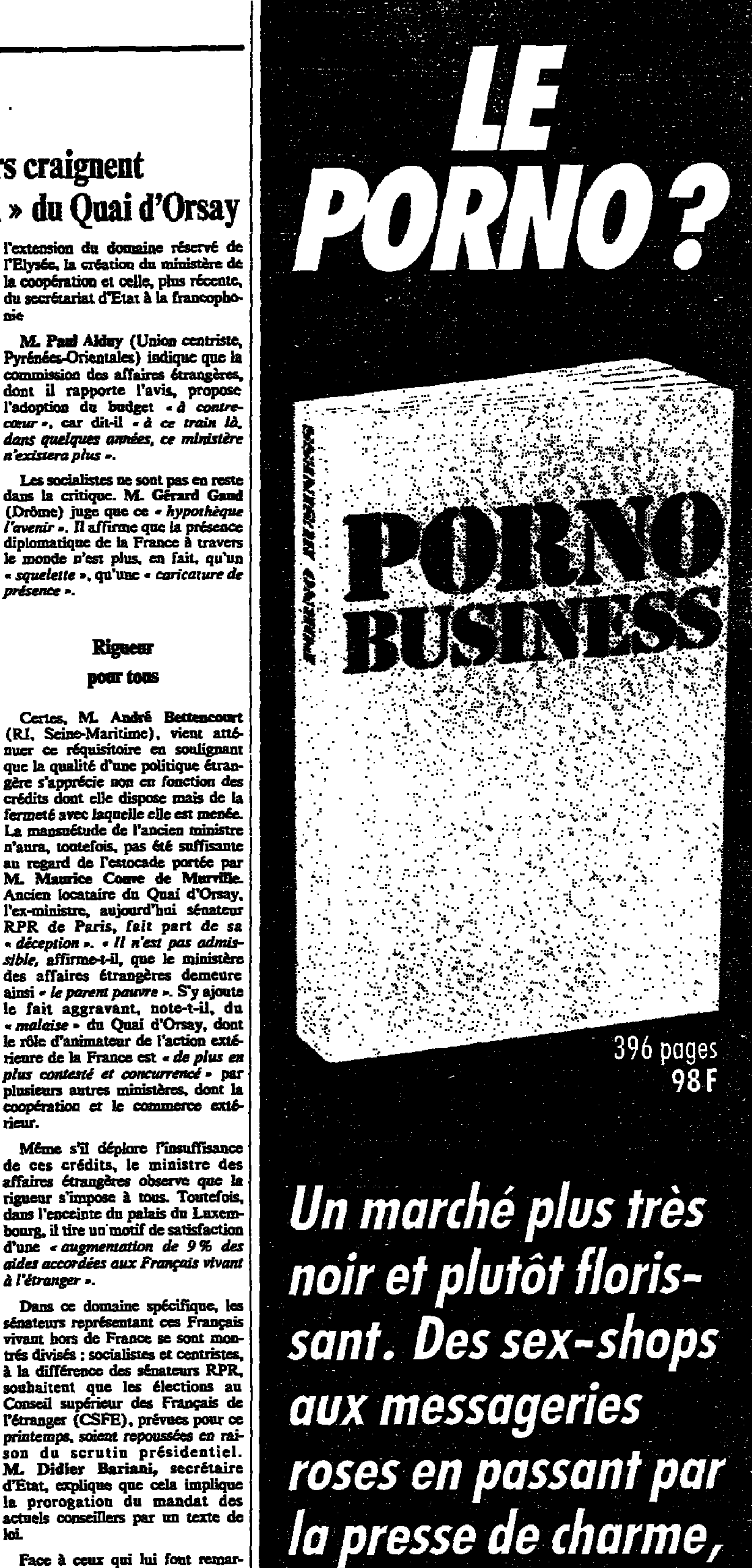
Face à ceux qui lui font remarquer que les élections cantonales ont été reportées, il argue que le Conseil d'Etat n'a retenu qu'un argument en faveur de ce report : le fait que le mandat des conseillers généraux sortants aurait pris fin avant que les signatures de parrainage des candidats à l'élection présidentielle ne soient recueillies.

ANNE CHAUSSEBOURG.

● **La loi pour régler le conflit des *contrôleurs aériens*.** — *La* longue grève de l'été dernier des contrôleurs aériens a atterri doucement au Palais-Bourbon : le mercredi 2 décembre, l'Assemblée nationale a adopté (RPR et *UDF* votant *pour*, le PC contre, le PS et le FN s'abstenant) un projet de loi créant le corps des officiers contrôleurs en chef de la circulation aérienne.

Cette création était un des points de l'accord signé par les syndicats de *grévistes et le ministre* des transports le 31 juillet, mais étant donné son caractère dérogatoire au droit commun, elle ne pouvait qu'être législative. Elle permettra de donner *à une partie des contrôleurs aériens « des responsabilités d'encadrement et d'études »*, a expliqué M. Jacques Douffiagues, ministre délégué aux transports, et donc de leur offrir un *meilleur déroulement de carrière*. Comme ce projet est *« un élément essentiel de la paix sociale »*, M. Yvan Blot (RPR, Pas-de-Calais), rapporteur de la commission des lois, a demandé qu'il soit adopté sans amendement.

« Ce projet bâclé entraînera de nouvelles grèves », a affirmé M. Jean-Pierre Reveau (FN, Rhône), qui lui a reproché de ne pas *« extraire le contrôle aérien de la gangue administrative »* en le concédant au privé.



Société

L'affaire des fausses factures du PS du Rhône

MM. François Diaz et Jacques Boyer sont inculpés

LYON
de notre bureau régional

M. Christian Gallut, procureur de la République à Lyon, a ouvert, mercredi 2 décembre, une *information* judiciaire sur l'affaire des huit fausses factures qui auraient permis de financer partiellement la campagne du Parti socialiste du Rhône pour les élections de mars 1986. Le dossier a été confié à M. Jacques Hamy, doyen des magistrats instructeurs de Lyon.

Le réquisitoire introductif du procureur vise nommément MM. Yvon Deschamps, premier secrétaire de la fédération du Rhône du Parti socialiste, conseiller régional et secrétaire général adjoint de la mairie de Villeurbanne ; Jacques Boyer, responsable de l'agence de publicité OPES et François Diaz, président de la commission de contrôle financier de la fédération du PS et PDG du CERCO (Conseil, études et relations commerciales).

Dès le début de l'après-midi, M. Hamy a inculpé M. François Diaz de complicité de faux et usage, complicité d'abus de biens sociaux, complicité d'abus de confiance et complicité de recel de ces trois chefs. Vers 18 heures, trois inculpations ont été notifiées à M. Jacques Boyer : faux et usage de faux, recel d'abus de confiance et recel d'abus de biens sociaux. Les deux hommes ont été laissés en liberté sous contrôle judiciaire.

De source judiciaire, on indiquait en début de soirée que M. Yvon Deschamps avait également fait l'objet d'une convocation, mais n'y avait pas répondu pour des motifs non précisés.

Au cours de la journée du jeudi 3 décembre, M. Hamy devait convoquer, en plus de M. Deschamps, les huit responsables locaux des sociétés (parmi lesquelles la Compagnie générale des eaux, la Société lyonnaise de banque, des entreprises de bâtiment et travaux publics et une agence de publicité) apparaissant sur des factures de complaisance – d'un montant total supérieur à 900 000 francs – correspondant au financement déguisé d'une campagne électorale.

Plusieurs de ces responsables d'entreprises n'ayant pas hésité à reconnaître, sous le sceau de la confidence, qu'ils avaient fait preuve de la même générosité à l'égard de partis ou candidats d'autres familles politiques, il n'est pas interdit de penser qu'ils réitéreront ces aveux devant le magistrat instructeur.

ROBERT BELLERET.

Le maire de Villeurbanne « à bâtons rompus »

VILLEURBANNE
de notre envoyé spécial

L'aveu est spontané. D'entrée de jeu, sans qu'aucune question ne l'ait sollicité, Charles Hernu parle de l'affaire Greenpeace. *« Vous ne m'avez pas ménagé sur le* Rainbow-Warrior. *Mais c'est le passé, et je ne suis pas un homme du passé. C'est vrai qu'il y a eu des ordres. Ils ont été mal exécutés. J'ai couvert les militaires. J'ai payé. »* La confidence est calculée, préambule à un serment sur l'honneur : croix de bois, croix de fer, l'affaire Luchaire, ce n'est pas lui. *« Là, c'est différent, je suis innocent. »* L'ancien ministre de la défense prononce le mot en détachant chaque syllabe, puis ajoute : *« Ce qui veut dire que je me sens un peu moins innocent pour le* Rainbow-Warrior. *J'étais le chef. »*

Désarmant et charmeur, Charles Hernu a l'art de créer une troublante complicité avec son interlocuteur, venu, pensait-il, lui poser des questions précises. La règle du jeu reste floue : *« Pas d'interviews, une discussion à bâtons rompus. »* Régulièrement, il s'irrite de l'inévitable présence d'un calepin, se penche pour parler *« à l'homme, pas au journaliste »*, demande la réserve et le secret, assure qu'il ne recevra aucun autre confrère, vous prend à *témoin*, vous fait partager son intimité.

« Rangez vos appareils »

Difficile exercice : comment brusquer un homme qui prétend se livrer ? Oserait-on lui suggérer que l'aveu est tardif, qu'il y eut d'abord mensonge officiel, que dans son *entêtement* à *« couvrir »* il menaça un gouvernement tout entier, voire un président de la République ? Peine perdue, M. Hernu n'entend pas. Il préfère continuer de jouer avec la vérité : *« Vous savez pourquoi je suis populaire ?* demandait-il à une journaliste de *Libération* en mars dernier. *Parce que les gens croient que je l'ai coulé, le* Rainbow-Warrior. *Ça démontre une fierté patriotique ».*

Parfois l'acteur est fatigué. Ainsi, ce matin du 4 novembre, jour de la publication par *le Figaro* du rapport Barba, quand deux confrères lyonnais – de RMC et d'Europe 1 – le voient sortir de son bureau... en compagnie de François Diaz qu'ils cherchaient vainement depuis plusieurs jours. *« Qu'est devenu l'argent des ventes d'armes ? »* demandent-ils, micros tendus, à M. Diaz. Interruption du maire : *« Ne rentre pas dans leur truc, c'est des attrape-nigauds. »* Nouvelle question des journalistes. M. Hernu : *« C'est vous qui donnez des leçons ou moi dans la mairie ? Alors, rangez vos appareils ! »* M. Diaz, qui n'en dira pas plus : *« Charles, ne t'énerve pas. »* M. Hernu : *« J'en ai marre que les journalistes fassent la loi dans cette maison. »* Puis, au journaliste d'Europe 1 : *« Vous n'avez pas de question à me poser ! (...) Les militants socialistes se posent des questions ? Vous rêvez. Vous êtes devenu fou, vous, hein ? C'est pas croyable, vous faites de la provocation, vous vous prenez pour un juge ! »*

Cette fois, il n'y aura pas de colère, même feinte. Juste une étonnante rengaine à chaque question délicate, comme si l'imaginaire travestissait le pas réel : *« Mais je rêve, je rêve !... »* C'est que l'ancien ministre sait l'ampleur et la gravité des griefs alignés par des militants socialistes lyonnais contre lui. Il y répond parfois, sans même attendre les questions : *« On dit que j'ai mis les gens de cette mairie sur écoute ! Mais regardez, fouillez mon bureau ! Je rêve... On dit que je fréquente trop la droite. C'est vrai que le maire de Lyon est un ami. Et alors ? Pourquoi y aurait-il un mur de Berlin entre nos deux villes ? On m'en veut parce que je suis celui qui a su réconcilier l'armée et la nation. Les habitants ne sont pas dupes, ils sont avec moi. Beaucoup disent que j'étais sous la coupe des états-majors. Pourtant le ministre que j'étais a présidé toutes les commissions paritaires. »*

« Une amitié de toute une vie »

Comment a-t-il pris l'intervention de M. François Mitterrand sur RTL, où le président de la République oublia de citer son nom et se contenta d'un brusque : *« Posez la question au ministre ! »* Charles Hernu fait le sourd : *« Comment ça, il n'a pas cité mon nom ? »* On insiste, il maintient : *« Non, non, je ne suis pas un orphelin de Mitterrand. Comment voulez-vous qu'en quelques minutes on annule une amitié de toute une vie ? »* Cependant, personne ne conteste, à la mairie, pas même les fidèles, qu'en la matière Charles Hernu en rajoute volontiers. *« Il interrompt des rendez-vous, arrive parfois en retard en disant que « le président », « François », « Paris » ou « l'Elysée » l'appellent ou l'ont appelé. C'est comme une bouée de sauvetage, on ne sait même plus s'il le rencontre vraiment. »*

Le maire fait comme si un seul homme lui en voulait, un seul homme répandait une vilaine *rumeur* : Bernard Rivalta, l'adjoint en disgrâce. Bernard Rivalta, qui, pourtant, refusera de nous rencontrer - il laissera juste échapper, au téléphone : *« On étouffe. »* Bernard Rivalta que l'on sait profondément blessé par cette âpre bataille : selon ses proches, Charles Hernu aurait demandé à son employeur de se séparer de lui, tandis que leur conflit sème l'émoi dans les loges maçonniques lyonnaises, où l'ancien ministre aurait tenté de le faire traduire devant un « jury fraternel ».

Quant au reste, aux fausses factures, à l'avalanche d'« affaires », ce n'est qu'un *« complot du RPR » : « Ils veulent prendre la mairie. Noir va venir à Villeurbanne, et Mérieux aura le champ libre contre mon ami Francisque Collomb. »* L'hypothèse fait sourire les observateurs lyonnais, certains que M. Michel Noir ne quittera pas le terrain qu'il a commencé à labourer. En revanche, les entreprises qui ont aidé le PS en *1986 auraient aussi contribué* à la campagne des amis de M. Raymond Barre. D'une pierre deux coups ?

« Mais c'est une militante ! »

Il est aussi des moments d'émotion, où perce le désarroi de l'homme. Il fallait bien parler d'un sujet délicat. La querelle socialiste *villeurbannaise* s'alimente aussi d'un ressentiment à l'égard de la nouvelle compagne de Charles Hernu, Mlle Martine Borg : *séparé de son* épouse, Dominique, aujourd'hui chargée de mission auprès de Mme Mitterrand, M. Hernu *« persécuterait »* ceux et celles qui, à la mairie, la regrettent, continuent de la rencontrer et critiquent ouvertement la nouvelle venue, *« son influence sur Charles »*, comme son absence de fougue militante. *« Mais c'est une militante !* s'insurge-t-il. *Vous avez eu raison d'en parler, c'est franc. Mais c'est une cabale. Tout va bien avec Dominique. Elle est elle-même écœurée. Aurait-on préféré que, comme bien d'autres hommes politiques, je trompe ma femme avec des maîtresses ? »* Interrogée en mars dernier par *Libération* – *« Avez-vous les mêmes opinions politiques que votre mari ? »* – Martine Borg devait répondre : *« Pas du tout. Je suis hermaiste. C'est beaucoup de boulot ! »*

Sur le bureau du maire de Villeurbanne, une *grande plaque* de marbre et de métal offerte par l'Arabie saoudite au ministre de la défense de 1982 dessine ce pays et sa région, jusqu'aux côtes iraniennes. Tout autour, des sculptures d'armes françaises symbolisent l'aide française à la défense saoudienne. *« Ah, vous allez dire que c'est mon côté marchand d'armes »*, commente-t-il en souriant. En fait, Charles Hernu n'a rien à cacher.

EDWY PLENEL.

Au tribunal de Paris

Les « opinions » de Frédéric Oriach

Fondateur des Noyaux armés *pour l'autonomie populaire* (NAPAP), militant de l'ultra gauche pro-palestinienne, impliqué dans plusieurs affaires de terrorisme, Frédéric Oriach, trente-quatre ans, semblait surpris de comparaître, le mercredi 2 décembre, devant la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, pour répondre du délit d'« apologie du crime ».

Le 12 juin 1986, répondant à Jean-Pierre Elkabbach, *dans l'émission* d'Europe 1 « Découvertes », Frédéric Oriach avait affirmé qu'il ne regrettait pas la mort du général Audran, assassiné le 25 janvier 1985 dans un attentat revendiqué par Action directe. A ses yeux, celui qui fut le directeur de la Délégation générale de l'armement n'était qu'un *« trafiquant d'armes international »* ; et dans *le Nouvel Observateur* du 3 au 9 octobre 1986, le militant pro-palestinien déclarait au journaliste Serge Raffy : *« Lorsqu'un militaire se fait descendre, cela fait partie de sa fonction (...). Ce genre de lutte armée très ciblée (...) n'a rien à voir avec le terrorisme »*, avant de confirmer lui-même qu'il avait été inculpé d'apologie du crime pour les propos tenus sur Europe 1.

Oriach aurait dû comparaître libre devant le tribunal correctionnel, mais, depuis son inculpation, le 27 novembre, pour association de malfaiteurs, dans le cadre de la loi du 9 septembre 1986 sur la lutte contre le terrorisme, il est de nouveau en prison. C'est donc depuis le box des *détenus* qu'il a tenté de se justifier dans une longue déclaration portant principalement sur les ventes d'armes effectuées par la France, sujet sur lequel il semble particulièrement documenté. Nuançant les propos qui lui sont reprochés, il estime qu' *« on ne se réjouit jamais de la mort d'un homme, mais on peut se réjouir de la fin des agissements d'un individu »*. Cependant, après avoir rappelé les nombreuses victimes qui seraient tombées dans diverses régions du monde sous des balles de fabrication française, Oriach demande aux juges : *« Quand on sait tout cela, à quels principes faites-vous appel quand vous me demandez d'exprimer des regrets devant la mort d'un marchand de canons ? Pour ces centaines de milliers de morts, on ne me demande pas mon avis. »* Aussi bien, le procès qu'on lui intente semble l'amuser car il le qualifie d'*« évolution contre le totalitarisme »* et prévient : *« Je risque fort de récidiver. »*

M. Philippe Bilger, substitut du procureur de la République, n'a pas le même regard puisque selon lui le tribunal doit se prononcer *« sur une certaine forme de terrorisme »*, celui de la justification. *« En faisant du général Audran un être méprisable, il justifie l'assassinat, veut faire croire à l'auditoire qu'il était légitime de tuer »*. Oriach serait une sorte de théoricien, et le substitut affirme : *« Mettre l'espoir ou le cœur dans l'engrenage du terrorisme, c'est justifier n'importe quoi. »*

« S'imposer une auto-censure »

Mais le magistrat va plus loin en considérant que *le Nouvel Observateur* n'avait pas à donner la parole à Oriach et que le directeur de la publication, M. Claude Perdrière, ainsi que le journaliste Serge Raffy sont également coupables. S'il admet que le rôle des intellectuels est de *« résister aux censures et aux pressions »*, M. Bilger estime qu'ils doivent *« s'imposer une auto-censure »*. M. Raffy avait expliqué que, s'il avait effectué cette interview, c'était pour mieux dénoncer *« la logique terrifiante et folle des poseurs de bombes et de ceux qui les aident »*, selon les propres termes de l'article. Mais le substitut a tenu à faire connaître sa propre opinion sur la déontologie journalistique, en considérant que donner la parole à Frédéric Oriach *« ne paraît pas important pour la démocratie »*.

Me Isabelle Coutant-Peyre et Me Jean-Louis Chalanset ont argumenté leur défense sur une subtile nuance : Oriach ne s'était pas félicité de l'assassinat du général Audran, mais seulement de sa mort ; *ils se sont élevés contre une poursuite* relevant du *« délit d'opinion »*. En outre, ils ont soutenu que le tribunal ne pourrait se prononcer qu'après s'être fait communiquer la copie du rapport Barba, puisque ce document justifierait, selon eux, l'accusation de *« trafiquant d'armes »* portée par Oriach contre le général Audran.

Contraint de se défendre de l'accusation d'apologie du crime, le bâtonnier Jean Couturon, pour *le Nouvel Observateur*, a demandé la relaxe : *« Le seul fait d'interviewer M. Oriach n'est pas une exaltation »*, a plaidé l'avocat. Mais surtout, le bâtonnier a souligné l'importance des interviews lorsqu'elles ont contribué dans plusieurs affaires récentes à dénoncer un comportement tel que le racisme, pour conclure : *« Faire entendre, c'est faire juger ; il est utile de faire parler les gens pour montrer leur dérision. »*

Jugement le 16 décembre.

MAURICE PEYROT.

Les ambiguïtés de l'abbé Laguérie

L'abbé Philippe Laguérie, curé de l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, a été débouté, le mercredi 2 décembre, des poursuites qu'il avait engagées devant la première chambre du tribunal civil de Paris contre *France-Soir* et *Libération*, leur reprochant d'avoir déformé ses propos dans des interviews pour conclure à son antisémitisme (*le Monde* du 30 octobre).

Dans *France-Soir* du 17 septembre 1987, M. Marc Babronski avait diffusé le texte d'un entretien avec l'abbé Laguérie qui donna lieu à un « droit de réponse » dans lequel l'ecclésiastique écrivait notamment que l'on avait *« falsifié les propos de M. Le Pen taxant de détail le seul procédé de la mort et non la mort elle-même »*, avant d'ajouter : *« Ceux qui, les juifs en particulier, réveillent sans cesse cette horrible réalité datant de quarante ans (...) prouvent l'intolérable utilisation qu'ils font du sang innocent à des fins électorales. »*

Libération avait publié le 19 septembre une interview également contestée et qualifiée d'injurieuse par l'abbé Laguérie à l'exception d'un extrait où le prêtre déclarait à propos des juifs : *« Depuis quarante-cinq ans, ils tiennent la France en dictature, ils contrôlent les médias et la banque, ce sont eux qui ont monté toute cette affaire »...* Cette position était confirmée par une dépêche adressée par l'abbé Philippe Laguérie à l'Agence France presse le 18 septembre.

Aussi le *tribunal*, présidé par Mme Huguette Le Foyer de Costil, tout en considérant que M. Marc Babronski a porté atteinte à l'honneur et à la considération du prêtre, déclare : *« Toutefois, bien que Philippe Laguérie ait très formellement condamné le nazisme et le racisme, les propos qu'il a tenus sur le rôle social des juifs en France, ainsi que l'emploi du terme péjoratif de « dictature », sont tels que la vérité du fait diffamatoire invoqué en défense se trouve établie. »*

Concernant *Libération*, le tribunal a estimé que le texte incriminé ne constituait pas une injure au sens de la loi.

M. P.

FAITS DIVERS

Thierry Paulin avoue l'assassinat de onze vieilles dames à Paris

Interpellé par le commissaire Francis Jacob, le mardi 1er décembre, près de la porte Saint-Denis à Paris (*le Monde* du 3 décembre), *Thierry Paulin, vingt-quatre ans*, originaire de Fort-de-France (Martinique), a avoué, mercredi, l'assassinat de onze vieilles dames à Paris entre octobre 1984 et janvier 1986. Sept d'entre elles ont été tuées dans un rayon de 1 500 mètres autour de la butte Montmartre (18e arrondissement), deux autres dans le 14e arrondissement, et deux dans le 12e arrondissement.

Plus récemment, en octobre dernier, une nouvelle série d'assassinats commence à Paris : en cinq semaines, quatre vieilles dames sont retrouvées mortes à leur domicile, dont deux dans le 10e arrondissement, mais d'autres survivent à l'agression dont elles sont victimes. C'est à partir de leurs témoignages que les services de l'identité judiciaire ont pu établir le signalement précis d'un suspect grâce auquel le commissaire Francis Jacob a « reconnu » Thierry Paulin, dont les empreintes digitales ont été retrouvées dans les appartements de sept des vieilles dames assassinées.

Entendu par la brigade criminelle, Thierry Paulin a, d'autre part, dénoncé un complice, Jean-Thierry Mathurin, vingt-deux ans, né à Saint-Laurent-du-Maroni (Guyane française), qui a été arrêté mercredi matin. Selon les déclarations de Thierry Paulin, Mathurin, avec lequel il paraît avoir vécu, serait impliqué dans le meurtre de deux vieilles dames, l'une dans le 9e arrondissement et l'autre dans le 18e arrondissement en 1984.

Les policiers estimaient, mercredi matin, qu'ils avaient résolu, avec l'arrestation de Thierry Paulin et de son complice, la « série noire » du 18e arrondissement.

Considérés comme des toxicomanes, les deux hommes travaillaient occasionnellement dans un établissement de nuit parisien et tiraient, semble-t-il, la plupart de leurs revenus des agressions de personnes âgées. En août 1986, Thierry Paulin avait été arrêté à Alfortville (Val-de-Marne) pour une affaire de vol avec violence. Déféré au parquet, il avait été inculpé mais, à l'époque, les policiers n'avaient pas fait le rapprochement entre lui et l'agresseur parisien de vieilles dames, dans la mesure où la victime du vol avec violence d'Alfortville n'était pas une personne âgée.

En quatre ans, trente-huit personnes âgées ont été assassinées à Paris dans des circonstances comparables : le tueur remarque sa victime au moment où elle fait ses courses. Il la suit discrètement jusqu'à son appartement où il la pousse, une fois la porte franchie, et se met en quête d'argent liquide, dédaignant les bijoux. Dans certains cas, des traces de torture ont été constatées sur les victimes qui sont mortes le plus souvent étouffées, étranglées ou poignardées.

L'affaire Papon

Le ministère public requiert une « expertise historique »

BORDEAUX
de notre correspondante

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Bordeaux a été saisie, le 1er décembre, d'une bref réquisitoire du procureur général *« tendant à ordonner immédiatement une expertise historique »* dans l'affaire Papon. La chambre d'accusation a renvoyé au mardi 15 décembre l'examen des réquisitions du ministère public à la demande des avocats bordelais des parties civiles, Mes Boulanger et Touzet.

Pour Me Boulanger, *« les parties civiles ont le très net sentiment que l'on cherche ainsi à étouffer l'affaire »*. Me Touzet préférerait pour sa part que *« la chambre d'accusation avance d'abord dans son instruction »*. *« Il s'agit pour le ministère public d'éviter une perte de temps*, assure au contraire le parquet général. *Cette expertise historique est tôt ou tard inévitable dans la mesure où l'affaire pose une série de questions sur l'organisation et la dévolution des pouvoirs »* sous l'Occupation en France et, en particulier, à la préfecture de la Gironde dont Maurice Papon fut le secrétaire général de 1942 à 1944. Ce dernier s'entend reprocher d'avoir, durant cette période, joué un rôle dans l'arrestation et la déportation de 1 690 juifs de la région bordelaise.

Il avait été inculpé de crimes contre l'humanité dès le 19 janvier 1983 et le 8 mars 1984 par Jean-Claude Nicod, à l'époque doyen des juges d'instruction de Bordeaux. Jean Legay, ancien délégué en zone occupée du secrétaire général de la police du gouvernement de Vichy, avait été, lui aussi inculpé.

Mais ces deux inculpations, ainsi que tous les actes de procédure et d'instruction postérieurs au 5 janvier 1983 devaient être annulés, le 11 février 1987, par la chambre criminelle de la Cour de cassation, dans la mesure où un ancien préfet, Maurice Sabatier, supérieur à l'époque de M. Papon, était susceptible d'être inculpé. La Cour de cassation renvoyait le dossier devant la chambre d'accusation de Bordeaux. Le 4 août 1987, cette dernière désignait l'un de ses membres, M. François Braud, pour reprendre l'instruction à laquelle il devait se consacrer exclusivement. Les réquisitions du ministère public interviennent alors que le dossier en est au stade des *« procédures judiciaires préalables »*, en particulier des renouvellements de constitution de partie civile parmi lesquelles figure, depuis le 10 novembre, le MRAP.

GINETTE DE MATHA.

● **Expulsion de deux Basques espagnols.** – MM. José Joachim Urtenida Goenaga, trente-sept ans, et Mikel Gezurraga Borda, trente et un ans, deux Basques espagnols en situation irrégulière, ont été interpellés, mardi 1er décembre, par la police de l'air et des frontières (PAF) et reconduits, le jour même, à la frontière espagnole.

Max Frérot inculpé par le juge Bruguière

Transféré à Paris, mercredi 2 décembre, Max Frérot, l'artificier de la branche lyonnaise d'Action directe, a été inculpé par M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction, et écroué à la prison de la Santé. A Lyon, un autre juge d'instruction, M. Marcel Lemonde, lui avait déjà notifié cinquante et un chefs d'inculpation (*le Monde* du 3 décembre). Cette fois les inculpations portent sur deux affaires : l'attentat à la bombe, commis en juillet 1986 contre les locaux de la brigade de répression du banditisme, quai de Gesvres à Paris, où l'inspecteur divisionnaire Marcel Basdevant avait été tué.

Max Frérot a été inculpé d'assassinat, tentative d'assassinats et de destruction par explosif de biens immobiliers appartenant à autrui. Pour le deuxième dossier, une fusillade dans un parking souterrain de la rue Falguière, à Paris (15e), le 24 novembre dernier, Max Frérot a été inculpé de tentative d'homicides volontaires, association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste, infraction à la législation sur les armes et les explosifs, vols qualifiés, recel de faux papiers et de chèques volés.

Société

ÉDUCATION

Un an après les manifestations étudiantes

L'université désemparée

« Le malaise actuel est l'expression d'étudiants et d'universitaires qui sont désemparés. Si l'on ne trait pas rapidement les problèmes actuels, je pense que nous aurons d'ici deux ou trois ans des manifestations du même type que celles de l'hiver dernier. » Cet avertissement n'a pas été prononcé dans l'une des assemblées générales qui se sont déroulées les 1er et 2 décembre dans de nombreuses universités — notamment provinciales — ou dans la fièvre des grèves qui touchent les universités Lyon-II, Montpellier-III, Rennes-II.

Il a été calmement formulé, sur les antennes d'Europe 1, par M. Alain Devaquet. Un an après la tornade étudiante dont il a été la victime expiatoire, l'ancien ministre à la pipe et à la mèche adolescentes a retrouvé toute sa liberté d'analyse. *« Il faudra, à partir de 1995, remplacer 40 000 universitaires qui vont partir en retraite souligne-t-il. Quant aux étudiants, ils vont passer d'un million à un million et demi. Voilà les vrais problèmes, et il faut en parler dès maintenant, car il n'y a pas de solutions simples. »*

On ne saurait mieux dire, ni désigner plus nettement l'impasse dans laquelle se trouve, aujourd'hui, le débat sur l'avenir de l'enseignement supérieur français. Et ce, pour deux raisons. Tout d'abord, le gouvernement est largement paralysé depuis un an. L'échec catastrophique de son projet de réforme universitaire autant que l'échéance de l'élection présidentielle lui ont imposé de calmer le jeu et de gagner du temps sur le traitement des problèmes de fond.

C'est l'une des fonctions, sans aucun doute, de la commission « Demain l'université » constituée au début de l'été par M. Jacques Valade, ministre de l'enseignement supérieur, et dont les travaux, menés depuis septembre dans la plus grande discrétion, doivent déboucher avant Noël. L'objectif fixé à la soixantaine de participants venus du monde économique comme du monde universitaire est apparemment pragmatique et salutaire : dégager les grandes lignes d'un consensus sur l'avenir à moyen terme des universités et formuler les propositions qui en découleraient.

Mais l'ambition tient de la gageure. Ou bien le gouvernement met son drapeau dans sa poche, renonce à la conception de l'université qu'exprimait pour l'essentiel le projet Devaquet et s'expose à décevoir ses partisans à quelques mois de la présidentielle. Ou bien il habille différemment *les réformes qu'il* envisageait l'an dernier et prend le risque d'agiter à nouveau le chiffon rouge qui avait fait descendre des centaines de milliers d'étudiants et de lycéens dans la rue.



Or s'il a été contraint d'adopter un profil bas, le gouvernement n'est pas resté inerte. Et ses initiatives — tant en ce qui concerne les nominations au conseil national des universités que les règles de recrutement et de promotion des universitaires — montrent qu'il n'a pas renoncé à quelques-uns des points clefs du dispositif construit par M. Devaquet.

Mais l'impasse tient également à *l'attitude des étudiants*. Paralysés par leur succès, ils n'ont pas toujours su — ou pas voulu — prolonger leur « victoire » contre le projet Devaquet par une réflexion en profondeur sur les enjeux et les modalités d'une politique universitaire. Cela tient à la nature même, *au statut social* des étudiants, acteurs essentiels mais passagers de l'université. Cela résulte également de la nature du mouvement de novembre-décembre 1986 : la protestation étudiante est retombée aussi vite qu'elle était survenue, dès le retrait du texte qui avait cristallisé son énergie collective. Gagner contre un projet et affirmer les valeurs qui légitimaient leur *refus (égalité, liberté, droit à la formation pour tous notamment)* était une chose. Examiner les conditions d'application de ces valeurs, autre chose.

On ne peut, enfin, négliger le rôle des syndicats étudiants qui ont, plus ou moins, accompagné le mouvement et ont retrouvé toute leur place dès que celui-ci a reflué. Plus *protestataires que gestionnaires par tradition*, conduits par leur histoire à être des écoles de formation politique au moins autant que des pôles de représentation étudiante, ils se sont lancés dans une guerre de positionnement, dans une défense de leurs territoires respectifs *qui a* coupé court à tout débat approfondi sur l'Université.

Pourtant, au-delà de ces querelles d'appareil souvent confuses, cette année semble avoir été marquée par une double prise de conscience. Les étudiants ont mesuré, plus ou moins clairement, la complexité des enjeux universitaires, l'écart entre les slo*gans et les réalités, les décalages* entre leur stratégie individuelle de formation face à un avenir incertain et les stratégies d'action collective. Ils ont d'autre part nettement fixé les limites de la démagogie. Cela explique pour une bonne part l'agitation qui renaît sur les campus depuis deux semaines : la dénonciation de l'insuffisance du budget des universités pour 1988 — examiné au Sénat à la fin de cette semaine — n'est probablement pas, en soi, un motif assez fort pour provoquer un mouvement durable de colère étudiante. En revanche, la conjonction d'objectifs très ambitieux (deux millions d'étudiants d'ici une ving*taine d'années) et de moyens budgé*taires en faible augmentation leur apparaît comme une supercherie. Ce réalisme et cette vigilance ne sont pas les moindres conséquences du mouvement de l'an dernier.

Restent les principaux acteurs de la scène universitaire. Les gouvernements passent. Les étudiants aussi. *Les universitaires restent. Leur dis*crétion, leur silence collectif lors du mouvement étudiant de 1986, prouve assez qu'ils ont du mal à dépasser les déceptions et les déchirements de ces dernières années. Ces débats les divisent et les épuisent depuis trop longtemps, la dégradation de leurs conditions de travail et de leur statut social est trop profonde pour qu'ils ne soient pas *« désemparés »*, selon la formule de M. Devaquet.

C'est pourtant d'eux que sont venues depuis un an les initiatives les plus riches et les plus constructives. Qu'il s'agisse des colloques de Dauphine et de Nice sur l'échec en premier cycle universitaire, du colloque de la conférence des présidents *d'université sur l'objectif* des deux millions d'étudiants, du difficile travail de transparence mené par le Comité national d'évaluation, ou encore du colloque réuni cette semaine au Collège de France (*le Monde* du 3 décembre), les traces ne manquent pas de la volonté de remettre à nouveau l'ouvrage sur le métier. Même si cela n'apporte pas de solution miracle à la contradiction que résumait fort bien un récent numéro de la revue *Débat* : « Le statu quo *paraît intenable et la réforme impraticable.* »

GÉRARD COURTOIS.

RELIGIONS

L'archevêque de Cantorbéry est critiqué par l'annuaire officiel de l'Eglise anglicane

Le Dr Robert Runcie, archevêque de Cantorbéry, primat de l'Eglise d'Angleterre et de toute la Communion anglicane, vient de subir une attaque sans précédent dans la préface, traditionnellement anonyme, du *Crockford*, l'annuaire officiel de l'Eglise d'Angleterre, publié le jeudi 3 décembre à Londres.

Le primat y est présenté comme un homme *« faible », « indécis », « mou »*, favorisant dans l'Eglise d'Angleterre une *sorte de « libéralisme élitiste » et « particulièrement vulnérable aux groupes de pression ». « Sa claire préférence »*, ajoute l'auteur de cet article (qui, disent les observateurs à Londre, ne peut être qu'une personnalité éminente de l'Eglise anglicane), *« va à des hommes de tendance libérale, de style modérément catholique, manquant de principes fermes ».*

Cet article déplore enfin que *« l'accession du Dr Runcie à l'Eglise d'Angleterre a coïncidé avec l'émergence d'une période de tensions au sein de cette Eglise »*. C'est une allusion aux récents débats sur l'homosexualité, l'avortement, le divorce et surtout l'accès au sacerdoce des femmes.

Agé de soixante-six ans, l'archevêque de Cantorbéry a décidé de se réfugier dans un *« silence digne »*.

MÉDECINE

Après l'interdiction par le Vatican de la fécondation « in vitro »

Des médecins d'une maternité catholique de Paris envisagent de démissionner

Le conflit entre le corps médical et la direction de l'hôpital Notre-Dame-du-Bon-Secours à Paris (14e), à propos de la pratique des fécondations *in vitro*, interdite le 10 mars dernier dans un document du Vatican (*le Monde* du 15 octobre) connaît un nouveau rebondissement. Sept membres de l'hôpital devraient présenter, à la date du 1er janvier prochain, leur lettre de démission.

Il s'agit de MM. Michel Chartier, chef du service de gynécologie obstétrique ; Fernand Daffos, son adjoint ; Gilbert Sarrot, responsable du centre de fécondation *in vitro* ; François Forestier, *directeur du centre* de médecine prénatale et chef du service de biologie ; Philippe Granet, biologiste ; ainsi que du docteur Anne Bazin, cyto-généticienne, et de Mme Simon, surveillante générale du service de gynécologie.

Vingt-deux naissances *in vitro* sont en préparation à Bon-Secours et devraient aboutir avant la fin mars. Dix sont déjà intervenues depuis *dix-huit mois. La direction* avait exigé que le corps médical cesse toute pratique de fécondation artificielle et d'interruption thérapeutique de grossesse. Malgré ces annonces de démission, les négociations pourraient continuer entre les médecins et la direction jusqu'à l'échéance de mars.

L'équipe de la maternité du Bon-Secours est considérée, en raison de ses travaux sur le diagnostic prénatal, comme l'une des meilleures d'Europe.

M. Alain Piquet est nommé délégué général du Comité français d'éducation pour la santé

Le conseil d'administration du Comité français d'éducation pour la santé (CFES) a proposé, le mercredi 2 décembre, à Mme Michèle Barzach, ministre délégué chargé de *la santé et de la famille, qui* l'a acceptée, la nomination de M. Alain Piquet au poste de délégué général. Cette décision intervient après que Mme Barzach eut décidé, le mardi 10 novembre, de démettre de cette fonction le docteur Bernard Serrou, un rapport de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) ayant mis en évidence de graves anomalies dans la gestion du CFES (*le Monde* du 12 et du 19 novembre). Dans la lettre qu'elle avait adressée le 9 novembre au président du conseil *d'administration du CFES, le doc*teur Claude Rosenfeld, Mme Barzach indiquait que le nouveau délégué général devrait avoir des *« compétences administratives et comptables excellentes »*.

Agé de cinquante-deux ans, M. Alain Piquet *a été* successivement responsable administratif d'une escadre aérienne puis, de 1974 à 1978, responsable du budget de la coopération militaire au ministère de la coopération. En 1978, il entre à l'IGAS et devient en 1980 inspec*teur général adjoint. Pendant neuf* ans, M. Piquet va effectuer de nombreuses missions de contrôle ayant trait au fonctionnement de plusieurs hôpitaux, cliniques et associations. En juillet 1986, il est nommé inspecteur général.

Assurément « gestionnaire », M. Piquet n'apparaît donc pas comme un spécialiste de l'éducation sanitaire. Contrairement à ses prédécesseurs, on ne lui connaît pas d'appartenance politique particulière. La nomination de M. Piquet, *acquise à l'issue d'une réunion* houleuse par 14 voix contre 8, risque de poser néanmoins un problème, le conseil d'administration du CFES ayant souhaité qu'elle ne soit effective que pour une durée de six mois. Un souhait que, au ministère de la *santé, on dit « ne pas comprendre »*, les statuts du CFES ne prévoyant pas la nomination d'un délégué général pour une durée déterminée.

F. N.

● **Les préservatifs autorisés dans les prisons françaises.** — Pour prévenir la transmission du SIDA, les détenus pourront disposer de préservatifs dans les prisons françaises, a indiqué le mercredi 2 décembre, à Strasbourg, M. Pierre Darbeda, magistrat attaché à la *direction de l'administration pénitentiaire* de la chancellerie. *« La distribution des préservatifs ne sera pas organisée par l'administration mais effectuée par les équipes de santé répondant, au cas par cas, aux détenus qui le souhaitent, dans le respect de la confidentialité, afin de contribuer à la lutte contre le SIDA »*, a précisé le magistrat.

SCIENCES

Après de longues hésitations

La France participera à la construction d'un télescope géant européen

Après bien des hésitations, la France a décidé de participer à la construction, dans les montagnes chiliennes, d'un télescope géant européen (VLT) permettant d'observer les confins de l'Univers, d'étudier la formation des étoiles et de détecter des systèmes solaires analogues au nôtre. C'est ce que vient de laisser entendre, M. Jacques Valade, ministre délégué de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Si la Belgique et le Danemark souhaitent encore différer leur décision, le financement de ce projet de 1,2 milliard de francs semble désormais *acquis dans la mesure où* les trois plus gros bailleurs de fonds de l'Observatoire européen de l'hémisphère Sud (ESO) — la France, l'Italie, la RFA — sont prêts à régler les trois quarts de la note. On a bien cru, pourtant, que les Européens n'arriveraient pas à s'entendre. *Si* l'Allemagne poussait à la roue, les *services* du premier ministre et le ministère français des finances hésitaient à Paris à débloquer les crédits nécessaires (340 millions de francs).

Tout cela est aujourd'hui oublié, et la raison scientifique tout autant que le souci de valoriser notre industrie l'ont finalement emporté (*le Monde* du 28 octobre).

Le projet est ambitieux. Il s'agit de construire au Chili, à plus de 2 000 mètres d'altitude, un observatoire composé de quatre télescopes géants ayant chacun un diamètre de 8 mètres.

En pointant simultanément les quatre télescopes sur un même objet céleste, on espère obtenir des résultats analogues à ceux que l'on enregistrerait sur un instrument de 16 mètres de diamètre. Mieux, le VLT pourrait, en fonctionnant *dans* des conditions particulières (mode *interférométrique*) offrir une résolution équivalente à celle d'un engin de 100 à 150 mètres de diamètre... Certes, on peut se demander pourquoi les astronomes se compliquent inutilement la tâche en réalisant quatre télescopes là où un seul, gigantesque bien sûr, suffirait.

Vérins et ordinateurs

En fait, un si grand miroir serait impossible à réaliser avec les techniques actuelles de fabrication. Déjà, les miroirs de 8 mètres de diamètre, si on les construisait de manière traditionnelle, pèseraient environ *125 tonnes. C'est pourquoi* les astronomes et les industriels ont dû recourir à de nouvelles techniques pour réaliser des miroirs plus minces et plus légers, mais dont la faible épaisseur se paie d'un certain manque de rigidité.

Pour supprimer les défauts de tels miroirs on fait appel à des procédés d'optique *active qui, par l'intermé*diaire de petits vérins — plusieurs centaines pour le VLT commandés par ordinateur, corrigent en permanence les déformations de la surface du miroir. En 1988, un tel dispositif doit être expérimenté sur le new technology *telescope (NTT)*, un télescope prototype installé par l'ESO au Chili.

Il ne reste donc plus qu'à choisir le *site* d'accueil du VLT — la Silla (2400 m) ou le sommet du Cerro Paranal (2700 m) — et à engager les premiers financements, 16 millions de francs en 1989 pour la France — pour être certain de disposer, à la fin de 1993, d'un instrument partiellement opérationnel doté d'un miroir unique de 8 mètres, mais surtout de ne pas trop se faire distancer par les Américains et leur télescope de 10 mètres (keck telescope) dont la mise en service à Hawaii est prévue pour 1990.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

● **Mort d'un ancien astronaute américain.** — Donn F. Eisele, qui avait participé, en 1967, à la mission *Apollo-7, est mort* d'une crise cardiaque, le mercredi 2 décembre à Tokyo. Il était âgé de cinquante-sept ans.

DÉFENSE

Au conseil des ministres

Le général Imbot est remplacé par le général Mermet à la tête de la DGSE

Le général de corps aérien François Mermet, qui était précédemment directeur des centres d'expérimentations nucléaires du Pacifique, a été nommé en conseil des ministres, le mercredi 2 décembre, directeur général de la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), en remplacement du général d'armée René Imbot *(nos dernières éditions du 3 décembre)*. La DGSE, qui réunit environ trois mille fonctionnaires, dont mille sept cents civils, est le service secret français chargé de recueillir les renseignements de tous ordres hors des frontières.

C'est en septembre 1985 que le général Imbot avait été nommé à ce poste, après le limogeage de l'amiral Pierre Lacoste et comme suite à l'échec de la DGSE dans l'affaire du *Rainbow-Warrior* en Nouvelle-Zélande. Le général Imbot avait été maintenu *à la tête de la DGSE* au-delà de la limite d'âge de son rang, après mars 1986.

En septembre dernier, soit après deux années de fonction, il avait été question de remplacer le général Imbot. Mais la publication d'un livre romancé sur la mission de la DGSE en Nouvelle-Zélande et, surtout, un entretien *télévisé* avec l'un des nageurs de combat impliqués *dans l'opération contre le Rainbow-Warrior* avaient incité le gouvernement à reporter ce départ, qui, dans de telles conditions, aurait paru être une sanction à l'encontre d'un homme dont le ministre de la défense, M. André Giraud, estime qu'il n'a pas démérité, compte tenu des circonstances dans lesquelles il avait été nommé *en 1985*.

En particulier, on considère au ministère de la défense, qui est l'administration de tutelle de la DGSE, que le général Imbot a dû s'employer, deux années durant, à redonner confiance à une institution ébranlée par les conséquences de son échec en Nouvelle-Zélande. Ce n'était pas un travail facile. Le général Imbot s'en est acquitté, semble-t-il, avec une certaine réussite. En revanche, les critiques, venant tous azimuts, ont continué sur la qualité des notes et des synthèses de la DGSE, qui est jugée insuffisante et, essentiellement, pas assez rigoureuse.

Un manque de recrues

Sous la direction du général Imbot, la haute hiérarchie de la DGSE a subi des modifications de structures et des changements de responsables. *Aujourd'hui, la DGSE* est articulée en trois directions différentes : le renseignement, les services techniques et informatiques et l'administration générale. Le général Jean Pons a remplacé le général Roger Emin, comme « patron » du renseignement, et le colonel Jean Heinrich a succédé au colonel Jean-Claude Lesquer à la tête de l'ancien service Action, remanié et remilitarisé sur le modèle du 11e régiment parachutiste de choc.

Si le général Imbot a accentué la modernisation informatique de la DGSE, il n'a pas réussi, autant qu'il l'aurait souhaité, à améliorer le recrutement : le service français *continue, en effet*, de manquer de cadres scientifiques et techniques de haut niveau, malgré les appels de son directeur général auprès des grandes écoles civiles et militaires, dont il n'est pas parvenu à débaucher les élèves.

Depuis septembre dernier, deux noms étaient avancés, entre autres propositions plus ou moins de circonstances, pour la succession : celui du général Mermet, qui a été retenu, et celui du général de corps d'armée Jean-Claude Coullon, actuel directeur du personnel militaire de l'armée de terre, comme l'avait été, *dans le passé, le général Imbot*.

Le général Mermet, qui a appartenu à l'état-major particulier de M. Valéry Giscard d'Estaing à l'Elysée, devrait prendre ses nouvelles fonctions à la DGSE le 1er janvier prochain. La succession ne se fera donc pas dans la précipitation, et une passation des consignes aura lieu en toute régularité. Ce qui n'avait pas été le cas depuis 1981 avec les départs de M. Alexandre de Marenches et le limogeage de l'amiral Lacoste. En conseil des ministres, M. Giraud a tenu à rendre hommage au général Imbot, qui, a-t-il expliqué, a accompli sa tâche dans des conditions difficiles.

Dans un communiqué ultérieur, le ministre de la défense a souligné que le général Imbot a accompli sa mission *« avec loyauté et rigueur. Il a eu comme souci premier de redonner confiance à un service essentiel au fonctionnement de l'Etat, dont les hommes ont souvent été victimes d'appréciations injustes »*.

JACQUES ISNARD.

[Né le 21 mars 1933 à Chambéry (Savoie) et ancien élève de l'Ecole de l'air, François Mermet a notamment occupé, en 1965, les fonctions de chef de cabinet du général commandant les Forces aériennes stratégiques à Taverny, où il a travaillé aux côtés du général Jacques Mitterrand, le frère du président de *la République. En 1971, il* est attaché de l'air à l'ambassade de France à Bruxelles. Commandant la base aérienne d'Orange (Vaucluse) en 1975, il devient adjoint « air » au chef d'état-major particulier de *la* présidence de la République en 1977. En 1980, il est chef de la division nucléaire à l'état-major des armées et, en 1983, commandant la IIe région aérienne (Paris-Villacoublay). En juillet 1985, avant l'opération de la DGSE contre le *Rainbow-Warrior* à Auckland, il prend la succession de l'amiral Henri Fages au poste de directeur des centres d'expérimentations nucléaires en Polynésie française. Mais il n'aura en rien été mêlé au montage de l'opération.]

RELIGIONS

Le Choix de Dieu, un livre de l'archevêque de Paris

Un battant de la foi

L'histoire du gamin de Montmartre, un peu forte tête, lisant l'Evangile au lieu de faire ses gammes, en cachette de ses parents juifs polonais, devenu archevêque de Paris, puis cardinal de l'Eglise romaine, intéressera *sans doute encore les amateurs de* ces destins hors du commun, de ces légendes vivantes nouées dans l'enfance, que les auteurs débitent en tranches, comme des feuilletons prêts à consommer.

Mais tel n'est pas le propos principal du nouveau livre du cardinal Lustiger, qui est tout sauf une autobiographie. La confidence arrachée, toujours pudique, sent même *son poids d'épreuve. Son dialogue* avec Jean-Louis Missika et Dominique Wolton, qui se définissent l'un et l'autre comme agnostique et sceptique, a surtout pour effet de réparer ce qui, à la longue, devenait pire qu'une omission, une injustice.

A force d'être présenté comme le converti réglant ses comptes avec son passé, on en serait presque venu à oublier que Aron, baptisé Jean-Marie Lustiger, est d'abord et depuis près de quarante ans un pasteur, témoin exceptionnel d'une époque et d'une Eglise dont il a traversé tous les printemps et toutes les crises.

Sa vie est jalonnée de lieux. Curieusement – ou providentiellement – concentrés, comme dans une tragédie classique, à Paris : enfance sur la Butte, étudiant, puis aumônier d'étudiants à la Sorbonne. Il ne décolle pas de son *« bitume »*, de son *« canton »*, de son *« village »* du quartier Latin. *Petit, déjà les bords de mer* l'ennuient prodigieusement. Sa nomination comme curé à la porte de Saint-Cloud ressemble à une expatriation.

Paradoxalement, ce sont des lieux excentrés qui vont avoir sur sa vie le plus d'effets : Orléans, où il se convertit, découvre la France chrétienne et revient, trente ans plus tard comme évêque ; Auschwitz, où, *via* Drancy, sa mère est morte déportée ; Rome, enfin, où le pape lui apparaît comme le meil*leur garant de l'indépendance de* l'Eglise contre les empiétements des Etats et des pouvoirs politiques. La filiation entre l'Ancien et le Nouveau Testament, l'identification qui est chez lui *« instinctive et immédiate »* entre Israël persécuté et le Messie souffrant, est la pierre angulaire de toute sa réflexion et de son action. Les menées antisémites, les ruines de la guerre, le choc du nazisme et du communisme, la torture en Algérie, la crise de mai 68, l'effondrement des valeurs morales en Occident, passent tous au même crible du mys*tère de la souffrance rachetée par* la Croix.

Cette thématique biblique, qui est au fond de son identité juive, est aussi à la racine de sa perception du monde, dont il retient surtout les phénomènes régressifs, irrationnels et totalitaires, de son exigence intellectuelle et morale, de sa conscience parfois orgueilleuse – et il s'en confesse – d'une mission à part, quasi exceptionnelle.

Signe de contradiction

Le sens aigu de son appartenance à une histoire et à un patrimoine uniques place cet aumônier de jeunes, ce curé de paroisse, bien avant la plupart des clercs de son temps, dans la compréhension des années 60 et 70 et de la mission spécifique de l'Eglise. Signe de contradiction pour la communauté juive, il le devient dans toute une partie du clergé catholique.

Sa stratégie, c'est le refus de l'enfouissement de la foi et de l'engagement tous *azimuts qui ont* tenté des générations de prêtres, comme s'ils avaient eu à se faire pardonner des siècles de chrétienté et de triomphalisme ou l'incapacité de l'Eglise à épouser la modernité. L'archevêque de Paris rejette ces représentations caricaturales et *mythiques nées*, selon lui, du dix-neuvième siècle. Sa référence à lui – elle court à travers toutes ses pages, – c'est *plutôt la période* 1550-1650, c'est-à-dire après la Réforme, cette déchirure religieuse à la source de tous les cataclysmes européens, le siècle de la Renaissance catholique avec les grands mystiques espagnols, italiens ou l'école française de spiritualité.

*De là à faire du cardinal Lusti*ger, allié du pape, la figure de proue d'une nouvelle Contre-Réforme ou d'une contre-culture catholique dans la société moderne, indifférente ou athée, il n'y a qu'un pas que beaucoup franchiront, s'ils ne l'ont déjà fait. Tout *le talent des interviewers est alors* de l'amener à se préciser, sans l'obliger à se défendre.

Le dialogue est serré. A la logique des sondages et des chiffres, il substitue l'ordre de la mystique puisée dans cette *« révolution spirituelle »* qui sourd déjà de partout, *que son prédécesseur, le cardinal* Pierre Veuillot, avait bien avant lui pressentie et dont, à sa mort précoce en *1966, il lui avait confié la* charge.

Wolton et Missika l'obligent à une constante dialectique. L'affirmation sacramentelle et liturgique *de l'Eglise n'est pas « aliénante »*. La crise des vocations n'a rien à voir avec la discipline du célibat : elle intéresse la société globale, dont il attend un sursaut spirituel. L'évangélisation ne peut pas être confondue avec l'action politique : elle passe par un investissement *« au cœur de la culture des peuples »*.

L'Eglise parle à la société civile non pas comme *« censeur universel »* ou *« groupe de pression »*, mais comme ultime dépositaire d'une vision éthique de l'homme. Quant à son mode de gouvernement, il n'est pas *« impérial »*, mais *met en œuvre la primauté du pape* dans la collégialité des évêques. L'évêque, précisément, n'est pas *« un homme politique qui harangue les foules »* ou même *« un maître qui enseigne »* : il prêche l'Evangile.

La boucle est bouclée. Au désenchantement du monde, Jean-Marie Lustiger oppose l'absolu de Dieu ; aux statistiques, les symboles ; aux raisonneurs, les *témoins ou les apôtres. Il le fait,* quitte parfois à embrayer trop vite sur sa vision de l'histoire universelle, son expérience spirituelle de l'histoire du vingtième siècle. Cela donne un amalgame qui ne peut pas toujours emporter l'adhésion. Il a de mai 68 une vision diamétrale*ment opposée par exemple à celle* d'un Maurice Clavel !

L'incantation sert-elle la conviction ? La grande force du cardinal Lustiger est qu'il ne connaît pas la langue de bois. Il est capable de parler de la peinture contemporaine avec la même clarté que pour *exposer le mystère de la messe.* Son livre est une catéchèse à l'usage des hommes d'aujourd'hui, croyants ou non. *Elle plaira ou ne* plaira pas. Mais s'il paraîtra à certains comme l'un des plus désespérés, son cri contre la marginalisation ou la privatisation de la religion est aussi l'un des plus beaux.

HENRI TINCQ.

★ *Le Choix de Dieu*, par Jean-Marie Lustiger. Entretiens avec Jean-Louis Missika et Dominique Wolton. Editions de Fallois. 475 pages., 120 F.

Le pari de Jean-Marie Lustiger

(Suite de la première page.)

Blessée chaque fois que le mal triomphe autour de lui, et autour de nous, sa conscience ne reste pas muette. Il intervient, il proteste, il n'oublie jamais les victimes, dont le droit à la dignité et à la sérénité le préoccupe constamment. C'est un grand prince de l'Eglise. Et pourtant.

Tout en lisant ce livre de dialogues – livre admirable de sincérité, provocant, fascinant, dépourvu de complaisance et de réponses faciles, – je ne puis m'empêcher parfois de me demander : et le juif là-dedans ? Jean-Louis Missika et Dominique Wolton, interlocuteurs éclairés et courageux de l'archevêque de Paris, l'ont *bien senti. Chaque fois* qu'ils soulignent l'élément juif de l'équation, l'entretien prend feu.

Certes, tous les thèmes sont stimulants, voire passionnants. Le rôle de l'Eglise dans le monde, sa place dans la société, le prêtre *face au pouvoir politique*, la *foi et* la connaissance, l'âme et la science, la culture et le Mal, Dieu et l'Histoire, le mystère de la grâce : le cardinal Lustiger en parle toujours avec conviction, érudition et talent.

Regard sur le siècle

Philosophe, moraliste, commentateur éblouissant, surtout lorsqu'il cite l'Ecriture dans un contexte moderne, il arrive à évoquer des sujets qui nous dépassent avec une simplicité qui frôle la poésie. Son regard sur le siècle, on ne peut pas ne pas le suivre. Le ton pudique qu'*il prend pour* raconter son enfance, son adolescence, ses années clandestines, ses conflits avec son père, sa quête d'absolu dans un monde en ruine, impossible de ne pas l'écouter. Son histoire est celle d'une prodigieuse aventure, celle d'une âme fervente et généreuse. Le fils d'un bonnetier juif d'origine polonaise devenu cardinal, il y a là de la matière pour dix romans...

Pourtant, je mentirais si je ne parlais pas de ce qui, dans cette *histoire, me trouble. C'est le juif* en moi qui, face au juif en lui, se découvre triste. Tout d'abord, j'essaye d'imaginer Aron Lustiger – issu de la lignée des Lévites, comme moi – enraciné toujours dans notre passé commun... Une hypothèse : le jeune Aron rencontre sur sa route un Maître juif qui lui révèle les secrets envoûtants du judaïsme... En d'autres termes : au lieu d'aller *chercher, se chercher* ailleurs, il aurait approfondi sa quête à l'intérieur de sa condition... Le peuple juif n'a-t-il pas perdu en lui un homme qui, en d'autres *circonstances, aurait* sûrement contribué à sa grandeur et à l'épanouissement de sa gloire ?

Je sais bien : le cardinal Lustiger ne pense pas comme moi. Il est convaincu, lui, de n'avoir point *quitté son peuple. D'ailleurs*, il insiste souvent sur ses origines juives, sur ses attaches juives, sur le « message juif » dont il se croit porteur. Il aurait raison sur le *plan ethnique, mais non* au niveau qui est le sien, le nôtre, celui de la religion ou de la tradition religieuse. Sans vouloir lui faire de la peine – j'ai trop d'affection pour sa personne pour le blesser, – comment ne pas *lui* rappeler ce qu'il doit savoir, notamment que, aux yeux de la tradition rabbinique, un homme ne peut-être à la fois juif et chrétien ? Qu'il s'agit de deux religions liées entre elles et même proches l'une de l'autre, *mais non identiques ? D'innom*brables juifs l'ont prouvé, à travers des siècles de persécutions et d'oppression, en optant pour la mort par l'épée et par le glaive plutôt que d'embrasser *la* croix.

En Espagne, en Pologne, en Ukraine, en France, en Allemagne, pendant les croisades et durant les pogromes, nos ancêtres voyaient dans la chrétienté une religion hostile, étrangère, ennemie. La croix qui, en ces *temps-là*, symbolisait pour les chrétiens amour et compassion, signifiait pour les juifs crainte et tremblement, terreur et châtiment. Non, un juif ne pouvait embrasser la croix sans, en même temps, se *séparer de son peuple. Et de nos* jours ? Le choix du cardinal, qui sans doute s'explique par les circonstances particulières qui furent siennes, risque de susciter des malentendus. Erigé en exemple, le pari du cardinal risque de *nous* nuire. Et *si* d'autres juifs, gagnés par sa sincérité et par son éloquence, se mettaient à le suivre sur ses traces ?

Salut et judaïté

Quant à moi, je maintiens à croire que, pour un juif, le salut n'est possible qu'à l'intérieur de sa judaïté. Le judaïsme est pour le juif ce que le christianisme est pour le chrétien : la meilleure, sinon la seule manière possible d'atteindre une vérité qui lui est destinée. Plus le juif est juif, plus il implique l'universel. Cela s'applique également au chrétien.

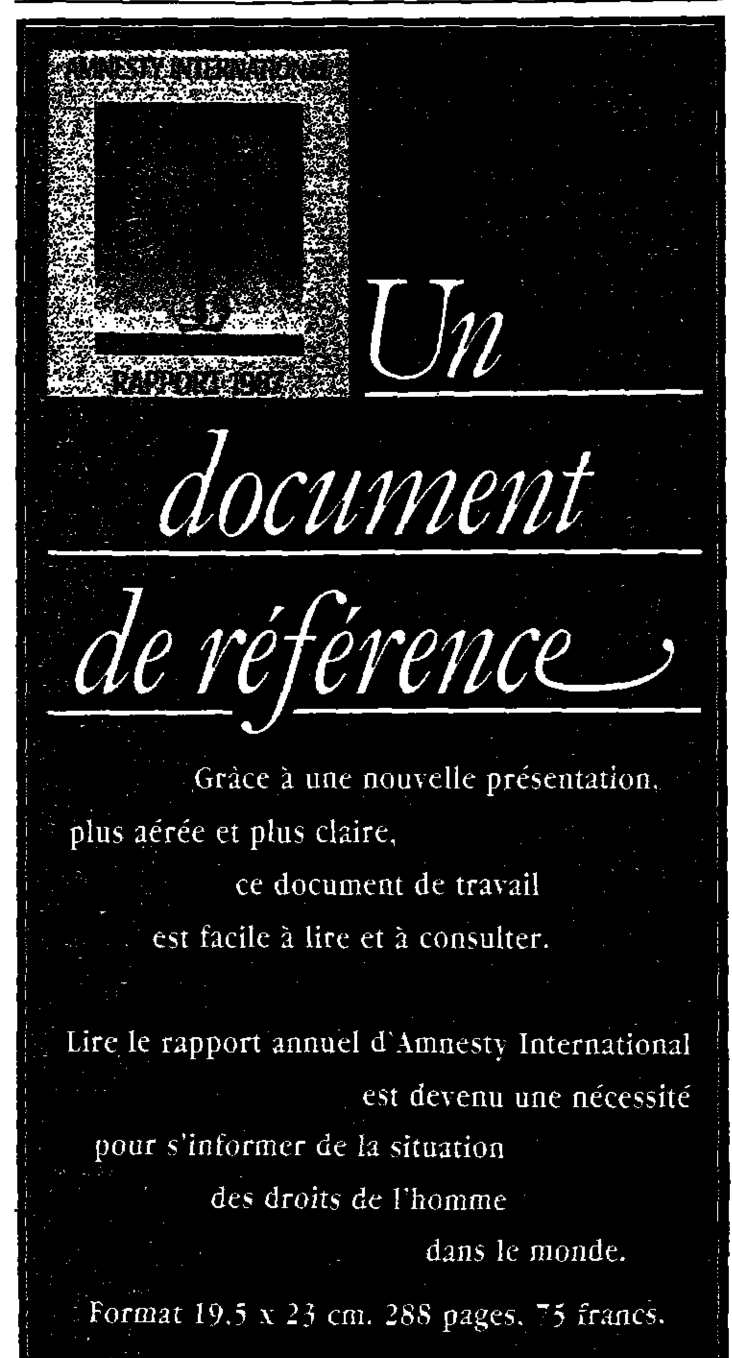
En revendiquant ma condition et mon destin de juif, jusque dans leurs possibilités ultimes, j'affirme et je réclame le droit pour le chrétien, ou pour le musulman, ou pour le bouddhiste, d'en faire autant. Les religions ont toutes *le droit* à *la différence et* à la singularité ; aucune n'est supérieure aux autres, de même que nul homme n'est supérieur aux autres. Tous les êtres sont les descendants d'Adam, nous enseigne l'Ecriture. Le cardinal Lustiger le répète, et moi aussi. Tous les enfants ont Dieu pour père dont le langage pénètre et enrichit le nôtre.

Voilà donc le cardinal Jean-Marie Aron Lustiger et le juif que je reste redevenus amis et alliés. Il a choisi, ou Dieu a choisi pour lui, une voie différente de la mienne, mais l'une et l'autre méritent d'être éclairées par la même lumière, car elles mènent vers la *même vérité. Laquelle* ?

Résumons-la : comme le cardinal Lustiger, et avec lui, je proclame que Dieu seul est seul, et que seul Dieu est Dieu, et qu'il est partout, dans ce qui unit les hommes, mais aussi dans ce qui les sépare.

ÉLIE WIESEL.







L'humilité des ingénieurs de demain

ADAPTABILITÉ, mobilité, aptitude à la créativité et à la communication, dimension internationale... *Telles sont quelques-unes* des principales qualités que devront avoir les ingénieurs de demain pour affronter les mutations et la mondialisation de l'économie. Quelle formation leur permettra de les acquérir ? C'est la question à laquelle tente de répondre la Société des ingénieurs et *scientifiques de France, dans un ouvrage où elle donne la parole à* quatre-vingts spécialistes, universitaires, chercheurs ou chefs d'entreprise.

Tirant les conclusions de cette discussion, M. Guy Bérault, président de la commission formation des ISF, note que, si la formation des ingénieurs *doit rester généraliste et d'un haut niveau* scientifique, elle devrait s'ouvrir davantage à la théorie des systèmes, à l'informatique et aux techniques modernes de communication, à l'autoformation, à la recherche, aux langues étrangères et aux disciplines non techniques (littérature, arts, autres civilisations, etc.). *Elle devrait aussi – ce qui n'est pas la moindre des* révolutions – faire une large place à *« l'apprentissage du doute et de l'humilité »*.

De leur côté, les entreprises ont un effort à faire pour mieux structurer les stages des étudiants, aider les jeunes cadres à s'intégrer et à organiser leur travail, et pour faciliter le dialogue entre les générations. Et de nouvelles institutions de formation, de recherche et de documentation seraient à inventer pour favoriser l'articulation entre l'enseignement supérieur et les entreprises.

(Formation d'aujourd'hui pour ingénieurs et scientifiques de demain, 352 p., 240 F, ISF, 19, rue Blanche, 75009 Paris. Tél. : 48.74.83.56).

F.G.

Gestion des finances locales

Les instituts d'études politiques de Bordeaux et de Paris organisent une journée d'études à Bordeaux, le vendredi 4 décembre, sur : « Quelle politique financière pour les collectivités locales ? ». Destiné aux élus et à leurs collaborateurs, elle traitera notamment de la répartition des ressources entre *l'Etat et les collectivités, des* stratégies financières, du financement des équipements, de la *rationalisation de la gestion* financière et des problèmes de gestion de trésorerie.

(Renseignements : service de formation continue de l'Institut d'études politiques de Paris, 215, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. : 45-49-51-94.)

Innovation informatique

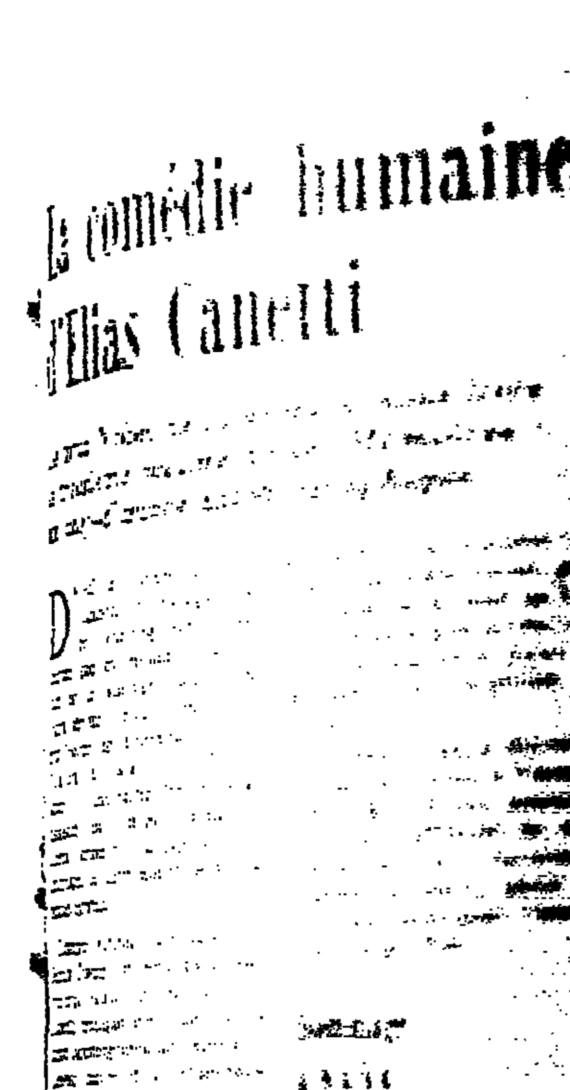
Le Club de la péri-informatique française organise, à l'occasion de son assemblée générale, des tables rondes avec des experts de haut niveau et un débat présidé par M. Jacques Valade, le mardi 8 décembre à 17 h 30, au pavillon Dauphine, place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 75016 Paris, sur l'innovation, la qualité dans le cadre du com*merce international et l'horizon* européen de 1992.

(Le Club de la péri-informatique française, 12, rue Lincoln, 75008 Paris. Tél. : 42-56-47-30.)

Queneau à Limoges

Un colloque international *sur* l'« encyclopédisme » de Raymond Queneau se tiendra les *16 et 17* décembre à *l'UER* de lettres et sciences humaines de l'université de Limoges. Dix-sept communications sont attendues d'universitaires français, *américains*, belge, *italien*, hollandais... Les débats seront accompagnés d'un travail *scénique* et musical, avec notamment la présentation de *Cent mille milliards de poèmes*, mis en musique par Andrew Thomson et Stanley Chapman.

(Renseignements : Mary Lise Billot, 12, rue Charles-Gide, 87100 Limoges. Tél. : 55-33-41-49.)



Le Monde
DES LIVRES

La comédie humaine d'Elias Canetti

Le prix Nobel de littérature nous livre le troisième volume de ses Mémoires : un chef-d'œuvre autobiographique.

DANS la Vienne d'Elias Canetti, les guinguettes de Grinzing sont plus courues que les rutilantes boutiques de la Kärtnerstrasse. On l'aura *deviné* : Elias Canetti, le prix Nobel de littérature 1981, l'auteur de *Masse et Puissance* (1), fait partie des ces nostalgiques du « monde d'hier », quand Vienne était la capitale des apatrides, la terre nourricière des grands esprits.

Comme Arthur Schnitzler et Stefan Zweig (et bien qu'il leur préférât Musil le taciturne), Canetti pratique avec bonheur le genre autobiographique. Après *la Langue sauvée* et *le Flambeau dans l'oreille* (2), voici *Jeux de regard. Histoire d'une vie (1931-1937)*, qui rassemble les souvenirs d'un *témoin auriculaire* (3), les Mémoires d'un moraliste. En un mot, *Jeux de regard* est une comédie humaine illustrée par des fous, des génies, des hommes de pouvoir, des poètes et des femmes.

Né en 1905 en Bulgarie, descendant d'une dynastie de séfarades espagnols, Canetti fut promené par sa mère, jeune veuve impétueuse, de Manchester à Francfort en passant par Zurich, avant de se retrouver en 1924 à Vienne, la patrie spirituelle de ses parents – qui rêvaient tous deux d'une carrière d'acteur au Burgtheater. Dix ans auparavant, alors qu'il avait à peine atteint l'âge de raison, sa mère l'avait gavé de mots allemands, pour qu'il apprît enfin cette langue sacrée, cultivée par ses parents dans leurs moments de complicité amoureuse.

Le voici donc, à dix-neuf ans, étudiant en chimie à Vienne, entiché de Karl Kraus, amoureux de Veza, une séfarade de huit ans son aînée qu'il surnomma la « dame-corbeau », parce qu'elle avait un faible pour l'oiseau fétiche d'Edgar Poe.

Hommage à Kafka

Dans sa chambre avec vue sur le Steinhof, le pavillon des fous, il griffonnait sans relâche, mettant en scène un sinologue qui s'immole par le feu avec les livres de sa bibliothèque. Ce manuscrit de six cents pages ne fut publié qu'en 1935, sous le titre *Auto-da-fé* (4). Un bel hommage à Kafka qui, avec Gogol, Stendhal et Büchner, trônait dans l'empyrée de Canetti.

Il s'était entretenu de son roman avec un voisin paralytique, qui lisait de gros volumes de philosophie et tournait les pages avec sa langue, le reste de son corps se refusant à toute agitation. Cette fascination pour les possédés et les marginaux ne quitta jamais Canetti. Il allait goûter au vin nouveau que servaient les cafés de Grinzing, dans l'attente d'un événement singulier. Ainsi voyait-il chaque soir ce riche propriétaire des piscines viennoises qui faisait irruption, peu après minuit, dans une guinguette de la ville, se frayait un passage parmi les habitués en criant : *« Je cherche mon égal ! »* et étreignait son double imaginaire.

« Ce qui répugne le plus à mon oreille, confiait Canetti dans *le Territoire de l'homme* (5), *c'est le jargon de la satiété. »* Nul mieux que lui ne manie le vocabulaire de la découverte, de la rencontre impromptue. Il disait de Lichtenberg que rien ne refrénait sa curiosité : *« elle saute de partout sur tout »*.

Canetti, lui aussi, bondissait de sa tanière dès qu'il s'agissait de faire la connaissance d'un être, qu'il fût illustre ou obscur. Pour le plaisir, un peu pervers, de croiser une écolière qui rentrait chez elle à pas pressés, il se jetait chaque jour hors de chez lui et guettait, fébrile, cette « figurine de kabuki » égarée dans les rues de Vienne.

Jeux de regard (celui que posait Canetti sur autrui et celui qu'on posait sur lui pour jauger le jeune écrivain) est une véritable topographie humaine, et, assurément, il n'y a pas de meilleur guide que Canetti dans la Vienne d'avant le désastre. La ville impériale, sous sa plume, apparaît comme la scène d'un théâtre. A l'arrière-plan, la masse joyeuse des tavernes et des quartiers miséreux commence à montrer son visage grimaçant. Des cris de haine fusent çà et là, ponctuant les chansons à boire de refrains vindicatifs. Au-devant de la scène, des personnages un peu décrépits rendent hommage au décorum : ce sont les hommes de pouvoir.

ROLAND JACCARD.

(Lire la suite page 26.)

(1) Gallimard, 1966, coll. « Tel », 1986.

(2) Albin Michel, 1980 et 1982.

(3) *Le Témoin auriculaire : cinquante caractères*, Albin Michel, 1985.

(4) Arthaud, 1949 (sous le titre *la Tour de Babel*). Gallimard, 1968.

(5) Albin Michel, 1978.



ALDERCRENTZ/SYGMA

Elias Canetti : des fous, des génies, des poètes et des femmes.

La France littéraire de Henry James

L'auteur des* Bostoniennes *passe en revue Flaubert, Maupassant, Zola, Balzac...

HENRY JAMES soutenait que, lorsqu'un créateur se met en route « pour le sombre désert de la théorie », ses amis, eux, feraient bien de se mettre en prière. Malgré cela, il exprime ouvertement ses idées sur le roman, laissant par ailleurs dans certains recoins de son œuvre des aveux de principe en la matière, quand la chose littéraire ne lui fournissait pas le sujet même de ses nouvelles.

Son premier texte théorique important – son « manifeste », en somme – date de 1884 : *l'Art de la fiction* (1). Il l'écrivit en réponse à une conférence de l'obscur romancier Walter Besant (1836-1901), dont le titre, qui paraphrasait celui de Thomas de Quincey, était déjà *Du roman considéré comme un des beaux arts*. Sous le même titre, se trouvent aujourd'hui réunis des essais passionnants de James sur Maupassant, Flaubert, Balzac et Zola. S'y ajoute, de façon incompréhensible à nos yeux, un long texte sur d'Annunzio, dont il ne doit guère rester en France plus de trois ou quatre lecteurs.

Pour James, le roman constitue le genre des genres, du fait même que, étant par nature accueillant, il peut contenir ou refléter l'expérience de la vie tout entière. Aussi, la sensibilité du romancier lui apparaît-elle *« comme une sorte d'énorme araignée faite de fils de soie les plus ténus, suspendue dans la chambre de la conscience, et qui retient dans sa trame tous les atomes flottant dans l'air »*.

Lorsque Besant affirme qu'un roman doit, sous peine d'insignifiance, se composer d'aventures, James se contente de lui répondre : *« Pourquoi d'aventures plutôt que de lunettes vertes ? »* Et, avec plus de gravité, il soutient que l'on frise la puérilité en disant que certains actes sont intrinsèquement plus importants que d'autres, de même qu'*« il ne saurait pas y avoir de manière de voir la vie à laquelle le romancier ne puisse offrir une place »*.

Les problèmes de l'art sont pour lui des problèmes d'exécution, nullement des questions de morale. Et ce qui l'assure du bien-fondé de cette idée, révolutionnaire à l'époque, c'est bel et bien *Madame Bovary*, roman où il ne voit pas seulement *« un classique prémédité, un chef-d'œuvre pur et simple, un objet sciemment parfait »*, mais la preuve même que parcourir la littérature, c'est aller par un monde où les valeurs et les rapports sont différents : *« Monde béni où rien n'est connu que par le style, mais où, en revanche, tout est sauvé par lui, et où l'image s'avère donc toujours supérieure à la chose. »* (Notons, en passant, l'émotion de James lorsqu'il évoque ce jour de son adolescence où, dans l'appartement parisien de sa famille, avenue Montaigne, il découvrit les premières livraisons de *Madame Bovary* sous la couverture jaune de la *Revue de Paris*, et qu'il constate, un demi-siècle plus tard ou presque, qu'il a été le témoin de la destinée d'un livre, depuis sa parution et le scandale qu'il suscita jusqu'à sa consécration, pour ainsi dire, immortelle.)

Un puritanisme extrême

Si l'essence même de l'art est d'être puritaine, en ce qu'il suggère plus qu'il ne dit, James est d'un puritanisme extrême. Et c'est là son secret de romancier, une sorte d'obscurité centrale que ses personnages se gardent bien d'éclairer, car s'ils le faisaient, s'ils disaient tout ce qu'ils en savent, il n'y aurait pas de roman et, *tout simplement*, pas de James.

Critique, il se montre foncièrement honnête, subtil, malicieux souvent, donnant l'impression d'être passé derrière l'œuvre et de la pousser vers nous.

Chez Maupassant, il remarque un odorat *« comparable à celui des animaux sauvages »*, et à quel point, dans les fictions, les relations entre hommes et femmes sont régies par l'odeur de l'autre.

HECTOR BIANCIOTTI.

(Lire la suite page 26.)

(1) Publié aux éditions Klincksieck. Voir aussi *la Création littéraire*, recueil des préfaces que James rédigea pour l'édition de ses œuvres complètes (Denoël, « Médiations » et, chez le même éditeur, ses *Carnets*, traduits par Louise Servicen).

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

Le Nil, de Maxime Du Camp

Voyageurs avec ou sans bagages

VOICI revenu le temps dit des « beaux livres », comme on dit : paquets-cadeaux. Je ne connais pas d'expression plus déplacée. Un livre est beau de ses phrases. S'il l'est d'une autre façon, que l'on dise : livre d'images ! Encore faudrait-il nuancer. Certaines illustrations imprimées courent après le mouvement du cinéma, avouant leur impotence. A chaque support, sa gloire. Le papier flatte ce qui lui était destiné ; par exemple, les débuts jaunis de la photographie. Il *ne manque plus, à l'aine des pages, que les chiures de moisi.*

Si je devais choisir un « beau livre » à déposer dans des souliers amis, je prendrais *le Nil*, de *Maxime Du Camp*. Du Camp, vous savez, c'est *« ce pauvre Maxime »* dont parle Flaubert. C'est lui qui a eu l'idée du voyage en *Egypte, Palestine* et Grèce, de novembre 1849 à mai 1851. Il avait décroché un ordre de mission du ministère de l'instruction publique et de l'Académie des inscriptions. Il emportait dans ses malles l'appareil photo qui a tant agacé Gustave, un des premiers engins à négatifs sur papier, baptisés calotypes. Jusque-là, les Antiquités n'étaient connues des Européens que par les relevés d'aquarellistes, dont les pinceaux bavaient leur époque ; voyez les lavis de Prisse d'Avennes, aux tulles bien parisiens.

L'Institut détenait les deux cent quatorze clichés rapportés par Du Camp. Michel Dewachter et Daniel Oster ont *réuni les meilleurs de ces vestiges de vestiges, dans leur* ingénuité barbouillée de sépia, couleur de café turc renversé sur une nappe. *On se dit* : voilà, c'est exactement *ainsi que le* Sphinx et la pyramide de Chéphren ont sauté aux yeux des contemporains. L'Histoire, c'est aussi l'histoire de ce qu'on savait quand l'Histoire s'est faite. Les calotypes de Du Camp marquent les débuts du reportage photographique. *Ils* équivalaient aux premières sondes spatiales révélant les verrues de la planète Mars. Sans doute ont-ils produit plus d'effet, car la nouveauté d'alors ne coulait pas sur nos tables à manger, entre deux autres époustouflances. Notre siècle a eu raison d'un mouvement de l'âme bien réjouissant, dont il ne reste rien, quelque chose comme un canotier fané sur une armoire : l'étonnement.

C'EST pour s'étonner que Maxime embarque vers Alexandrie. Pour étonner, aussi : son *« compère »* Gustave, entre autres. Il a déjà fait le voyage. Il est le neveu de Champollion, membre de la Société orientale. *C'est lui le « chargé de mission »*, comme le répète Gustave, en se gaussant. Il part sans état d'âme. Est-ce la bonne façon de voyager ? De croire à *l'objectivité* : sûrement. Du Camp a des excuses de se prendre pour la plaque sensible dont il étrenne les sortilèges. Comme il a des excuses de jouer au Bédouin d'honneur. Tout le monde ne sait pas se fondre dans son propre rêve d'Orient, comme Rimbaud. Lawrence gardera sa moustache de la RAF sous les voiles, et Malraux, survolant la Nubie, l'éloquence de Rostand dit par Sarah Bernhardt.

On ne trouvait plus le texte du *Nil*, qui n'est d'ailleurs pas *le meilleur Du Camp. Le recul du temps profite mieux aux Souvenirs littéraires*, au *Livre posthume*. Voici *le Nil* tiré des eaux boueuses de l'oubli. *C'est d'une lecture rigolote. Du Camp* part sans état d'âme, ai-je dit ; mais non sans préjugés. Il est nourri des récits des voyages précédents, dont Daniel Oster observe finement, dans sa préface, qu'ils constituent les plus *« fringants scénarios »* de l'homme occidental pour justifier sa quête narcissique de l'« autre ». Chateaubriand le contemple, du haut des pyramides qu'il n'a vues – serait-ce sa chance ? – *que de loin*. Plus tard, *Volney, Lesseps, Enfantin, Nerval ou* Fromentin ajouteront à la légende de la « civilisation » rendant visite *aux sables*, et *aux ventres incalmables des almées...*

Outre les notations journalières et autres bons tuyaux de pur tourisme, *le Nil* marque un adieu : à la révolte sans objet du romantisme. Au retour, Du Camp ne nourrira pas de nostalgies excessives, contrairement à ceux qui, ayant mal profité du voyage et n'en ayant retenu que les élans flous d'avant le départ, parlent éternellement... de repartir.

CE sera le cas de Flaubert. Longtemps après le retour, il a l'*« idée »* qu'il retournera en Egypte *« pour y mourir »*. Il le confie, le 12 décembre 1857, à Mlle Leroyer de Chantepie. Vingt ans plus tard (10 novembre 1877), il se plaint à Mme des Genettes de ne plus avoir l'âge de refaire le voyage. Mais c'est manière de dire ; une *« idée »*, comme il l'écrit. Bouvart et Pécuchet sont formels : visiter l'ailleurs, c'est perdre le sens des limites et faire trop bonne mesure à la connaissance. Le *« voyage »*, précise le *Dictionnaire des idées reçues*, *« doit être fait rapidement »*. Ce pourrait bien être une *« blague »*, comme la grammaire est une illusion. *Vous me* copierez cent fois, pour la savoir enfin par cœur, la fin de *l'Education sentimentale : « Il voyagea. Il connut la mélancolie des paquebots, les froids réveils sous la tente, l'étourdissement des paysages et des ruines, l'amertume des sympathies interrompues. »* Comment oser écrire encore, après ça, qui résume tout le besogneux *Nil* !

(Lire la suite page 20.)

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

• DERNIÈRES LIVRAISONS

ASTRONOMIE

• LUCIAN BOIA : *l'Exploration imaginaire de l'espace*. Une excellente idée éditoriale mise en pratique par un historien roumain de l'université de Bucarest : dresser l'inventaire des productions imaginaires — moins éloignées qu'il n'y paraît de la réalité — liées à la conquête, ou au désir de conquête, de l'espace. Une belle iconographie complète ce volume. (La *Découverte*, 160 p., 190 F.)

BIOGRAPHIES

• MICHEL DUCHEIN : *Marie Stuart*. Cette biographie se propose de suivre le destin de la femme aussi bien que celui du mythe. Elle paraît quatre cents ans et quelques mois après la décollation de Marie Stuart, à l'âge de quarante-quatre ans, le 8 février 1587. (Fayard, 620 p., 140 F.)

• GEORGES POISSON : *Monsieur de Saint-Simon. Réédition revue et augmentée de la biographie* du génial mémorialiste, publiée en 1973 par *Georges Poisson à qui l'on doit notamment un* ouvrage récent sur Choderlos de Laclos. *« Tout m'avait préparé à me survivre à moi-même »*, écrivait déjà Saint-Simon... (Mazarine, 568 p., 150 F.)

ÉROTISME

• *Œuvres anonymes du XVIIIe siècle* (tome IV). L'enfer de la Bibliothèque nationale est décidément bien peuplé ! La collection, que dirige sous cette enseigne Michel Camus, publie son sixième volume. Après Mirabeau et Restif de La Bretonne, voici le quatrième tome d'anonymes du dix-huitième siècle. Ces cinq cents pages mettent une nouvelle fois en lumière les rapports qui existent entre littérature érotique et lassitude. (Fayard, 492 p., 150 F.)

ESSAIS

• MIREILLE ROSELLO : *l'Humour noir selon André Breton*. L'auteur s'est proposé d'étudier l'*Anthologie de l'humour noir* en l'envisageant *dans son unité, textes choisis et commentaires, et* d'en déduire la conception que Breton se faisait de *l'humour noir*. (José Corti, 158 p., 115 F.)

• NEDIM GURSEL : *Nazim Hikmet et la littérature populaire turque*. Par un jeune romancier turc ; une analyse en profondeur du « palimpseste » de Nazim Hikmet, le plus grand poète de Turquie. (L'Harmattan, 200 p., 95 F.)

HISTOIRE

• JEAN-PIERRE ETIENVRE : *Figures du jeu ;* Par l'un des meilleurs hispanistes français actuels, sept études érudites et amusantes à lire sur l'origine *légendaire des jeux de cartes, l'histoire de leur* diffusion en Espagne à partir du quatorzième siècle *et le vocabulaire très particulier qui s'y* rattache en castillan classique. Une plongée dans le monde des *tarots, des tripots et des joueurs, mais aussi dans* la symbolique des cartes à jouer. (Bibliothèque de *la Casa de Velasquez, Ciudad universitaria* 28040 Madrid, 384 p, 130 F.)

• OUVRAGE COLLECTIF : *Essais d'ego-histoire*. Sept historiens français, parmi les plus réputés, ont accepté de se faire *« les historiens d'eux-mêmes »* et de leur pratique ; y compris de la dimension personnelle et autobiographique de celle-ci. C'est Pierre Nora qui présente ces textes et tire la conclusion de l'exercice. (Gallimard, 376 p., 125 F.)

LETTRES ETRANGÈRES

• EDWARD MORGAN FORSTER : *Maurice*. L'*auteur de la Route des Indes écrivit ce roman,* dont James Ivory vient de tirer un film, au début *des années 10, le reprit à plusieurs reprises,* jusqu'en 1960, mais le garda inédit. Transposition *des propres expériences homosexuelles de l'auteur* au début du siècle, *Maurice* fut publié à Londres en *1971, onze ans après la mort de Forster. Une première* traduction était parue chez Plon en 1973 sous le titre *le Retour de Penge*. La *traduction présente* est de Nelly Shklar. (Christian Bourgois, 280 p., 60 F.)

LITTÉRATURE

• ANTONIN ARTAUD : *Œuvres complètes*, tome XXIII. Avec constance et régularité, Paule Thévenin poursuit la publication des textes des dernières années de la vie d'Artaud. Voici le troisième tome des *Cahiers du retour à Paris ;* ils couvrent les mois d'août et de septembre 1946. (Gallimard, 602 p., 250 F.)

SOCIÉTÉ

• GHASSAN ASCHA : *Du statut inférieur de la femme en Islam*. Par un jeune sociologue libanais formé en Syrie et à Paris, un livre courageux faisant le point sur le rôle et la place véritables de la femme musulmane devant l'histoire. (L'Harmattan, 238 p., 80 F.)

HISTOIRE

« La Dame de France »

Elles *sont quatre filles au foyer* du comte de Provence, belles toutes *quatre*, et les *quatre seront* reines : Eléonore en Angleterre, Sanchie « reine des Romains », Béatrice en Sicile et l'aînée, qui nous intéresse, en France. Lorsque Marguerite y arrive, en 1234 pour épouser Louis IX, elle a environ quatorze ans, lui dix-neuf. Ils formeront un ménage exemplaire, non sans quelques disputes et divergences d'opinions, mais réglé, de part et d'autre, sur un amour sans faille. Onze enfants en naîtront, avant que Marguerite, veuve en 1270, ne devienne « la Dame de France » durant un quart de siècle, sa mort survenant à peine deux ans avant la canonisation de son époux.

Est-ce à cause du rayonnement de cet époux qu'on connaît si mal celle dont le destin difficile fut d'être la femme d'un saint ? L'histoire traditionnelle transmet d'elle l'image falote d'une coquette dépensière, en butte aux tracasseries (réelles) d'une belle-mère abusive.

L'examen approfondi des sources la concernant permet à Gérard Sivéry de lui redonner vie et de lui *rendre justice*. Si, par la suite, elle n'eut aucune part au gouvernement (écartée même de la régence par le roi malade), il est incontestable qu'elle exerça le pouvoir à Damiette (du 7 avril au 6 mai 1250) avec une rapidité de décision et une audace qui sauvèrent la situation dramatique des prisonniers de Mansourah.

Son anglophilie déclarée, qui lui a été reprochée, servit de couverture non seulement à Louis IX, mais aussi à leur fils, Philippe III le Hardi. Défendant ouvertement des points de vue en désaccord avec la politique officielle, prenant des initiatives que ces deux rois n'auraient pu assumer, *Marguerite leur permit un* jeu diplomatique profitable.

Originaire d'une des cours les plus raffinées d'Europe, elle fit évoluer la mode *jusque-là stagnante*, fournissant du travail à de nombreux ateliers. *Sur le plan littéraire*, elle comprit que la poésie courtoise arrivait à *son terme. Soutien essentiel* de Rutebeuf, elle fit entrer à la cour *des chantres de la vie bourgeoise* et populaire, une petite *révolution dont* Paris *profita*.

Alors, « effacée », cette reine ? Son cas est entièrement à revoir, à la lumière d'un ouvrage qui se défend, à juste titre, d'être un panégyrique.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ *MARGUERITE DE PROVENCE*, de Gérard Sivéry, Fayard, *300 p., 98 F.*

LITTÉRATURE

Les princes du « style rapide »

Après avoir enseigné en Tanzanie puis en Egypte, Michel Collomb, jeune chercheur lyonnais, est aujourd'hui un professeur de littérature comparée réputé à l'université Paul-Valéry à Montpellier. Auteur d'une « chronique photographique » des *Années folles* (Belfond, *le Monde* du 2 décembre 1986) et ayant en chantier, à la veille du centenaire de la naissance de Paul Morand, une édition complète des quelque cent nouvelles de cet écrivain, pour « la Pléiade », il nous donne en attendant un petit livre d'histoire du goût aussi séduisant que l'époque concernée : l'entre-deux guerres.

La Littérature art déco, qui ne néglige aucun des autres grands thèmes de la période, du projet décoratif au cinéma, de l'esthétique de la vitesse à « américanisme et anti-américanisme », est un ouvrage *qui nous a captivés en particulier* par l'intérêt porté à la technique et *au style du grand reportage, genre* dans lequel Paul Morand a joué, *mine de rien, un rôle déterminant*. Il ne fut sans doute pas le premier et en tout cas pas le seul, Michel Collomb recensant, notamment, Henri Béraud, puis André Gide avec leurs « retours » d'Union soviétique, sans oublier évidemment Joseph Kessel sur les marchés d'esclaves abyssins ou Albert Londres partout.

Des *Choses vues* de Victor Hugo, au siècle précédent, journalier presque intime de la vie d'une nation, on est passé, entre les deux conflits mondiaux, à une respiration internationale, à un parti pris littéraire où presque chaque mot doit faire mouche, où il faut à la fois passer vite sur l'événement ou la situation observés et en même temps en dire assez pour dénuder la fibre profonde. Pas facile...

En matière de « style rapide », Paul Morand règne et n'a pas fini de régner. Homme pressé mais encyclopédiquement cultivé et informé, photographe lyrique mais œil à pointe d'acier, il dit une ville en une ligne : *« Budapest s'annonçait par des cheminées d'usine, une odeur de brasserie et de tanin. »* Il expédie une couche socioculturelle en dix mots : *« Au métro, les premiers ouvriers, un petit saumur leur ballottant dans le ventre vide, avançaient mollement, les mains dans les poches de leur pantalon de velours. »*

Michel Collomb montre bien *qu'avec des plumes en même* temps jamais pesantes et cruellement incisives, entre 1910 et 1940, *« la littérature devient, grâce à la prééminence de l'image, un art du voyage »*. Dès lors, *« la littérature doit surtout être un moyen de locomotion internationale, le plus perfectionné, le plus aérien »*. Bref, un grand reportage parfait...

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

★ LA LITTÉRATURE ART DÉCO, de Michel Collomb, éd. Méridiens-Klincksieck, 244 p., 129 F.

LA VIE LITTÉRAIRE

Passage en revues

Littérature, poésie.

● C'est de Montélimar qu'est originaire une nouvelle revue *« d'art et de littérature »*, ***Limon***, dirigée et éditée par Patrick Fréchet, avec l'aide de Gil Jouanard et Jacques Jouet. Une belle et très sobre présentation, enrichie par la reproduction de gravures sur bois de Jean-Marc Scanreigh, dont les noirs et les blancs s'accordent avec le texte écrit, invite à la lecture. Outre les animateurs, Michel Deguy, Jean-Luc Sarré et Henri Meschonnic ont collaboré à ce premier numéro qui se clôt sur une lettre inédite d'Antonin Artaud. En ouverture, Jude Stéfan exprime une juste révolte (même si les termes en sont très contestables) face au « rapt » photographique dont fut récemment victime Maurice Blanchot. Il est vrai que personne n'aurait beaucoup perdu à simplement respecter le vœu constant d'un homme à présent âgé, souhaitant ne pas divulguer son image photographique. Mais que pèse un tel désir face à l'avidité d'images qui domine ? (*Limon*, 6, rue des Taules, 26200 Montélimar, 80 F, distribution Distique).

● *Une autre revue nouvelle*, qui vient de Paris celle-là, au titre en forme de slogan, ***Tout est suspect***, fondée par Eric Dumont et dirigée par Valérie-Catherine Richez. *L'Absence* est le sous-titre des deux premier numéros qui paraissent simultanément. Comme dans *Limon*, nul programme introductif, mais seulement des textes, proses et poèmes nombreux, choisis, scrutant chacun ce que le vocable d'« absence » peut signifier et contenir (*Tout est suspect*, 31 *bis*, avenue de la République, 50 F les deux numéros).

● ***Style***, *« revue de la jeune littérature »*, consacre dans sa deuxième livraison un fort dossier à l'œuvre, apparemment prolifique, de l'un de ses animateurs, Luc-Olivier d'Algange, présenté par le second membre du comité de rédaction, André Murcie. La littérature est ici au service d'un douteux parcours initiatique où s'entrechoquent quelques références para-mystiques, néo-alchimiques, teintées de paganisme aristocratique. L'ensemble fait un bruit bizarre, souvent déplaisant, parfois suspect (*Style*, André Murcie, BP 122, 77160 Provins, 75 F).

● ***Impressions du Sud.*** A l'enseigne du « livre dans le Midi », *cette revue, constitue un* véritable catalogue saisonnier illustré de la littérature « sudiste ». On se croirait revenu au riche temps des *Cahiers du Sud*. Le volume été-automne (n° 15/16) consacre dix pages denses à Edmond Charlot, le premier éditeur de Camus à Alger, aujourd'hui réinstallé à Pézenas (Hérault) et qui évoque notamment dans ce numéro la vie littéraire algéroise de 1936 à 1940 (Impressions du Sud, 17, rue Gaston-de-Saporta, 13100 Aix-en-Provence, 30 F).

● Le *sonnet reste* la *forme* poétique qui a connu au cours des siècles la plus grande et durable fortune. Jacques Roubaud donne, dans le dernier numéro d'***Action poétique*** (n° 109), un bel aperçu des réalisations dans ce domaine *au tournant des seizième et dix*-septième siècles (*Action poétique*, rue Jean-Mermoz, Rés. La Fontaine-au-Bois, n° 2, 77210 Avon, 60 F).

● ***ARPA*** est à la fois le titre d'une revue et le sigle de l'Association de recherche poétique en Auvergne, qui l'édite. Jean Follain (une prose inédite), Pierre Torreilles et Pierre Oster Soussouev, notamment, composent ce numéro. Du dernier citons cette « requête » : *« Nous ne choisirons pas entre le cri et le murmure. La densité de l'existence nous en empêche »* (ARPA, J.-P. Farines, 8, impasse Chateaubriand, 63100 Clermont-Ferrand, 45 F).

Plusieurs dossiers ou ensembles ce mois-ci :

● ***Europe*** (n° 702, octobre), après des numéros spéciaux marquants sur les littératures en Chine, en Argentine, au Japon, en Turquie, etc., publie un cahier sur la Tunisie. Présenté par Tahar Bekri, et réalisé avec une cinquantaine de spécialistes (Tahar Guiga, Albert Memmi, Lucienne Saada, Mustapha Tlilli, Meddeb, etc.), *Littérature de Tunisie* fait le point aussi bien sur la production arabophone (*« La poésie des pauvres »*, etc.) que sur les écrits de graphie française, à l'aide de nombreux morceaux choisis. (*Europe*, 146, rue du Faubourg-Poissonnière, 75010 Paris. 68 F).

● *« **La dégelée-Rabelais** »* : sous ce titre la revue belge ***TXT*** (n° 21) tente de tirer l'auteur de *Gargantua* au jour de notre modernité. L'ensemble est intéressant. Mais est-il vraiment nécessaire de parler d'une *« opération-Rabelais »* ? (*TXT*, Ed. Lebeer-Hossman, 124, av. de Bœtendal, B-1080 Bruxelles).

● ***Nyx***, jeune *revue* récemment lancée, continue hardiment son chemin. Sous une couverture à faire frémir (des poissons morts et en couleurs sur un étal), le n° 4 *contient un dossier* Alain *Borne* (*Nyx*, n° 1810, 10 villa d'Este, 75013 Paris, 35 F).

● ***Poésie 87*** consacre un dossier à la *« galaxie Prévert »*, à la suite des manifestations qui ont eu lieu à la Maison de la poésie (*Poésie 87*, 101, rue Rambuteau, 75001 Paris, 68 F).

● ***Les cahiers François Mauriac*** publient un très intéressant numéro (n° 14) sur la foi de l'auteur de *Thérèse Desqueyroux*. Les textes ont été réunis par Marie-Françoise Canérot. Ce cahier comprend notamment des lettres inédites de Jacques Maritain et de Francis Ponge. C'est l'Association des amis de François Mauriac (siège à Paris : A. Séailles, 1, rue Daru, 75008 Paris) qui publie ces cahiers (Grasset, 95 F.)

P. Ké.

● BANDES DESSINÉES

Surhommes et nourrissons

Quand deux créateurs britanniques s'associent pour produire, à l'intention du marché américain, trois cent trente-six pages d'une exceptionnelle densité, cela donne une bande dessinée dans laquelle – l'occasion est trop rare – il faut prendre ses aises, comme on fait pour un épais roman. *Watchmen*, dont le monde anglo-saxon a célébré la parution, fait à *présent l'objet d'une édition française* en six albums, sous le tire *les Gardiens*. Le scénariste, Alan Moore, et le dessinateur, Dave Gibbons, revisitent les dernières décennies de l'histoire américaine et en infléchissent le cours (la guerre du Vietnam a été gagnée, Nixon achève son quatrième mandat) en tirant les *conséquences d'un postulat imaginaire* : l'apparition fortuite d'un surhomme qui confère à l'US Army une *quasi-invincibilité*. Docteur Manhattan est le nom de cet ange bleu qui n'existe qu'à un seul exemplaire. Sa route croise celles d'une poignée de justiciers masqués qui n'ont pour seuls atouts que leur bravoure, *un équipement* technologique plus ou moins sophistiqué et la peur qu'ils inspirent.

Moore et Gibbons semblent avoir voulu en finir avec la longue dynastie des super-héros *américains*. La *saga* des *Gardiens* est sous-tendue par une réflexion très poussée sur la raison d'être des *super-héros*, *leurs* fonctions sociale, politique et symbolique. Renvoyés à leur névrose et à leur dimension carnavalesque, soumis à un regard où la compassion le dispute à la cruauté, ces défenseurs de l'ordre pèseront pourtant *sur* le sort du monde, au terme d'une enquête complexe au suspense grandissant, *entrecoupée de récits parallèles*. Très bien écrite, cette série défie tout résumé. En dépit de couleurs indigestes *qui* gâtent une mise en images sobre et efficace, l'œuvre mérite non seulement une visite, mais une fréquentation prolongée. (*Les Gardiens*, d'Alan Moore et Dave Gibbons, traduit de l'anglais par Jean-Patrick Manchette, éd. Zenda, T. I : *le Comédien*, 64 p. coul., 67 F.)

∴

Avec son *Encyclopédie des bébés*, l'humoriste Daniel Goossens se livre à un autre genre d'étude de caractère, *qui* affecte *toutes* les apparences du sérieux. Causeries, débats, reportages, colloques, témoignages se succè*dent pour* approcher ce singulier personnage : le bébé. Goossens aborde des questions *essentielles* : *l'exploitation du nourrisson par* le cinéma et la publicité, les visites au pédiatre, ou encore le choix d'une couche-culotte qui protège vraiment des fuites. Plus le sujet devient trivial, plus le ton se fait docte et plus *le discours révèle sa vacuité*.



Illustration extraite *de l'Encyclopédie des bébés*, de Goossens.

L'originalité de Goossens – qui en déconcertera *plus d'un* – consiste *à casser la narra*tion chaque fois qu'elle fait mine de conduire quelque part. « Beaucoup de bruit pour rien » serait un bon titre pour n'importe lequel de ses albums. Pas étonnant que chaque page ou presque parodie la rhétorique creuse et souvent boursouflée du langage télévisuel. Dessi*nateur virtuose doublé d'un logicien* redoutable, Goossens pratique une bande dessinée *qui ne ressemble à aucune autre*. Ses confrères sont unanimes à l'admirer. Ses lecteurs forment une secte d'inconditionnels. Attention : leur hilarité peut être contagieuse. (*L'Encyclopédie des bébés*, de Daniel Goossens, éd. Audie, 52 p., NB, 47 F.)

∴

Dans le monde du graphisme contempo*rain*, Ever Meulen et Mattotti sont les artistes de pointe qui incarnent de façon éminente *deux sensibilités*. *Dessinateur ludique et méticuleux*, géomètre du délire, le Belge Ever Meu*len télescope les plans et les références* esthé*tiques*, du Bauhaus à Chirico en passant par Hergé. Il provoque des accidents de perspective en cascade : l'envers et l'endroit, le dedans et le dehors ne cessent de s'échanger, de fusionner. *Ses affiches, pochettes de disques et autres illustrations* sont toutes réunies dans le dernier opus de la somptueuse collection « hors série » dirigée par Etienne Robial : « Feu vert ». A cet apôtre de la ligne, l'italien *Lorenzo Mattotti s'oppose comme un homme* de surfaces et de couleurs. Après *Feux*, ce chef-d'œuvre *de la bande dessinée* picturale (dont une réédition devrait paraître au printemps), Albin Michel nous donne une compilation *des dessins de mode livrés par Mattotti* à la revue *Vanity*. Des personnages hiératiques et fardés s'y mêlent en d'étranges *ballets à la* composition très étudiée et au chromatisme éclatant. Classique, archaïque, novo, romantique ou glamour (telles sont les catégories proposées par l'artiste même), la mode selon *Mattotti est une fête et une messe. Cette* beauté-là n'a pas de prix. (*Feu vert*, d'Ever Meulen, éd. *Futuropolis*, 96 p. NB et coul., 248 F ; *Pour Vanity*, de Mattotti, éd. Albin Michel, 78 p. coul., 180 F.)

∴

Ever Meulen et Mattotti figurent tous deux au nombre des artistes de tous horizons (peintres, illustrateurs, auteurs de BD, photographe) réunis dans l'ouvrage *Nous, Tintin*. De Bilal à Breccia, de Cabanes à Eberoni, de George Hardie à Pascal Nottet, ils ont *réalisé*, dans des styles fort dissemblables, trente-six *fausses couvertures d'albums de Tintin, dont* les images semblent renvoyer au célèbre reporter par autant de miroirs déformants. Chômeur, nostalgique, alcoolo, homosexuel, ou simplement lancé dans de nouvelles et troublantes aventures, Tintin sort finalement indemne, sinon magnifié, de cette traversée de l'art *contemporain*. Superbe tremplin à l'imaginaire, *Nous, Tintin* bénéficie de surcroît *d'une réalisation technique impeccable*. Encore un livre-cadeau idéal !

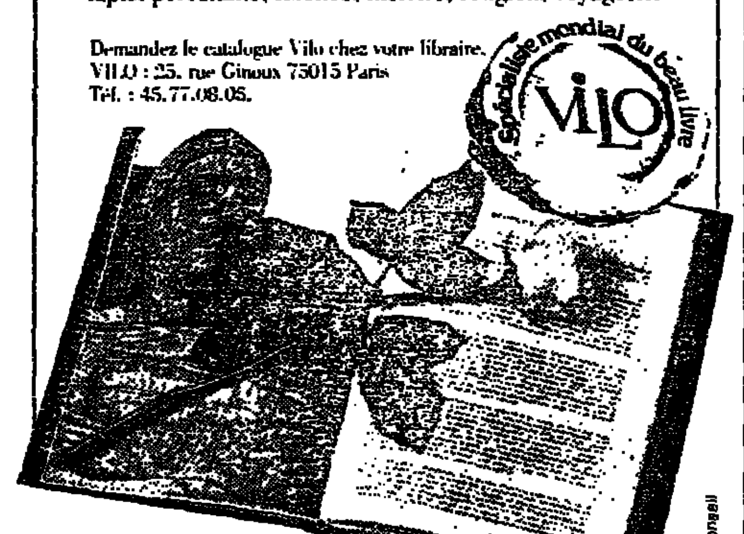
Casterman continue d'inonder le marché de réalisations très diverses inspirées par l'univers d'Hergé. Si l'on peut se passer de l'anecdotique *Tintinolâtrie* d'Albert Algoud, qui, comme son titre le confesse, ne s'adresse *qu'aux inconditionnels, on fera ses choux gras* du coffret rassemblant, sous forme de mini-albums, *les* neuf premières aventures de Tintin (des *Soviets* au *Crabe aux pinces d'or*) dans leur version originale, en noir et blanc. Le travail d'Hergé n'y perd rien de sa lisibilité, et, en plus de son charme puissant, l'ensemble présente un intérêt historique indéniable. (*Nous, Tintin*, collectif, éd. du Lion, diff. Casterman, 150 F. *Coffret Tintin en noir et blanc*, Casterman, 500 F.)

THIERRY GROENSTEEN.

● Sous le titre *Hergé, les débuts d'un illustrateur*, Casterman diffuse aussi en librairie le premier volume de la très belle collection « L'Univers d'Hergé », éditée par Rombaldi (vente par correspondance). L'ensemble de cette collection fait, jusqu'au 7 décembre, l'objet *d'une exposition* à la bibliothèque du Centre Georges-Pompidou. Vingt et un thèmes y sont abordés, à travers de nombreux documents très peu connus.







P.E. Conseil

LA VIE LITTÉRAIRE

« Lettre internationale » en allemand

Fondée en France il y a bientôt quatre ans, *Lettre internationale*, revue intellectuelle de culture surtout européenne (1), s'est fait une place tout à fait originale en publiant des textes politiques, économiques, sociologiques tout en restant essentiellement littéraires. Après l'édition italienne — publiée désormais à Milan — et l'édition espagnole — publiée à Madrid, — la revue d'Antonin Liehm va avoir son édition allemande, qui paraîtra à Berlin, à partir de mai 1988, en accord avec le quotidien berlinois *Tages Zeitung*.

Au sommaire du numéro 14 paru à l'automne, signalons notamment un ensemble sur la Roumanie avec un document (anonyme) intitulé *Vivre et mourir* qui se termine par une déclaration en guise d'adieu : *« La répression n'est pas ce que vous imaginez. Ce n'est plus le goulag, ce n'est plus la prison : ce sont nos conditions de vie quotidiennes. »* Dans un texte plein de dérision intitulé *la Cloison*, un écrivain, Norman Manea, évoque justement la vie quotidienne à Bucarest et, sous le titre *Un sceptique passionné*, Sandra Stolojan parle de Cioran.

Au sommaire du numéro 15, qui paraît la semaine prochaine, notons la traduction de poèmes inédits en français du prix Nobel 1988, Iossif Brodsky, tirés de son dernier recueil *Urania*, et un article sur la mort de Maïakovski de Veronica Polonskaïa.

(1) *Lettre internationale*, journal trimestriel, 14-16, rue des Petits-Hôtels, Paris. Abonnement annuel : 120 F.

Une lecture de Roger Vailland à Reims

« Il faut retenir que Vailland est un bon écrivain, un brillant essayiste, un excellent romancier lorsqu'il sait se laisser aller, mais un mauvais cinéaste et un piètre dramaturge. » Résumée par M. Michel Picard, professeur de littérature française à l'université de Reims, telle est la réflexion s'imposant au terme du Colloque international consacré à Roger Vailland, le premier du genre, qui s'est tenu récemment dans la métropole champenoise à l'instigation du Cente de recherches sur la lecture littéraire.

Outre le portrait « express » brossé par M. Michel Picard, les spécialistes et exégètes du romancier — dont on célébrait le quatre-vingtième anniversaire de la naissance — ont exprimé une adhésion presque unanime. *« Ecrivain pas tout à fait comme les autres, il n'en était que plus exemplaire »*, a-t-on notamment souligné à propos de celui dont l'œuvre, plutôt encombrante, semblait tourner autour des deux mythes, du « bolchevique » et du « libertin ». Cet homme, a-t-on encore observé, *« apparaît comme un écrivain de mauvais ton par rapport à un Camus, côté bien-pensant, ou par rapport à un Bataille côté mal-pensant »*.

La majorité des communications a porté sur les romans, l'un des intervenants ayant établi un parallèle avec Hemingway qu'admirait Roger Vailland. Le colloque, dont les actes seront consignés dans un livre, aura en outre redonné l'envie de relire Vailland, ou de le découvrir.

DIDIER LOUIS.

La mort du poète Michel Couturier

L'écrivain Joseph Guglielmi nous a écrit pour nous signaler la mort de Michel Couturier, décédé à son domicile parisien au début de novembre.

Né en 1932, à Orléans, Michel Couturier vécut longtemps à Londres, où il travailla dans les services français de la BBC et dirigea la revue *Siècle à mains* avec Anne-Marie Albiach et Claude Royet-Journoud. Traducteur du poète américain John Ashbery, Michel Couturier, poète lui-même, avait publié notamment *l'Ablatif absolu* (Maeght), *Constante parité* et *Lignes de partage* (Le Collet de Buffle), livres où s'exprime fortement, dans une langue d'une grande rigueur, l'opposition fondamentale entre une sensualité rare et une prosodie exacte. Souhaitons que France-Culture nous fasse réentendre un jour les poèmes et l'entretien que Couturier avait enregistrés en 1976.

● CORRESPONDANCE

La résistance juive en France (suite)

M. Jacques Lazarus, ancien résistant au sein de l'Armée juive (AJ), nous écrit, à la suite du compte rendu, par Stéphane Courtois, dans « le Monde des livres » du 6 novembre du livre de Lucien Lazare La Résistance juive en France *(Editions Stock) :*

(...) Sous la direction de leur chef et fondateur, Robert Gamzon (capitaine Lagnès), les Eclaireurs israélites de France ont mis sur pied, dans le Tarn, un maquis qui, au lendemain du débarquement, s'est constitué en « compagnie Marc Haguenau » (en hommage au secrétaire général de ce mouvement, tué en février 1944 à Grenoble lors de son arrestation par la Gestapo). Cette compagnie, intégrée dans les corps francs du Tarn (...) compte parmi ses faits d'armes une contribution essentielle à la libération de Castres, et Hubert Beuve-Méry, fondateur du *Monde*, témoin de l'action de ces jeunes, avait tenu à leur rendre hommage. (...)

Ancien militaire de carrière, exclu de l'armée par Vichy, Français de plus de cinq générations, mis à l'écart de la nation par suite des dispositions du statut des juifs, j'ai, quant à moi, trouvé le moment venu dans les rangs de l'AJ, tout naturellement, ma place de combattant de la Résistance. J'y ai lutté aussi, en tant que juif, contre un ennemi qui était avant tout l'ennemi des juifs. (...)

De son côté, M. Théo Klein, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), remarque :

Lucien Lazare, ancien résistant, combattant du maquis, et engagé dans les Forces françaises qui ont pourchassé les nazis jusqu'au fond de l'Allemagne, ne méritait sûrement pas la critique que Stéphane Courtois a faite de son livre, *la Résistance juive en France*.

Je me sens, personnellement, atteint par cette critique qui me laisse penser que c'est bien à tort que j'ai cru faire de la Résistance pendant les deux années passées à la Sixième, le mouvement de Résistance créé par les Eclaireurs israélites de France.

Je n'entrerai cependant pas dans cette querelle qui réfute défensive contre les nazis, au profit du seul combat armé.

Je me sens fier d'avoir aidé à sauver tant de vies humaines, en permettant aux uns de se camoufler, sous de fausses identités, aux autres de s'évader vers l'Espagne ou la Suisse, à tous, ou hélas à presque tous seulement, de survivre.

Le livre de Lucien Lazare est, à mes yeux, une œuvre sérieuse, et la plus complète écrite à ce jour sur ce sujet.

Elle est sans doute, comme beaucoup d'œuvres de cette nature, critiquable, chacun, parmi ceux qui ont vécu cette période dramatique, ayant très naturellement tendance à privilégier ce qu'il a connu.

C'est une œuvre difficile que d'écrire l'Histoire.

Il y faut beaucoup de recherches et une certaine capacité à se distancer de ses propres réactions, et une grande faculté de synthèse.

Lucien Lazare, qui est mon ami depuis cette époque lointaine, et qui a su, en s'installant en Israël, mettre sa vie en harmonie avec ses idées, a su, aussi — et n'est-ce pas un mérite aussi important ? — conserver de sa formation universitaire en France une rigueur de pensée et une grande loyauté d'expression.

C'est cela que j'ai retrouvé dans son livre, et c'est en tant que témoin de cette période, et au-delà des querelles engagées ici et là, que je crois devoir lui rendre un amical hommage.

A propos des Slovènes

A la suite de la chronique de Nicole Zand consacrée au congrès des écrivains slovènes qui s'est tenu à Vilenica (Yougoslavie), et qui fêtait cette année Peter Handke, nous avons reçu cette lettre de M. Hans Goebl, professeur de romanistique à l'université de Salzbourg :

Autrichien et professeur de linguistique, j'ai deux raisons de m'intéresser à la chronique de N. Zand « Dans les grottes de Slovénie » parue dans *le Monde* du 2 octobre 1987. Je dois malheureusement y relever plusieurs erreurs, dont certaines sont de nature à blesser la sensibilité autrichienne et slovène.

Le titre « Dans les grottes de Slovénie » : ce titre fait frissonner le lecteur et le choque autant que le ferait un article sur les romanciers de Thüringen qu'on intitulerait « Dans les forêts de Buchenwald ». Ignorez-vous que des dizaines de milliers d'Allemands et de catholiques slovènes ont été massacrés dans ces grottes (à Adelsberg/Postoijna) ? Quand se décidera-t-on à lever le voile sur les horreurs titistes ?

Il est faux de déclarer que la langue slovène en Autriche est *« à peine tolérée, bannie des écoles et de l'administration »*. Oui, il reste encore beaucoup à faire pour assurer à la langue slovène en Autriche (et en Italie) le statut auquel elle a droit, mais celle-ci jouit, depuis 1945, de conditions légales et concrètes qu'aucune minorité de France — ni la minorité résiduelle allemande de Yougoslavie — ne possède : écoles à langue d'enseignement slovène, lycée slovène, inscriptions publiques en slovène dans les localités slovènes à 20 %, subventions d'associations culturelles slovènes, slovène à la radio d'Etat, etc. (voir à cet égard, en français, l'article de M. Guy Héraud « Le statut des Slovènes en Autriche et en Italie », revue *Plural Societies*, n° 13, 1982, Leyde, Pays-Bas).

Je pense que ces mises au point seraient nécessaires à vos lecteurs afin que ne se perpétuent pas une vision erronée des choses et une injustice à l'égard de mon pays.

[Ajoutons, sans autre commentaire, que, depuis le 20 novembre, ont eu lieu, tant à *Ljubjana*, capitale de la Slovénie yougoslave (devant le consulat général d'Autriche), qu'à Vienne, des manifestations contre un projet de loi scolaire visant à séparer les enfants dans les écoles de Carinthie selon leur langue maternelle, le slovène ou l'allemand, ce qui constituerait une violation du traité d'Etat de 1955. *« Pas d'apartheid en Autriche »*, proclamaient les manifestants de Vienne.]

● EN BREF

● **Le premier prix de l'amitié France-Amérique a été décerné, à titre posthume, à JAMES BALDWIN, décédé dans la nuit du 30 novembre au 1er décembre (voir *Le Monde* du 2 décembre), pour son roman *Harlem Quartet* (Stock).**

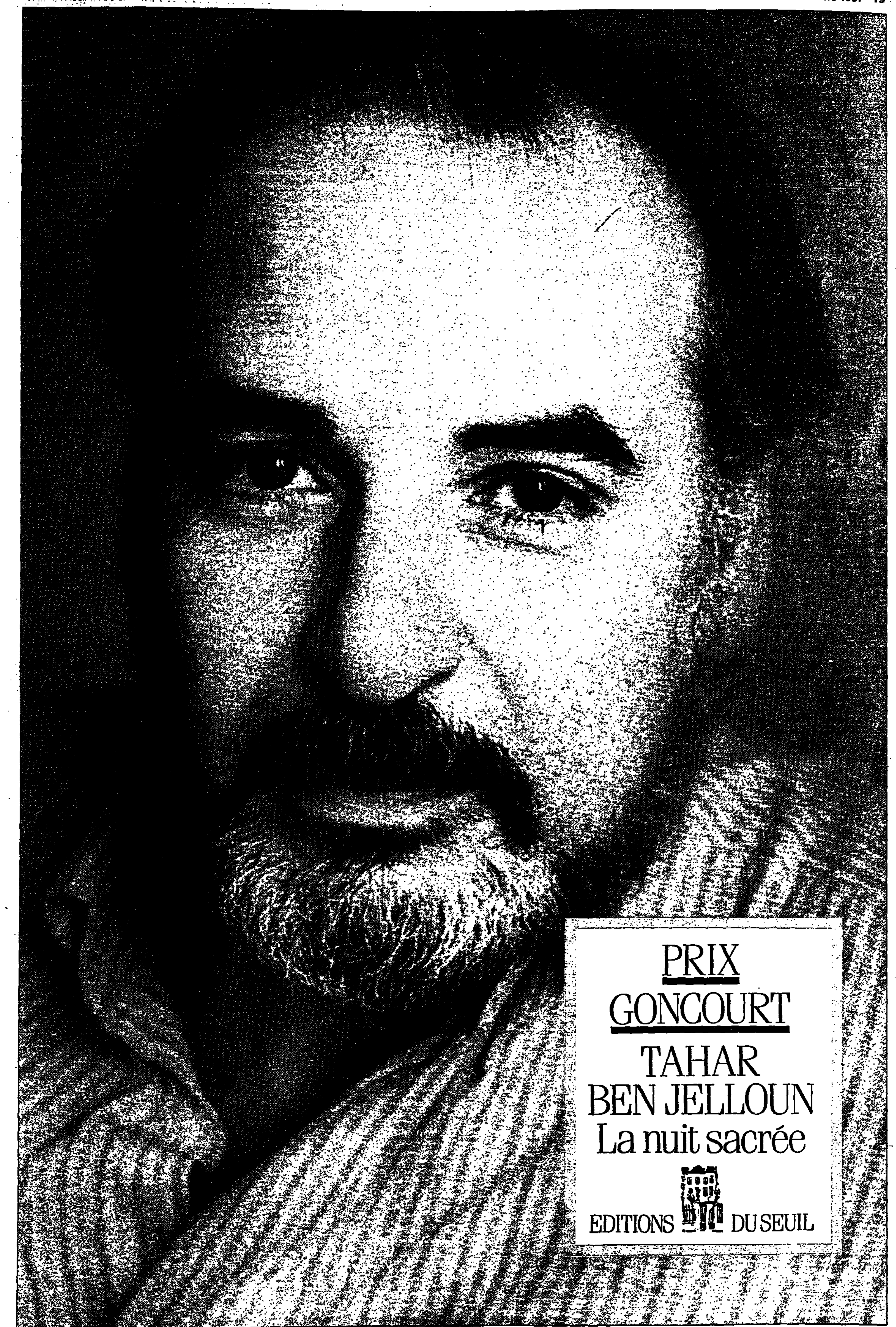
● **« Poésie 1945-1960 : Les mots, la voix », tel sera le thème d'un colloque organisé par le Centre de recherches littérature, politique et spiritualités au XXe siècle de l'université de Paris-Sorbonne. Ce colloque, auquel participera notamment MARIO LUZI, et qui se tiendra les 4 et 5 décembre, à la Sorbonne (salle Louis-Liard), devait être présidé par Pierre Seghers, récemment décédé. C'est Jean-Claude Renard qui assurera cette tâche.**

● **Une TABLE RONDE sur le thème « Les publications universitaires : pour quoi faire ? » est organisée par l'association Histoire au présent, le 5 décembre, à partir de 14 h 15 à la Sorbonne (salle Marc-Bloch). Entrée libre.**

● **Le vingtième anniversaire du CONSEIL INTERNATIONAL DE LA LANGUE FRANÇAISE, dont l'action en matière néologique et éditoriale s'est considérablement renforcée ces dernières années, sera marqué les 9 et 10 décembre par un colloque international sur « La solidarité entre le français et les langues du tiers-monde pour le développement ». (Renseignements : Maison de la francophonie, 11, rue de Navarin, 75009 Paris, et CILF, 103, rue de Lille, 75007 Paris, tél. : (1) 47-05-07-93.)**

● **Le deuxième SALON DU LIVRE CORSE se tiendra à Paris (92, bd du Montparnasse, 75014 Paris) les 5 et 6 décembre. Les actes du premier Salon, qui s'est tenu en novembre 1986, sont disponibles à la librairie Furnon-Paoli, 108, rue du Chemin-Vert, 75011 Paris. Tél. : 43-57-70-97.**




PRIX
GONCOURT
TAHAR
BEN JELLOUN
La nuit sacrée
EDITIONS DU SEUIL

● TÉMOIGNAGES

Les voyages de Marguerite Yourcenar

PENDANT quelque huit années, Jerry Wilson a été le secrétaire et le compagnon de voyage de Marguerite Yourcenar. Il a photographié, dans tous les pays qu'ils ont traversés, les paysages, les animaux, les objets qu'ils ont aimé regarder ensemble. Jerry Wilson est mort en 1986. Il avait trente-six ans. *La Voix des choses*, un petit livre qui sort aujourd'hui chez Gallimard, est sans doute un hommage à *« cet homme jeune dont j'ai vu s'effondrer ainsi les projets et les promesses »*, comme le dit Marguerite Yourcenar quand elle parle de lui.

La Voix des choses, des textes recueillis par Marguerite Yourcenar au fil de ses lectures, accompagnés de photos de Jerry Wilson — très joliment présentées en vignettes, — est le cadeau de Noël idéal à faire à tous ceux qui non seulement aiment l'œuvre de Marguerite Yourcenar, mais sont fascinés par son personnage : cette grande voyageuse, cette lectrice toujours insatiable à quatre-vingt-quatre ans, cette femme qui résiste à tous les clichés, à toutes les étiquettes. Marguerite Yourcenar a passé sa vie de livre en livre, de pays en pays : un itinéraire solitaire, sans concession, sans complaisance, guidé seulement par une immense curiosité de tout, et la volonté de faire, comme le dit son personnage de *l'Œuvre au noir*, Zénon, *« le tour de la prison »*, le tour de la Terre.


CARLOS FREIRE

Marguerite Yourcenar, voyageuse insatiable, guidée par la curiosité de tout

Des collines orangées de l'Anti-Atlas marocain aux tombes du cimetière des quarante-sept Rônins à Tokyo, on aimera suivre la trace de Marguerite Yourcenar, avec des poèmes, des aphorismes, des pensées de sages *orientaux, des fragments de* textes qui l'ont accompagnée à tous les moments de son existence. Citons William Blake :

« Voir un univers dans un grain de sable, / Et le ciel dans une fleur des champs. / Tenir l'infini dans sa paume, / Mettre l'éternité dans une heure » ;

sainte Catherine de Gênes : *« Nous ne devons rien souhaiter d'autre que ce qui nous arrive de moment en moment, mais en restant toutefois fidèles au Bien » ;*

Confucius : *« Fan-Chiang demanda : Qu'est-ce que l'amour ? Le maître dit : Donner plus de prix à l'effort qu'à la récompense, cela s'appelle l'amour. »*

Alors, on s'embarquera, en rêve, aux côtés de Marguerite Yourcenar grâce à ce livre élégant, sobre, sur un beau papier, avec une jaquette distinguée couleur sable. Tandis que Marguerite Yourcenar, *elle, est déjà en route*, comme toujours, vers d'autres *pays, de nouvelles rives inconnues.*

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ **LA VOIX DES CHOSES, textes recueillis par Marguerite Yourcenar, photographies de Jerry Wilson, Gallimard, 104 p., 160 F.**

Journaliste dans l'Égypte de Farouk

Gabriel Dardaud fait revivre les bords du Nil des années 30.

« NE vous laissez pas comme moi prendre aux charmes de la douceur orientale : un dangereux opium. » Gabriel Dardaud, jeune journaliste débarquant au Caire en 1927, n'a pas tenu compte de la mise en garde de son aîné, un pharmacien français du nom de Hébert. Il est donc resté trente ans en Egypte, et il a fallu qu'il soit expulsé par Nasser pour qu'il en sorte, en 1956, après l'affaire de Suez.

C'est le fruit de ce long séjour que ce doyen de la presse française nous offre dans son livre *Trente ans au bord du Nil*. Plutôt que de se laisser prendre au piège d'un journalisme historico-politique, Gabriel Dardaud a restitué par tableaux successifs une Egypte qui semble si proche, mais qui est déjà si lointaine. Ici, *« le gentil petit roi Farouk »* arrivant au pouvoir, à seize ans, porteur de tant d'espoirs que les nationalistes, qui allaient le renverser, criaient *« Vive Farouk le libérateur ! »* Là, le bourreau du Caire, exécuteur de toutes les pendaisons, prenant sa retraite. Plus loin, les petits voleurs qui provoquent un incident diplomatique entre l'Egypte et l'Iran en s'appropriant le collier de turquoise de la princesse Achraf, sœur de Mohamed Réza Chah. Un crime d'autant plus gratuit que les voleurs ne pourront pas écouler les pierres qui finiront entre les mains de leurs enfants, comme billes bleues de second ordre...

Le bluff de Saint-Ex

Dans la même veine, l'auteur rapporte l'histoire d'une autre subtilisation qui aura aussi des retombées diplomatiques : l'enlèvement du buste de la reine Néfertiti, la belle épouse d'Akhénaton. Les archéologues allemands qui avaient fait la trouvaille expédient, dans le plus grand secret, la pharaonne à Berlin. Pour les Egyptiens, cela prend l'allure d'un vol. A la veille de la seconde guerre mondiale, les Allemands du IIIe Reich, qui voulaient se rapprocher de l'Egypte, étaient sur le point de rendre Néfertiti. Mais cela n'a jamais eu lieu, car le chancelier Hitler est passé par là, et il *« est tombé amoureux »* de la belle...

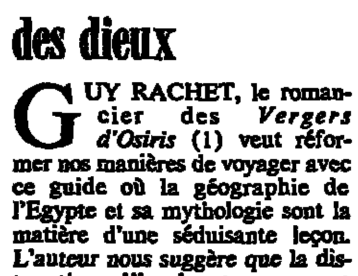
L'auteur parle aussi de Malraux, qu'il a connu en Egypte au moment où le prix Goncourt 1933 s'apprêtait à faire un raid aérien sur le Yémen, pour découvrir la capitale de la mythique reine de Saba. De retour, Malraux crie victoire tandis que les archéologues dénoncent ce qu'ils décrivent comme de la *« pure imagination »*. Pure imagination aussi pour Saint-Exupéry, qui, dans *Terre des hommes*, relate comment il a été sauvé par des bédouins à dos de chameau, après que son avion se fut écrasé dans le désert. Dardaud révèle que c'étaient de simples ouvriers et que Saint-Exupéry n'a pas reçu les premiers soins dans une oasis, mais chez un fonctionnaire français dont la voiture avait servi au transport de l'aviateur...

Ailleurs, les Egyptiens victimes du choléra qui *« coupent le mauvais air »* à coups de ciseaux de bois géants. Moins dramatique est l'affaire des « barbarins », surnom que donnent les Cairotes aux habitants de Haute-Egypte : l'histoire commence par un naïf villageois venu investir la fortune de son clan au Caire ; à peine arrivé, il réussit une merveilleuse affaire, il achète un tramway ! Entraîné au poste de police quand il essaie d'arracher au receveur les revenus de « son » tramway, qui lui a été vendu *« en bonne et due forme »* par deux escrocs dans un café du centre du Caire, il devient la risée du pays. Le petit fait divers tourne pourtant en affrontements entre les habitants de Basse et de Haute-Egypte, ces derniers estimant avoir été déshonorés par la manière dont la presse a traité l'affaire de leur *« pays »*.

Mais la plus belle histoire de *Trente ans au bord du Nil* ne se passe justement pas en Egypte. Il s'agit de l'aventure d'une beauté française, Marga d'Andurain. Du Caire à La Mecque en passant par Palmyre, l'aventurière est tour à tour trafiquante de perles, fausse pèlerine musulmane ou réincarnation de la reine Zénobie de Palmyre... On parle encore en Jordanie et en Syrie de celle qui pourrait être la merveilleuse héroïne d'une série télévisée ou d'un film d'aventures.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

★ **TRENTE ANS AU BORD DU NIL, un journaliste dans l'Egypte des derniers rois, collection « Islamie », Lieu commun, 220 p., 95 F.**



Les testaments des dieux

GUY RACHET, le romancier des *Vergers d'Osiris* (1) veut réformer nos manières de voyager avec ce guide où la géographie de l'Egypte et sa mythologie sont la matière d'une séduisante leçon. L'auteur nous suggère que la distraction, l'inadvertance, sont impardonnables, voire sacrilèges, lorsqu'on se promène dans des lieux de vieille civilisation. C'est pourquoi il nous propose une sorte de parcours initiatique, où l'on fait connaissance, à chaque pas, avec les mystères et les divinités. Les *« rêves de Pierre ne sont-ils pas les testaments des dieux ? »*, écrit Rachet pour nous inviter à cette *« croisière dans le temps »*.

★ **L'EGYPTE MYSTIQUE ET LÉGENDAIRE, de Guy Rachet, Ed. Sand, 300 p., 89 F.**

(1) Ed. Orban.

● Les Editions Sand, animées par Frédéric Ferney, et les Editions Conti, dirigées par Pierre Sipriot, qui publient le livre de Maxime Du Camp (voir le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech), se sont associées pour exploiter les collections de la Fondation Dosne-Thiers de l'Institut de France dans les domaines de l'histoire, des voyages, des sciences et des arts au dix-neuvième siècle. Des universitaires ou des écrivains dirigeront ces publications. Parallèlement, les Editions Sand-Conti publieront une série de guides culturels. Premier titre : *Les Trésors du disque compact classique*, par Jean-Pierre Tardif.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Voyageurs avec ou sans bagages

(Suite de la page 15.)

Le secret de Gustave, pour voir si juste et fort : il n'est pas vraiment parti. Tout en lisant Du Camp, l'archéologue amateur et harnaché, reprenez les lettres de Flaubert, dans le premier volume Pléiade de la *Correspondance* (pp. 517 à 785). Qu'il crâne auprès de Bouilhet, de Chevalier, de Rogier, en racontant *les hanches de Kuchiouk et ses chaudes-pisses*, ou qu'il se lamente auprès de sa *« pauvre chère vieille »* de mère, une même certitude sourd de chaque ligne : il n'a pas tout à fait quitté Croisset.

COUCHER au pied des pyramides, bien sûr, c'est *« franchement chouette »*. Mais rien ne vaut le regard intérieur, incapable de se détacher du mur vide. En Grèce, Gustave ne lève le nez vers les ruines que pour mieux relire *l'Odyssée*. Le livre d'abord, l'excursion ensuite. Loin de la Normandie, il ne songe pas seulement aux roses en train de fleurir. Il se voit fermant les volets de Croisset, bouchant les fenêtres, et s'offrant des *« orgies poétiques »*. Il fait partie des fous enclos dont le pittoresque n'active pas la machine à phrases, à qui la pérégrination ne donne d'autres tressaillements que celui du temps perdu à croire au réel, à se *détourner de l'adjectif*.

Il faut comprendre. Si Maxime emporte le passé *dans ses bagages et croit en l'avenir*, avec la gaieté usante des toniques, Gustave *« rogogne »*, c'est son mot ; il piétine dans la sainte névrose. Du Camp et Bouilhet lui ont conseillé de jeter au feu sa *Tentation de saint Antoine*. La liaison avec Louise Colet est allée de malentendus en dérobades... Tout en acceptant de faire le curieux, le drôle, le sensuel, tout en se guindant à la proue des canges, lorgnon sur l'œil, pour découvrir le monde, tout en trouvant *« bougrement magnifiques »* les tombeaux des rois, la chasse aux hyènes, les rendez-vous à quatre *pattes dans les huttes en torchis*, et l'*« immuable canaillerie humaine »*, tout en *jugeant, comme Moreau et Deslauriers*, à propos de leurs visites à *« la Turque »*, que c'est sans doute là, l'Egypte à trente ans, ce que Maxime et lui ont eu *« de meilleur »*, Flaubert n'a qu'une obsession : les livres à faire.

Il est de ces toqués qui, visitant Tyr ou Halicarnasse, au lieu de graver leur nom sur les ruines comme Byron ou quelque négociant *en goguette*, marmonne : *« J'ai vu Tyr et Halicarnasse »*, pour s'assurer qu'aucun hiatus ne brisera, le cas échéant, la bonne coulée des sons, créateurs d'évidence.

Au retour, Maxime va aimer Mme Delessert et faire son bonhomme de chemin social ; Gustave donne congé à Louise, et s'enferme avec *Bovary*. Le vrai voyage peut commencer.

★ ***UN VOYAGEUR EN ÉGYPTE VERS 1850 ; « LE NIL », de Maxime Du Camp,* éd. Sand/Conti, 250 p., 250 F.**

● **ERRATUM.** — Dans le feuilleton du 27 novembre, Lucien Herr a été qualifié d'antidreyfusard. C'est évidemment le contraire qu'a été toute sa vie le directeur de la bibliothèque de l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm.

● HISTOIRE

La France de gauche et la tradition marxiste

Un siècle et demi de socialisme à la française sous le regard d'un observateur britannique.

LE troc par le Parti socialiste d'une culture d'opposition contre une culture de gouvernement à la faveur de son passage au pouvoir aura-t-il été un accident bientôt oublié ou la rupture irréversible avec sa tradition *la plus ancienne* ? Corrélativement, sa remontée des profondeurs qui en a fait le premier parti et la permutation des rôles avec le Parti communiste sont-ils des événements sans lendemain ou la consécration d'un reclassement historique ? Autant de questions qui trouvent une partie de leurs *réponses dans l'ouvrage que* Tony Judt consacre aux relations entre la gauche française et le marxisme. Ce n'est pas une histoire suivie : cinq essais qui portent sur des moments et des aspects séparés, mais dont la réunion compose un ensemble suffisamment riche pour éclairer la portée *et déchiffrer la signification* des épisodes les plus récents.

Il n'y manque, à mon sens, pour corroborer l'interprétation de Tony Judt qu'un chapitre, la IVe République, qui n'est évoquée que par le biais des intellectuels. *Il n'y a rien notamment sur* l'expérience liée au nom de Guy Mollet, qui a beaucoup compté tant par ce qui s'est fait que par les réactions contraires qu'elle a suscitées. Le nouveau Parti socialiste ne s'est-il pas constitué sur le rejet de ce mélange de rigidité doctrinale et de compromis avec les nécessités de l'action et de l'exercice du pouvoir ? L'évolution que cherche à cerner et à expliquer Tony Judt trouve une de ses clés dans la pratique du pouvoir par les socialistes sous la IVe République.

Idées reçues idées fausses

L'analyse d'un observateur étranger, même aussi proche de nous que Tony Judt, un des meilleurs connaisseurs de notre socialisme, dont il a étudié la reconstruction après la rupture de Tours, a pour nous un prix particulier : intégrant une autre expé*rience, son regard opère une* démarche comparative qui discerne les caractères originaux du socialisme à la française et fait justice de certaines idées reçues dont il montre que ce sont des idées fausses.

Ainsi assure-t-il que la gauche française a été plus profondément *marquée* par le *marxisme qu'on* ne l'admet généralement. Le socialisme, selon lui, n'a pas attendu aussi longtemps qu'on le dit parfois pour le découvrir et s'en imprégner. En tout cas, à cet égard, le socialisme ne se différencie pas du communisme si ce n'est qu'il n'a pas accepté l'ajout et l'interprétation du léninisme. Le marxisme est au cœur de l'expé*rience de la gauche française, qui* l'a combiné avec l'héritage de la Révolution : c'est la conjonction des deux et l'amalgame qui en résulte qui font la singularité de la gauche française.

A condition, bien sûr, de restreindre la gauche aux deux courants socialiste et communiste. Limitation conventionnelle que Tony Judt sait discutable, puisqu'il souligne l'importance de la référence à la tradition révolutionnaire ayant *inspiré* au dix-neuvième siècle une gauche républicaine, *démocratique*, radicale, qui n'était point marxiste. Mais il *lui arrive de succomber à la tentation* de restreindre le concept de gauche aux seuls partis ouvriers. Comme si rien de ce qui est à la droite du socialisme n'était de gauche. La chose serait déjà discutable aujourd'hui : elle ne serait pas acceptable pour le siècle et demi d'histoire qu'embrasse l'essai de l'historien britannique.

Il est un autre trait qu'il tient pour spécifique et déterminant : le poids du politique sur les destinées de la gauche française. Alors qu'en d'autres pays le mouvement ouvrier et le socialisme *ont* surgi au point terminal du processus de formation de la classe ouvrière, en France l'un et l'autre ont devancé son apparition : comme le dit Judt, ils doivent plus à la tradition politique qu'à un soubassement sociologique. Affirmation qui va à l'encontre des schémas réducteurs et qui explique que la majorité *politique n'ait pas rejoint*, contrairement aux espoirs de la gauche, la majorité sociale. Cette domination du politique a pour conséquence l'importance conférée aux consultations électorales : le socialisme et le communisme ont toujours fait le plus grand cas des élections, à la fois comme occasion de sensibiliser l'opinion, de faire l'éducation des électeurs et comme voie d'accès au pouvoir. C'est un trait original de la culture politique française comparée à celle d'autres démocraties occidentales.

La remontée du socialisme

Le dernier essai est une analyse approfondie des élections de *1981, et un pari sur leur portée.* Furent-elles vraiment l'énorme surprise que dit Tony Judt, alors que tout son essai tend à montrer qu'elles furent l'aboutissement d'un processus engagé depuis des années ? N'exagère-t-il pas de même la vague d'espérance eschatologique qui aurait alors déferlé *sur la France* ? Chez les *militants* sans doute, mais chez les électeurs ?

L'essentiel de son apport est dans une nouvelle périodisation *qui décale le moment des* inflexions. Selon lui, la remontée du socialisme et le déclin du communisme, deux processus partiellement corrélatifs, auraient débuté vingt ans plus tôt, en 1962. C'est peut-être passer un peu trop vite sur la décrépitude de la SFIO après 1968 et sous-estimer l'importance du renouvellement qui s'opère ensuite. Mais il est vrai que la candidature du futur premier secrétaire du PS et l'ampleur inattendue de son audience ont amorcé un renversement de l'évolution.

A l'inverse, Tony Judt anticipe peut-être quand il date de 1981 le retournement idéologique qui lui semble l'événement majeur. La dissociation du socialisme et de la référence au marxisme comme la fin de l'idéologie se sont opérées par étapes : dès 1982 pour quelques dirigeants, en 1983 à propos de l'économie et de la ligne générale ; en 1984 pour l'ensemble des responsables. Le discours de Laurent Fabius lors de sa présentation à l'Assemblée, qui s'articule sur deux thèmes, la modernité et le rassemblement, consomme la rupture avec la rhétorique traditionnelle. Encore convient-il de distinguer entre les *militants et* les électeurs. Tony Judt n'y manque pas, qui montre que, si le corps électoral du Parti socialiste est aujourd'hui, de tous, le plus semblable à la population globale, plus rien ne le spécifiant dans sa composition sociale, il n'en est pas de même des adhérents.

Le décalage entre eux est-il appelé à se résorber, ou sa persistance *effacera-t-elle* peu à peu les acquis de l'expérience du gouvernement ? *De la réponse à cette* alternative dépend une partie de l'avenir de notre système politique et idéologique : pour Tony Judt, tout retour au *statu quo* est exclu et les élections de 1981, en amenant les socialistes au pouvoir pour cinq annnées, auraient consommé la fin d'une culture dominée par le jacobinisme et le marxisme. Mais les idéologies meurent-elles jamais tout à fait ?

RENÉ RÉMOND.

★ **LE MARXISME ET LA GAUCHE FRANÇAISE (1830-1981), de Tony Judt, traduit de l'anglais par Pierre-Emmanuel Dauzat, préface de François Furet, Hachette, collection « La force des idées », 358 p., 148 F.**



Karl, Friedrich, Vladimir et les autres

***Marx et ses successeurs jugés par un philosophe polonais d'aujourd'hui dans une monumentale* Histoire du marxisme.**

PUBLIÉ pour la première fois en 1976, la grande *Histoire du marxisme*, de Leszek Kolakowski, vient d'être traduite en français. C'est le septième livre qui sort, chez nous, de ce philosophe polonais, chrétien et dissident, dont l'érudition et la combativité forment un cocktail des plus toniques. Malgré ses quelque douze cents pages, cette somme philosophique n'est jamais ennuyeuse. Tout en réussissant à éviter l'écueil du règlement de comptes, elle nous propose une authentique réflexion sur le destin des idées marxistes, appuyée sur une énorme documentation et de solides connaissances historiques.

Partisan, Kolakowski l'est – Pologne oblige ! – mais il a le mérite d'annoncer la couleur. Dès les premières pages, il explique que le marxisme, qui pour lui est avant tout une philosophie, trouve es racines lointaines dans le néoplatonisme antique. C'est à Plaon, en effet, qu'il faut faire emonter la naissance de la diactique. C'est chez Plotin et saint ugustin que celle-ci s'est dévepée en inquiétude spirituelle, sion de l'âme entre ce monde et l'autre. Et c'est cette même sion que l'on voit réapparaître, ravers Hegel, dans le conflit, fdamental pour Marx, de la rlité et de l'utopie.


CAGNAT

La philosophie est-elle innocente ?

Votre parti pris : dans le combat qui oppose, depuis un demi-siècle, ceux qui croient à la continuité de la pensée marxienne et ceux qui y repèrent une rupture majeure après 1845, Kolakowski se range résolument aux côtés des premiers. *Le Capital* ne représente, selon lui, que l'aboutissement des réflexions amorcées dans les *Manuscrits de 1844*. De ceux-ci à celui-là, Marx n'aurait fait qu'approfondir une seule et même question. Et si la théorie de la plus-value constitue bien l'apport original du *Capital*, elle ne s'en inscrit pas moins dans le cadre d'une problématique – la récupération par l'homme de sa force de travail, c'est-à-dire de son essence aliénée – qui, sous l'influence de Feuerbach, s'est imposée à Marx dès ses années de jeunesse.

Kolakowski n'hésite donc pas à balayer les interprétations structuralistes ou althussériennes de Marx. Il écarte également les tentatives de réduction économistes. Il va même plus loin puisqu'il ne consacre que quelques paragraphes au rôle de Ricardo ou d'Adam Smith. De la formule célèbre sur les trois sources du marxisme, il n'en retient que deux : philosophie allemande et socialisme français. De la troisième, l'économie politique anglaise, il ne dit presque mot, comme si elle n'avait joué qu'un rôle mineur. C'est là, à mon avis, une position discutable – et la lacune probablement la plus gênante de l'ouvrage.

A cette réserve près, il faut redire que l'*Histoire* de Kolakowski est remarquablement documentée, en particulier pour ce qui concerne les successeurs immédiats de Marx. La période qui correspond globalement à la IIe Internationale – de 1889 à 1914 – a été en effet le véritable âge d'or de la pensée marxiste. Riche, puissant, tolérant à l'égard du pluralisme, le courant socialiste permettait alors la libre discussion sur tous les sujets. De cette période de bouillonnements théoriques, quelques grands noms émergent encore : Kautsky, Bernstein (l'inventeur du « révisionnisme »), Jaurès, Sorel, Labriola, Adler, Plekhanov et Rosa Luxemburg, entre autres.

Malheureusement pour eux, la victoire du léninisme – dont le stalinisme a été que le prolongement logique, – en imposant une version primitive du marxisme, a rejeté toutes les autres dans l'oubli. De surcroît, le désintérêt que l'Occident témoigne, depuis une vingtaine d'années, aux idéologies communistes a contribué à jeter le discrédit non seulement sur Marx, mais sur tous ses partisans, y compris sur ceux qui cherchèrent à assouplir sa doctrine.

Il est donc bien venu que Kolakowski nous amène à considérer ces derniers avec plus de respect. « Révisionnistes » (Bernstein) et « austromarxistes » (Adler) avaient jeté, dès avant 1914, les bases d'un socialisme ouvert, réformiste et pragmatique, dont pourraient se réclamer aujourd'hui la plupart des partis socialistes et sociaux-démocrates occidentaux. Ne serait-ce que pour cette raison, ils méritent d'être pris au sérieux. Plus, peut-être, que le léninisme lui-même, qui n'est au fond qu'une idéologie de la prise du pouvoir à l'usage des pays non démocratiques.

Faut-il donc aller jusqu'à réhabiliter Marx et les premiers marxistes – ceux de l'« âge d'or » – contre Lénine et le léninisme ? Kolakowski ne désavouerait sans doute pas cette formule. Sans entrer dans le débat, reconnaissons qu'elle a au moins le mérite de faire la part des choses, même si les anticommunistes auraient quelques raisons de faire remarquer que le léninisme, lui aussi, s'inscrit dans le droit fil de certaines tendances propres à la pensée marxiste. Existe-t-il, d'ailleurs, une seule philosophie qui puisse se dire politiquement innocente ?

Ch. DELACAMPAGNE.

★ **HISTOIRE DU MARXISME, de Leszek Kolakowski, Fayard, tome I : *les Fondateurs*, trad. d'Olivier Masson, 634 p., 195 F ; tome II : *l'Age d'or*, trad. de Françoise Laroche, 612 p., 195 F.**

Le combat intérieur de Georges Friedmann

« *AH ! que la victoire demeure à ceux qui auront fait la guerre sans l'aimer* », écrivait André Malraux. Dix ans après sa mort, Georges Friedmann revit pour ses lecteurs grâce à la publication de son *Journal de guerre 1939-1940*. Le manuscrit recopié par l'auteur à partir de carnets non retrouvés figurait parmi les pièces gardées par sa fille Mme Hélène Boccon-Gibod. « *Livre écrit avant tout pour moi* », avait noté Georges Friedmann sur un petit papier joint à son texte. Heureuse inspiration que celle de l'avoir exhumé !

Mobilisé comme lieutenant, fin août 1939, officier d'administration du service de santé, Georges Friedmann se trouve affecté à l'hôpital complémentaire de Laon. Ce n'est pas à la sociologie du travail, où il était déjà reconnu comme maître, que notre auteur consacre l'essentiel de sa réflexion, mais à la déchirure que fut pour ce « compagnon de route » des communistes l'annonce du pacte germano-soviétique.

Déjà avait-il été fortement ébranlé par les réactions au sein du PC après la publication, en 1938, de son livre *De la sainte Russie à l'URSS*. Il l'avait écrit à son retour d'Union soviétique, comme une justification du progrès historique réalisé là-bas, et son ouvrage suscita, au début, l'approbation de nombreux communistes. Stupéfaction : l'appareil du Parti déclenche un tir de barrage contre lui. Comme l'écrit Edgar Morin dans sa préface, Georges Friedmann n'avait pas compris qu'il « *fallait, non pas justifier mais glorifier, non pas élucider mais aveugler* ».

Exercer sa lucidité

Le coup de tonnerre du pacte germano-soviétique élargit la plaie. Pendant des soirs et des soirs, une fois accomplies ses tâches militaires, il gratte cette plaie, non par quelque plaisir masochiste, mais parce qu'il lui faut se tenir en éveil, exercer sa lucidité, passer et repasser en esprit les espoirs accumulés et les gouffres de la réalité. Cet « *examen* » – le mot revient souvent sous sa plume, – il le poursuit inlassablement.

« *Il faut aller jusqu'au bout de sa pensée... Y a-t-il déjà dans l'œuvre théorique et pratique de Lénine les germes du réalisme stalinien ?* », se demande Georges Friedmann, et l'on sent combien lui coûte cette interrogation. (On retrouvera ces cheminements dans *la Cuisinière et le Mangeur d'hommes* (1), d'André Glucksmann, quelques décennies plus tard.) Du moins reste-t-il Marx et Engels. « *Le souci humaniste est le ressort fondamental de* [leur] *pensée.* »

Quand le doute s'insinue, il chemine comme un ver, de plus en plus profond. Marx et Engels, finalement, sont-ils des pôles aussi sûrs ? Après avoir bataillé pendant quatre pages contre... lui-même, Georges Friedmann avoue qu'il ne sait plus, et que « *les événements, et parmi eux l'attitude de la Russie soviétique, engagent à rechercher dans quelle mesure Marx et Engels conduisent au relativisme moral et au réalisme cynique* ».

L'« examen » a été poursuivi avec un courage et une obstination exemplaires, et nous retrouvons l'homme Friedmann que nous avons connu il y a vingt ans, qui croit à « *l'importance de la bonté, de la bienveillance* [c'est lui qui souligne]... *qui ne signifie pas aveuglement* » et qui espère dans « *l'humaine connivence* ». C'est déjà le message de son maître livre, *la Puissance et la Sagesse* : omettre les exigences morales, c'est pourrir d'avance tout progrès des institutions. Changer le monde commence par la transformation de soi par soi.

PIERRE DROUIN.

★ **JOURNAL DE GUERRE (1939-1940), de Georges Friedmann, préfacé par Edgar Morin et Alain Touraine, Gallimard, 307 p., 98 F.**

(1) Seuil, 1975.

● HISTOIRE LITTÉRAIRE

Le retour de Maurice Barrès

Grâce à la biographie de François Broche, l'auteur du* Culte du moi *ressuscite avec ses insolences et sa « force morale ».

« *BARRÈS s'éloigne* », déclare Montherlant (*Nouvelles littéraires*, 26 novembre 1927). En 1957, *le Culte du moi*, inscrit au programme d'agrégation, le livre à l'étude des universitaires (« *Ce sont ces gaillards-là qui vous font une immortalité* », avait-il dit un jour à J. Tharaud) ; et voici qu'en 1987 l'ouvrage de François Broche le ressuscite magistralement : ainsi, de trente ans en trente ans, Barrès parcourt le siècle et prend sa stature définitive, parmi les grands classiques.

La biographie écrite par François Broche avec ferveur se recommande d'abord par sa documentation exemplaire, aussi complète qu'exempte de pédantisme, et par une équité absolue : s'il est visiblement séduit par son héros (on lui saura gré, notamment, d'avoir déchargé Barrès des odieuses calomnies qui ont caricaturé son rôle pendant la guerre 1914-1918), François Broche ne verse pas pour autant dans l'hagiographie. Il a fort bien vu que Barrès n'a peut-être laissé aucun livre parfait, si chacun d'eux contient « *un frisson nouveau* », des élans émouvants, d'inoubliables cantilènes, et que son chef-d'œuvre est certainement sa vie passionnée, inséparablement unie à celle de la France entre 1880 et 1923.

Cinq actes pour un drame

Cette existence fascinante, François Broche l'organise en cinq parties, comme les cinq actes d'un drame, car en fait, par bien des aspects douloureux, ses exaltations suivies de retombées de haute mélancolie, la vie de Barrès nous apparaît aujourd'hui comme un drame – ne serait-ce que par sa relative brièveté : il est mort trop tôt pour avoir pu exercer une action aussi prolongée que ses rivaux, un Gide, un Claudel ou même un Maurras. Chacune des cinq parties du drame barrésien, François Broche la scande en paragraphes portant presque toujours en titre des phrases de Barrès, ce qui donne à l'ensemble



BERENICE CLEEVE

l'allure d'un poème qui eût ravi celui qui en est l'objet, et qui fait penser au livre auquel il a si longtemps songé en vain : quelle plus noble manière d'honorer un artiste que de le faire sur un mode qui lui aurait plu ?

Certes, Barrès a pour nous des défauts éclatants : l'arrogance juvénile de ses débuts, voire l'insolence de l'ambitieux qui cultive son moi en héritier trop sûr de lui (« *Pour cultiver son moi, il faut de l'argent* », dit-il crûment dans *Un homme libre*), plus tard l'antisémitisme qu'il partage avec tous les Drumont des années 1890, ses emballements pour des fantoches comme Boulanger, son goût de l'attitude dans les salons parisiens, à Venise, à Tolède où il promène sa nonchalance étudiée, son goût pour un Orient conventionnel qui faisait sourire Massignon et *lui* inspire des personnages aussi fantaisistes qu'Astiné Aravian ou que l'Oriante du *Jardin sur l'Oronte* (l'Orient vrai, on le trouve dans les impressions des *Cahiers*, et non dans l'illisible *Enquête aux pays du Levant*)...

Mais après avoir relevé tout cela, l'essentiel reste à dire, et c'est ce que fait excellemment François Broche dans sa mise en parallèle des événements de l'histoire avec l'évolution de la psychologie barrésienne. L'aristocrate au suffisant dédain, le pseudo-décadent, en lutte contre les Barbares – après tout *les Barbares* de Barrès sont ceux que Sartre plus tard appellera « *les autres* », dont l'envahissante présence donne la nausée et constitue l'enfer véritable, – cet homme, qui part à la conquête de Paris et de soi-même, du même élan généreux, possède, comme le remarquait le Hollandais Byvanck dès 1891, « *une réserve de force morale* » sous son extérieur frêle, et il saura « *user du choc des événements comme d'un moyen pour sa propre délivrance* ».

De là sa conviction que l'homme n'a de valeur qu'en ce qu'il a d'intensément personnel, dans la sensation – et non dans l'intelligence, cette « *très petite chose à la surface de nous-mêmes* ». De là son attirance pour le journalisme dont il fait très exactement un genre lyrique : chaque article de Barrès vaut un poème. De là sa passion pour la politique : si médiocre qu'elle soit dans cette période, à tort nommée la « Belle Epoque », avec ses affaires ridicules comme le boulangisme, sordides comme le scandale de Panama, tragiques comme les attentats anarchistes, épouvantables comme la condamnation de Dreyfus, cet amateur d'âme qu'est Barrès vibre à tous les spectacles de la rue, ne manque pas une séance du Parlement où il voit « *le premier théâtre de Paris* ». Et chaque jour lui donne l'occasion d'égaler le Hugo des *Choses vues* ou le Chateaubriand des *Mémoires d'outre-tombe*.

Sous son apparente désinvolture, il va directement aux personnages intéressants ou curieux, un Jules Soury, un Louis Ménard, un Maurras, un Bremond, avec le soin jaloux de ne se laisser ni embrigader par les royalistes ni convertir par les catholiques.

C'est que sa politique est plus originale qu'on ne le dit. Son nationalisme n'est pas repliement sur soi, mais revendication de tout l'héritage historique de la France, des croisades comme des guerres de la Révolution, de Jeanne d'Arc à Jaurès, des classiques aux romantiques. On réduit trop souvent Barrès à son mythe de la Lorraine : c'est oublier qu'il y a chez lui, aussi impérieux, aussi riches de fulgurations et de romances, un mythe de la Provence et un mythe de Paris, bref « *une nostalgique aspiration à l'harmonie* », individuelle et sociale.

Le grand poème biographique de François Broche refermé, on ne peut retenir un vœu. Ne pourrait-il décider les Gallimard à honorer leur « Pléiade » en y plaçant les *Cahiers* de Barrès ? Si Malraux était de ce monde, il rougirait de figurer dans cette collection de prestige alors qu'y manquent les extraordinaires « bloc-notes » du maître qui fut l'un des premiers à s'émouvoir des *Mains jointes !*

JEAN GAULMIER.

★ MAURICE BARRÈS, de François Broche, éd. Lattès, 558 p., 199 F.

— Signalons aussi le livre d'Yves Chiron : *Barrès et la terre* (éd. Sang de la terre, 156 p., 46 F) et l'étude de Jean Becarud : *Maurice Barrès et le Parlement de la Belle Epoque. 1906-1914* (Plon, 218 p., 80 F).

Un procès dadaïste

POUR la première fois, tous les documents relatifs au procès que les dadaïstes intentèrent à Maurice Barrès pour « *attentat à la sûreté de l'esprit* », le 13 mai 1921 à la salle des Sociétés savantes, à Paris, sont réunis en un seul volume. Marguerite Bonnet souligne, dans son introduction, l'opportunité d'une telle publication alors même qu'on réédite des œuvres de l'écrivain et qu'on lui consacre des études.

Derrière ce soudain intérêt pour celui que Jean Guéhenno appelait le « *crieur public du massacre (1)* » en raison de ses articles cocardiers pendant la première guerre mondiale, Marguerite Bonnet voit se dessiner le retour d'un ordre moral à la française.

Longtemps André Breton essaya d'établir une subtile distinction entre l'auteur du *Culte du moi*, qu'il admirait, et le propagandiste nationaliste et antisémite qu'il exécrait. En 1919, les dadaïstes proposèrent même, non sans humour, à Maurice Barrès de préfacer la première publication des *Lettres de guerre* de Jacques Vaché. L'académicien-député de Paris ne tomba pas dans le piège ou ne sut pas saisir la perche qui lui était ainsi tendue.

C'est à la suite d'un débat assez violent sur Barrès que les dadaïstes décidèrent de vider l'abcès en constituant un tribunal. André Breton en serait le président ; Georges Ribemont-Dessaignes, l'accusateur public ; Louis Aragon et Philippe Soupault seraient les avocats de la défense ; Théodore Fraenkel et Pierre Deval, les assesseurs.

Le tribunal sollicita des témoignages dans tous les milieux, y compris ceux favorables à l'accusé, avant qu'André Breton ne rédige un acte d'accusation qui, actualisé, pourrait être dressé à maints intellectuels contemporains. « *La signification d'une vie ne regarde pas seulement celui qui l'a vécue* », note Breton après avoir établi la déchéance intellectuelle de l'écrivain individualiste, devenu le président de la Ligue des patriotes et de cent soixante-quinze sociétés de bienfaisance.

A l'heure où un huissier demandait : « *Etes-vous là Barrès ?* », l'écrivain prononçait un discours à Aix-en-Provence sur « *l'âme française pendant la guerre* ». Le tribunal le remplaça par un mannequin et le procès put avoir lieu, magistrats et défenseurs ayant revêtu pour la circonstance des blouses blanches de chirurgien.

Les témoins (Giuseppe Ungaretti, Jacques Rigaut, Pierre Drieu La Rochelle, Serge Romoff et Mme Rachilde) se contredisent entre eux pour la plus grande satisfaction du tribunal. Quant à Tristan Tzara et Benjamin Péret, ils mirent quelque animation dans le débat. Le premier, en insultant les magistrats ; le second, en se présentant, en uniforme allemand, comme le Soldat inconnu ; ce qui incita quelques spectateurs à entonner *la Marseillaise*.

L'avocat Philippe Soupault récusa dans sa plaidoirie toute idée de jugement et son confrère Louis Aragon défendit, lui, le droit au crime. Le même Aragon sera reçu, à sa demande, par Maurice Barrès en avril 1923, et n'hésitera pas, bien des années après, à s'affirmer barrésien. Mais cela, c'est une autre histoire.

PIERRE DRACHLINE.

★ L'AFFAIRE BARRÈS, dossier préparé et présenté par Marguerite Bonnet, José Corti/Actual, 118 p. 75 F.

(1) In *la Mort des autres*.



● AU FIL DES LECTURES POÉTIQUES

La présence partagée de Paul de Roux

LE dernier livre de poèmes de Paul de Roux, *le Front contre la vitre*, est tout entier porté par un mouvement de générosité, d'ouverture. « *Gage d'une promesse* », la « *vitre* » ici n'est pas tant ce qui sépare ou isole, mais bien plus ce qui relie et préserve. Loin d'être spectacle, gesticulation vide ou froide splendeur, le dehors manifeste la présence multiple des choses et des êtres.

Les poèmes de Paul de Roux, courts, à la fois serrés et déliés, montrent cette présence, existent en elle. Ils ne l'immobilisent pas mais la suspendent à une sorte de mouvement tournoyant du regard et de l'écriture; « *...et toute chose [...] sera vue et passée...* ». Celui qui regarde, celui en qui le passage du temps, des saisons ou de la lumière s'imprime, ne revendique pas pour lui-même une place d'observateur protégé, hors du monde. Il est au milieu des choses; et c'est l'humble présence aux choses qui le fait être poète.

« *Tu es enseveli dans le temps et tu mendies...* » Chaque poème du recueil de Paul de Roux est daté. Parfois, le titre est cette date même. La fatigue, souvent évoquée, la lassitude et jusqu'à la douleur sont inscrites dans la substance, dans la succession des jours. Proximité, donc, et dépendance marquent la relation au temps et au monde.

D'une simplicité éloignée de toute facilité ou affectation, la poésie de Paul de Roux est belle et émouvante du seul poids de sa vérité. Pauvreté (la référence à l'Evangile de saint Luc – 12, 16-21, – qui sert de titre en premier poème du livre, n'est pas un hasard...), disponibilité, présence partagée, refus de toute harmonie fomentée à l'écart de cette présence, en sont les signes distinctifs.

Le « chemin de ténèbres » de Gérard Pfister

« *UNE vitre s'est brisée dans la rue...* » S'inscrivant dans cette brisure, les poèmes que Gérard Pfister a réunis dans *Sur un chemin sans bord* sont plus âpres et tendus que ceux de Paul de Roux. Tournés vers l'intérieur, ils décrivent un itinéraire douloureux, un « *chemin de ténèbres* ».

« Le ciel était
notre cœur, nous l'avons déserté
ailes recloses, regards
éteints, nous avons cherché
nourriture dans les images
et sommes restés affamés. »

Le poème fait le constat de l'impuissance des mots, de l'inanité des images qui ne désignent qu'un vide, un vide d'être. Mais ce fond de « *ténèbres* », ce « *chemin effondré* » est aussi l'espace d'une « *rencontre* », d'une épiphanie... « *visage couvert de larmes/ de sang et de sueur, ce visage/ enfin vidé de tout orgueil...* », « *face aimée/ à jamais dans l'outrage.* »

Les poèmes de Gérard Pfister, dans leur lyrisme crispé, expriment, au-delà du désespoir et de l'obscurité, une quête spirituelle, un tremblement d'attente, l'intuition d'un avènement prochain. Ce « *paysage immense d'espoirs et d'oubli* », cette « *brume* » qui « *se lève et tout à coup révèle/ l'extase d'une plaine* » en sont les signes reconnus. Comme est signe, et réalité, « *l'enfant* » auquel Gérard Pfister adresse le dernier poème de son livre.

L'extase d'Erwann Rougé

D'UN tout autre projet poétique relève le livre d'Erwann Rougé, *Corneille*. Un seul poème, distribué en treize brèves séquences, en prose ou en vers, célèbre l'oiseau au plumage noir, dans sa vivante réalité. Epure débarrassée de toute surcharge, de toute couleur et ornements inutiles, image unique suivie, aimée dans son mouvement.

« *Entre le ciel et le rivage/ le cœur défie les deux mondes.* » Le poète se tient à la frontière de ces « *deux mondes* », de ces deux espaces aussi, celui du vol de l'oiseau et celui du poème. La contemplation devient le lieu d'une rencontre, mieux d'une osmose : « *Je suis corneille et le silence/ est une colline dans l'homme* », écrit E. Rougé avec une belle simplicité. Il veut ainsi signifier l'extase dans laquelle le « *je* » du poème intègre, intériorise l'oiseau, abolit la distance, exhausse enfin un rêve d'envol.

Au terme de ce parcours intérieur, la corneille est rendue à son propre espace de liberté ; liberté dont notre pesanteur retrouvée mesure le prix.

« Le malheur n'a nul besoin de venir.
Corneille passe pure, te voici libre.
Le vent est un chemin qui te garde. »

∴

La poésie enfantine, ou destinée aux jeunes, n'échappe pas toujours à la niaiserie ou à la fausse simplicité. Un peu de merveilleux, une pincée de quotidien, un soupçon de bons sentiments, quelques rimes de mirliton, et le tour est joué... et l'enfant supposé content ! Une belle collection de « poèmes pour grandir » a su, pour ses deux premiers titres du moins, largement éviter ces travers. Jean-Pierre Siméon, avec *La nuit respire*, et surtout André Rochedy, avec *Descendre au jardin*, illustrent, avec un talent certain, ce que peut être une poésie qui, tout en restant simple et accessible, ne dégringole pas jusqu'au ras du sol. De plus, l'imprimerie de Cheyne, qui publie cette collection dirigée par Martine Mellinette, a fort joliment conçu ces ouvrages. Cela ne gâte rien.

∴

Espace et poésie : c'est le beau sujet, qui se situe au cœur même de toute démarche poétique, que Michel Collot et Jean-Claude Mathieu avaient choisi, en juin 1984, pour les Rencontres sur la poésie moderne qu'ils animent tous les ans à l'Ecole normale supérieure. Les actes en sont publiés aujourd'hui par les Presses de l'ENS. Michel Deguy, Jean Onimus, Henri Maldiney, Pierre Oster notamment exposent leur approche des différentes facettes de cette question.

PATRICK KÉCHICHIAN.

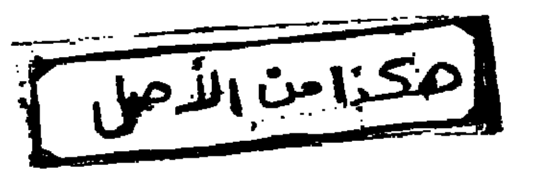
★ LE FRONT CONTRE LA VITRE, de Paul de Roux, Gallimard, 114 p., 65 F. Paul de Roux a également publié, l'an dernier, ses *Carnets 1974-1979*, sous le titre *Au jour le jour*, à Cognac, au Temps qu'il fait, 132 p., 72 F.

★ SUR UN CHEMIN SANS BORD, de Gérard Pfister, Lettres vives, 4, rue Beautreillis, 75004 Paris, distribution Distique, 46 p., 49 F.

★ CORNEILLE, d'Erwann Rougé, Ed. Unes, BP 59, 17, rue Aragon-Trastour, 83490 Le May, 20 p., 66 F.

★ DESCENDRE AU JARDIN, d'André Rochedy, et LA NUIT RESPIRE, de Jean-Pierre Siméon, Collection de poèmes pour grandir, Imprimerie de Cheyne, 43400 Chambon-sur-Lignon, 50 F chaque volume + 10 F de frais de port.

★ ESPACE ET POÉSIE, Actes du colloque des 13, 14 et 15 juin 1984, Presses de l'Ecole normale supérieure, 45, rue d'Ulm, 75230 Paris Cedex 05, 176 p., 100 F.



• ROMANS

Le dernier avatar d'un Don Juan désabusé

Sur la trace du roman picaresque,* Des châteaux en Allemagne, *le dernier Pierre-Jean Rémy

L'AGRÉABLE avec Pierre-Jean Rémy, c'est que l'on sait, dès la préface, ce qu'il faut penser de son livre. On y apprend, par exemple, que *Des châteaux en Allemagne* est son trente-sixième roman et que, si ses amis lui reprochent *« cette quantité sans mesure »*, lui la revendique pleinement. Car, en diplomate habile, il manie à merveille l'art de repousser d'avance les légitimes reproches ; ces *Châteaux en Allemagne* avertissent le critique grincheux que son livre n'est qu'un jeu de dilettante doué, *« l'un de ces contes moraux auxquels un Marmontel a donné ses lettres de noblesse »*.



Pierre-Jean Rémy : « Je rêverais d'être Stendhal... »

GASTAUD/SIPA PRESS

Le roman de la cinquantaine ? Il s'en défend. Pourtant, comme dans *Une ville immortelle (1)*, qui lui valut l'année dernière le grand prix du roman de l'Académie française, règnent ici le désenchantement, la solitude, la vanité des honneurs, l'échec de l'intelligence devant la sottise humaine. Mais pour P.-J. Rémy, ce n'est pas là le reflet d'une « crise ». *« N'y a-t-il pas aussi bien une crise de la quarantaine ou de la trentaine ? »* Son héros, Joseph Binet, peintre de cour, sait *« l'art de dénuder une gorge ou de faire jaillir une cuisse nacrée d'une étoffe en trompe l'œil »*. De ses pinceaux, il réunit deux passions : l'amour de la peinture et celui des femmes. Et pourtant, il doute. Saisi par la misère physique, la détresse psychologique, Binet incarne un Don Juan mélancolique, *« un Don Juan las qui possède plus facilement avec ses pinceaux qu'il ne possède autrement : l'ultime avatar de Don Juan »*.

P.-J. Rémy se plaît d'ailleurs à répéter que ses personnages n'ont pas de véritable profondeur psychologique : *« Ce sont des emplois, des masques, des profils perdus. »* Autour de Binet gravitent des personnages qui sont tous des archétypes du roman du dix-huitième siècle, où l'on retrouve l'image du prince-évêque de Bamberg, de Madame de Merteuil ou de l'enfant sauvage si souvent présent dans les romans du temps. *« Le livre lui-même fonctionne selon un schéma picaresque traditionnel, à la façon de* Gil Blas *ou de* la Vie de Marianne *et le langage parlé est celui du dix-huitième siècle, autant que faire se peut. »*

Des coquetteries de dilettante

S'il respecte le travail de l'écriture, P.-J. Rémy ne se prend pas lui-même au sérieux en tant qu'écrivain. Ainsi justifie-t-il sa façon de remplacer par l'abondance une densité qui, selon lui, ne l'intéresse pas. *« J'aime profondément écrire. J'aime physiologiquement, j'aime viscéralement écrire. J'aime penser à une intrigue, j'aime inventer des personnages, j'aime raconter des histoires, j'aime me raconter des histoires, j'aime raconter des histoires aux autres et j'aime faire ça au rythme qui est celui de ma vie, c'est-à-dire que je parcours, je survole... Aucun de mes personnages n'est capable de penser car moi-même j'en suis incapable. »*

Pierre-Jean Rémy cite souvent le titre de la fresque romanesque d'Aragon, « Le Monde réel ». Son ambition serait un jour d'arriver à faire « son » « Monde réel », sinon « sa » « Comédie humaine ». *« Mon gros problème,* ajoute-t-il, *c'est que je rêverais d'être Stendhal et que je fais du sous-Balzac. »* Son Joseph Binet sait aussi *« qu'il ne sera jamais Tiepolo. Pour ne pas parler de Michel-Ange »*.

Et c'est peut-être le drame de P.-J. Rémy. S'il aime viscéralement écrire, il suffirait sans doute qu'il croie davantage à son talent et au travail de l'écriture pour que ses dons, son brio, sa facilité, son imagination, son humour nous offrent autre chose qu'un livre charmant mais vite lu et vite évanoui. Jugement sévère ? Peut-être... pour se garder d'être trop sensible à sa galante courtoisie.

FLORENCE NOIVILLE.

★ DES CHATEAUX EN ALLEMAGNE, de Pierre-Jean Rémy, Flammarion, 316 p. 89 F.

(1) Albin Michel.

Sur les traces de Bird

A QUOI ressemblerait un roman écrit comme Charlie Parker jouait du saxophone ? Il fallait le plus américain des écrivains de langue française pour se poser cette question et y répondre par l'exemple, en improvisant sur sa machine à partir de cet *incipit*, placé entre guillemets : *« A la fin, Bird, nue, peinte en bleu, fit coulisser la porte de l'avion et se fondit dans l'azur. »* Ainsi commence, en effet, *le Baiser cannibale*, de Daniel Odier, par la dernière phrase du roman auquel l'Ecrivain, son double, met un point final qui va précipiter sur terre et dans les pages d'un livre né du désert américain le personnage de Bird, prodige bariolé, inoubliable fille-désir, innocente, intrépide, belle comme une musique et insaisissable, dévorante comme un fantasme très réel.

« L'art est un avion qui ne vole pas », dit Williams Burroughs, le maître admiré de Daniel Odier, écrivain d'origine genevoise, dont c'est le huitième roman (sans compter les quatre qu'il a signés Delacorta) et qui débuta, à vingt-quatre ans, en 1969, par un livre d'entretiens avec l'auteur du *Festin nu* (titre auquel *le Baiser cannibale*, emprunté au jazzman Archie Shepp, fait écho). A Burroughs, il a emprunté la technique du *cut up*, du montage elliptique, qui fonctionne à merveille dans cette improvisation, hachée, haletante sur une fille-oiseau qui ne vole pas mais ne cesse de s'élancer vers l'infini turbulent.

Bird, le personnage, est une fille sortie des années 70, qui fait la route, envoie à l'Ecrivain des lettres rimbaldiennes et quête l'apesanteur d'une image de film ou d'un chorus de jazz. Elle est aussi une métaphore de l'écriture, superbement érotique, déroutante, inattendue dans ses dédoublements à la Tex Avery et même dans ses chutes de tension. Le réalisme fantasmatique du *Baiser cannibale* en fait un livre aux qualités hallucinogènes, comme le champignon du vieil indien de Castaneda. Bourré de références plus ou moins cryptiques à la culture des années 60 et 70, c'est le type même du livre adressé aux *happy few*, qu'il faut souhaiter nombreux pour l'occasion.

MICHEL CONTAT.

★ LE BAISER CANNIBALE, de Daniel Odier, Mazarine, 184 p., 75 F.

Les feuilles mortes de Ville-d'Avray

EVA, héroïne du second roman d'Anne Rabinovitch, est éprise de Jérémy, homme de loi passionné et secret. Envoûtée par ses absences, son silence et ses réapparitions, elle s'abandonne cependant, non sans une certaine complaisance, dans les bras d'un homme tourmenté et envahissant, Milan, fugitif de Tchécoslovaquie. Au terme d'une douloureuse errance intérieure, la jeune femme oubliera l'insaisissable Jérémy. Milan guérira lui aussi, peut-être trop vite, de son amour pour Eva. Il se dégage de ce récit intimiste, réalisé avec une grande économie d'écriture, la mélancolie inquiète de certains impromptus de Chopin, où deux ou trois thèmes s'enlacent avec une grâce un peu triste. Mais il y a certainement plus dans cette musique pudiquement restituée par le monologue de la narratrice : derrière le bruissement des mots, pareil à celui des feuilles mortes autour des étangs de Ville-d'Avray, si chers à l'exilé Milan, le lecteur entend le grondement des séismes qui secouent notre temps.

Cosmopolites et grands voyageurs, les personnages évoluent parmi les éléments d'un décor qui se modifie et se recompose au gré du cheminement d'Eva, comme dans le miroir d'un kaléidoscope : c'est New-York, la Bastille, Varsovie la rebelle, Prague abandonnée à son infortune, les collines de Saint-Cloud et celles de Jérusalem que l'auteur dessine, en transparence, derrière la danse aérienne de deux hommes et d'une femme blessés. Il y a un parfum de bel automne autour de ce triple parcours qui défie géographies et chronologies.

EDGAR REICHMANN.

★ LES ÉTANGS DE VILLE-D'AVRAY, d'Anne Rabinovitch, Actes-Sud, 140 p., 75 F.

● ROMANS

La maison de l'enfance

Le dernier roman de Pierre Bergounioux : un art très sûr de l'évocation sensuelle

POUR Pierre Bergounioux, il y a dans la vie de chacun un petit nombre d'endroits où nous sommes assurés de retrouver, malgré le passage des années, ce qui nous était *« assigné »* depuis toujours. Lui, c'est la maison de son enfance, dans le Quercy.

Au début, une image : celle d'un *« déluge de lumière crue tombée d'un ciel de craie sur la façade »*, la vision de visages impassibles dans le crépuscule d'une éternelle arrière-saison et, derrière les sourires éteints, la *« présomption »* de la chair. Pour ressusciter la vie passée à la « maison rose », Pierre Bergounioux établit – comme dans *la Bête faramineuse* (1), son précédent récit – une carte des sensations. Elle lui permet de reconstituer ses trajets dans le monde des couleurs et des odeurs, quand il quittait *« le bleu et le vert du dehors, traversait le vestibule qui sentait la lessive et la pâte feuilletée »* avant de parcourir la grande salle en diagonale jusqu'à la cheminée.

Avec un art très sûr de l'évocation sensuelle, l'écrivain recrée la chaleur de juillet qui, à midi, entasse tout contre les murs de *« grands blocs d'air fauve »* et les nuances des vergers de saison en saison. C'est à la lisière de la maison qu'il accède à la splendeur du monde et à la connaissance de lui-même : avec la mort de l'oiseau d'or, il découvre, dès l'âge de six ans, qu'il est lui-même *« périssable »*.

Tout au long du livre, Bergounioux se livre à un inventaire des deuils. Il ne se complaît pas dans ce recensement douloureux et veut simplement retrouver la dernière clarté des mains de sa tante Lise, qui *« cessent de voleter comme des oiseaux inquiets »*, l'apprêt des étoffes noires tendues de maléfices, les murmures tristes dans le corridor d'un *« autre âge »* et le frêle bruit des larmes d'une parente dans un grand mouchoir de batiste. Le désespoir ne l'anéantit jamais car il sait que *« cette part de nous-mêmes qui nous était arrachée ne l'était pas tout à fait puisque nous occupions toujours la grande salle de la maison rose »*.

La borne de son existence

La maison est la borne de son existence : elle lui permet de conjurer la hantise du néant, la peur du vide. L'abandonner – en même temps que ne plus serrer la main de sa mère l'attendant sur un quai perdu du causse – serait l'équivalent d'un reniement qui risquerait d'entraîner la dissolution de son être.

Au moment où arrive Catherine, la femme qu'il va épouser, il redoute secrètement d'être dépossédé de *« l'émanation presque palpable du temps »* éprouvée derrière les étages d'or des volets, en été. Il sait que la lueur de la pierre rose et l'odeur *« d'encaustique et de fumée »* seront ses seuls recours quand il sentira, à son tour, la vie se dérober sous ses pas.

JEAN-NOËL PANCRAZI.

★ LA MAISON ROSE, de *Pierre Bergounioux, Gallimard*, 165 p., 75 F.

(1) Gallimard.

● LA PHILOSOPHIE par Roger-Pol Droit

Jacques Derrida et les troubles du labyrinthe

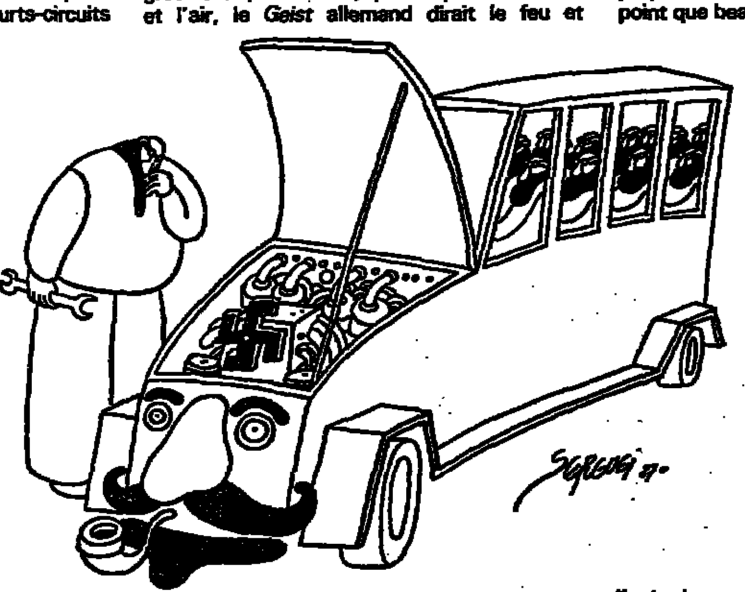
DEPUIS six semaines, l'enquête de Victor Farias sur *Heidegger et le nazisme* (1) a déjà fait couler beaucoup d'encre. Cette effervescence n'est pas seulement *« eine pariser Sensation »*, comme l'écrit notre confrère le *Frankfurter Rundschau*. Mais il est vrai que l'amalgame et la confusion sont au rendez-vous. Parce qu'on découvre des faits nombreux, précis et concordants, attestant indiscutablement que Martin Heidegger fut un militant nazi actif, fidèle et sans regrets, voilà qu'on manie l'anathème avec bien peu de réflexion. On se demande sans ambages : *« Faut-il encore lire le philosophe ? »* ou bien : *« Peut-on encore être heideggerien ? »* Tant qu'on y est, pourquoi ne pas rayer Heidegger des auteurs du baccalauréat, interdire d'en parler et organiser des autodafés ? Mis à part cette fureur très française, qui incline à brûler le soir ce qu'on adorait le matin, il y a dans ces courts-circuits d'étranges postulats. Une pensée serait *« déboulonnée » (sic)* du seul fait que le penseur était l'ami des barbares. Comme si l'essence d'une œuvre était immédiatement réductible aux agissements d'un petit homme.

De telles simplifications ne sont pas simplement bouffonnes. Elles masquent le vrai problème auquel le livre de Farias devrait conduire une réflexion philosophique : comment se nouent dans les pensées de Heidegger (il en eut plus d'une, elles ne font pas système) les trames de lumière et les chaînes d'ombre ? *Quelle énigme* réunit, sous une même signature, ce cours limpide et superbe sur l'essence de la liberté humaine, qu'Emmanuel Martineau vient de traduire chez Gallimard (2), et ce document interdisant la participation des non-Aryens à une activité universitaire officielle ? On pourrait aisément disjoindre les théorèmes d'un mathématicien SS de son uniforme à tête de mort. Mais on ne passera jamais aussi aisément le scalpel entre les œuvres complètes des éditions Klostermann et la carte du Parti national-socialiste n° 312589 où s'inscrivit également, de 1933 à 1945, le nom de Martin Heidegger. L'indignation morale ne suffit pas, la censure non plus. Et les explications simplement psychologiques sont bien naïves. Si l'on veut parvenir un jour à comprendre quelque chose au nazisme, il faut longuement scruter ce lien qui unit intimement l'un des penseurs majeurs du siècle et sa plus dense ténèbre. Lien complexe, retors, et plus inquiétant qu'on ne croit.

CETTE exploration sans complaisance ni simplisme, Jacques Derrida la poursuit à sa façon depuis plus de vingt ans. Car il sait bien qu'on ne peut éviter de *« s'expliquer avec Heidegger »*. Cette formule ne désigne pas un commentaire interne, une explication de texte qui ferait comme si, entre 1930 et 1950, rien, en Europe, ne s'était passé. Mais elle n'équivaut pas non plus à une lecture purement externe, sociologique, réduisant l'œuvre à n'être qu'une doublure bizarrement écrite de l'idéologie allemande entre les deux guerres. Il s'agit plutôt de repérer, dans tous les textes de Heidegger (discours politiques compris), quelques-unes des clés de leur union.

Par exemple, l'esprit. Ou plutôt, car ce n'est pas identique, le *Geist*. Jamais Heidegger n'y a explicitement consacré un livre, une conférence ou un séminaire. Les termes *Geist, geistig, geistlich* parcourent ses textes, sans que jamais personne n'y ait prêté une véritable attention. Au cours d'une longue conférence prononcée au Collège international de philosophie (3), Jacques Derrida suit à la trace les curieux trajets de ce fantôme (autre sens possible de *Geist*).

En 1927, dans *Etre et Temps*, Heidegger *souligne que, pour mieux échapper aux pièges* d'une métaphysique de la subjectivité, il évitera désormais de parler de l'esprit. Il n'emploie le terme *Geist* qu'entre guillemets. En 1933, dans le discours du rectorat, qu'acclament les organisations étudiantes nazies et qui sera largement diffusé et réédité, les guillemets s'évanouissent. L'esprit entre en scène : il guide ceux qui guident le peuple allemand. Heidegger parle, cette fois, au nom de l'esprit. L'esprit est *allemand, il est résolution (Entschlossenheit)*. Et le monde spirituel d'un peuple est défini comme la puissance *(Macht) de « conservation la plus profonde de ses forces de terre et de sang »*. Vingt ans plus tard, en méditant les poèmes de Georg Trakl, Heidegger affirme que l'esprit est flamme. Plus originairement que le *pneuma* grec et le *spiritus* latin, qui évoquent le souffle et l'air, le *Geist* allemand dirait le feu et l'embrasement. Il serait porteur d'une promesse d'avant le partage entre Orient et Occident ; il parlerait d'en deçà et d'au-delà des limites des pensées grecque et chrétienne.



Quelle lumière ces brefs repères jettent-ils sur les liens entre la pensée de Heidegger et l'idéologie national-socialiste ? A partir de 1933, Heidegger ne cesse de germaniser l'esprit. La langue allemande, et elle seule, serait dépositaire de la *« signification originaire » (ursprüngliche Bedeutung)* de ce *Geist* de feu. Sans doute est-ce dans cette mythologie de la langue allemande qu'il faut chercher la réserve de violence de cette pensée. Car Heidegger ne dit pas qu'il y a des pensées accessibles seulement en une langue donnée – ce dont chacun conviendra. Il soutient jusqu'à sa mort que *la* pensée n'est possible – aujourd'hui et demain – que dans la langue *allemande. Cette position n'est pas simplement* irrationnelle et insoutenable : elle constitue, dans l'ordre symbolique, une violence extrême.

L'AFFAIRE est-elle entendue ? Heidegger est-il non plus nazi *et* penseur, mais bien penseur nazi ? Jacques Derrida montre que le dossier est toujours plus complexe qu'on ne le souhaite. D'abord, parce que la caution la plus explicite donnée par Heidegger au régime hitlérien est philosophiquement ambiguë. Au moment où il tente de légitimer *le nazisme au nom de l'esprit*, Heidegger ne tente-t-il pas de spiritualiser le nazisme, de combattre les interprétations biologisantes et naturalistes de « terre et sang », tout comme il tentera, peu après, d'interpréter Nietzsche en un sens métaphysique plutôt que biologique ? Si cet argument laisse sceptique – il y a de quoi, – il est plus troublant de constater que Heidegger ne cautionne le nazisme qu'en enfreignant sa propre consigne de départ : *éviter désormais de parler* de l'esprit.

Si l'on ne sort pas aisément de ce labyrinthe, dont ne sont esquissés ici qu'un ou deux méandres, c'est que le nazisme n'est pas en accident survenu à l'Europe par hasard ou par surprise. En s'enfonçant dans les dédales des discours européens, Jacques Derrida s'arrête à de troublants carrefours. On y rencontre, par exemple, le recteur nazi *Heidegger*, le philosophe juif Husserl et le rationaliste Paul Valéry. Ils parlent tous trois de l'Europe, de *son déclin, de la liberté de l'esprit*. Certes, ils ne disent pas la même chose. Mais des phrases entières circulent entre eux, et leurs conflits appartiennent peut-être au même réseau.

CE *réseau*, il y a longtemps que Jacques Derrida en parcourt les galeries, en tous sens. Célèbre et méconnu, il y joue des coups déroutants, longeant les parois entre philosophie et littérature, démontant le propre, le nom, le mot – le livre aussi, au point que beaucoup, comme on dit, ne suivent plus. *Et pourtant ! Quelle* invention, claire, incisive, joyeuse même, dans les styles *du volume qui paraît en même* temps que *De l'esprit !* En quelque 650 pages, Derrida y rassemble plus de vingt-cinq conférences, articles, préfaces et autres interventions disséminées, ces dix dernières années, ici ou là – la plupart aux Etats-Unis, puisque l'accueil fait là-bas à ses travaux contraste singulièrement avec les perplexités d'ici.

Il y a beaucoup de vitesses, *d'angles, de postures praticables* pour écouter *Psyché* (c'est le titre). On peut y suivre les analyses consacrées à Heidegger, s'arrêter aux textes contre l'apartheid ou pour Nelson Mandela, jouir des voix et des timbres très divers qui s'y répondent, de l'aphorisme aux grottes souterraines, privilégier *une éblouissante conférence sur la théologie négative (Comment ne pas parler)*, préférer le jeu de pistes des noms propres – de morts ou de vifs – auxquels ces textes *s'adressent* ou dont ils s'inspirent, de Roland Barthes à Toshihika Isutzu, de Roger Laporte à Michel de Certeau, de Philippe Lacoue-Labarthe à Peter Eiseman, d'Emmanuel Lévinas à tant d'autres, à chaque fois « inventés ». *Psyché*, décidément, ne manque pas de souffles. Et si, en France, on découvrait Jacques Derrida ?

★ DE L'ESPRIT, *Heidegger et la question*, de Jacques Derrida, Galilée, 184 p., 78 F.

★ PSYCHÉ, *Inventions de l'autre*, de Jacques Derrida, Galilée, 654 p., 290 F.

A signaler également :

● La collection de poche *Champs* (Flammarion) reprend l'excellente introduction de Georges Steiner à la pensée de Martin Heidegger, parue en 1981 chez Albin Michel.

● La revue *Philosophie* publie dans son numéro 16 (automne 1987) la correspondance entre Max Kommerell, professeur de littérature allemande, spécialiste de Hölderlin, et Martin Heidegger (Minuit, 96 p., 44 F).

● Parmi les récentes études consacrées à la pensée de Heidegger, deux livres denses et forts doivent retenir l'attention des philosophes : *le Tournant dans la pensée de Martin Heidegger*, de Jean Grondin (PUF, coll. Epiméthée, 138 p., 125 F) et *Heidegger et Platon, le problème du nihilisme*, d'Alain Boutot (PUF, coll. « Philosophie d'aujourd'hui », 350 p., 250 F).

(1) Ed. Verdier. Voir *le Monde* des 14 et 30 octobre 1987.

(2) *De l'essence de la liberté humaine, introduction à la philosophie*, de Martin Heidegger. Texte établi par Harmut Tiejten. Traduit de l'allemand par Emmanuel Martineau. Gallimard, Bibliothèque de philosophie, 290 p., 180 F.

(3) Dans le cadre d'un colloque intitulé « Heidegger : questions diverses », auquel participait notamment Emmanuel Lévinas. Les actes doivent paraître très prochainement aux éditions Osiris.

Les dernières aventures d'un marin philosophe

Quand Michel Serres abandonne la rigueur pour les charmes du merveilleux... et de l'approximation

VOILA une vingtaine d'années, Michel Serres avait, avec sa thèse sur Leibniz, ouvert des voies nouvelles à l'épistémologie. Science modèle, paradigme de toutes les *formes de savoir* connues à l'âge classique, les mathématiques permettaient selon lui de comprendre la structure des grands systèmes philosophiques d'autrefois. Elles se révélaient également fécondes pour le philosophe contemporain, comme en témoignaient les premiers volumes de la série des *Hermès*. S'inspirant de Bachelard, Serres appliquait à l'histoire des *idées* physiques, métaphysiques ou esthétiques, des formes de raisonnement empruntées aux plus récentes théories mathématiques, logique ou bien topologie. Chacun de ses textes nous donnait le sentiment d'une authentique découverte. En nous révélant sans cesse de nouveaux îlots, *ils nous* portaient à espérer que l'océan du savoir finirait par se soumettre tout entier à l'entendement du philosophe-cartographe.

C'était oublier que l'océan contient bien des mers inconnues et qu'il réserve plus d'une surprise à l'enthousiasme du marin. Ancien marin lui-même, Serres a pu vérifier pour son propre compte qu'aucune route n'est jamais assurée. En explorant le monde, cet encyclopédiste voyageur *est tombé sur des terres* qu'on croyait englouties : le royaume des dieux, des mythes, des *religions antiques*, des *rituels* ancestraux et des incantations magiques. Il s'y est laissé capturer. Puis, *cherchant du secours, il* a fait appel aux théories de son ami René Girard. Depuis lors, les *livres de Serres, comme ceux de* Girard, ne parlent plus que de sacrifice, de victime émissaire, de meurtre *fondateur et de rameau* d'or...

Telle est, en tout cas, l'ambiance dans laquelle baignent les deux derniers-nés, *l'Hermaphrodite* et *Statues*. Revenant dans le premier sur *Sarrasine*, étonnante nouvelle de Balzac sur laquelle s'était déjà exercée la sagacité de Roland Barthes (1), Serres entreprend de montrer que le castrat qui en est le héros n'est qu'un avatar de l'éternel androgyne, *figure mythique* bien connue de l'Orient ancien, qui allie en elle-même les pouvoirs de *la science incarnés par Hermès et* les séductions de l'art représentées par Aphrodite.

Quant à *Statues*, sous-titré en toute simplicité *Le second livre des fondations* (par référence à un précédent livre de Serres sur le même sujet, *Rome*, paru en 1983), ce n'est qu'une longue variation musicale sur un thème girardien. Privé de la riche broderie de ses variations, le thème se réduit à ceci : la vie se fonde sur la mort, puisque c'est la peur de la mort, c'est-à-dire du chaos, qui pousse les hommes à travailler et à produire des œuvres.

Nul ne contestera la justesse de cette intuition, qui doit aussi beaucoup à Kant, Hegel, Marx et Freud. On se bornera à poser deux questions. L'analyse des savoirs – mythologiques ou scientifiques – et des grandes œuvres d'art de l'humanité nous ramène-t-elle inéluctablement à ce simple message ? *Si oui*, Serres *finira* par fonder à son tour une nouvelle religion, à défaut d'avoir construit une manière neuve de penser.

Ne peut-on, d'autre part, exiger d'un historien de la culture plus de rigueur dans le maniement des mots, des références, des dates ? *Statues* est en effet un exercice de haute voltige intellectuelle où l'on saute, sans filet, d'un millénaire à l'autre, des Pyramides d'Egypte à la fusée Challenger et du mythe de Gygès à l'énigme du Sphinx. C'est très excitant pour l'esprit, qui sort quelque peu fourbu du voyage. Mais, pour poser la question sous une *forme* bête, qu'y a-t-il de vrai dans tout cela ?

Essayiste habile secondé par un authentique tempérament d'écrivain, Serres a répondu par avance à ce type d'objection. La philosophie ne relève plus, pour lui, de la démonstration logique. Elle consiste à *extraire des œuvres* d'art ou des mythes religieux la substantifique vérité qu'ils contiennent sans le savoir. Le philosophe n'invente donc rien ; il ne fait qu'expliciter l'oracle du poète ou du prophète dont il assure le culte...

Cette position commode le dispense d'avoir à se justifier. Elle ne dissipe pourtant ni nos questions ni nos doutes. Mais elle explique peut-être la vogue actuelle des livres de Michel Serres auprès d'un public plus attiré – on le comprend – par le merveilleux, même approximatif, que par l'ennuyeuse rigueur des analyses conceptuelles.

Ch. D.

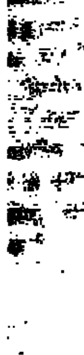
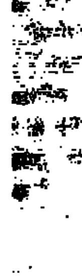
★ L'HERMAPHRODITE, de Michel Serres, Flammarion, 166 p., 60 F.

★ STATUES, de Michel Serres, éd. François Bourin, 344 p., 163 F.

(1) *S/Z*, Editions du Seuil, 1970.



rinthe



● D'AUTRES MONDES - *La chronique de Nicole Zand*

John Fowles, la passion de la dissidence

★ LA CRÉATURE, de John Fowles, *traduit de l'anglais par* Annie Saumont, Albin Michel, 506 p., 150 F.

LOIN des modes et des chapelles (littéraires), l'Anglais John Fowles poursuit l'achèvement d'une œuvre romanesque qui ne peut se comparer à aucune autre dans la littérature d'aujourd'hui. *Lentement, méticuleusement*, cet homme tranquille, ce provincial endurci accumule les éléments de *narrations à l'intention de vrais amateurs* de fiction dans de gros romans pleins de mystère, d'humour, d'érudition et de *métaphysique* dont chacun, plus ou moins tard, finit par s'imposer par son intelligence, son imagination puissante, sa cohérence, sa capacité à exciter la curiosité de son lecteur. En près de vingt-cinq ans, il n'a publié que six romans et un recueil de nouvelles sans se préoccuper de productivité éditoriale saisonnière. Et plusieurs d'entre eux ont donné naissance à des films de qualité inégale : si *The Collector* (1), avec Burt Lancaster, fut un excellent film de William Wyler, si *The French Lieutenant Woman* (2) de Karel Reisz sur un scénario de Harold Pinter et avec Meryl Streep remporta un très grand succès, il n'en fut pas de même pour *The Magus* (3) qui, selon Fowles, fut un des plus mauvais films des années 60. Son dernier livre, qui vient de paraître chez Albin Michel, *la Créature*, a également tout pour tenter les cinéastes.

Cela commence comme un roman d'aventures, pour finir dans la métaphysique quelque peu satanique : au mois d'avril 1736, cinq cavaliers qui parcourent le sud-ouest de l'Angleterre arrivent dans l'auberge du sieur Pudicombe pour y passer la nuit. Deux gentlemen — qui se présentent comme l'oncle et son neveu, — deux domestiques et une femme qui ressemble à une servante et qu'on croit française. Peu après, on retrouvera le domestique du jeune lord — un sourd-muet nommé Dick — pendu à un arbre, un bouquet de violettes enfoncé dans la bouche. A-t-il tué ? S'est-il suicidé ? Les autres ont disparu.

UNE enquête s'ouvre, menée par une sorte de juge-avocat-détective-privé – homme-de-loi-d'affaires appointé par un très noble personnage qu'il nomme *« Votre Grâce »*, et dont il nous cachera soigneusement le nom, *mais dont nous apprendrons seulement* qu'il est le père du soi-disant neveu. Qu'on ne retrouvera jamais... *L'auteur nous fournit les pièces du dossier* : des articles en caractères gothiques du *Gentleman's magazine de 1736*, (mais non traduits, hélas ! dans l'édition française) et la transcription fidèle des interrogatoires. Une alternance de questions-réponses, qui évoquent à la fois les procès de l'Inquisition et la technique du théâtre, et qui fait, à elle seule, progresser l'action à coup de fausses déclarations, de mensonges, de révélations, et de coups de théâtre. Il appartiendra au lecteur de s'informer en même temps que le questionneur, tandis que les vérités se dérobent l'une après l'autre pour le conduire, un peu *étourdi et déconcerté, vers une aventure* spirituelle tout aussi inexplicable, et inexpliquée.

« J'ai mis beaucoup de fausses pistes, nous expliquait John Fowles, l'œil rigolard. *J'aime bien taquiner le lecteur. »* Et quel art il a, dans la taquinerie ! Cela commence avec le titre dont l'équivalent français, *la Créature*, ne rend pas vraiment l'ambiguïté originale et pour lequel Annie Saumont — qui nous a donné une très belle traduction dans une langue dix-septièmiste parodique — aurait proposé, paraît-il, *la Bête*. Titre qui paraît plus proche de *A Maggot*, ce mot chausse-trape qui signifie d'une part *« asticot-vermine »*, d'autre part *« lubie-idée fixe »* et qui ne donne pas vraiment l'explication du mystère.



John Fowles : l'esprit des pionniers.

NOUS nous apercevons bien vite que, dans la caravane du soi-disant M. Bartholomew, aucun des personnages n'est ce qu'il prétend être : l'oncle est un acteur engagé pour jouer le rôle d'oncle, et qui gagne là en quinze jours le cachet d'au moins six mois ; son domestique est aussi un acteur. Au chômage. Le jeune homme, M. Bartholomew, érudit féru de sciences et de satanisme, en révolte contre les sacro-saints principes de la société et *contre son père. Il va faire croire*, un temps, qu'il a une aventure amoureuse avec la femme, alors qu'il l'a offerte à *son valet, le sourd-muet. Quant à la* femme qui se fait appeler Louise, *alias* Fanny, *alias* Rebecca, elle sort directement *d'un bordel londonien fréquenté* par la bonne société où elle est connue sous le surnom de *« la fille Quaker »* parce qu'elle joue l'innocente pour aiguiser l'appétit des messieurs. *« Prude, petite sœur modeste. Miss toute fraîche-venue-de-sa-campagne. Miss Timide-ne-me-tentez-pas »*, ricane la mère maquerelle qui l'employait.

Et c'est Rebecca, cette *« créature »*, dont la force aura surmonté toutes les épreuves, c'est cette femme qui se croyait stérile qui deviendra après la fin *du roman, la mère d'un Christ féminin*, Ann Lee, la fondatrice d'une secte dissidente des Quakers, les Shakers — les « trembleurs », — qui auront leur moment de gloire aux Etats-Unis. Pécheresse devenue sainte.

En ce siècle de Lumières et de superstitions, dans cette Angleterre où l'Eglise schismatique a depuis longtemps supplanté l'Eglise romaine, *c'est le* temps des sectes et des dissidents, ces *« Dissenters »* qui refusent l'ordre établi, *n'acceptent pas l'Eglise officielle et qui*, comme Rebecca, suivent l'enseignement des « prophètes français », ces « inspirés » venus des Cévennes après la défaite des Camisards... *« J'avais pensé, un temps, commencer le roman dans les Cévennes »*, explique l'auteur qui, au fur et à mesure, intervient pour analyser des éléments du passé à la lumière de ce qu'on en sait aujourd'hui. *« La société était statique,* écrit-il. *Ceux des très basses classes n'avaient nul espoir d'en sortir ; les classes supérieures considéraient que le sort des humbles gens était fixé dès leur naissance. La ligne quasi infranchissable séparant ces deux camps était encore renforcée par la tendance de la bonne société à adorer — ou plutôt idolâtrer — la propriété privée (...). A l'époque, la plupart des gens aisés se prétendaient whigs, mais étaient tories dans le sens moderne du terme, c'est-à-dire réactionnaires. »*

Ceux qui veulent braver les puissants se feront anéantir, tel Daniel Defoe, dissident lui-même, que Fowles admire et qui, une génération plus tôt, s'était permis de plaisanter dans un pamphlet intitulé, « La façon la plus simple de nous débarrasser des dissidents », proposant ou bien de les pendre ou de les exiler en Amérique. *« La plaisanterie manqua son effet car certains tories prirent le pamphlet au sérieux et louèrent cette solution grotesquement draconienne. Defoe paya : il fut exposé au pilori et emprisonné à Newgate. Il avait mal évalué le sens de l'humour chez ses vrais ennemis... »*

Ne nous y trompons pas : Fowles n'écrit pas un roman historique. Il use de l'histoire pour montrer des gens simples se débattant dans l'histoire : les plus forts, les plus déterminés, seuls, s'en sortiront, telle Rebecca, la prostituée devenue une sainte, mère d'une sainte. Ce n'est qu'aux dernières pages, en effet, que nous apprendrons que Rebecca mettra au monde une fille, Ann Lee, qui deviendra la fondatrice respectée de ces Shakers ultrapuritains et féministes qui refusent l'acte charnel, quitte à disparaître, et qui furent tellement persécutés en Angleterre qu'ils émigrèrent en Amérique.

Assoiffés de pureté, ils faisaient penser aux premiers chrétiens et, jusque dans leur vêture et leur mobilier, aspiraient à une parfaite pureté. Mais l'ironie du sort veut qu'aujourd'hui, le terme « shaker » ne signifie guère plus qu'un style de mobilier dépouillé, très recherché par les intellectuels, qui cependant rejettent leurs manières de vivre et leurs croyances. *« Je ne pleure pas l'oubli des règles, des rites et des formes extérieures du shakerisme ; mais je déplore la disparition de l'esprit qui animait Ann Lee, de son courage, et de sa merveilleuse imagination poétique et mystique »*, conclut Fowles, retrouvant là l'esprit de ces pionniers qui ne pouvaient *créer une société nouvelle qu'en* dissidence, en opposition aux valeurs de l'Europe qu'ils avaient quittée.

(1) *L'Obsédé* (Seuil).

(2) *Sarah et le Lieutenant français* (Seuil).

(3) *Le Mage* (Albin Michel).

La comédie humaine d'Elias Canetti

(Suite de la page 15.)

Ils font la sourde oreille aux criailleries de la masse, et honorent, impassibles, la sainte trinité de la puissance, de la gloire et de l'argent. Des « gendelettres » et la bohème parvenue se laissent prendre au jeu. Parmi ces « ennemis », Canetti vise deux idoles de la jeunesse viennoise, deux figures mythiques : Alma Mahler et Franz Werfel.

Epris d'Anna Mahler, la fille du compositeur, Canetti n'éprouvait que répulsion pour Alma, présentée comme une *« vieillarde râblée »*, déliquescente et bigote. Franz Werfel, le romancier à succès, le quatrième et dernier mari d'Alma, promu au rang de conservateur du « musée personnel » de la veuve, est envoyé, d'un même trait de plume, à l'abattoir : *« Avec toute sa graisse, cela clapotait en lui de sentiment et d'amour, on s'attendait à en trouver des flaques autour de lui et on était presque déçu de voir le sol rester aussi sec sous ses pieds que chez les autres. »*

A l'écart des salons, des cercles et des cabales, évoluent quelques égarés, comme le Dr Sonne, l'un des fondateurs de la poésie néohébraïque. Il tenait à la fois de Karl Kraus et de Pascal, du zélateur et du martyr, parlait comme Musil écrivait, avait, tel Wittgenstein, *distribué son héritage* à des œuvres de charité, et cessé de composer des poèmes.

Une odeur de désastre

Avec son regard malicieux et attentif, Canetti brosse aussi le portrait de Hermann Broch, un *« bel oiseau aux ailes rognées »*, de Fritz Wotruba le sculpteur, *« une panthère noire se nourrissant de pierres »*, et de Musil, qui avait tant de ressemblance avec la tortue et se réfugiait sous sa carapace à la moindre attaque. Au plaisir d'épier les grands hommes s'ajoute, pour le lecteur, la satisfaction de se livrer, en compagnie de Canetti, à ces *« exercices d'admiration »* dignes de Cioran.

Le seul homme auquel il porte envie, aime à répéter Canetti, est celui qui, durant toute sa vie, n'a vu mourir personne. Le jeune Elias a vu son père, qui venait de fêter son trentième anniversaire, terrassé par une crise cardiaque. *Jeux de regard* s'achève sur la *« mort de la mère »*. Cette mère qu'il vénérait et détestait, qui connaissait par cœur Shakespeare et Strindberg, lui *déclara*, à la parution de *Auto-da-fé*, que ce livre, elle aurait pu en être l'auteur. Et d'ajouter : *« Ton père, c'est Strindberg. J'ai fait de toi son fils. »* Il apporta au chevet de la malade des roses de Paris, se vantant de les avoir cueillies dans le jardin de sa maison natale à Roustchouk sur le Danube. Il l'avait trahie en épousant Veza : *« Elle me regardait jusqu'à me haïr. Puis elle disait :* « Va-t'en ! » (...) *J'étais là pour être puni et humilié par elle. »*

La mort de la mère est le prélude à l'agonie de Vienne. En 1936, le Dr Sonne, le prophète terrifié, murmurait à Canetti : *« Je tremble pour les villes. »* Une odeur de désastre flottait dans l'air. La masse se métamorphosait en meute. Du « monde d'hier », il ne subsisterait bientôt que des épaves. Reste la mémoire. *« Véritablement lâche,* écrit Canetti dans *le Territoire de l'homme, est celui qui redoute ses souvenirs. »*

ROLAND JACCARD.

★ JEUX DE REGARD. *Histoire d'une vie (1931-1937)*, d'Elias Canetti, traduit de l'allemand par Walter Weideli, Albin Michel, 323 p., 120 p.

La France littéraire de Henry James

(Suite de la page 15.)

Pour ce qui est du style, il rappelle la théorie de Maupassant lui-même, selon laquelle la valeur d'un mot est subordonnée à la place qu'il occupe dans la phrase. James a l'air de se ranger à son avis, mais, quelques pages plus loin, il se débrouille pour citer un passage de l'auteur de *la Maison Tellier* sur Paris, susceptible de discréditer tout autre pour quelques siècles.

Dans l'œuvre de Zola — dont la lecture fut *« un acte de soumission voluptueuse »*, — *la Débâcle*, *Germinal* et surtout *l'Assommoir* lui semblent d'admirables réussites. James observe que, si Zola avait *« inspiré et expiré moins d'air infecté »*, il aurait gaspillé ce flair très particulier qui était le sien pour se guider dans les bas-fonds. A ce propos, il a cet aveu irrésistible : *« Quand nous autres Anglo-Saxons sommes vulgaires, nous le sommes largement et avec la meilleure conscience du monde, entièrement vulgaires, trop vulgaires pour devenir objets littéraires de quelque façon que ce soit, trop vulgaires donc pour être pris en compte d'un quelconque point de vue critique. »*

Précieux et précis dans l'horrible

Quant à Flaubert — *« ce fanatique de la minutie »* qui ne conçut *« sa vocation qu'en termes de difficulté »*, et que rien ne charmait *« comme de pouvoir être à la fois précieux et précis dans l'horrible »*, — il lui voue une admiration sans borne, tout en trouvant que *Salammbô* et *la Tentation de saint Antoine* sont des monstres, et que la drôlerie de *Bouvard et Pécuchet* est *« à peu près aussi contagieuse que le rire d'un gardien vous ouvrant les grilles d'un asile de fous »*.

Absorbant l'auteur de *la Comédie humaine*, James déclare que *« c'est Balzac qu'il faudrait pour raconter Balzac »*. Et s'il fait allusion aux défauts du grand homme, il laisse entendre que le critiquer serait aussi ridicule que de critiquer la nature, voire l'univers : *« Entier comme aucun homme de son espèce ne l'a jamais été (...), promenant ses personnages avec lui comme il aurait pu transporter un jeu de cartes un peu usagé pour le distribuer d'un geste impérieux à chaque occasion de jeu, (...) il est derrière nous, au pire, lorsqu'il n'est pas devant. Si loin que nous allions, nous tournons autour de lui ; toutes les routes retournent à lui ; il est là, massivement et, malgré nous, nous oriente. « Lourd », donc, si vous voulez, mais lourd du poids de ses trésors. »*

En même temps que ces quelques essais, paraissent un roman, que James écrivit en 1896, d'après une esquisse pour une pièce de théâtre fortement mélodramatique, et quatre nouvelles dont la préface, qui est du traducteur lui-même, suffirait à détourner de l'œuvre quelqu'un qui n'en saurait rien.

Et maintenant, qu'il soit permis, ici, d'exprimer un vœu : à quand les œuvres complètes de James en français, ou, tout au moins, une édition cohérente d'œuvres choisies ? Il ne se passe pas d'année sans que des éditeurs inscrivent plusieurs de ses livres à leur catalogue. Mais cela dans le plus grand désordre, ce qui est extrêmement grave. Car il y a deux façons de ruiner une œuvre : la première consiste à vider les fonds de tiroirs de l'écrivain et à faire des ajouts à ce qu'il a amoureusement élagué (c'est la passion des universitaires). La deuxième, c'est de publier n'importe comment, n'importe quand, les ouvrages d'un auteur lorsqu'il a, enfin, gagné la faveur du public.

Le premier de ces fléaux guette Proust. Le second, James : aucun chaos ne semble mieux prémédité que la publication en français de ses titres. Au point que l'on aimerait pouvoir demander vengeance, si James lui-même, homme scrupuleusement ambigu, n'avait soutenu que les êtres d'exception ne devraient jamais être vengés, car cela retire à leur grandeur.

HECTOR BIANCIOTTI.

★ DU ROMAN CONSIDÉRÉ COMME UN DES BEAUX-ARTS, de Henry James, *traduit* par Chantal de Biasi, préface de Gérard-Georges Lemaire, Christian Bourgois, 256 p., 90 F.

★ L'AUTRE MAISON, de Henry James, traduit par François Rosso, éditions de La Différence, 366 p., 98 F.

★ LE MENTEUR ET AUTRES NOUVELLES, de Henry James, traduit et préfacé par Humberto de Oliveira, J.-C. Lattès, 234 p., 89 F.

— Signalons, enfin, la réédition du *Tour d'écrou*, un autre roman de Henry James, dans le Livre de poche Biblio (traduction de M. Le Corbeiller, préface de Edmond Jaloux).

Heureusement, quand on fait la fête, IKEA fait la vaisselle.

BRAVO
Rafraîchisseur à vin en verre.
68F

DIPLOM
Lot de 4 assiettes plates, 24 cm.
65F

DIPLOM
Lot de 4 assiettes creuses, 19 cm.
55F

DIPLOM
Lot de 4 assiettes plates, 19 cm.
60F

38F

MANDAT
Service 20 pièces noir en grès.
235F

AMULETT
Lot de 18 verres.

KURTIS
Lot de 24 couverts.
159F

85F
SUBLIM
Plateau plastique dur laqué noir, à partir de

35F
TOTAL
Mélangeur boisson 4 pièces.

95F
TOTAL
Shaker.

DIPLOM
4 tasses à café avec soucoupes.
65F

TROFE
Verres à cocktail 4 pièces.
75F

80F
TROFE
Flûtes à champagne 4 pièces.

Au prix où sont les choses et au point où en est le pouvoir d'achat sans parler des mauvaises actions de la Bourse et de l'État qui pique d'une main ce qu'il donne de l'autre, cette année faut choisir: la fête c'est l'assiette ou ce qu'il y a dans l'assiette. Sauf que chez IKEA au prix où sont les choses ça vous revalorise les fins de mois, que le cours de l'assiette se maintient au plus bas et qu'on ne vous pique pas avec les verres les économies qu'on vous fait faire sur les couverts.

Tout ça pour dire que la vaisselle chez IKEA, ça vous laisse de quoi festoyer avant, pendant et après les fêtes. Sur ce, une pause pour chanter gaiement "Noël, joyeux Noël" et "Bonne Année grand-mère".

Après tout, chez IKEA nous serons un peu pour quelque chose dans votre joyeux Noël et le réveillon de Madame votre grand-mère.

D'autant plus que nous vous proposons en cette période bénie plein de cadeaux à des prix qui en sont, tous plus beaux les uns que les autres et pour toute la famille sans oublier les copains, ce qui ne gâche rien.

Si tout ça ne mérite pas une petite ressucée de "Noël, joyeux Noël", on veut bien être pendu. Dans la cheminée, bien sûr.

Offre valable jusqu'au 13 décembre 1987 dans la limite des stocks disponibles.

PEYRAT & ASSOCIES



Ils sont fous ces Suédois

MINITEL 36 15 IKEA
IKEA PARIS NORD II: ZAC PARIS NORD II - AUTOROUTE DU NORD SORTIE ZI PARIS NORD II. TEL. (1) 48.63.20.25 - LUN. A VEN.: 11-20 H - (NOCTURNE LE MER. JUSQU'A 22 H) - SAM. ET DIM.: 10-20 H RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.
IKEA EVRY LISSES: ZI LE CLOS-AUX-POIS AUTOROUTE DU SUD SORTIE EVRY LISSES MENNECY. TEL. (1) 64.97.71.20 - LUN. A VEN.: 11-20 H - (NOCTURNE LE JEU. JUSQU'A 22 H) - SAM. ET DIM.: 10-20 H RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.
IKEA LYON: ZAC DU CHAMP DU PONT - 69800 ST-PRIEST. TEL. 78.26.49.49 - IKEA VITROLLES: RN 113 QUARTIER DU GRIFFON - VITROLLES. TEL. 42.89.96.16 RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS.

هكذا من الأصل

Culture

DANSE

« Mort de rire », au Théâtre de la Ville

Une précision diabolique

Mathilde Monnier
et Jean-François Duroure
présentent
au Théâtre de la Ville
Mort de rire,
créé à Angers.
Une précision diabolique.

Hourrah ! Ils sont revenus, Mathilde Monnier et Jean-François Duroure, les enfants chéris de la danse contemporaine, qu'on s'arrache depuis *Pudique Acide* et *Extasis*. Ils sont devenus un sextuor, aussi coupant, provoquant, fascinant que l'était leur duo. Ils présentent à Paris *Mort de rire*, qu'ils ont créé à Angers il y a quelques mois. Ce titre n'est pas là par hasard : le rire silencieux de la mort plane. Attention, chef-d'œuvre.

Noir. Eclate une musique grondante, sombre, qui vous prend à la gorge (une rhapsodie hongroise de Liszt). Un gyrophare balaie un coin de scène. Peu à peu sort de l'ombre un décor superbe : au fond et à droite, des murailles de grandes lattes noires, à gauche des cataractes de rideaux, rouges, gris, vert pâle, plissés, drapés. Un canapé et deux fauteuils de velours pourpre, fatigués. Partout, des batteries de projecteurs. Au sol, des plaques de *terre grise* (la scénographie est de Béatrice Scarpatto).

Tout cela furieusement théâtral. Des corps sont recroquevillés à terre, immobiles. Cinq fois, dix fois reprise, la même phrase de musique lancinante va les obliger à sortir de leur sommeil, à bouger. Ils ont des soubresauts de poissons au fond d'une barque, des reptations d'insectes, des marches à quatre pattes de singes. *Les voilà* enfin debout, un peu hagards. Garçons et filles portent le même pantalon noir et les mêmes bretelles barrant des soutiens-gorge noirs, les mêmes chaussures noires montantes.

Monnier et Duroure vont procéder par séquences, selon à peu près le même schéma : à l'injonction d'une nouvelle musique, ils entament une nouvelle série de mouvements, qui atteignent une sorte de frénésie ; soudain ils se figent dans le silence ; une autre musique les harcèle, ils repartent, et ainsi de suite. Sont-ils des condamnés à mort, à vie ? Sont-ils prisonniers ? De quoi, de qui ? Ils peuvent sortir, à gauche, mais on sait bien que derrière des rideaux de théâtre il y a encore un mur, et ils reviennent vite.

La bande-son (de Christophe Séchet) est carrément géniale, on voudrait en avoir une copie et on se la repasserait tous les soirs. Il y a du Liszt et du Scriabine, des chants d'enfants, des cris d'oiseaux, des airs d'accordéon, des clapotements d'eau, des musiques tziganes, des *cloches, des chansons italiennes*. Dans les plages du silence, on entendrait battre un cil, mais aucun cil ne bat, nous sommes hypnotisés. La bande-lumière – sublimes éclairages d'Eric Wurtz, tantôt blafards, tantôt violents – est elle aussi extraordinairement vivante et présente, en symbiose étroite avec les sons et la danse.

JOEL MALERBA

La danse est affûtée, sèche, réglée avec une précision diabolique dans la rapidité comme dans la lenteur. Il y a des marches funèbres et des courses échevelées, des mouvements de natation au sol, des clins d'œil au cabaret, au music-hall ; une diagonale se forme, pour une sorte de parade militaire rythmée par le seul bruit des chaussures. En général, les danseurs sont seuls, terriblement seuls, *ils se croisent sans se voir*. Parfois une ébauche de solidarité s'installe, ils prennent la pose comme pour une photo de groupe et se mettent à sourire en toisant la salle, d'un sourire de commande, lugubre et drôle, qui fait penser à Pina Bausch.

Des rapports de violence s'instaurent, brefs. Des gags font rire, sans dissiper le malaise : un danseur en suit un autre en imitant laborieusement ses gestes, on jette en l'air des centaines de soutiens-gorge, on joue à se cacher derrière de grands manteaux bariolés comme derrière des paravents, on traîne en scène d'énormes poissons. La folie succède à l'abattement, les danseurs éclatent d'un rire strident, écrivent dans l'air des signes cabalistiques. Parfois, certains ont l'air de vouloir en finir : ils se jettent en arrière dans un grand saut désespéré, rattrapés au vol par un autre qui se trouvait là.

Ces descriptions risquent de donner un sentiment d'absurdité, de gratuité. Il y a au contraire une rigueur, une nécessité profondes *dans ce spectacle féroce et loufoque* – le rire de la mort, on l'a dit. Peut-être, pour être franc, se passerait-on du tableau final. Les danseurs reviennent en crinolines et canotiers, avec panier à provisions, filet à papillons et petit chien, bonjour *le Déjeuner sur l'herbe*, de Manet, ils étalent leur nappe et trinquent à notre santé : merci, on aurait préféré rester jusqu'au bout dans le climat d'angoisse. Mais on ne va pas chicaner des gens qui nous ont offert un si formidable moment de théâtre.

SYLVIE DE NUSSAC.

★ Au Théâtre de la Ville, dans le cadre du Festival d'automne, jusqu'au 5 décembre.

ARTS

La Spirale de l'innovation

La Spirale de l'innovation cache, derrière *son intitulé vaguement* mystérieux, tout un ensemble de manifestations destinées à faire découvrir au public quelques prouesses françaises dans le domaine du bâtiment. Le ministère de l'équipement et plusieurs organismes professionnels sont à l'origine de cette initiative qui, au mois de décembre, se traduit par trois journées-clefs et qui bénéficie du concours de plusieurs mécènes ou sponsors.

La remise des spirales : le 30 novembre, une soirée à la géode de La Villette, placée sous la présidence de M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, a été l'occasion de remettre les spirales 87 aux lauréats choisis par un jury de professionnels de toutes les branches du bâtiment.

Chantiers ouverts au public : dimanche 6 décembre, près de deux cents chantiers répartis dans toute la France (*environ deux par département*) abandonneront leurs pancartes « Chantier interdit au public ». Plusieurs grands chantiers parisiens seront notamment ouverts de 13 heures à 17 heures : La Grande Arche, à la Défense (architecte : Spreckelsen ; maître d'ouvrage : SEM Tête Défense) ; le Grand-Louvre (architecte : IM Pei ; maître d'ouvrage : EP Grand Louvre) ; la ZAC Saussure (architecte : Henning ; maître d'ouvrage : OPAC de Paris) ; îlot Chalon (architectes : Andrault et Parat ; maître d'ouvrage : SAGI) ; crèche de la rue d'Hauteville (architectes : Beri et Gazeau) ; maternelle de la rue Pelleport (architecte : Solet).

Le parcours de l'innovation : dimanche 13 décembre, à 14 h 30, trente autobus partiront de la place de la Concorde pour sillonner Paris et la banlieue sous la conduite d'architectes, de designers, de personnalités du monde de l'art, des sciences et de la politique.

★ Renseignements : numéro vert (gratuit) : 05-19-53-76. En province, les directions départementales de l'équipement fourniront les renseignements concernant les chantiers ouverts.



NOTES

« Apology » de Robert Bierman

Sur les murs de New-York, une petite affiche avec ces mots « confessez-vous » et un numéro de téléphone. Ce n'est pas de la messagerie rose, mais plutôt noire. A l'autre bout du fil, il y a une jeune femme (Lesley-Ann Warren) qui écoute les gens parler sur un répondeur. Elle n'a pas un tempérament de voyeur, même auditif, pourtant. C'est une artiste complexe, qui veut composer, grâce à ses appels anonymes, une symphonie théâtrale sur le thème de la culpabilité, à l'intérieur d'une grande machine transparente, *pleine de barrières et* de hallebardes. Les correspondants ne sont pas toujours captivants et le mal est monotone jusqu'au jour où l'un d'eux confesse l'assassinat de quelques homosexuels et laisse son prénom : Claude. La jeune femme ne pourra pas garder longtemps ses bandes confidentielles, d'autant que Claude se manifeste de plus en plus horriblement.

Sur cette belle idée de départ, Robert Bierman a tourné avec efficacité et sans génie un épisode dans le style TV haut de gamme. Lesley Ann Warren n'est pas franchement irrésistible, sa fille (prise en otage) est trop moche pour qu'on verse une rançon à l'affreux maniaque qui ne paraît que *brièvement. Quant* au détective, il fait un peu léger. Mais l'ensemble est honnêtement divertissant.

M. B.

Mort du compositeur Paul Arma

Le compositeur Paul Arma est mort le samedi 28 novembre à l'âge de *quatre-vingt-trois ans*. D'origine hongroise, Paul Arma (de son vrai nom Imre Weisshaus) fut un disciple de Béla Bartok. Après avoir *commencé une carrière de pianiste* aux Etats-Unis, il passa quelques années en Allemagne, dans les milieux proches du Bauhaus, avant d'en être *chassé par les nazis*. Etabli en France, il y poursuivit une carrière de compositeur tout en se spécialisant dans l'étude du folklore. Il nota, entre autres, les « chansons et rythmes populaires des maquis » de la Résistance française à laquelle il participa.

Record pour Picasso

Après une minute d'enchères, une toile cubiste de Picasso, le *Souvenir du Havre*, a été vendue à Londres, chez Sotheby's, 4,18 millions de livres (plus de 41 millions de francs). C'est le prix de vente le plus élevé jamais atteint par une œuvre du peintre espagnol. L'acheteur est le marchand d'art suisse Ernest Beyeler.

Au cours de cette vente, un Matisse fauve, *Nature morte, serviette à carreaux*, exécuté en 1903, a été vendu 1,3 million de livres, un prix record pour *le* peintre. *En* revanche, plusieurs tableaux sont restés invendus faute d'offres supérieures aux prix de réserve. Parmi eux, un Picasso de 1953, un nu de Bonnard, de 1923, et un portrait de Modigliani, de 1917.

● ***Concert pour Amnesty.*** – Un concert exceptionnel au profit de la section française d'Amnesty International a lieu jeudi 3 décembre à 20 h 30 à la salle Gaveau, à Paris. Au programme : Bach, Beethoven et Vivaldi. Avec Gérard Poulet et Annie Jodry, direction d'orchestre : Jean-Jacques Werner. Prix des places : de 70 à 160 F.

● **« Le Temps du Maroc » à Paris en 1988.** – *« Bien que le Maroc soit le pays auquel la France consacre la plus importante coopération, c'est la première fois qu'un ministre marocain des affaires culturelles était reçu officiellement à Paris »*, a souligné le titulaire de ce portefeuille, M. Mohamed Benaissa, *à l'issue d'une visite de quatre jours*, achevée fin 21 novembre. Il s'est également félicité des nombreuses opérations enclenchées lors de ses entretiens avec MM. Raimond et Léotard, notamment « le Temps du Maroc », ensemble de manifestations culturelles *« exceptionnelles par leur ampleur et leur éclat »*, prévues à Paris et à travers la France, elles débuteront en septembre 1988.

MUSIQUES

Les Hongrois à Berlin

Le triomphe par la dérision

Une opérette sarcastique,
le Pays du sourire,
– sans rapport avec Lehar –
a clos le Festival
organisé
pour le 750e anniversaire
de Berlin.

Berlin. – Le « Cercle des lutteurs Monteverdi » (Monteverdi Birkozokör) de Budapest, qui se produisait pour la première fois hors de son pays pour la clôture du Festival international de théâtre du 750e anniversaire de Berlin, avait attiré au Théâtre Hebbel toute la diaspora hongroise avertie de l'événement par la rumeur. La jeune troupe – quatorze chanteurs, sept instrumentistes plus un synthétiseur – qui présentait un opéra de chambre baroque et burlesque ironiquement intitulé *le Pays du sourire* est, en effet, une vraie trouvaille qui a déjà beaucoup fait parler d'elle en Hongrie.

D'une réelle drôlerie et d'une grande beauté vocale, ce *Pays du sourire* – qui ne doit rien à Franz Lehar – traite à sa manière du rapport entre le maître et l'esclave devenus *en la circonstance le policier* et le prisonnier. En costumes hétéroclites et somptueux – queues de pie, smokings, vêtements Louis XIV avec perruques et jabots de dentelle qui servent d'uniforme indifféremment aux hommes et aux femmes, aux basses comme aux sopranos, – le spectacle est composé comme un oratorio en une succession de récitatifs, d'arias et de chorals, parfois truffés d'airs de pionniers ou de rythmes africains, de slogans politiques hurlés à l'unisson, de ritournelles mêlées de récitatifs et de couplets extatiques sur des textes de Heine, Petöfi, Gœthe, des articles de journaux ou des énumérations de petites annonces.

La pièce commence quand l'affrontement entre les deux protagonistes – le chef de la police et son prisonnier – tire à sa fin : après dix ans d'interrogatoires, de menaces et de tortures, le prisonnier jette l'éponge et annonce qu'il accepte de signer l'acte d'accusation : *« Je ne veux plus lutter contre le gouvernement. Je ne le veux pas. Tout le monde sait bien que notre régime est le meilleur du monde,* chante le prisonnier de sa bizarre voix détimbrée. *Cela fait dix ans que tu m'interroges, que tu m'observes, que tu me tiens prisonnier. Dix ans que tu me présentes cette feuille blanche et que je refuse d'y apposer mon nom malgré tes menaces, tes essais de me persuader. Maintenant je le fais. »* « *Pourquoi si subitement ?* demande le policier désemparé. *Juste quand nous commencions à être habitués l'un à l'autre...* »

Le dernier opposant abandonne le combat dans une suite de chants extatiques, de *glorias* et de *kyrie eleison* repris en chœur sur des poèmes pompeux célébrant la tarte à la crème, la productivité, le Père des peuples, les chemins de fer (qui *« vont toujours de l'avant »*) les vers (*« il y aura toujours des vers sur la terre »*), etc. Chants d'actions de grâce troublés parfois par les cris de ceux qu'on torture qui crachent leurs dents et qui tombent ficelés dans des tapis, mais qui, comme les autres, hurlent indéfiniment : *« Du vin, du blé, de la paix. Vive la police »*, tandis que le chœur reprend d'une voix déchirante le *Chant des loups* de Petöfi : *« Nous avons froid, nous avons faim/Nos flancs sont blessés/Pourtant nous sommes libres. »*

Vision d'asile (est-ce à cause des costumes qui rappellent *Marat-Sade ?*), d'enfermement, de folie à travers une succession de tableaux vivants et de collages musicaux effrayants et désopilants à la fois, réglés avec férocité par Andras Jeles, le metteur en scène, également réalisateur de films qui, avec ses « lutteurs Monteverdi » (issus du *Combat de Tancrède et de Clorinde*) prépare une adaptation des *Trois sœurs*, de Tchekhov.

Avec cet oratorio grotesque admirablement réglé et chanté (durée *1 h 30*), *la troupe composée de* très jeunes acteurs-chanteurs-musiciens nous a étonnés en nous faisant goûter un peu de l'esprit hongrois d'aujourd'hui dans une réalisation très complexe, très drôle, très insolente, très grinçante. Un « pays du sourire » mitteleuropéen, anticonformiste, antiroumain (dans sa revendication pour la Hongrie de la Transylvanie annexée par la Roumanie), plein de fous et d'humour, qui, sans apitoiement sur soi-même, choisit la dérision pour faire entendre sa voix. Et, vraiment, de très belles voix qu'après Berlin on aimerait bien entendre sur une scène parisienne.

NICOLE ZAND.

« L'Italienne » à Toulouse

« Pappataci » chez les Frères Jacques

Un chef-d'œuvre
de l'opéra-bouffe
écrit par le jeune Rossini
– vingt et un ans –
est donné
pour la première fois
au Capitole de Toulouse

Jamais encore le Capitole de Toulouse n'avait joué *l'Italienne à Alger*, de Rossini, oubli impardonnable dans ce haut lieu du bel canto que Jacques Doucet vient de réparer en cinq représentations qui se donnent à bureaux fermés.

Car ce chef-d'œuvre de l'opéra-bouffe, écrit par un musicien de vingt et un ans, est étincelant de bout en bout, merveilleusement équilibré, alternant le comique moliéresque du « grand kaïmakan » et des *« pappataci »*, la verve de commedia dell'arte où la musique détermine impérieusement un vocabulaire de mimiques désopilantes, les airs tendres, voire mélancoliques, les ensembles échevelés aux architectures acrobatiques, et jusqu'à un chant de bravoure patriotique ! Tout cela serti dans un livret cavalcadant où un gros lard de bey d'Alger est berné par une pétulante Italienne, qui délivre son amoureux et se débarrasse par la même occasion d'un prétendant ridicule.

Les amateurs de bel canto ne sont pas moins comblés par une partition qui multiplie les vocalises et les fioritures, si parfaitement intégrées à la comédie que la musique en jaillit sans cesse avec une élégance, un charme et une drôlerie renouvelés.

Le spectacle de Toulouse est dominé par François Loup, qui révèle des dons insoupçonnés dans ce Mustapha naïf, terrible et débonnaire, campé avec une drôlerie irrésistible, face à l'Isabelle provocante de Wendy White, dont la voix un peu dure devrait pourtant le *mettre* en garde. Mais elle a dans sa manche pour triompher un vrai samouraï, le Lindoro de Yoshihisa Yamaji, un ténor glorieux au *timbre tendu* parfois à l'extrême, mais de belle prestance, tandis qu'Alessandro Corbelli dessine une délicieuse silhouette pour Taddeo l'éternel soupirant éconduit.

La gentille épouse du bey, Pierrette Delange, *ne méritait* pas d'être répudiée, malgré sa voix perçante, et Mustapha sera d'ailleurs tout heureux de la retrouver, une fois partie l'infernale *Italienne* qui *l'avait fait* tourner en bourrique. Citons aussi Pierre Le Hémonet, qui décore son rôle farouche de capitaine des corsaires d'un ravissant timbre de baryton.

La mise en scène de Paolo Trevisi suit *docilement le rythme* imposé par Rossini, sans faire preuve toujours d'une grande imagination, bien que la scène des *pappataci* avec une troupe de *marins* en chapeau *haut* de forme et cape noire soit digne des Frères Jacques. Tout cela est agrémenté par les décors et costumes de Ferruccio Villagrossi qui brodent malicieusement sur le thème des turqueries traditionnelles. Les chœurs et l'orchestre du Capitole sont excellents sous la direction de Jan Latham-Koenig, précise et bien enlevée, qui manque un peu d'humour et de grâce cependant.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 4 et 6 décembre.

Culture

THÉATRE

« Le Rêve de d'Alembert », de Diderot, à l'Orangerie de Sceaux

Un docteur trop leste venu de Montpellier

Afin de porter au théâtre le dialogue de Diderot le Rêve de d'Alembert, *Jacques Nichet a jugé bon de quitter l'enceinte de Paris et d'aller planter son décor dans l'Orangerie du château de Sceaux.*

Un premier réflexe serait de s'étonner de ce qu'un écrit de combat, de progrès, tel que ce « rêve », soit ainsi domicilié dans un lieu aussi « réactionnaire » que la somptueuse demeure de Colbert.

Lorsque *après avoir activement* coopéré au limogeage de Fouquet dont il jugeait les subventions aux écrivains vraiment trop... désordonnées, Colbert *se fut* emparé, en *1661*, des portefeuilles des finances, de la culture, de la marine, sa première préoccupation fut d'embrigader tous les poètes, peintres, musiciens, dans une sorte de « manufacture royale » dont *le* seul but était d'appuyer le pouvoir.

Il fit rédiger, en novembre 1662, par son assistant Jean Chapelain, une véritable mise au pas des écrivains, en comparaison de laquelle le discours de Jdanov est de la petite bière.

Soit dit en passant, un détail assez drôle indique le niveau de goût et de culture de la fine équipe Colbert-Chapelain : lorsque Colbert, son joli programme en main, demanda à Chapelain : « Et à présent, qui sponsorisons-nous ? » (je modernise un peu les termes), Chapelain lui répondit qu'il ne voyait personne, qu'aucun nom ne s'imposait, tant, précise-t-il, *« ce siècle est devenu stérile de personnes de lettres qui vaillent, comme vous l'avez vous-même reconnu »*. Or Corneille était en pleine forme, Molière avait débuté, et il y avait là, sur les rangs, Racine, La Fontaine, quelques autres...

Le choix de Jacques Nichet, néanmoins, a ses raisons d'être, car ce château de Sceaux s'est trouvé très associé au théâtre et aux lettres. Lorsque Colbert, en 1677, pendit la crémaillère de son fabuleux domaine, *en présence du roi*, il y fit jouer la *Phèdre* de Racine. Et lorsque son fils y donna, le 16 juillet 1685, toujours *en présence du roi*, la plus formidable fête de nuit du règne, il y fit jouer un « opéra », de Racine et Lulli, spécialement commandé pour la circonstance, *l'Idylle de Sceaux*.

Ce qui fit, plusieurs semaines à l'avance, beaucoup jaser. Car Racine s'était rangé aux ordres du roi. Depuis huit ans, il n'avait écrit aucune tragédie, rien que de petits *reportages sur* les hauts faits du souverain. Et, tout à coup, le bruit court que Racine a fait un opéra.

Et *c'est* la *fameuse nuit*. Et tous les spectateurs ne tarissent pas d'éloges, déclarent que cet opéra est magnifique. Car le snobisme et les phénomènes d'illusion collective, au théâtre, n'ont pas attendu nos jours et l'inflammation unanime pour Mnouchkine ou Ronconi.

Quatre ou cinq copies manuscrites

Il n'y eut qu'une voix pour rétablir la vérité : celle d'un monsieur de Port-Royal, le très curieux abbé de Pontchâteau, qui se fit envoyer le texte de l'« opéra » dans le couvent du Luxembourg où il s'était retiré. Il constata que *l'Idylle de Sceaux* n'avait rien d'un opéra, que c'était juste un bref poème, au demeurant pas fameux.

Plus tard, le château de Sceaux abrita des écrivains qui cherchaient du calme pour travailler. Voltaire y écrivit *Zadig ;* Florian, quelques comédies. Alain-Fournier a conçu le projet de son *Grand Meaulnes* en s'y promenant dans le parc.

Venons-en à Diderot. Depuis qu'il a été emprisonné à Vincennes, de juillet à novembre *1749*, pour avoir publié sa *Lettre sur les aveugles*, la prudence s'impose. Il ne publie pas *le Rêve de d'Alembert*, auquel pourtant il tient beaucoup, car il y exprime clairement, en septembre 1769, ses points de vue sur l'unité de la nature et sur une « force » physiologique qui permet la démarche de l'esprit. C'est une *théorie*, dirions-nous, pré-psychosomatique.

Diderot s'est entretenu de ces *vues avec un d'Alembert sceptique*, mais surtout il emprunte des arguments aux travaux d'un médecin de Montpellier, le docteur Théophile de Bordeu, qui a participé à l'*Encyclopédie*.

Diderot fait circuler quatre ou cinq copies manuscrites de son *Rêve de d'Alembert, qui, soudain,* vont disparaître pour la raison que voici.

Dans ce dialogue, Diderot met en *scène le docteur Bordeu et une* femme, amie de d'Alembert, Mlle de Lespinasse, femme remarquable qui tient un excellent salon.

Diderot nous montre d'Alembert alité et vaguement souffrant, sommeillant, et, pas loin du lit, Bordeu qui tient à Mlle de Lespinasse de forts propos *philosophiques* entrecoupés – car Diderot est assez pervers à ses heures – de descriptions anatomiques très poussées des organes génitaux de la femme et de l'homme. Même de nos jours les textes littéraires ne comprennent pas de telles descriptions des « bourses », du « gland », du « prépuce », du « clitoris » qui, précise Bordeu à Mlle de Lespinasse, est *« un membre viril en petit »*, à tel point que d'Alembert, émergeant de sa léthargie, s'écrie : *« Je crois que vous dites des ordures à Mlle de Lespinasse. »*

L'ennui, c'est qu'une copie tomba sous les yeux de Mlle de Lespinasse, qui, furieuse, prévint d'Alembert : *« M. Diderot devrait, ce me semble, s'interdire de parler ou de faire parler des femmes qu'il ne connaît pas. »* Et d'Alembert pria Diderot de mettre ses copies sous le boisseau. Le texte ne paraît qu'en 1830.

Le lit en équilibre

Pour présenter son Diderot dans l'Orangerie de Colbert, Jacques Nichet a mis les petits plats dans les grands. Afin de dresser des gradins, il a fait décrocher les nombreux et grands lustres, qui sont l'ornement premier de cette salle, ce qui a coûté la peau des fesses et bien des efforts. Il a demandé au décorateur Alain Chambon de construire un parquet très beau, en pente, qui monte là-bas jusqu'au plafond. Le lit de pseudo-malade de d'Alembert tient en équilibre, comme une barque dans la tempête. Et Patrice Cauchetier, un as des costumes de scène, a réalisé des vêtements vifs et gais d'intellos dix-huitième, coton, cretonne imprimée.

Les très profondes méditations métaphysiques-physiologiques du tandem Bordeu-Diderot sont « mises en images concrètes » par Nichet avec son brio habituel. Nichet est le grand spécialiste de la figuration des faits et des idées en prodiges visuels de « physique amusante ». Il est capable de vous prendre une phrase de Hegel, particulièrement ardue en français, et, avec une fourchette et un quartier de pomme, par exemple, de vous éclairer la *phrase tout en* vous donnant des émotions fortes comparables à celles que vous aviez, *enfant*, lorsqu'en en classe de chimie le papier de tournesol changeait de couleur, ou que les roses, passées dans l'air liquide, devenaient, d'un coup, dures comme du marbre. Oui, c'est ça, Nichet est un peu le professeur Tournesol de la dramaturgie de pointe.

Les acteurs, Marc Berman (Diderot), Jacques Echantillon (d'Alembert), et l'increvable et méphistophélesque Gabriel Monnet, frais comme l'œil (le docteur Bordeu), se montrent des professeurs de philosophie très vivants. Et Emmanuelle Grangé (Mlle de Lespinasse), d'un talent et d'un charme rares, serait peut-être plus drôle encore (mais c'est la faute de Nichet, pas la sienne) si elle avait l'air, en écoutant les « horreurs » de Bordeu, moins ravie, moins friponne, car ce jeu-là contredit la colère de la vraie Mlle de Lespinasse. Sans jouer les idiotes suffoquées ou les grenouilles de bénitier, elle aurait pu prendre un air averti, un peu frigo sur les bords, qui laisse passer l'orage.

Vous avez compris que l'excursion au château de Sceaux s'impose. Nous ne sommes pas si souvent attendus, dans les théâtres, par l'intelligence, la beauté, la bonne humeur, tout le toutim.

MICHEL COURNOT.

★ Orangerie du château de Sceaux, 20 h 30.

Inventaires à la Bastille

La parole brute de Philippe Minyana

Trois femmes font l'inventaire de leur vie pas mal gâchée. C'est Inventaires *de Philippe Minyana, créé à Dijon* (le Monde *du 16 octobre) et présenté à la Bastille.*

Inventaires, de Philippe Minyana dans la mise en scène de Robert Cantarella, reconstitue une sorte de jeu à gages et à gains – comme la roue de la Fortune, et prend dans une même lumière le public et les actrices. Edith Scob, Judith Magre, Florence Giorgetti. Trois monologues s'enchaînent ou plutôt trois « récits publics » des « paroles bouées », selon les formules adoptées par l'auteur, qui suit, dit-il, une « démarche de musicien ».

« Faire entendre le chaos des mots quand les gens parlent dans le métro, quand ils soliloquent, dit Philippe Minyana. *C'est la parole ordinaire qui m'intéresse. Faire entendre ceux à qui on ne donne pas la parole. Ainsi Chambres* [monté par Alain Françon au Théâtre Ouvert] *était tiré de faits divers, et on y entendait la grammaire cahotique du lumpen. Une parole brute où l'élimination de ce qu'on ne dit pas n'est pas faite. Cette parole crue, presque obscène, est aussi celle d'*Inventaires.

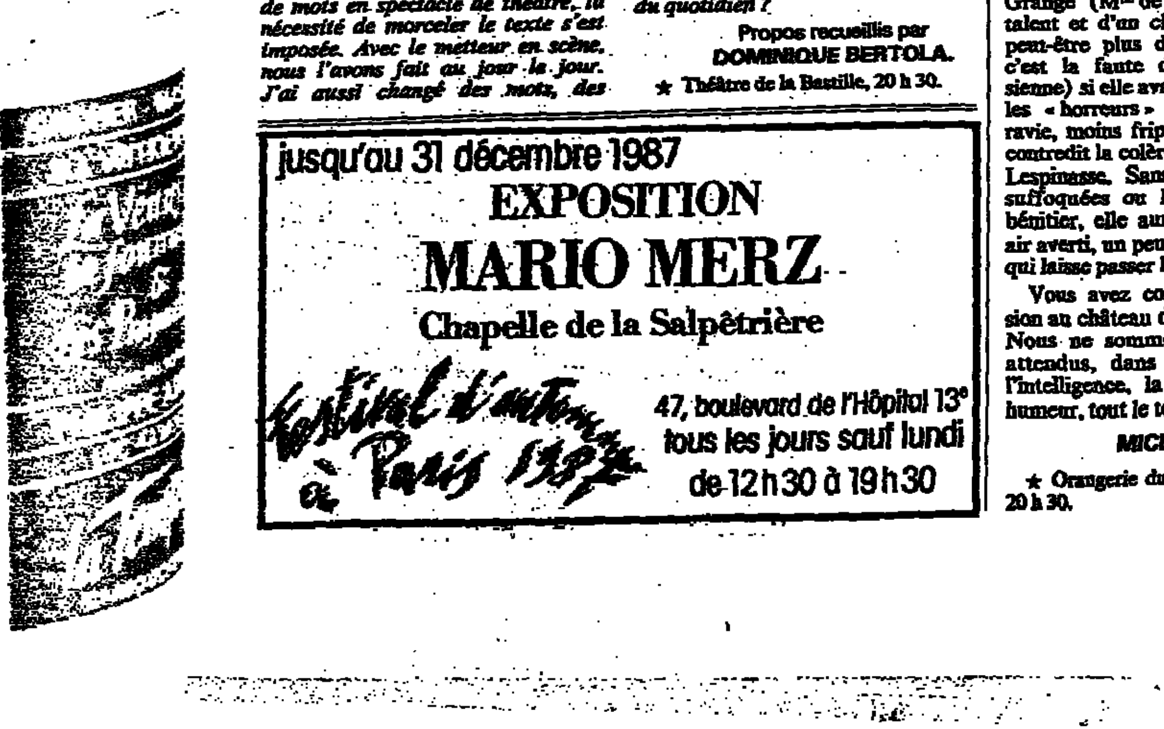
« D'abord, la pièce était composée de trois grands « récits publics ». A l'écriture, j'ai ressenti le besoin d'y ajouter trois prologues. Lors des répétitions, quand il s'est agi de transformer cette masse de mots en spectacle de théâtre, la nécessité de morceler le texte s'est imposée. Avec le metteur en scène, nous l'avons fait au jour le jour. J'ai aussi changé des mots, des phrases qui ne me semblaient plus convenir. Les actrices disaient leurs sensations par rapport au texte. Barbara disait « Je déteste les chats. » *Judith Magre a dit :* « C'est impossible, je ne peux pas dire ça. » *« Maintenant, elle dit* « J'adore les chats. »

« J'écris toujours pour des acteurs précis. Je voulais écrire pour Edith Scob, Florence Giorgetti, Judith Magre. J'ai cherché des femmes dont la vie, la personnalité pouvaient leur correspondre. Je suis parti d'interviews. L'interview est une matière admirable. Il y a des choses que l'écrivain ne peut pas inventer. Par exemple, ce fragment du texte d'Edith Scob : « J'ai retiré mon stérilet, et on a attendu pendant six mois, et rien, et puis il a eu l'enterrement de De Gaulle c'était congé pour tout le monde on a fait l'amour et ça a marché. » *Je peux avoir des intuitions sur le corps féminin, mais je ne peux pas inventer une chose aussi exotique, précise et radicale. L'interview est une matière précieuse mais décevante. Quand on écoute une bande, la voix est bouleversante, mais ça ne fait pas plus de deux pages. On ajoute des éléments de sa propre vie, ou d'autres vies.*

Quand Vinaver ou Kroetz ont commencé à faire parler des petits technocrates et des sous-fifres de sous-préfecture, ça a été un choc. On a étiqueté ce choc « théâtre du quotidien ». Théâtre et quotidien sont des termes antinomiques. Le quotidien au théâtre est malaxé transfiguré. Ce n'est plus du quotidien. Dit-on de Francis Ponge parce qu'il parle du pain qu'il est un poète du quotidien ?

Propos recueillis par **DOMINIQUE BERTOLA.**

★ Théâtre de la Bastille, 20 h 30.



Communication

La presse face aux difficultés du marché télématique

« 36 15 » ou la fin d'un Eldorado

Les éditeurs télématiques réagissent vivement aux mesures proposées devant le Sénat (*le Monde* du 3 décembre) pour changer la réglementation de la télématique. Presse écrite en tête, les éditeurs craignent que le bannissement des messageries roses n'induise un coup d'arrêt à la télématique grand public, au moment où ce secteur affronte une conjoncture morose, doublée d'une concurrence effrénée.

Les chiffres sont là, brutaux dans leur *sécheresse*, pour tous les éditeurs de services télématiques. En octobre 1987, *les fanatiques du* « kiosque » (1) n'ont consacré « que » *3* millions d'heures à leur petit écran favori, à peine plus qu'en avril (2,9 millions) et moins qu'en juin (3,1 millions). La Bourse a eu beau donner un joli coup de pouce au *trafic* en *affolant* les *portefeuilles*, la stagnation, voire la décrue, est bien là pour le 36 15, qui abrite l'essentiel des services grand public. Une décrue d'autant plus sensible que le trafic total du Télétel (hors annuaire électronique), alimenté *notamment* par les *services* professionnels (36 13 ou 36 14), continue, lui, de croître, de 4,2 à 4,8 millions d'heures entre avril et octobre.

*Premier accusé de ce bouleverse*ment dans un secteur habitué à des croissances à deux ou trois chiffres : le tarissement de *« l'effet parc »*. Depuis janvier, toute la France est classée en zone Emeraude, c'est-à-dire que tout demandeur peut obtenir un minitel gratuit auprès de la DGT. Autant dire que la clientèle la plus alléchée est déjà bien équipée.

Deuxième accusé : la facture *téléphonique*, dont les montants ont atteint des sommets insoupçonnés et qui ont désormais un effet dissuasif, le délai de grâce de l'apprentissage passé, et la vigilance accrue des entreprises vis-à-vis des consultations pendant les heures de bureau. S'y ajoute, comme le note le responsable de la télématique au *Nouvel Observateur*, Philippe Labarde, *« une chute très forte, depuis le mois de mai, de l'efficacité de la publicité. Pour nous qui consacrons à la promotion de notre douzaine de codes d'accès environ 30 % de notre chiffre d'affaires (55 millions de francs en 1986, 80 millions espérés en fin 1987), c'est un constat douloureux »*.

Enfin, ce gâteau qui n'augmente plus est à partager entre un nombre croissant de dîneurs. *Les statistiques* de la DGT montrent que les serveurs dépassant 300 heures de consultation mensuelle sont maintenant 750, contre 529 en décembre *1986, et 600 en avril dernier*. Certes, les huit serveurs qui dépassent 100 000 heures mensuelles écrèment le tiers du marché, mais les « plus de 1 000 heures » sont maintenant 392, *contre 320 en avril*.

Détournement de clientèle

Pas de mystère *donc*, la concurrence a entraîné la cohue, bientôt peut-être la « casse », comme le pressent un éditeur alarmiste. Car le kiosque a généré ses propres entrepreneurs. *Ceux que* le *sociologue* Jean-Marie Charon, du Centre d'études des mouvements sociaux, décrit comme les *« précurseurs »* (de 1979 à 1983), les *« pionniers »* de 1984, les *« aventuriers »* de 1985, et, attirés par le boom de la télématique, les *« chercheurs d'or »* à partir de 1986.

Bousculant les règles, pillant les nouveautés, certains ont vite bâti des petits empires aux prénoms évocateurs, les « Annie », « Eve » et autres « Ulla ». Mais la montée de la concurrence érode la rentabilité et se traduit, dans la nouvelle *jungle* électronique, par de curieuses pratiques. Ainsi, le détournement artisanal de clientèle, par le biais d'« animatrices » appelant à poursuivre le dialogue *sur telle ou telle messagerie*, est-il en voie de mécanisation. Un ordinateur astucieusement programmé *peut emboutei*ller les accès d'une messagerie concurrente, voire, en simulant un dialogue rustique, leurrer les utilisateurs pour les attirer vers d'autres paradis conversationnels.

Face à cette déferlante, la presse a trop souvent calqué son offre sur son expérience antérieure, en voulant faire des journaux télématiques. Et certains ont dû changer de cap en cours de route afin d'adopter une démarche plus commerciale.

Les services qui marchent ne sont pas toujours ceux sur lesquels on tablait. Et ceux, comme *le Monde*, qui *croient* à la *viabilité* à *moyen* terme de services sophistiqués, se heurtent à une contradiction économique : l'information coûte cher à fabriquer alors même que les progrès des logiciels de consultation diminuent le temps d'accès à cette *information. Or, jusqu'à* l'introduction récente – et timide – du kiosque multipaliers (2), la durée de consultation était le seul facteur de rémunération.

Plus vite, plus haut, plus fort : la devise des Jeux olympiques appliquée à la *télématique* impose aux éditeurs une épuisante fuite en avant. Ceux qui veulent survivre doivent réinvestir ; *a contrario*, ceux qui ont voulu tirer trop vite les marrons *du feu apprennent à leurs* dépens qu'aucune position stable n'est encore établie. Ainsi *Libération*, pourtant porté par des débuts rapides, a dû licencier sept personnes, *et relance dorénavant* ses services en partenariat avec l'extérieur ou liés à des événements porteurs.

Au-delà des messageries

Harcelée sur ses basques par les *« chercheurs d'or »*, la presse doit *aussi affronter un* autre type d'éditeurs, les chaînes de télévision et de radio. Elles disposent immédiatement d'un large public nécessaire pour créer les gros trafics télémati*ques. Et avec leur* puissance de promotion, elles peuvent s'imposer sur les produits en voie de banalisation : le service boursier d'Antenne 2, par exemple, est en train de rattraper *ses devanciers*. Bref, l'Eldorado télématique est bien fini. Mais comment passer au stade d'une télématique adulte et stable ?

Les deux groupes de presse qui *caracolent en tête des consultations* séparent aujourd'hui la télématique de leurs activités d'édition. Au *Nouvel Observateur*, la télématique vient d'être filialisée sous le nom de Pressinvest. *Les synergies* avec la rédaction se sont révélées peu concluantes : le code d'accès OBS est aujourd'hui marginal par rapport aux messageries, qui représentent *60 % de l'activité de la filiale*, le reste se partageant entre services boursiers et jeux.

Quant à la division télématique du groupe Amaury, elle s'est rapidement éloignée du support papier. M. Gaël de Kertanguy, son directeur, veut avant tout promouvoir *« une grande marque généraliste, PL, libérée des messageries roses, et offrant 200 services utiles, des voyages à la santé »*.

L'autre réponse des grands du secteur est l'intégration de services professionnels. Pressinvest conçoit et héberge sur ses machines des services commerciaux comme celui du fabricant de micro-ordinateurs Amstrad. *« Seuls les grands serveurs ayant investi peuvent absorber les deux cent quarante heures de consultation que génère par exemple un spot publicitaire sur TF1*, explique M. Philippe Labarde. *Avec un standard téléphonique, il faudrait quarante personnes... »*

Au-delà des services liés aux intérêts du groupe Amaury (*l'Equipe, M6...*), Gaël de Kertanguy développe aussi une stratégie de partenariat pour des services grand public ciblés : actionnaire à 49 % du *Point Télématique*, il espère bientôt enrôler sous sa bannière d'autres éditeurs, des radios et télévisions. Troisième volet de l'offensive, les services de marketing direct, avec deux filiales communes au groupe Amaury et à Sysmark, l'une pour le téléshopping (objectif : 35 millions de chiffre d'affaires annuel) et l'autre pour la promotion.

Les voies de la télématique sont-elles pour autant fermées à ceux qui ne peuvent ou ne veulent suivre la pente du gigantisme et de la commercialisation ? Dans un secteur à l'économie fragile, la fixation des taux de rémunération est lourde de conséquences.

L'ouverture de nouveaux numéros à tarifs élevés – 36 16 et 36 17 – offre une chance de pouvoir rémunérer des services sophistiqués. Mais la perspective d'un palier plus bas (autour de 45 F de l'heure) que le kiosque actuel et le coup de frein *politique donné aux messageries* roses risquent de compromettre les marges bénéficiaires des éditeurs. Et donc d'empêcher une péréquation interne pour financer les améliorations nécessaires, en termes de contenu et d'amélioration du dialogue homme-machine, qui doivent déboucher sur la deuxième génération de la télématique. C'est d'ailleurs le sens d'une lettre que l'AFTEL, qui regroupe les professionnels du secteur, vient d'adresser à Matignon.

Dans un débat dont les aspects juridiques liés aux messageries roses occultent souvent l'importance économique, l'âpreté de la concurrence vient rappeler que le consommateur n'est pas éternellement solvable. Et que c'est sans doute le marché qui désignera les survivants. Si le marché lui-même survit.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

(1) Sur les 0,98 F par minute payés par l'utilisateur du kiosque, dont le numéro d'appel est 36 15, la DGT en reverse 0,61 au fournisseur d'information.

(2) Les codes 36 16 et 36 17, récemment ouverts, pratiquent un tarif respectif de 1,26 F et 2,19 F par minute.

Les services du « Monde »

Le service télématique du *Monde*, ouvert depuis septembre 1986, reçoit actuellement entre dix mille et quinze mille appels par jour, en semaine. Sur le total des heures de connexion, l'information a vu sa part relative baisser de 47 % à 30 % depuis novembre 1986. Au profit notamment du service boursier (51 % des consultations contre 31 % au début), mais aussi des services réalisés en collaboration avec la FNAIM (immobilier, recherche de logements) ou Telemarket (vente à domicile).

Plus récemment, *le Monde* a lancé avec La Procure un service *de librairie à domicile*, et renouvelle les dialogues en direct avec certains journalistes de la rédaction, sur des thèmes d'actualité. Avec huit collaborateurs à plein temps, le service télématique devrait réaliser cette année un chiffre d'affaires proche de 5 millions de francs.

Au forum organisé par « Télérama »

M. Jacques Chirac relance l'idée d'un regroupement des chaînes publiques dans une société de holding

M. Jacques Chirac, invité du forum organisé par l'hebdomadaire *Télérama*, le mercredi 2 décembre, sur le thème : « Culture et communication, quel rôle pour l'Etat ? », a pris la défense de la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL), en observant que celle-ci, *« parce qu'elle dispose de pouvoirs importants, contrarie forcément toutes sortes d'intérêts et de positions »*. Faisant allusion aux propos tenus par le président de la République, mais sans le citer, le premier ministre a affirmé : *« On ne peut pas et on ne doit pas jouer avec les institutions, les agresser, les critiquer, les jeter en pâture à la vindicte publique. C'est inconvenant, c'est dangereux (...), cela m'a toujours paru un peu irresponsable. »*

M. Chirac s'est déclaré favorable au dépôt, par le gouvernement, d'un projet de loi tendant à doter la CNCL des moyens de sanctionner ceux qui contreviennent à ses décisions. Le premier ministre estime toutefois, pour des raisons qui tiennent à la fois au calendrier parlementaire et à l'approche de l'élection présidentielle, qu'un tel projet devrait être inscrit à l'ordre du jour de la session de printemps.

Regrettant *« profondément »* qu'il n'existe pas aujourd'hui de chaîne de télévision musicale, M. Chirac a confirmé ses propos antérieurs sur ce sujet et s'est déclaré *« très favorable »* au projet actuellement soumis à la CNCL. Il a assuré que le gouvernement, dès lors que la CNCL se prononcerait positivement, ferait tout ce qui relève de son autorité pour permettre la réalisation de ce projet.

Le premier ministre a évoqué l'évolution possible d'Antenne 2 et de FR 3, *« le jour venu, vers la création d'un holding regroupant ces deux entreprises, renforcé par l'activité de production et d'édition de la chaîne culturelle à vocation européenne, dite la SEPT »*. Il a souligné que la *« transition »* vers la *« clarification financière »*, consistant à réserver la publicité télévisée aux chaînes privées, *« doit se faire progressivement, mais résolument »*, tout en *« préservant la part de marché qui doit être réservée à la presse écrite »*.

Le chef du gouvernement a confirmé, enfin, son choix en faveur de la fabrication et du lancement du satellite TDF-2, dont *« le bouclage financier n'est pas terminé »*. Il a invité, à ce propos, *« ceux qui ont intérêt »* à ce lancement à *« prendre également un risque »* financier.

Réactions favorables à Antenne 2 et FR 3

« Antenne 2 et FR 3 entretiennent des rapports suivis et fructueux, a déclaré le PDG d'Antenne 2, M. Claude Contamine, interrogé sur les propos du premier ministre. *Tout ce qui est de nature à renforcer le secteur public de la télévision doit être accueilli avec un grand intérêt. »*

« Si l'hypothèse de la création d'un holding regroupant les chaînes publiques était à un moment quelconque envisagé, elle ne ferait que consacrer juridiquement une solidarité des chaînes publiques qui ne fait que se renforcer depuis un an », a indiqué de son côté la direction de FR 3. Et de citer en exemple l'accord conclu entre les deux chaînes pour la diffusion du tournoi de tennis de Roland-Garros dont elles ont obtenu, contre TF 1, les droits de retransmission.

مكرر من الأصل

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale

Par jugement (défaut) en date du 22 octobre 1985, la 31e Chambre, 1re section du Tribunal correctionnel de Paris a condamné pour INFRACTION AUX MESURES GENERALES D'HYGIENE DANS LE BATIMENT – pour avoir à Orly, courant mai 1984 et courant juin 1984, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du code du travail relatives à la sécurité, en sa qualité de gérante de la société EDL, sise 68-70, rue du Cherche-Midi, à Paris-6e, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du titre III du code du travail en omettant d'installer des vestiaires *(R. 232-23)*, *en omettant* d'installer des lavabos (R. 232-23, R. 232-25), en omettant d'installer des cabinets d'aisance (R. 232-28), en omettant de mettre en place un système de lutte contre l'incendie (R. 232-38), et ce, malgré une mise en demeure et alors que 3 salariés étaient occupés sur les lieux, à la peine de 15 amendes de 600 F chacune (15 × 600 F) – 15 salariés concernés – la dame *LE CHEVALIER* épouse *MENETRIER* Léone Suzanne, née le 29 novembre 1935 à Bezons (Val-d'Oise), gérante de société, demeurant 34, rue Laugier, à Paris-17e.

Le Tribunal a en outre ordonné aux frais de la condamnée la publication de ce jugement par extrait dans le journal *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré par le Greffier à Monsieur le Procureur de la République sur sa réquisition.

N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale

Par jugement (contradictoire - article 410 CPP) rendu le 21 septembre 1984, la 31e Chambre du Tribunal Correctionnel de Paris a condamné pour NON-RESPECT DES DISPOSITIONS RELATIVES A L'HYGIENE ET A LA SECURITE DU TRAVAIL – pour avoir, à Paris, le 14 février 1983, contrevenu aux dispositions du Code du travail relatives à l'hygiène en ne faisant pas exécuter les travaux nécessaires pour éviter que les cabinets d'aisance *communiquent directement* avec les locaux fermés où le personnel est appelé à séjourner, à la peine de deux amendes de 1 000 F chacune – le sieur *ARTFIELD* Clifford Clark, né le 20 avril 1947 à Stamford (aux Etats-Unis d'Amérique), demeurant 28, avenue des Dauphins à Waterloo (Belgique).

Le Tribunal a en outre ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal *le Monde*. Pour extrait conforme délivré par le Greffier, à Monsieur le Procureur de la République sur sa réquisition.

N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale

Par jugement (contradictoire - article 410 CPP) en date du 29 mai 1984, la 31e Chambre après-midi, 1re section du Tribunal Correctionnel de Paris a condamné pour NON-RESPECT DES DISPOSITIONS A L'HYGIENE ET A LA SECURITE DES TRAVAILLEURS – pour avoir à Paris, le 27 avril 1983, étant responsable en sa qualité de gérant de la société à responsabilité limitée LAZARETTO d'un chantier soumis aux dispositions du Livre II, titre III du Code du travail et à celles *du décret du 8 janvier 1965, enfreint* par sa faute personnelle les dispositions relatives à l'hygiène et à la sécurité des travailleurs et plus spécialement les mesures particulières de protection et de salubrité applicables aux établissements dont le personnel exécute des travaux du bâtiment, des travaux publics ou tous autres travaux concernant les immeubles en laissant travailler un ouvrier sur un échafaudage dont les planchers n'avaient pas une largeur suffisante et dont les moyens d'accès aux plates-formes n'étaient pas sûrs, à la peine de 5 000 F d'amende – le sieur *LAZZARETTO* Giovanni, *né le 16 décembre* 1939 à Chions (Italie), gérant de société, demeurant 132, rue de la Reine à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine).

Le Tribunal a en outre ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal *le Monde*. Pour extrait conforme délivré par le Greffier à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition.

N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale

Par jugement (défaut) en date du 29 septembre 1986, la 31e Chambre du Tribunal Correctionnel de Paris a condamné pour INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES D'HYGIÈNE (bâtiment et travaux publics) – pour avoir à Paris, le 13 décembre 1984, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du Code du travail relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du titre III du Code du travail, en laissant travailler deux salariés au 2e *étage* d'un immeuble en construction à plus de 3 mètres de hauteur, sans dispositif de protection contre le risque de chute, à proximité d'une trémie ouverte sans protection *(en infraction aux articles 5 et 7* du décret du 8 janvier 1965) et en laissant travailler 12 salariés sous un filet attaché dans des conditions insuffisantes sans protection contre le risque d'être écrasés par la chute de celui-ci – en infraction à l'article 2 du décret du 8 janvier 1965), à la peine de 12 amendes de 8 000 F chacune – la dame *DOMINGUEZ*, épouse *GONZALEZ* Maria, née le 27 juin 1948 à Mocinos-Orense (Espagne), Présidente de la société RUBEN GONZALEZ, demeurant 135, rue Raymond-Losserand à Paris 14e.

Le tribunal a en outre ordonné aux frais de la condamnée la publication de ce jugement par extrait dans les journaux *le Monde* et *le Figaro*.

Pour extrait conforme délivré par le Greffier à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition.

N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES *DU GREFFE DU TRIBUNAL* DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale

Par jugement (contradictoire - article 410 CPP) en date du 30 octobre 1985, la 31e Chambre après-midi, 1re section du Tribunal Correctionnel de Paris a condamné pour INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES D'HYGIÈNE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS – pour avoir, à Paris, le 1er *semestre* 1983, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du Code du travail relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du titre III du Livre II du Code du travail et notamment les dispositions du décret du 14 novembre 1962 relatif à la protection des travailleurs dans les établissements où sont mis en œuvre des courants électriques.

– *en ne pouvant pas mettre* à la disposition de l'Inspecteur du travail le dossier de l'entreprise comportant notamment le plan des canalisations électriques enterrées, le registre où sont consignées les dates et la nature des vérifications effectuées, les rapports relatifs aux vérifications et les justifications des travaux exécutés pour porter remède aux défectuosités constatées.

– en ne faisant pas procéder à la vérification des installations électriques prescrite par l'Inspecteur du travail dans le délai de 15 jours à compter du 25 avril 1983 – la dame *DUVAT*, épouse *FOKA* Martine, Robertine, *Léonie*, née le 31 décembre 1951 à Haramont (Aisne), gérante de société, demeurant 41, rue Henri-Cormol à Choisy-le-Roi (Val-de-Marne), à la peine de 5 amendes de 500 F chacune (5 × 500 F).

Le Tribunal a en outre ordonné aux frais de la condamnée la publication de ce jugement par extrait dans le journal *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré par le Greffier à Monsieur le Procureur de la République sur sa réquisition.

N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale

Par jugement (contradictoire - article 411 CPP) en date du 18 janvier 1985, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES D'HYGIÈNE-BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS, pour avoir sur un chantier sis 18, rue de Passy à Paris 16e, le 10 septembre 1982, étant président du *conseil d'administration de la société* anonyme entreprise FONTELEC, sise 22, rue Paul-Vaillant-Couturier à Levallois-Perret, établissement soumis aux dispositions du code du travail relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du titre III du code du travail en laissant travailler cinq salariés sur ce chantier où l'armoire générale de répartition électronique avait été installée *dans un couloir accessible à tous*, elle était appuyée contre le mur sans être fixée, elle n'était pas reliée à la terre, et elle était dépourvue de porte.

Le sieur DEVOUARD *Marc Jean*, né le 18 mars 1932 à Paris 8e, directeur de société, demeurant 22, rue Paul-Vaillant-Couturier à Levallois-Perret (92), à la peine de cinq amendes de 1 000 F chacune (cinq salariés concernés).

Le tribunal a en outre ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal *le Monde*. Pour extrait conforme délivré *par le greffier à Monsieur le procureur* de la République, sur sa réquisition.

N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale
pour fraude fiscale

Par jugement (contradictoire) en date du 8 octobre 1986, la 11e chambre, 2e section du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour FRAUDE FISCALE, à la peine de six mois d'emprisonnement avec sursis et 8 000 F d'amende, Mme GUILLOUX Jacqueline Françoise Aline, *née le 29 septembre* 1947 à Versailles (78), secrétaire de direction, demeurant 40, avenue de Saint-Ouen à Paris 18e.

Le tribunal a en outre ordonné aux frais de la condamnée la publication de ce jugement par extrait au journal officiel et dans les journaux *France-Soir* et *le Monde*. Pour extrait conforme délivré par le greffier à Monsieur le procureur de la République, sur sa réquisition.

N'Y AYANT APPEL

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale
pour fraude fiscale

Par jugement (défaut) en date du 4 juin 1985, la 11e chambre 1re section du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour FRAUDE FISCALE – omission de passation d'écritures, à la peine de six mois d'emprisonnement avec sursis.

Le sieur LE FORESTIER Robert, né le 29 avril 1935 à Saint-Nazaire (44), demeurant 45, rue Schoelcher à Cayenne - act-SDC.

Le tribunal a en outre ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait au *Journal officiel* et dans les journaux *France-Soir*, *le Monde*. Pour extrait conforme délivré par le greffier à Monsieur le procureur de la République, sur sa réquisition.

N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL *DE GRANDE INSTANCE DE PARIS*
Condamnation pénale

Par jugement (défaut) en date du 20 mars 1985, la 31e chambre après-midi, 1re section du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ – DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS – pour avoir à Paris, le 25 mai 1983, gérant de la société DEMA, sise 20, rue des Graviers à Rosny-sous-Bois (93) et responsable par délégation du chef d'entreprise d'un chantier soumis aux dispositions du Livre II, titre III du code du travail et à celles du décret du 8 janvier 1965, *enfreint par sa faute personnelle les dispositions* relatives à la sécurité des travailleurs et plus spécialement les mesures particulières de protection et de salubrité applicables aux établissements dont le personnel exécute des travaux du bâtiment, des travaux publics ou tous autres travaux concernant les immeubles en faisant travailler un ouvrier sur un échafaudage :

– sans que ce dernier soit muni d'une plinthe,

– sans que les planches constituant le plancher soient placées les unes contres les autres sans intervalle de manière à constituer un plancher jointif.

Le sieur DEL MONTE Corrado, né le 18 janvier 1944 à Melissano (Italie), *gérant de société*, demeurant 20, rue des Graviers à Rosny-sous-Bois (93), à la peine de 8 000 F d'amende.

Le tribunal a en outre ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal *le Monde*. Pour extrait conforme délivré par le greffier à Monsieur le procureur de la République sur sa réquisition.

N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale

Par jugement (contradictoire, article 410 CPP) en date du 7 juin 1985, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour BLESSURES INVOLONTAIRES SUR LA PERSONNE DE MANSARI et INFRACTIONS AUX MESURES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ (bâtiment et travaux publics), pour avoir à Paris,

– le 16 mai 1983, occasionné des blessures *involontaires* ayant entraîné une incapacité supérieure à trois mois sur la personne de MANSARI (accident du travail).

– Le 16 mai 1983, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du code du travail relatives à la *sécurité, enfreint par une faute personnelle* des dispositions des chapitres I, II, III du titre III du code du travail en omettant d'étayer suffisamment le plancher d'un immeuble en démolition, dix-sept salariés concernés.

– Le 17 mai 1983, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du code du travail relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, *III du titre III du code du travail, en* omettant de munir ou de faire munir de garde-corps, lime et plinthe sur tous les côtés d'un échafaudage fixe sur lequel travaillait un salarié, à la peine de deux mois d'emprisonnement avec sursis et 12 000 F d'amende.

Le sieur JOURNO Simon, né le 28 septembre 1943 à la Goulette (Tunisie), gérant de société, demeurant, 17, rue Javelot Paris 13e. Le tribunal a en outre ordonné *aux frais du condamné* la publication de ce jugement par extrait dans le journal *le Monde*. Pour extrait conforme délivré par le greffier à Monsieur le procureur de la République sur sa réquisition.

N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale

Par jugement (contradictoire art. 411 CPP) en date du 18 mai 1987, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ, pour avoir à Paris (8e), sur un *chantier 6 et 8, rue Berryer, étant* responsable d'un chantier soumis aux dispositions du code du travail relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du titre III du code du travail, *en* laissant travailler deux ouvriers miroitiers à proximité immédiate d'une ouverture dans la surface de travail et de circulation, sans avoir fait installer des garde-corps et des plinthes ni dispositifs de protection collective d'une efficacité équivalente pour éliminer les risques de chute dans le vide, alors que la durée d'exécution des travaux excédait une journée, à la peine de 2 amendes de 1 000 F chacune,

le sieur GEORGELIN Bernard, né le 20 décembre 1936 à Gausson (Côtes-du-Nord), *PDG de la société Les Miroiteries des Yvelines*, demeurant 35, rue de Coignières aux Mousseaux, Jouars-Pontchartrain (Yvelines).

Le tribunal a, en outre, ordonné, aux frais du condamné, la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré par le greffier à *Monsieur le Procureur de la* République, sur sa réquisition.

N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale

Par jugement contradictoire en date du 13 mai 1987, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour TROMPERIE SUR LA NATURE, LA QUALITÉ, L'ORIGINE OU LA QUANTITÉ D'UNE MARCHANDISE, pour avoir le 8 avril *1986, trompé ou tenté de tromper le* contractant sur les qualités substantielles de la marchandise vendue en vendant ou en mettant en vente et en détenant dans une chambre froide 17 produits de charcuterie et de la pêche d'un poids total de 41 kilos (produits préemballés altérables, dont la date limite de consommation était soit arrachée, soit dépassée, selon les cas de 11 à 32 jours).

– La dame QUILCUFF Anne, Léontine, Renée, née le 18 décembre 1928 à Nantes *(Loire-Atlantique)*, *directrice* de magasin, demeurant 30, rue des Morillons à Paris (15e), à la peine de 4 mois d'emprisonnement avec sursis et à une amende de 10 000 F.

– La dame MONNERAIS épouse LE CAPITAINE Claudine, née le 8 octobre 1946 à Mortagne-au-Perche (Orne), chef de département au magasin CODEC, demeurant 2, allée Pierre-Chanon à La Norville (Essonne), à la peine de *4 mois d'emprisonnement* avec sursis et à une amende de 8 000 F.

– La dame PELETTE épouse BRINSOLLES Solange, Charlotte, née le 28 mai 1933 à Magenta (Marne), vendeuse, demeurant 49, rue des Trois-Frères à Paris (18e), à la peine de *4 mois d'emprisonnement* avec sursis et à une amende de 5 000 F.

Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais des condamnées, la publication de ce jugement, par extrait, dans les journaux *le Monde* et *le Figaro*.

Pour extrait conforme délivré par le greffier à Monsieur le Procureur de la République sur sa réquisition.

N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale

Par jugement contradictoire en date du 12 mai 1987, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ, pour avoir à Paris, le 22 juillet 1985, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du code du travail relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III, du livre II du titre III du code du travail, en faisant utiliser un treuil sans que cet appareil ait été vérifié, malgré la mise en demeure de l'inspection du travail, 14 salariés étant concernés par cette infraction, à la peine de 14 amendes de 2 000 F chacune.

Le sieur BEILLON Yves, *Lucien*, né le 6 octobre 1929 à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), ayant été PDG de la société SNPP-ACT, en préretraite, demeurant 45, rue du Télégraphe à Paris (20e).

Le tribunal a, en outre, ordonné aux *frais du condamné la publication de ce* jugement, par extrait, dans *le Figaro* et *le Monde*.

Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition.

N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale

Par jugement (contradictoire) en date du 20 mai 1987, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour *TROMPERIE SUR* LES QUALITÉS SUBSTANTIELLES ET LA COMPOSITION DE LA MARCHANDISE VENDUE – pour avoir à Paris le 1er juillet 1986, trompé ou tenté de tromper le contractant sur les qualités substantielles, la *composition de la marchandise vendue*, en vendant ou mettant en vente :

– sous la dénomination fausse de « foie gras de canard » des semi-conserves (8) de « bloc de foie gras de canard »

– des marchandises, en l'espèce dix semi-conserves de « bloc de foie gras de canard » et deux terrines de rillettes d'oie dont la date limite de consommation était dépassée.

Le sieur TURIÈRE Denis Louis, né le 5 septembre 1941 à Les Bessons (Lozère), propriétaire exploitant du salon de thé-bar « LA CASCADE ÉLYSÉES », demeurant 100, avenue des Champs-Elysées à Paris 8e, à la peine de 20 000 F d'amende.

Le tribunal a en outre ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde* et *le Figaro*. Pour extrait conforme délivré *par le greffier à M. le Procureur de la* République sur sa réquisition.

N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale

Par jugement (contradictoire) en date du 20 mai 1987, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour PUBLICITÉ FAUSSE OU DE NATURE A INDUIRE EN ERREUR – pour avoir à Paris, au cours de la deuxième quinzaine de septembre 1985, effectué une publicité comportant des allégations, indications ou présentations fausses ou de nature à induire en erreur sur les procédés de la vente, le prix, les conditions de vente des biens qui font l'objet de la publicité et sur la qualité de revendeur en faisant diffuser des annonces publicitaires dans le journal « PUB 77 » numéro 164 comportant des allégations « fab. liquide à moins de 55 % du prix public quinze séjours et chambres merisier Régence et Louis-*Philippe*, *dix salons* cuir dans les plus belles peaux de 588 à 12 000 F HT ».

La dame ALLEGRET-MARET, *épouse VEREL Liliane, née le 3 novembre* 1953 à Paris 4e, gérante de société, demeurant, 9 *bis*, rue Jacques-Doré à Chennevières-sur-Marne (94), à la peine de 30 000 F d'amende.

Le tribunal a en outre ordonné aux frais de la condamnée la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde* et *le Figaro*. Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le Procureur de la République, sur sa réquisition.

N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale

Par jugement (contradictoire, article 411 CPP) en date du 6 juillet 1987, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ (bâtiment et travaux publics), pour avoir à Paris 16e sur un chantier, 9, rue des Bauches, le 21 juillet 1987, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du code du travail relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les *dispositions des chapitres I, II, III du* titre III du code du travail :

– en laissant travailler et circuler un ouvrier à une hauteur de plus de trois mètres, sans protection collective ou individuelle, contre les risques de chute ;

– en employant l'échafaudage fixe sur rue, d'une hauteur de dix mètres, qui n'avait pas été monté conformément aux prescriptions des articles 110, 114 et 115 du décret du 8 janvier 1965 (insuffisance des points d'ancrage, planchers non jointifs, absence de plinthes, garde-corps trop bas) ;

– en utilisant des échelles d'une hauteur insuffisante et qui n'étaient pas fixées,

le sieur DUBOIS André Joseph, né le 6 octobre 1929 au Chesnay (Yvelines), gérant de société demeurant 23, rue Champ-Lagarde à Versailles (Yvelines) à la peine de 4 amendes de *3 000 F* chacune.

Le tribunal a en outre ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans le journal *le Monde*. Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le Procureur de la *République sur sa réquisition*.

N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES *DU GREFFE* DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 20e chambre de la cour d'appel de Paris du 11 décembre 1986.

Le sieur CIMAROSTI Ivano, né le 3 août 1940 à Maniago (Italie), demeurant *10, route de Saclay* à Vanhallan (91), a été condamné à 10 000 F d'amende pour BLESSURES INVOLONTAIRES ayant entraîné une incapacité supérieure à trois mois sur la personne de monsieur RODRIGUEZ DA COSTA Antonio. La cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné :

– la publication de cet arrêt, par extrait, dans le journal *le Monde ;*

– l'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant un mois sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de Vanhallan (91), et sur la porte extérieure de l'immeuble *sis* au no 13 de la rue Yves-Toudic à Paris (10e), où M. CIMAROSTI Ivano exerce son activité.

Pour extrait conforme délivré à monsieur le Procureur général, sur sa réquisition.

LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale

Par jugement contradictoire art. 411 CPP du 20 mai 1987, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ, pour avoir à *Paris, le 3 juillet 1986, étant* responsable d'un établissement soumis aux dispositions du code du travail relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du titre III du code du travail en ne mettant pas à la disposition d'un salarié qui travaillait à une hauteur de plus de 3 mètres et se trouvant exposé à un risque de chute dans le vide des ceintures ou baudriers de sécurité, à la peine de 4 000 F d'amende le sieur HENNEQUIN Jean, Julien, Claude, né le 8 juillet 1942 à La Courneuve (Seine-Saint-Denis), gérant de société, demeurant 74, rue de l'Abbé-Glatz à Bois-Colombes (Hauts-de-Seine).

Le tribunal a, en outre, ordonné, aux *frais du condamné, la publication de ce* jugement par extrait dans le journal *le Monde*. Pour extrait conforme délivré par le greffier à monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition.

N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale
pour fraude fiscale

Par jugement (contradictoire) en date du 9 juillet 1987, la 11e chambre 2e section du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour FRAUDE FISCALE, omission de passation d'écritures.

Le sieur KHAN Kéo, né le 30 mars 1950 à Pakse (Laos), demeurant, 13, rue Pétion, à Paris 11e, à la peine de 3 000 F d'amende

Le sieur LACASSIN Alain, né le 6 septembre 1948 à Bordeaux (33), cadre commercial, demeurant, 45, rue Gabriel-Péri, Le Pré-Saint-Gervais (93), à la peine de dix mois d'emprisonnement avec *sursis et 8 000 F d'amende*.

Le sieur SANACHITH Christophe, né le 15 juillet 1953 à Savannakhet (Laos), serveur, demeurant, 3, rue *Alfred-Binet* à Nice *(06)*, à la peine de dix mois d'emprisonnement avec sursis et 8 000 F d'amende.

Le sieur CHANSAVANG Kamdeng, *né le 1er avril 1950* à Pakse (Laos), agent commercial, demeurant 17, rue Augustin-Thierry à Paris 19e, à la peine de dix mois d'emprisonnement avec sursis et 8 000 F d'amende.

Le tribunal a en outre ordonné aux frais des condamnés la publication de ce jugement par extrait dans le journal officiel de la République française ainsi que dans les quotidiens *le Monde* et *le Figaro*. Pour extrait conforme délivré par le greffier à *M.* le Procureur de la République sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES *DU GREFFE DU TRIBUNAL* DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale

Par jugement (contradictoire) en date du 20 mai 1987, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ – pour avoir à Paris, le 27 mars 1986, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du code du travail relatives à la sécurité, enfreint par une faute personnelle les dispositions des chapitres I, II, III du titre III du code du travail en faisant travailler un salarié sur un échafaudage constitué de deux planches non jointives et ne *couvrant pas totalement* la *portée* des boulins les supportant, sur un échafaudage dépourvu de tout garde-corps et plinthe, tant sur les côtés intérieurs qu'extérieurs, à la peine de 8 000 F d'amende.

Le sieur AUGUSTO Manuel, né le *9 mars 1934 à Leiria (Portugal)*, gérant de société, demeurant 80, avenue Salvador-Allende à Villeparisis (77).

Le tribunal a en outre ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans *le Monde*. Pour extrait conforme délivré par le *greffier à M. le Procureur de la République*, sur sa réquisition.

N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale

Par jugement (contradictoire) en date du 11 juin 1987, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a *condamné pour INFRACTION AUX* MESURES GÉNÉRALES D'HYGIÈNE – pour avoir à Paris, le 12 décembre 1985, étant responsable d'un établissement soumis aux dispositions du code du travail en laissant travailler cinq salariés sur un chantier de *démolition :*

– sans aménager les recettes de telle sorte que les travailleurs ne soient pas obligés, pour tirer la charge, de se pencher au-dessus du vide.

– sans conserver sur le chantier le « registre de sécurité » et le « registre *d'observations* ».

– sans que les ouvertures ouvrant sur le vide soient munies de garde-corps.

– en laissant une échelle ni fixée, ni maintenue, ni prolongée par une main courante à l'arrivée.

– en laissant deux échafaudages dont les *planchers étaient d'une largeur* insuffisante, et non munis de plinthes sur les côtés extérieurs.

Le sieur JORGE Angelino, né le 26 janvier 1937 à Pombal (Portugal), entrepreneur, demeurant 8, *rue Rouget-de-Lisle* à Issy-les-Moulineaux (92), à la peine de *cinq* amendes *de 4 000* F chacune.

Le tribunal a en outre ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait, dans *le Monde*. Pour extrait conforme délivré par le greffier à M. le Procureur de la République, *sur sa réquisition*.

N'Y AYANT APPEL.

EXTRAIT DES MINUTES *DU GREFFE DU TRIBUNAL* DE GRANDE INSTANCE DE PARIS
Condamnation pénale

Par jugement (contradictoire art-411 CPP pour BREARD), contradictoire pour COULAUD, en date du 5 novembre 1986, la 31e chambre du tribunal *correctionnel de Paris a condamné* pour INFRACTIONS A LA LÉGISLATION SUR LE TRAVAIL TEMPORAIRE, pour avoir à Paris, courant 1982 et courant 1983, le sieur Louis COULAUD, étant utilisateur de travail temporaire contrevenu aux dispositions *du chapitre 4 du Titre 2 du* Livre 1 du code du travail relatives au travail temporaire, en ayant eu recours à des travailleurs temporaires (en l'espèce 6) sans avoir conclu avec un entrepreneur de travail temporaire, dans le délai prévu à l'article L. 124-3, un contrat *écrit de mise à disposition*, *en* ayant eu recours à des travailleurs temporaires (en l'espèce 86) dans le contrat de mise à disposition desquels étaient fournies des indications volontairement inexactes, en l'espèce « Travaux supplémentaires à commande clients », en ayant utilisé des travailleurs temporaires sans avoir respecté le délai qui doit s'écouler entre deux missions successives pour le même poste de travail, 11 travailleurs étant, en l'espèce concernés.

Le sieur BREARD Jean-François, étant entrepreneur de travail temporaire, contrevenu aux dispositions du Chapitre 4 du Titre 2 du Livre 1 du code du travail relatives au travail temporaire, en ayant mis à la *disposition* d'un utilisateur, des travailleurs temporaires (en l'espèce 6) sans avoir conclu avec celui-ci dans le délai prévu à l'article L. 124-3 du code du travail, un contrat écrit de mise à disposition, en ayant mis à la disposition d'un utilisateur, des travailleurs temporaires (en l'espèce 86) dans le contrat de mise à disposition desquels étaient fournies des mentions volontairement inexactes, en l'espèce « Travaux supplémentaires à commande clients », et en ayant mis à la disposition d'un utilisateur, des travailleurs temporaires sans avoir respecté le délai qui doit s'écouler entre deux missions successives pour le même poste de travail (11 salariés étant en l'espèce concernés).

Le sieur COULAUD Louis-Auguste, né le 11 février 1931 à Paris (18e), PDG de la société OMNIUM DE LA PLOMBERIE MODERNE-OPM, demeurant 39bis, rue Adrien-Damalix à Saint-Maurice (94), à la peine de 10 000 F d'amende pour les délits et à 26 amendes de 500 F chacune pour les contraventions.

Le sieur BREARD Jean-François-Etienne-Jacky, né le 10 avril 1952 à Tremblay-les-Villages (Eure-et-Loir), PDG de la société Office technique d'intérim (OTI) PROTECO, demeurant Les Moulins Neufs à Jouy (Eure-et-Loir), à la peine de *10 000 F* d'amende pour les délits et à 26 amendes de 500 F chacune pour les contraventions. Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais des condamnés la publication de ce jugement, par extrait, dans les journaux *le Monde* et *le Figaro*.

Pour extrait *conforme délivré par le* greffier à Monsieur le Procureur de la République sur sa réquisition.

N'Y AYANT APPEL.

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

FRIGID OU LE CŒUR HAUTAIN. Café de la Danse (42-57-05-35), 20 h.

J'AIME BRECHT. Théâtre du Tourtour (48-87-82-48), 22 h 30.

Les salles à Paris

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). La Tampe : 20 h 45.

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). Le Miracle de Théophile : 20 h 30.

ATALANTE (46-06-11-90). ◊ Le Prince et le Marchand : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). Capitaine Bada : 20 h 30.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle Louis-Jouvet. ◊ Elvire Jouvet 40 : 18 h 30.

BATACLAN (47-00-30-12). Zouc : 20 h 45.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). Les Petits Pas (Festival d'automne à Paris) : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). L'Excès contraire : 20 h 45.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). ◊ Frigid : 20 h.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15). Le Temps, le fou : 21 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. La Vénus à la fourrure : 20 h 30. Les Pragmatistes : 20 h 30.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves : 18 h 30.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Macbeth, le sommeil : 20 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). La Resserre. Bérénice : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Les Dindons de la farce tranquille : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Casanova ou la Dissipation : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◊ Monsieur chasse : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Trop cher payé : 20 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Péripatéticiens : 20 h 30. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Epoque épique : 20 h 30.

ESPACE KIRON (43-73-50-25). Le Reflet enfui : 21 h.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19). Le Petit Bruit des perles de bois : 20 h 15. ◊ La Tragédie des treize vaisseaux : 22 h 30.

ESPACE PIERRE CARDIN (42-66-17-81). The Normal Heart : 20 h 30.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. ◊ Le Chef-d'œuvre sans queue ni tête : 18 h 30. ◊ La Légende de Mélusine : 21 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Au secours, tout va bien ! : 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). L'Eloignement : 21 h.

GALERIE 55 (43-26-63-51). Be Trayal : 21 h.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Le Chant de Noël (A Christmas Caol) : 18 h 30. ◊ Le Lutin aux rabans : 20 h 30.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Madame Sans-Gêne : 20 h 30.

HOTEL LUTÉTIA (SALON TRIANON) (45-44-38-10). Le Traducteur cleptomane ou la disparition : 20 h 45.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Lettre d'une inconnue : 21 h 30.

JARDIN D'HIVER-THÉATRE OUVERT (42-62-59-49). Conversations conjugales : 21 h.

LA BASTILLE (43-57-42-14). Inventaires : 19 h 30. ◊ Bivouac (Festival d'automne à Paris) : 21 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Premières Jeunesse : 21 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît ! : 20 h 15. Carmen Cru : 22 h.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). ◊ Fous-moi la paix avec Gainsbarre : 19 h. L'Etonnante Famille Brossé : 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Contes bariolés, suivi du Chant du cygne : 20 h. Parlons-en comme d'un créateur à un autre : 21 h 30. Théâtre rouge. Le Petit Prince : 20 h. Un riche, trois pauvres : 21 h 15.

MADELEINE (42-65-07-09). Les Pieds dans l'eau : 21 h.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). ◊ Présences : Mario Luzi : 20 h 30.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42). ◊ Pava Inthabali : 20 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). En famille, on s'arrange toujours : 20 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). Le Bal des monstres : 18 h 30.

MARIGNY (42-56-04-41). Kean : 20 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Menteuse : 21 h.

MATHURINS (42-65-90-00). L'Idiot (Théâtre, Musique, Danse dans la ville) : 20 h 30.

MÉNAGERIE DE VERRE (43-38-33-44). Gouttes dans l'océan : 21 h.

MICHEL (42-65-35-02). La Chambre d'ami : 21 h 15.

MICHODIÈRE (47-42-95-22). Double Mixte : 20 h 30.

MOGADOR (42-85-28-80). Cabaret : 20 h 30.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). C'était hier : 21 h.

NICOLAITE DE CHAILLOT (45-54-84-59). Le Festin de Balthazar : 20 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Mais qui est qui ? : 20 h 30.

ODÉON (COMÉDIE-FRANÇAISE) (43-25-70-32). Le Marchand de Venise (Festival d'automne à Paris) : 19 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Léopold le bien-aimé : 20 h 45.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Grande salle. La Madeleine Proust à Paris : 21 h. Petite salle. Pleure pas Gilbert Trio : 19 h.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux : 20 h 30.

PARIS CENTRE (45-20-44-21). L'Amour triste ou les fantasmes d'une femme abandonnée : 21 h 30.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Y'a bon Bamboula : 21 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Reine mère : 20 h 45. Salle II. Ma chère Rose : 21 h.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Crimes du cœur : 21 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50). Un jardin en désordre : 20 h 45.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Le Puceau d'Orléans : 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Les Seins de Lola : 20 h 45.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Jango Edwards : 20 h 30.

STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). Le Baiser de la femme-araignée : 21 h.

THÉATRE 13 (45-88-16-30). Comme on regarde tomber les feuilles : 20 h 45.

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Les Juges du ciel : 20 h 45.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Enfin Bénureau ! : 20 h 30.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Le Triomphe de l'amour : 19 h et 20 h 30.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65). ◊ Le Scorpion : 20 h 30.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◊ L'Etranger : 20 h 30. Salle II. ◊ La Métamorphose : 20 h 30.

THÉATRE DE LA PLAINE (42-50-15-65). La Chasse au corbeau : 20 h 30.

THÉATRE DES CINQUANTE (43-55-33-88). Les Evadés : 20 h 30.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Arthur (Les 3 Jeanne) : 21 h.

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). Quel Petit Vélo ? : 21 h.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Foyer. L'Honneur de Rodrigue ou l'Histoire du Cid : 14 h 30 et 10 h. Grand Théâtre. Le Soulier de satin : 20 h. Théâtre Gémier. Une lune pour les déshérités : 20 h 30.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Une heure avec : Prose Selavy : 18 h 30. Grande salle. Dom Juan (en hommage à Louis Jouvet) : 20 h 30. Petite salle. Le Trio en mi bémol : 21 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Le Détournement d'avion le plus fou de l'année : 22 h 15.

TOURTOUR (48-87-82-48). Peinture sur soi : 19 h. Profession imitateur ! Et en plus... : 20 h 30. J'aime Brecht : 22 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Le Quatuor Violons dingues : 19 h. Sylvie Joly : 21 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi : 20 h 30.

Les concerts

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-77-11-12). L'Opéra Valis, 21 h : Tod Machover et Catherine Ikam (commande de l'Ircam). 95 F et 80 F.

ÉGLISE SAINT-EUSTACHE. Orchestre des concerts de Saint-Eustache, 20 h 45 dir. par R.-P. Emile Martin de l'Oratoire, la Société des chanteurs de Saint-Eustache, avec L. Scappaticci (soprano), V. Cortez (mezzo-soprano), E. Drahi (ténor) et J.-Ph. Courtis (basse). Requiem de Verdi (au profit de l'Association musicale contre le SIDA). 250 F, 200 F, 130 F, 80 F.

PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). Les Plaisirs du palais, 21 h, ou *Oh ! Ils chantent la bouche pleine*, opéra de bouche qui tente d'associer le plaisir de chanter au plaisir de la bouche. Chansons du seizième siècle. Mise en scène de M. Larroche, avec l'ensemble Janequin, D. Visse (haute-contre), B. Boterf (ténor), Ph. Cantor (baryton), A. Sicot (basse) et Cl. Doboves (luth), B. Mamin (danseuse) et F. Zipperlin (jongleur). 120 F, 100 F (FNAC).

SALLE GAVEAU (45-63-20-30). Gérard Poulet, 20 h 30 (violon). Œuvres de Bach, Beethoven et Vivaldi (au profit d'Amnesty International). De 80 F à 135 F.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre de Paris, 20 h 30. Dir. par J. Tate, avec M. Uchida (pia.). Œuvres de Wagner, Bartok et Dvorak. De 45 F à 180 F.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-36-37). Alexis Weissenberg, 20 h 30 (piano). Œuvres de Schubert et Rachmaninov. De 40 F à 250 F.

Jeudi 3 décembre

Les opéras

OPÉRA DE PARIS, PALAIS GARNIER (47-42-53-71). Norma : 19 h 30 : tragédie lyrique en deux actes de V. Bellini, livret de F. Romani, dir. mus. de M. Valdes, mise en scène de P.-L. Pizzi, de 40 F à 550 F. Macbeth : jusqu'au 13 décembre. 19 h 30 mer., ven., lun. Opéra en quatre actes de G. Verdi, livret de F. Maria Pave d'après la tragédie de W. Shakespeare, dir., mus. de M. Schoenwandt, mise en scène de A. Vitez.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83). Porgy and Bess : 20 h : opéra en deux actes, mus. de G. Gershwin, livret de D. Heyward, chor. de M. Robinso, mise en scène de J. O'Brien, chef d'orchestre : C. Nance. 357 F, 281 F, 205 F, 160 F et 71 F.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39). le Pont des soupirs : 20 h 30 : opéra bouffe en quatre actes de J. Offenbach, livret de H. Crémieux et L. Halevy, mise en scène de J.-M. Ribes, chor. de P.-G. Lambert, avec l'ensemble orchestral d'Antenne 2, dir. par J. Burdekin ou A. du Closel, chef des chœurs P. Marco. 225 F, 175 F, 100 F, 165 F (mer., jeu., mar.) 245 F, 195 F, 120 F (ven., sam., dim.).

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

Les Conquérants du nouveau monde (1947, v.o.s.t.f.), de Cecil Blount De Mille, 16 h ; Samson et Dalila (1949, v.o.s.t.f.), de Cecil Blount De Mille, 19 h ; Gina (1975, v.o.), de Denys Arcand, 21 h 30.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-35-57)

Lina Braake fait sauter la banque (1974, v.o.s.t.f.), de Bernhard Sinkel, 15 h ; Une aventure de Buffalo Bill (1936, v.o.s.t.f.), de Cecil Blount De Mille, 19 h 30 ; les Croisades (1935, v.o.), de Cecil Blount De Mille, 17 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

Hommage à Pierre Braunberger : Gremaire (1969), de François Reichenbach, 14 h 30 ; la Pyramide humaine (1960), de Jean Rouch, 14 h 30 ; le Soleil éteint (1961), de Guy Gilles, 17 h 30 ; Julietta (1953), de Marc Allégret, 17 h 30 ; la Marche des machines (1929), d'Eugène Deslaw, 20 h 30 ; l'Amour chante (1930), de Robert Florey, 20 h 30.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

APOLOGY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA BAMBA (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LE BAYOU (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

BOIRE ET DÉBOIRES (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA BONNE (**) (It.) : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

COLÈRE EN LOUISIANE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

LE CRI DU HIBOU (Fr.-It.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.f.) : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

DÉMONS DANS LE JARDIN (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LA FAMILLE (It.-Fr., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS 2 (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LA FOLLE HISTOIRE DE L'ESPACE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

HOLLYWOOD SHUFFLE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

HOUSE II (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

JOHANN STRAUSS, LE ROI SANS COURONNE (Fr.-Autr.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

LES LUNETTES D'OR (It.-Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

MALADIE D'AMOUR (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

MAXIMUM OVERDRIVE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MISSION (Brit., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NADINE (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES NOCES BARBARES (*) (Bel.-Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

NOCES EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

LES NOUVEAUX TRICHEURS (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

NUIT DOCILE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

L'OEIL AU BEURRE NOIR (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA PASSION BÉATRICE (*) (Fr.-It.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

PÊCHEURS DE REQUINS (Mex., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

LA PHOTO (Gr., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68).

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

RADIO DAYS (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LE REPENTIR (Sov., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

SI TU VAS A RIO... TU MEURS (Fr.-Brés.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

LE SICILIEN (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

SUPERMAN IV (A., v.f.) : Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

TAMPOPO (Jap., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

TANT QU'IL Y AURA DES FEMMES (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TUER N'EST PAS JOUER (Brit., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LA VEILLÉE (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

WHO'S THAT GIRL ? (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES YEUX NOIRS (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

ZEGEN (*) (Jap., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

LES FILMS NOUVEAUX

IL EST GÉNIAL PAPY ! Film français de Michel Drach : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'IRLANDAIS. Film britannique de Mike Hodges, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

NOYADE INTERDITE. Film français de Pierre Granier-Deferre : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

RENT A COP. Film américain de Jerry London, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Images, 18e (45-22-47-94).

VENT DE PANIQUE. Film français de Bernard Stora : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA VIE PLATINÉE. Film franco-ivoirien de Claude Cadiou : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

YEELEN. Film malien de Souleymane Cissé, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; L'Entrepôt, 14e (45-40-78-38) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 4 DÉCEMBRE

« L'Opéra, chef-d'œuvre de Charles Garnier », 13 h 30, hall d'entrée (P.-Y. Jaslet).

« Cités d'artistes autour de Pigalle », 14 h 30, métro Blanche (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« Couples célèbres au Père-Lachaise », 14 h 30, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« L'église Saint-Gervais et sa chapelle du dix-septième siècle », 15 heures, façade de l'église, place Saint-Gervais (Monuments historiques).

« La Villette : le parc, la Cité des sciences, la Géode, etc. », 15 heures, métro Corentin-Cariou, sortie numéros pairs (Monuments historiques).

« Le peintre Hébert en l'hôtel de Montmorency », 15 heures, 85, rue du Cherche-Midi (Monuments historiques).

« L'UNESCO, rôle et fonctionnement. La restauration d'Abou-Simbel » (film), 15 heures, 7, place Fontenoy (Isabelle Hauller).

« Musée de l'Orangerie, des *Nymphéas* à Picasso », 15 heures, entrée (Didier Bouchard).

« Le vieux village de Montmartre », 15 heures, métro Lamarck-Caulaincourt, sortie (Gilles Botteau).

CONFÉRENCES

11, avenue du Président-Wilson, petit auditorium, 14 h 30 : « Jacques Doucet, couturier et mécène », par Guillaume Garnier (Musée d'art moderne de la Ville de Paris).

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « La théosophie et l'accompagnement des mourants », entrée libre (Loge unie des Théosophes).

Maison des Mines, 270, rue Saint-Jacques, 20 h 30 : « USA, la mégalopolis et ses trésors » (Clio-Les amis de l'histoire).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 3 décembre

TF 1

20.30 Magazine : Le monde en face. De Christine Ockrent. Avec en direct François Léotard et Jack Lang, en duplex de la Sorbonne. Des reportages en France, en Allemagne, en Espagne. Le thème de ce soir : « Les jeunes et la politique ». **22.15 Téléfilm : La baleine blanche.** De Jean Kerchbron, d'après Jacques Lanzmann. Avec Jacques Fabri, Yan Debray (2e partie). **0.00 Journal. 0.10 La Bourse. 0.15 Permission de minuit.** Emission de Frédéric Mitterrand et Jérôme Garcin.

A 2

► **20.30 Cinéma : Reflets dans un œil d'or** ■■■ Film américain de John Huston (1967). Avec Elisabeth Taylor, Marlon Brando, Brian Keith. **22.20 Magazine : Edition spéciale.** Présenté par Bernard Rapp. *Les vaincus du stress.* **23.15 Chef-d'œuvre en péril :** Les armures. **23.45 Informations : 24 h sur A 2. 0.15 Entrez sans frapper.** Emission présentée par Christian Barbier et Evelyne Dress.

FR 3

20.35 Cinéma : la Fièvre du jeu ■ Film américain de Richard Brooks (1985). Avec Ryan O'Neal, Catherine Hicks, Giancarlo Giannini, Brigitte Andersen. **22.25 Journal. 22.50 Opération exceptionnelle : Santé en direct.** Triplex en *direct entre Paris, Laval (Québec) et Franceville (Gabon).* Sur le thème « Stérilité, la chaîne de l'espoir ». **23.50 Musiques, musique.** Concours international de violon Zino Francescatti. Concerto en ré majeur, de Paganini, par Gabriel Croitoru, violon, et l'Orchestre philharmonique de Marseille.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : la Marche triomphale ■■ Film italo-franco-allemand de Marco Bellochio (1975). Avec Franco Nero, Miou-Miou, Patrick Dewaere, Michele Placido, Eckehardt Belle. **22.25 Flash d'informations. 22.30 Cinéma : Rosemary's Killer** ■ Film américain de Joseph Zito (1982). Avec Vicki Dawson, Chris Goutman, Farley Granger. **23.55 Cinéma : le Bus en folie** ■ Film américain de James Frawley (1976). avec Joseph Bologna, Stockard Channing, John Beck. **1.20 Variétés : Paul Simon.** Graceland, the African Concert. *Enregistrement d'un concert de Paul Simon au Zimbabwe avec vingt-cinq musiciens sud-africains.* **2.20 Série : Les épées de feu.**

LA 5

20.30 Cinéma : le Maestro □ Film français de Claude Vital (1977). Avec Jean Lefebvre, Daniel Ceccaldi, Sophie Desmarets, *Geneviève Grad, Michel Galabru.* **22.00 Série : Capitaine Furillo.** Béni soit Nickols. **23.00 Série : Lou Grant.** Double cross. **23.50 Série : Max la menace** (rediff.). **0.15 Feuilleton :** Le temps des copains. **0.40 Les cinq dernières minutes.** Chassez le naturel (rediff.).

M 6

20.35 Série : Les têtes brûlées. 21.20 Cinéma : Senso ■■■ Film italien de Luchino Visconti (1954). Avec Alida Valli, Farley Granger, Massimo Girotti, Rina Morellin. **23.20 Magazine : M 6 aime...** Almogovar, le plus provocateur des réalisateurs de la Movida ; James Ivory, pour Maurice, adapté de Foster ; Pierre Lhomme, son chef opérateur : commentaires d'une scène ; Tournage d'un clip : Blues trottoir ; Paul Vecchiali tourne *Once More.* **23.50 Journal.** Météo. **0.05 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller.

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique : Ma chanson la plus triste est espagnole, de Carlos Semprun-Maura. **21.30 Profils perdus.** Henri Langlois. **22.40 Nuits magnétiques.** Les jeunes (3e partie). **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique :** Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 20 novembre en l'église Saint-Germain-des-Prés) : Messe de la Vierge, *Messe des apôtres,* Magnificat du 6e ton, de Frescobaldi, par la maîtrise de Radio-France, dir. Michel Lasserre de Rozel ; Luigi-Ferdinando Tagliavini à l'orgue. **23.07 Club de la musique contemporaine. 0.30 Mélodies.**

Vendredi 4 décembre

TF 1

19.00 Feuilleton : Santa Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.25 Météo et Tapis vert. 20.30 Variétés : Lahaye d'honneur. Spécial Médecins sans frontières et sœur Marie-Odile. Avec David Hallyday, Jane Manson, Pierre Bachelet, Michel Fugain, Stéphanie, Lio et Los Portos, Marie Myriam, Laurent Voulzy, Léopold Nord et Vous, Michel Boujenah, Mike Offield et Bonnie Tyler. **22.40 Feuilleton : Le joyau de la Couronne.** D'après Paul Scott. 7e épisode. **23.40 Journal. 23 55 Bourse. 23.58 Magazine : Rapido.** Emission d'Antoine de Caunes. Spécial Paul McCartney, à l'occasion du 25e anniversaire des Beatles. Egalement au sommaire : interview de Ringo Starr ; évocation de John Lennon, mort il y a sept ans ; documents d'archives.

A 2

18.15 Série : Ma sorcière bien-aimée. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.05 Série : Maguy. 19.30 Journal. ► **20.00 Présentation du téléthon.** Si l'espoir m'était chanté. Vingt-huit heures de programmes au profit des myopathes. *Une grosse opération en faveur de la lutte contre la maladie.* Présenté par Jerry Lewis, Michel Drucker et de nombreuses vedettes. **22.00 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « Les lectures de Jeanne Moreau », sont invités : *Philippe Druillet* pour l'ensemble de ses albums, Georges-Arthur Goldschmidt pour la traduction de *l'Histoire du crayon* et *Poème à la durée,* de Peter Handke, Henriette Jelinek *(Une goutte de poison),* Bernard Loiseau *(Cuisine, la bonne école pour tous),* Michel Tournier, pour l'évocation de la vie et l'œuvre de Goethe. **23.20 Journal.** ► **23.30 Ciné-club : les Lumières de la ville** ■■■ Film américain de Charlie Chaplin (1928-1930). Avec Charlie Chaplin, V. Cherrill, H. Myers, F. Lee, A. Garcia.

FR 3

19.55 Dessin animé : Il était une fois la vie. 20.05 Jeux : La classe. Présentés par Fabrice. **20.35 Feuilleton : Guillaume Tell.** 19e épisode : La citadelle. *Notre héros pointe son arbalète, mais les pèlerins sortent leurs armes. Aventures médiévales.* **20.57 Le jeu de la pomme. 21.00 Feuilleton : Guillaume Tell.** 20e épisode : La princesse. **21.35 Magazine Thalassa.** De Georges Pernoud. Spécial Salon nautique, en direct du CNIT de la Défense. **22.20 Journal. 22.40 Documentaire : Cent ans de jazz.** De Claude Fléouter et Denys Limon. 2. Harlem, l'âge d'or. *Les années 30, l'époque des grands solistes. La formidable histoire du jazz avec de nombreux documents.* **23.35 Musiques, musique.** Concours international de violon Zino Francescatti. Sonate en la mineur, de Bach, et Concerto en ré majeur, de Tchaïkowski, par Hu Kun, *violon, et l'Orchestre philharmonique de Marseille.* **23.50 Sports-loisirs.** Supercross à Bercy.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : le Flic de Beverly-Hills ■ Film américain de Martin Best (1984). Avec Eddie Murphy. **15.45 Cinéma : *Mauvais sang*** ■ Film français de Léos Carax (1986). Avec Denis Lavant, Juliette Binoche, Michel Piccoli, Hans Meyer. **17.45 Série : Batman. 18.15 Flash d'informations. 18.16 Zygo.** La caméra indiscrète chez les Belges. ***18.25 Dessin animé : Le piaf. 18.26 Top 50. 18.55 Star-quizz.*** Invités : Fred Mella, Amanda Lear, Antoine. **19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et les Nuls. Invité : Michel Serrault. **20.30 Série : Le retour de *Mike Hammer.* *21.15 Cinéma :* les Bas-fonds** ■■■ Film français de Jean Renoir (1936). Avec Jean Gabin, Louis Jouvet, Suzy Prim, Vladimir Sokoloff, Gabriello, Junie Astor (N.). *Un baron ruiné au jeu et auquel un cambrioleur a redonné le goût de vivre s'installe dans un asile de nuit tenu par un usurier et sa femme trop jeune. D'après une pièce de Maxime Gorki. Cela ne fait pas très russe, mais ce film, tourné sous le Front populaire, est un point de vue humaniste sur les épaves de la société bourgeoise, les déclassés. Le style fluide de Renoir, l'appel à la fraternité, la qualité de l'interprétation, ont fait la célébrité de cette œuvre, couronnée par le prix Louis-Delluc, qui venait d'être créé en 1936.* **22.45 Flash d'informations. 22.50 Cinéma : Mask** ■■ Film américain de Peter Bogdanovitch (1984). Avec Cher, Sam Elliott, Eric Stolz, Estelle Getty, Richard Dysart, Laura Dern. **0.45 Cinéma : Rosemary's Killer** ■ Film américain de Joseph Zito (1982). Avec Vicki Dawson, Chris Goutman, Farley Granger, Lawrence Tierney. **2.10 Cinéma : Thérèse** ■■ Film français d'Alain Cavalier (1986). Avec Catherine Mouchet, Aurore Pietro, Sylvie Habault, Ghislaine Mona, Hélène Alexandris. **3.35 Variétés : Paul Simon.** Graceland the african concert. **4.35 Cinéma : Histoire d'O numéro 2** □ Film français d'Eric Rochat (1984). Avec Sandra Wey, Manuel de Blas. **6.20 Série : Les monstres.**

LA 5

19.30 Boulevard Bouvard. De Philippe Bouvard. **20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Les secrets d'un homme marié.** De William A. Graham. **22.10 Loto sportif : Foot vos jeux.** Emission présentée par Michel Hidalgo. **22.25 Série : L'inspecteur Derrick.** Mort pour rien. **23.30 Magazine : Bains de minuit.** De Thierry Ardisson. **1.00 Série : Max la menace** (rediff.). **1.25 Feuilleton : Le temps des copains. 1.50 Les cinq dernières minutes.** Le fil conducteur (rediff.).

M 6

13.00 Série : Cher oncle Bill (rediff.). **13.30 Variétés : Chansons amour, chansons toujours.** Les grandes chansons françaises des vingt dernières années. **14.00 Côté corps, côté cœur.** Un médecin parle aux femmes et répond en direct à leurs questions. **14.30 Série : Marcus Welby** (rediff.). **15.20 Magazine : Ciné 6 première** (rediff.). **15.50 Jeu : Clip combat. 16.55 Hit hit hit hourra ! 17.05 Série : Daktari. 18.00 Journal. 18.15 Météo. 18.20 Série : La petite maison dans la prairie.** La loi (1re partie). **19.05 Série : Cher oncle Bill. 19.30 Série : Hawaii police d'Etat. 20.24 Six minutes d'informations. 20.30 Série : Le Saint.** *Copies conformes.* **21.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire** (14e épisode). **22.10 Journal. 22.20 Météo. 22.25 Soirée policière : Les privés ne meurent jamais.** Présentée par Guy Marchand. Séries : *Peter Gunn; Mr. Lucky.* **23.45 Magazine : Autour de mille nuits. 0.15 Musique : Boulevard des clips. 1.40 Clip des clips.** Le chouchou de la semaine : Johnny Hallyday.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. 21.30 Musique : Black and blue. Sweet honey in the rock. Chants religieux, gospel. **22.40 Nuits magnétiques.** Les jeunes (dernière partie). **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique :** Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 15 février à Sarrebruck) : Othello, ouverture op. 93, de Dvorak ; Concerto pour piano et orchestre *n° 1 en mi mineur op. 11,* de Chopin ; *Symphonie n° 4,* de Martinu, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. Jiri Belohlavek. **22.20 Premières loges.** Michel Dens, baryton. Airs de Thaïs, de Massenet, de Monsieur Beaucaire, *de Messager, de Tannhaüser, de Wagner, des Visiteurs* du soir, de Thiriet, de La grande-duchesse de Gerolstein, d'Offenbach, et de Miarka, de Georges. **23.07 Club de la musique ancienne.** L'art de la fugue de J.-S. Bach (2e partie). **0.30 Archives.**

Audience TV du 2 décembre 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	50.0	Santa Barbara 14.0	Actual. région. 12.0	Actual. région. 5.5	Nulle part 3.0	Porte magique 11.5	Oncle Bill 4.6
19 h 45	57.0	Roue fortune 25.0	Maguy 13.0	Actual. région. 4.0	Nulle part 4.0	Boulev. Bouvard 8.0	Daktari 2.5
20 h 16	64.5	Journal 28.5	Journal 16.0	La classe 11.5	Nulle part 3.5	Journal 2.5	Daktari 4.0
20 h 55	67.0	Sacrée soirée 27.5	Heure vérité 12.5	Fausses conf. 5.5	Ciné salles 3.5	Collaricocoshow 12.0	Passion Céline 6.0
22 h 08	57.5	Sacrée soirée 26.5	Heure vérité 14.0	Fausses conf. 4.5	Une amie qui... 4.5	Loi Los Ang. 7.5	Libre change 1.0
22 h 44	35.0	Destins 11.0	Sour. hommes 8.5	Journal 3.5	Thérèse 2.5	Loi Los Ang. 8.0	Libre change 2.0

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 143 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France *entre le jeudi 3 décembre à 0 h TU et* le dimanche 6 décembre à 24 h TU.

des remontées d'air chaud venant d'Espagne amèneront sur notre pays un temps doux et humide.

Des précipitations seront faibles sauf près des côtes atlantiques et méditerranéennes *où elles seront parfois fortes.*

Vendredi : temps gris et pluvieux.

Seules régions proches des frontières du *Bénélux devraient être épargnées par* la pluie mais le temps demeurera très nuageux.

Toutefois, le matin, les nuages seront peu nombreux de la Lorraine, à l'Alsace à la Franche-Comté et au nord des Alpes et l'on aura quelques brouillards givrants dans la plaine d'Alsace. Les nuages envahiront peu à peu le ciel et l'après-midi, le temps sera couvert.

Le nord des Alpes restera privilégié et pourra *profité du soleil.*

Ailleurs, nous aurons un temps couvert et pluvieux.

Les pluies seront assez fortes près des côtes : de la Normandie à la Bretagne au pays de Loire, à l'Aquitaine et au pays Basque. Près de la Méditerranée, jusqu'à la vallée du Rhône et l'est du Massif Central, il pleuvra toute la journée.

Sur les autres régioins, le temps couvert sera accompagné de pluies faibles

Il neigera en moyenne montagne sur le sud des Alpes.

Les vents d'est et de sud-est seront forts près des côtes de la Manche et Atlantiques. En Méditerranée, le vent d'est à sud-est soufflera très fort.

Il fera le matin de 2 à 5 degrés dans le sud-est et de 11 à 13 degrés près de la Méditerranée, de 7 à 8 degrés dans le sud-ouest et même de 9 à 10 degrés près de l'Atlantique. Près de la Manche le thermomètres ne descendra pas au-dessous de 7 à 9 degrés. Il fera de 1 à 4 degrés dans le Nord du pays, de 0 à 3 degrés dans le centre de 0 à *– 2 degrés dans l'est.*

Dans le sud-ouest les températures seront voisines de 13 à 14 degrés. Elles seront de 12 à 13 degrés dans l'Ouest, de 7 à 8 degrés dans le Nord et le centre du pays, et de 3 à 5 degrés dans l'Est.

Prévisions pour *le* samedi 5 décembre

Doux et humide

Sur le nord de l'Alsace et la Lorraine, la matinée sera pluvieuse avec localement des risques de verglas.

Dans les autres régions, la journée sera souvent très nuageuse avec quelques pluies plus marquées près de la *Méditerranée.*

De timides éclaircies apparaîtront en soirée sur la Bretagne et près des côtes Atlantiques.

Le vent de sud sera assez fort sur les côtes méditerranéennes. Sur les côtes atlantiques et de la Manche, il vent de *sud-est soufflera assez fort.*

Les températures minimales varieront de 1 à 5 degrés sur la moitié nord de la France, de 6 à 10 degrés sur la moitié sud.

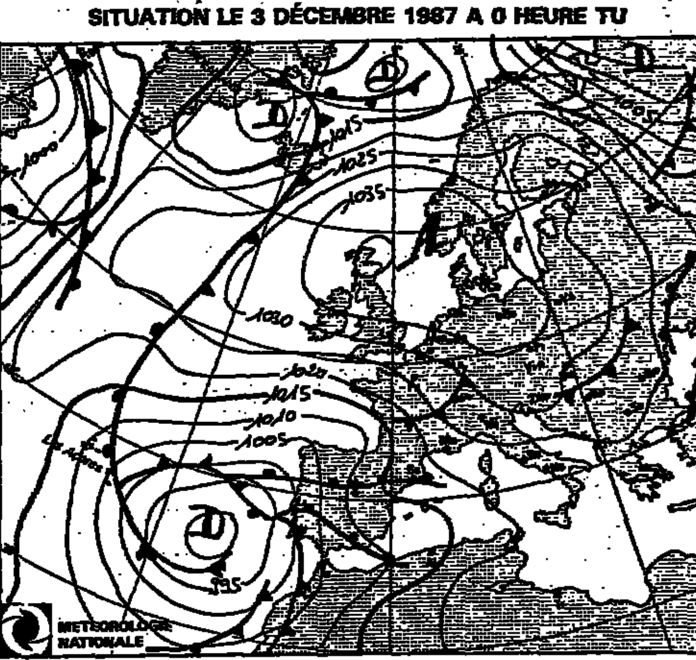
Prévisions pour le dimanche 6

Légère amélioration par l'ouest

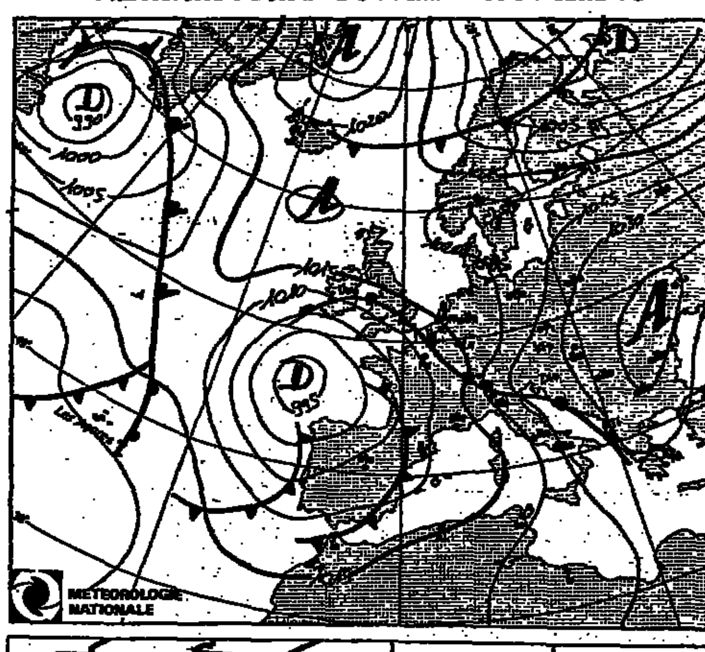
Sur la majeure partie du pays, le ciel restera très nuageux à couvert avec encore quelques pluies sur la moitié est, sur les côtes méditerranéennes, les précipitations resteront plus marquées.

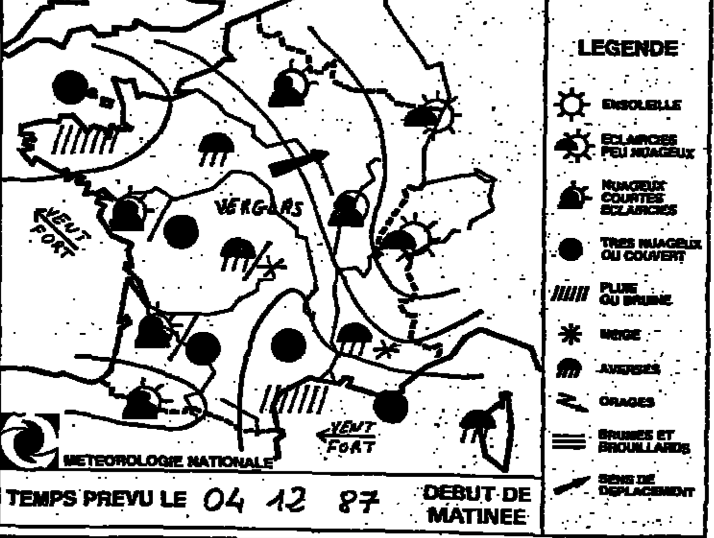
Les températures varieront peu.

SITUATION LE 3 DÉCEMBRE 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 5 DÉCEMBRE A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 2-12 à 6 heures TU et le 3-12-1987 à 6 heures TU — le 3-12-1987

FRANCE			
AJACCIO	14	3	N
BIARRITZ	9	4	P
BORDEAUX	6	3	P
BOURGES	5	0	C
BREST	4	1	N
CAEN	3	1	D
CHERBOURG	4	3	N
CLERMONT-FERR.	6	–4	B
DIJON	6	–5	B
GRENOBLE St-M-H	6	–2	N
LILLE	2	1	C
LIMOGES	5	2	C
LYON	4	1	C
MARSEILLE-MAR.	11	7	C
NANCY	3	–1	D
NANTES	5	2	C
NICE	15	8	N
PARIS-MONTS.	3	1	D
PAU	8	1	D
PERPIGNAN	12	9	C
RENNES	4	1	C
ST-ÉTIENNE	3	–2	B
STRASBOURG	3	1	C
TOURS	4	0	N
TOULOUSE	3	3	C
POINTE-A-PITRE	32	22	A

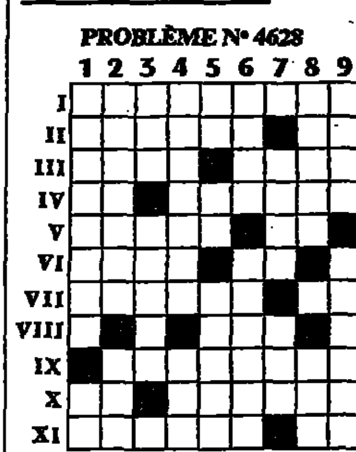
ÉTRANGER			
ALGER	17	15	C
AMSTERDAM	4	1	D
ATHÈNES	14	10	D
BANGKOK	27	19	N
BARCELONE	12	9	P
BELGRADE	4	2	P
BERLIN	5	0	N
BRUXELLES	2	–1	D
LE CAIRE	22	15	D
COPENHAGUE	3	–5	B
DAKAR	29	23	D
DELHI	29	12	D
DJERBA	18	9	N
GENÈVE	3	2	C
HONGKONG	14	10	D
ISTANBUL	13	6	P
JÉRUSALEM	19	8	D
LISBONNE	10	8	O
LONDRES	6	3	C
LOS ANGELES	18	10	D
LUXEMBOURG	1	–1	C
MADRID	4	3	P
MARRAKECH	15	15	C
MEXICO	25	9	B
MILAN	11	4	N
MONTRÉAL	–1	–5	N
MOSCOU	0	–9	D
NAIROBI	26	26	C
NEW-YORK	11	2	D
OSLO	–3	–10	B
PALMA-DE-MAL.	15	11	N
PÉKIN	4	–5	D
RIO-DE-JANEIRO	31	27	N
ROME	14	5	D
SINGAPOUR	32	24	C
STOCKHOLM	3	–1	N
SYDNEY	22	15	N
TOKYO	10	2	D
TUNIS	17	7	N
VARSOVIE	2	0	C
VENISE	10	2	D
VIENNE	2	2	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4628



HORIZONTALEMENT

I. Peuvent mettre mal à l'aise, l'air n'étant pas assez renouvelé. – II. C'est elle qui tombe des nues, mais c'est nous qui sommes parfois surpris. Est donc à l'origine d'une délivrance. – III. Accède à la maîtrise. Elément d'une échelle. – IV. Retarde l'heure de la victoire. Répandent le grain. – V. Variété de *pigeon ou de serin. Note.* – VI. Dans certaines circonstances, on pouvait souhaiter le voir tomber. Idéal pour qui veut toucher du bois. – VII. Feras le rapprochement. Tombe souvent face contre terre. – VIII. Amenée à se faire voir. – IX. Font aimer encore plus les lardons. – X. Facile à sortir. Bien connu de ceux qui sont amenés à *tenir les rênes.* – *XI. Volait de ses* propres ailes aussi incroyable que cela paraisse. Peut faire partie d'un sac ou d'un paquet.

VERTICALEMENT

1. Gagne de l'argent grâce à des dépôts. Dans la poisse. – 2. Belle qui fait rêver bien des hommes. Artère dans laquelle il est préférable que le sang ne coule pas. – 3. Tel que l'on a peut-être essuyé les plâtres. Utile pour empêcher d'être frappé. – 4. Ça, c'est un comble ! Quel malheur si elle venait à perdre les eaux ! – 5. Fait des envieux. Finissent parfois par se perdre. Font prendre du poids. – 6. Où certains font le nécessaire pour nous permettre d'y voir plus clair. Véhicule un *mal.* – *7. A besoin d'un plus petit* que lui. Grecque. – 8. Qui a donc permis de travailler sur le sujet. Intéresse ceux qui ont l'habitude de philosopher. – 9. En France. Parties d'un train.

Solution du problème n° 4627

Horizontalement

I. Engendrer. – II. Boule. Eté. – III. Etier. – IV. Na. Cernes. – V. Etêtée. – VI. Ceps. – VII. Gonocoque. – VIII. An. Céruse. – IX. Tu. Die. – X. Otite. – XI. Censeur.

Verticalement

1. Ebène. Galop. – 2. Notation. – 3. Gui. Tic. – 4. Electrocuté. – 5. Nérée. Ce. En. – 6. Record. – 7. Rein. Equité. – 8. Et. Empuse. – 9. *Reps.* Sée. Or.

GUY BROUTY.

● **Allocations familiales.** – *En* raison d'importants travaux prévus – suivant les conditions météorologiques – le samedi 5 ou le samedi 12 décembre au trente-neuvième étage de la tour Pleyel à Saint-Denis, l'accès de la tour sera, par décision de la préfecture de la Seine-Saint-Denis, formellement interdit aux piétons et aux automobilistes pour des raisons de sécurité. En conséquence, les services d'accueil de la Caisse d'allocations familiales de la région parisienne, situés au rez-de-chaussée de la tour, seront fermés soit le samedi 5 décembre, si les travaux sont réalisés ce jour-là, soit le samedi 12 décembre, s'ils on lieu à cette date.

Échecs



Dix-neuvième partie : ajournée

Finale de Tours

Dans un tournoi ordinaire ou au début de ce match, Karpov aurait sans doute proposé la nullité avec la position qu'il a obtenue dans la dix-neuvième partie, le mercredi 2 décembre. Une finale de Tours, même avec un pion de plus, est difficilement gagnable. Mais il ne reste que cinq parties à jouer, dans lesquelles le challenger n'aura plus que deux fois les Blancs, et il faut toujours qu'il marque un point. Donc, Karpov a ajourné au quarante et unième coup une partie qui était, si l'on peut dire, terminée dès le vingt-septième coup.

A ce stade, le pion passé des Blancs était bloqué, Kasparov avait judicieusement échangé son Fou contre un dangereux Cavalier, et les deux Rois n'avaient plus qu'à « monter ». La nulle était en vue, mais Kortchnoï, qui sait de quoi il parle, annonça que Karpov allait prolonger le jeu jusqu'à l'ajournement pour essayer de trouver, dans la nuit, le chemin de la victoire. Le rival malheureux du challenger ajouta qu'il lui donnait 20 % de chances de gagner.

Une victoire (bien hypothétique tout de même) de Karpov ne serait pas imméritée puisqu'il a dominé Kasparov dans un énième gambit de la Dame avec une trouvaille (14. Db3) qui a contraint le champion du monde à une défense passive.

Reprise de la partie : ce jeudi 3 décembre. Score actuel : 9-9.

B. de C.

Blancs : KARPOV
Noirs : KASPAROV
Dix-neuvième partie

Gambit de la Dame. Variante Tartakover

1. Cf3	d5	24. Cb5 (93)	Txc5 (113)
2. d4	Cf6	25. Cxa7 (94)	Fe4 (118)
3. c4	é6	26. f3 (100)	Ta8 (124)
4. Cc3 (4)	Fé7 (4)	27. fxé4 (102)	Txa7 (124)
5. Fg5 (7)	0-0	28. Ta4 (112)	Tc6 (126)
6. é3	h6	29. Tfa1 (114)	Rf8 (131)
7. Fh4 (8)	b6	30. Rf2 (115)	Ré7 (133)
8. Fé2	Fb7 (8)	31. Ré3 (116)	Rd6 (134)
9. Fxf6 (10)	Fxf6	32. Ta5 (118)	Té6 (137)
10. cxd5	éxd5	33. Ta1a2 (121)	Tc6 (139)
11. 0-0	Cd7 (9)	34. h4 (131)	Té6 (139)
12. b4	c5	35. Rf4 (132)	Tb6 (139)
13. bxc5	bxc5 (11)	36. Ta2a3 (138)	Tc6 (140)
14. Db3 (14)	cxd4 (29)	37. Té5+ (141)	Rf6 (141)
15. Cxd4	Fxd4 (32)	38. Tf5+ (141)	Ré6 (141)
16. éxd4 (15)	Cb6 (32)	39. Tfa5 (142)	Tb6 (141)
17. a4 (24)	Tb8 (44)	40. Té5+ (144)	Rf6 (141)
18. a5 (31)	Cc4 (67)	Ajour.	
19. Fxc4 (52)	dxc4 (67)		
20. Dxc4 (52)	Dd6 (92)		
21. Dc5 (75)	Dxc5 (107)		
22. dxc5 (75)	Tfc8 (107)		
23. a6 (85)	Fa8 (108)		

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps total de réflexion de chaque joueur depuis le début de la partie.

Position à l'ajournement

BLANCS : Rf4, Ta3, Té5, Pa6, é4, g2 et h4.

NOIRS : Rf6, Ta7, Tb6, Pf7, g7 et h6.

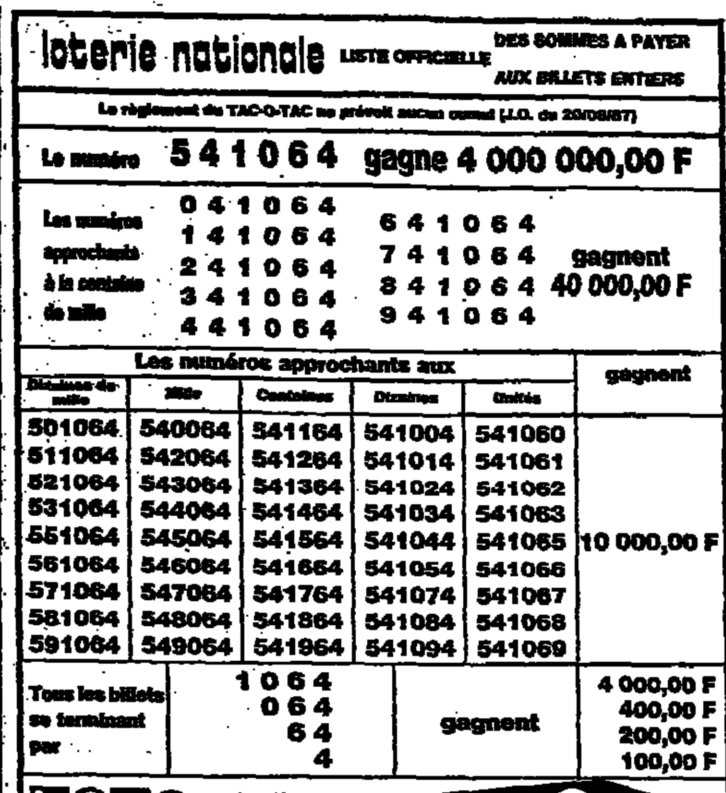
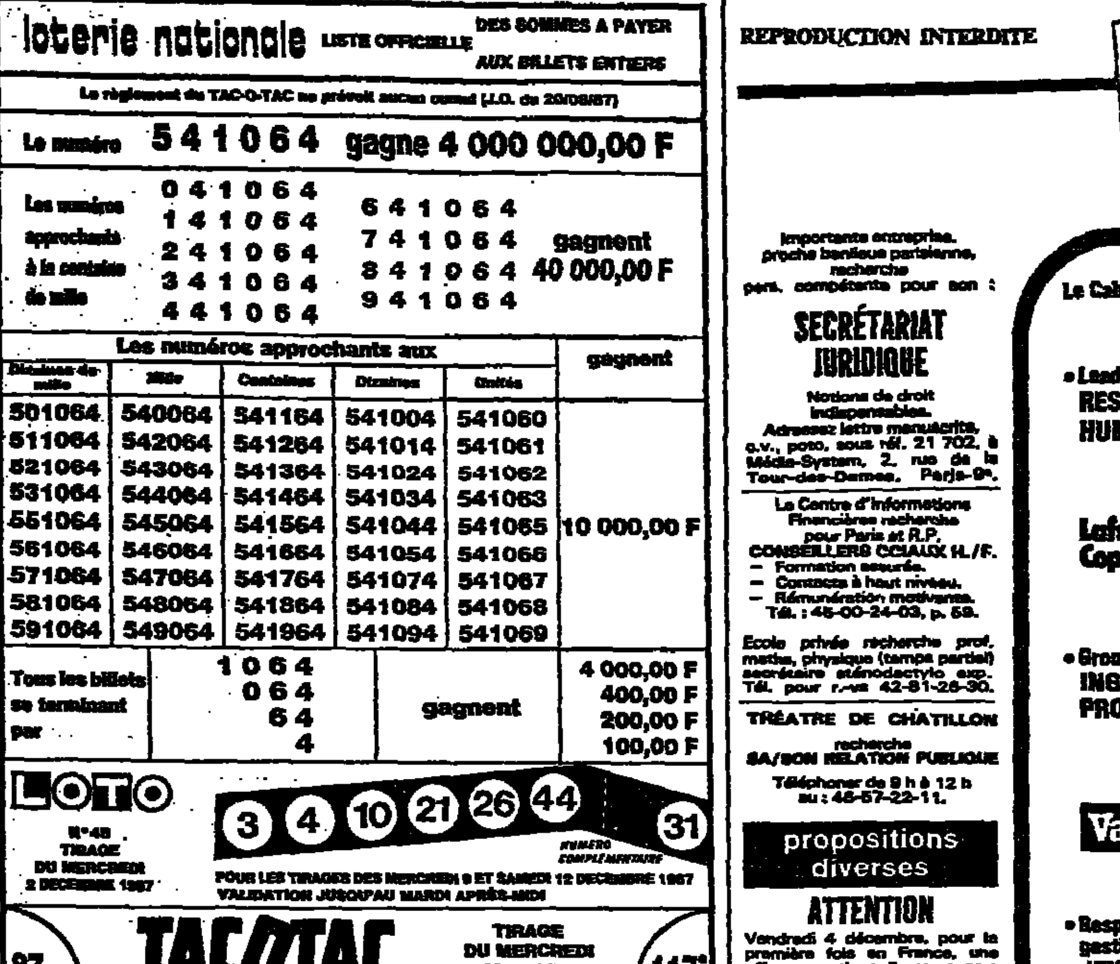
SPORTS

● **Basket-ball : coupes d'Europe.** — La soirée du mercredi 2 décembre a, dans l'ensemble, été favorable aux clubs français. En poule finale des champions, Orthez a battu Cologne (105-95). Dans l'épreuve des vainqueurs de coupe, Limoges s'est imposé en Angleterre, à Kingston (108-106 après prolongations). En coupe Korac, Monaco a gagné en déplacement en Israël, à Natanya (88-82), tandis que le Racing-Club de France s'imposait face à Caserte (91-81). Seul Villeurbanne s'est incliné à Belgrade contre l'Etoile rouge (91-83). En coupe Ronchetti, l'équipe féminine du Racing-Club de France a dominé le Partizan de Belgrade (76-56).

● **Football : championnat de France.** — Brest a battu Laval (2-1), le mercredi 2 décembre, en match en retard du championnat de France.

● **Tennis : Masters.** — La première journée du Masters, disputé à New-York et doté de 500 000 dollars, a donné les résultats suivants : Edberg (Suè.) bat Cash (Aust.) 6-4, 4-6, 6-1 ; Wilander (Suè.) bat Mecir (Tch.) 6-4, 6-1 ; Gilbert (EU) bat Connors (EU) 6-4, 7-6.

● **Voile : coupe de l'America.** — A la suite du jugement de la Cour suprême de l'Etat de New-York, favorable aux Néo-zélandais (le Monde du 28 novembre), le Yacht Club de San-Diego a annoncé, le mercredi 2 décembre, qu'il relèverait bien ce défi l'été prochain sur des bateaux de 90 pieds de longueur maximum à la flottaison. En revanche, les Américains se réservent le droit de déplacer les régates à Hawaï et n'accepteront pas d'autres challengers.

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 20/08/87)

Le numéro **541064** gagne **4 000 000,00 F**

Les numéros approchants à la centaine de mille : 041064, 141064, 241064, 341064, 441064, 641064, 741064, 841064, 941064 gagnent 40 000,00 F

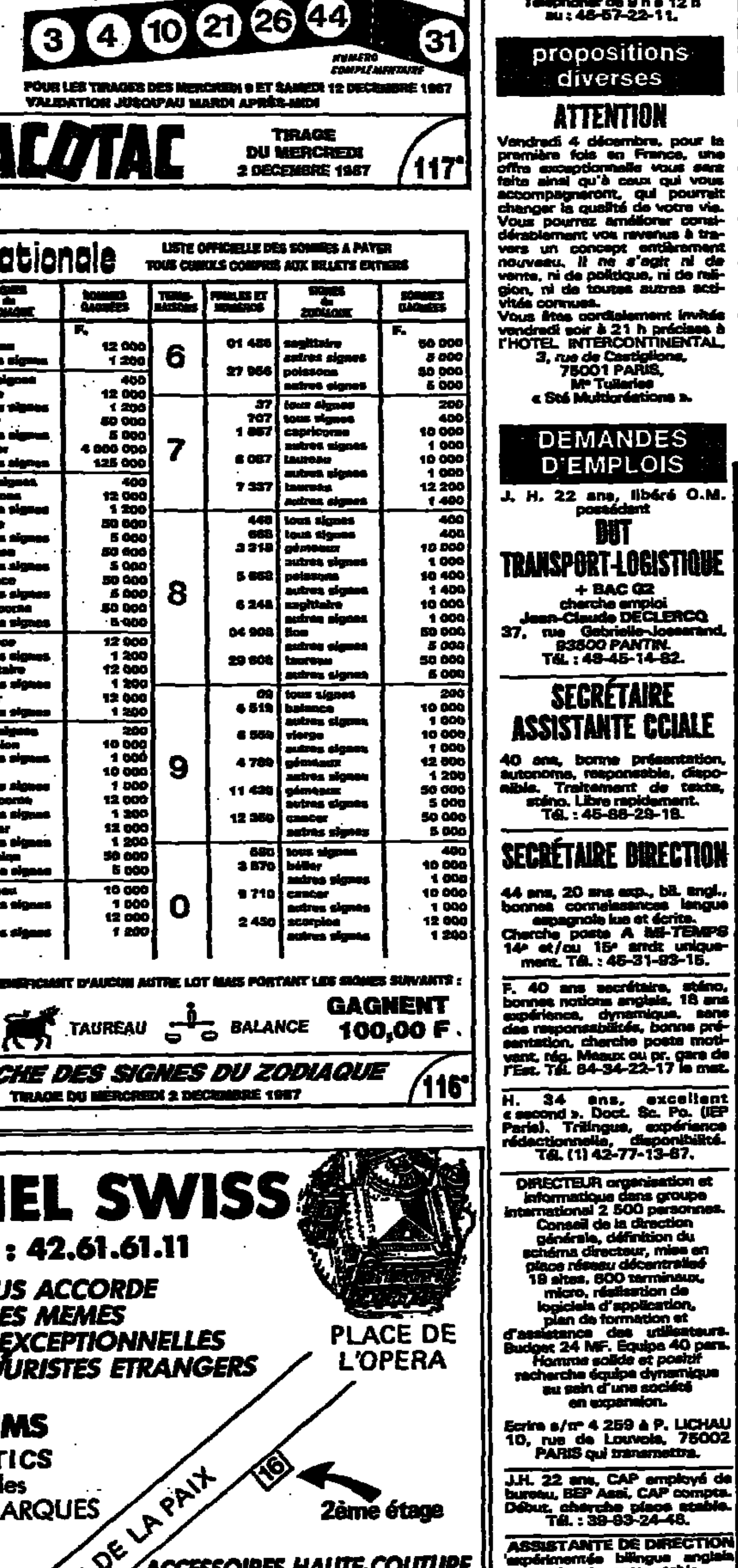
Les numéros approchants aux Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
501064	540064	541164	541004	541060	10 000,00 F
511064	542064	541264	541014	541061	
521064	543064	541364	541024	541062	
531064	544064	541464	541034	541063	
551064	545064	541564	541044	541065	
561064	546064	541664	541054	541066	
571064	547064	541764	541074	541067	
581064	548064	541864	541084	541068	
591064	549064	541964	541094	541069	

Tous les billets se terminant par		gagnent
1064		4 000,00 F
064		400,00 F
64		200,00 F
4		100,00 F

LOTO N° 48 TIRAGE DU MERCREDI 2 DECEMBRE 1987 : 3 4 10 21 26 44 — NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 31

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 9 ET SAMEDI 12 DECEMBRE 1987 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

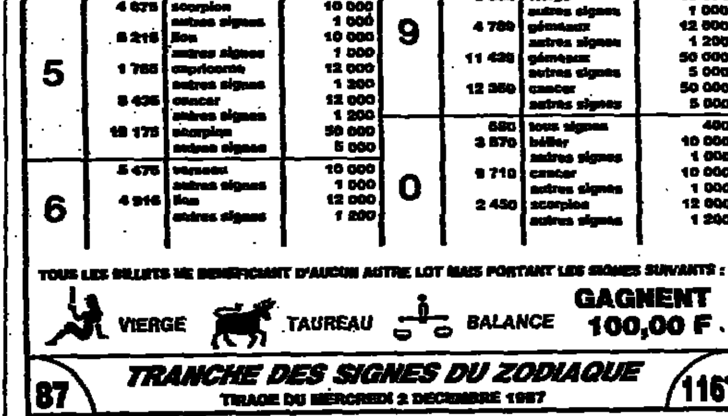
87 **TACOTAC** TIRAGE DU MERCREDI 2 DECEMBRE 1987 117°



loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES F.
1	7 621	verseau	12 000
		autres signes	1 200
2	042	tous signes	400
	9 592	vierge	12 000
		autres signes	1 200
	21 942	bélier	50 000
		autres signes	5 000
	60 412	cancer	4 000 000
		autres signes	125 000
3	133	tous signes	400
	7 583	poissons	12 000
		autres signes	1 200
	15 743	vierge	50 000
		autres signes	5 000
	16 183	verseau	50 000
		autres signes	5 000
	21 883	balance	50 000
		autres signes	5 000
	24 683	capricorne	50 000
		autres signes	5 000
4	9 384	balance	12 000
		autres signes	1 200
	2 094	sagittaire	12 000
		autres signes	1 200
	6 164	bélier	12 000
		autres signes	1 200
5	95	tous signes	200
	4 075	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	8 215	lion	10 000
		autres signes	1 000
	1 785	capricorne	12 000
		autres signes	1 200
	8 435	cancer	12 000
		autres signes	1 200
	18 175	scorpion	50 000
		autres signes	5 000
6	5 476	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	4 916	lion	12 000
		autres signes	1 200
6	01 486	sagittaire	50 000
		autres signes	5 000
	27 956	poissons	50 000
		autres signes	5 000
7	37	tous signes	200
	707	tous signes	400
	1 867	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	6 087	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	7 337	taureau	12 200
		autres signes	1 400
8	448	tous signes	400
	668	tous signes	400
	3 218	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	5 668	poissons	10 400
		autres signes	1 400
	6 248	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	04 908	lion	50 000
		autres signes	5 000
	29 608	taureau	50 000
		autres signes	5 000
9	09	tous signes	200
	4 519	balance	10 000
		autres signes	1 000
	6 559	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	4 789	gémeaux	12 800
		autres signes	1 200
	11 439	gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
	12 359	cancer	50 000
		autres signes	5 000
0	580	tous signes	400
	3 570	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	9 710	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	2 450	scorpion	12 000
		autres signes	1 200

TOUS LES BILLETS NE BÉNÉFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : VIERGE, TAUREAU, BALANCE GAGNENT 100,00 F.



87 **TRANCHE DES SIGNES DU ZODIAQUE** TIRAGE DU MERCREDI 2 DECEMBRE 1987 116°

Le Monde CADRES

Importante entreprise, proche banlieue parisienne, recherche pers. compétente pour son :

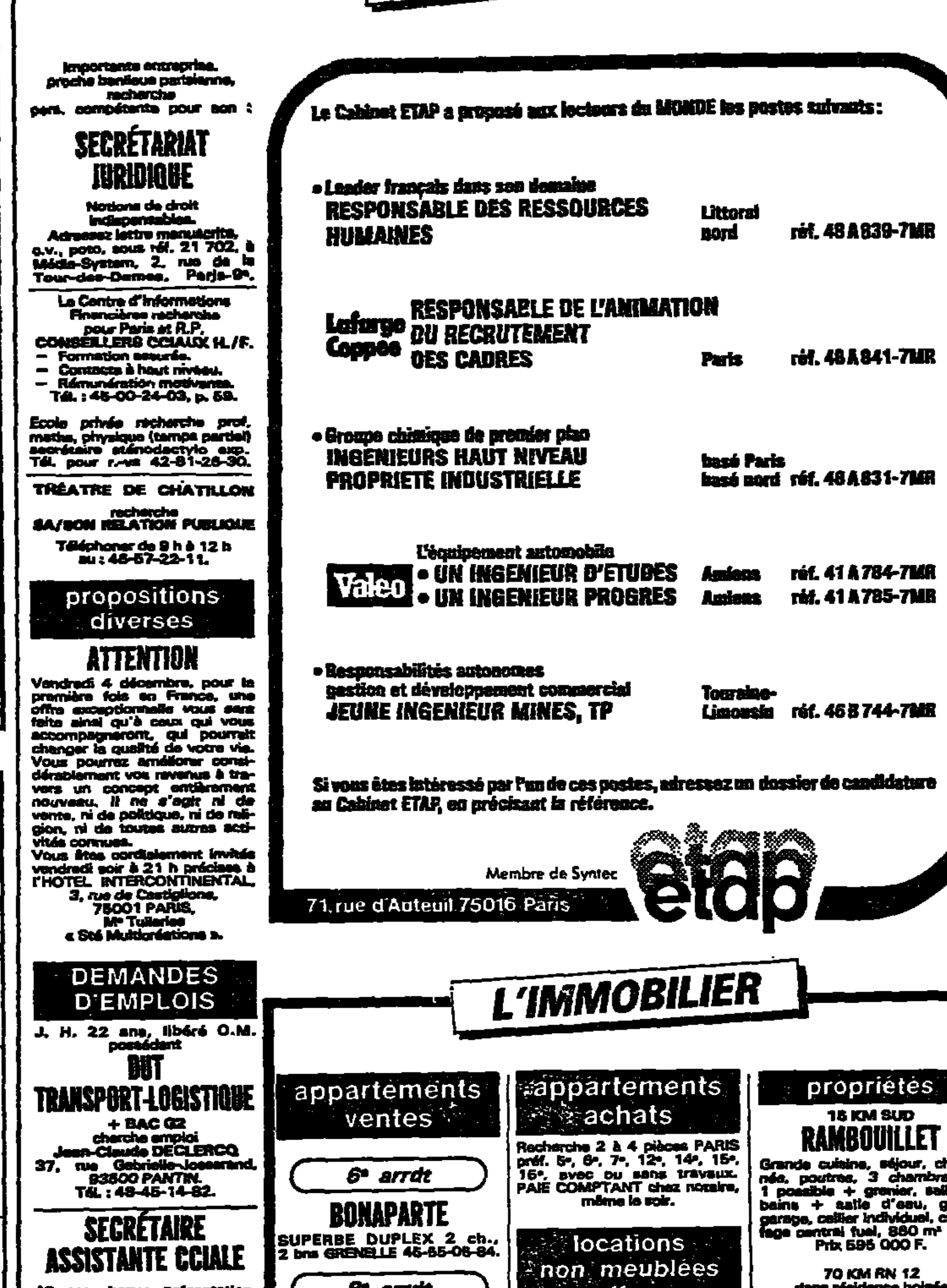
SECRÉTARIAT JURIDIQUE

Notions de droit indispensables. Adressez lettre manuscrite, c.v., photo, sous réf. 21 702, à Média-System, 2, rue de la Tour-des-Dames, Paris-9e.

La Centre d'informations Financières recherche pour Paris et R.P. CONSEILLERS CCIAUX H./F.
– Formation assurée.
– Contacts à haut niveau.
– Rémunération motivante.
Tél. : 45-00-24-03, p. 59.

Ecole privée recherche prof. maths, physique (temps partiel) secrétaire sténodactylo exp. Tél. pour r.-vs 42-81-26-30.

THÉATRE DE CHATILLON recherche SA/SON RELATION PUBLIQUE. Téléphoner de 9 h à 12 h au : 46-57-22-11.



propositions diverses

ATTENTION

Vendredi 4 décembre, pour la première fois en France, une offre exceptionnelle vous sera faite ainsi qu'à ceux qui vous accompagneront, qui pourrait changer la qualité de votre vie. Vous pourrez améliorer considérablement vos revenus à travers un concept entièrement nouveau. Il ne s'agit ni de vente, ni de politique, ni de religion, ni de toutes autres activités connues. Vous êtes cordialement invités vendredi soir à 21 h précises à l'HOTEL INTERCONTINENTAL, 3, rue de Castiglione, 75001 PARIS, Mº Tuileries « Sté Multicréations ».

DEMANDES D'EMPLOIS

J. H. 22 ans, libéré O.M. possédant **BUT TRANSPORT-LOGISTIQUE** + BAC G2 cherche emploi Jean-Claude DECLERCQ, 37, rue Gabrielle-Josserand, 93500 PANTIN. Tél. : 48-45-14-82.

SECRÉTAIRE ASSISTANTE CCIALE

40 ans, bonne présentation, autonome, responsable, disponible. Traitement de texte, sténo. Libre rapidement. Tél. : 45-88-29-18.

SECRÉTAIRE DIRECTION

44 ans, 20 ans exp., bil. angl., bonnes connaissances langue espagnole lue et écrite. Cherche poste A MI-TEMPS 14e et/ou 15e arrdt uniquement. Tél. : 45-31-93-15.

F. 40 ans secrétaire, sténo, bonnes notions anglais, 18 ans expérience, dynamique, sens des responsabilités, bonne présentation, cherche poste motivant, rég. Meaux ou pr. gare de l'Est. Tél. 64-34-22-17 le mat.

H. 34 ans, excellent « second ». Doct. Sc. Po. (IEP Paris). Trilingue, expérience rédactionnelle, disponibilité. Tél. (1) 42-77-13-87.

DIRECTEUR organisation et informatique dans groupe international 2 500 personnes. Conseil de la direction générale, définition du schéma directeur, mise en place réseau décentralisé 19 sites, 800 terminaux, micro, réalisation de logiciels d'application, plan de formation et d'assistance des utilisateurs. Budget 24 MF. Equipe 40 pers. Homme solide et positif recherche équipe dynamique au sein d'une société en expansion.

Ecrire s/nº 4 259 à P. LICHAU 10, rue de Louvois, 75002 PARIS qui transmettra.

J.H. 22 ans, CAP employé de bureau, BEP Assi, CAP compta. Début, cherche place stable. Tél. : 39-93-24-48.

ASSISTANTE DE DIRECTION expérimentée bilingue anglais recherche poste stable. Ecrire sous le nº 8 154 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

6e arrdt

BONAPARTE

SUPERBE DUPLEX 2 ch., 2 bns GRENELLE 45-55-06-84.

8e arrdt

5 PIÈCES EN DUPLEX

de caractère, excellent état. 150 m² calme, tt cft, 2 s. de bns, étage élevé, asc., près place Beauvau, 42-66-19-00.

11e arrdt

PHILIPPE-AUGUSTE

Imm. standing, beau 5 pièces, 2 bains, cuisine équipée, box, 1 900 000 F, 42-72-40-19.

FAIDHERBE LOFT

à rénover, sur 2 niveaux + terrasses 140 m², 42-72-40-19.

15e arrdt

VOLONTAIRES 5 P.

dont 3 sur jardin et 2 s/rue, cuis., bains, 1er ét., soleil. **ORPI — 43-36-17-36.**

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY SUPERBE

6/7 p. duplex + gd jardin, cuis. éq., boiseries, cheminée. CHARME FOU 47-54-04-52.

94 Val-de-Marne

VINCENNES Pied du métro Bérault 2 pièces cft prêt à habiter 37 m², 370 000 F. T.43-46-92-82.

SAINT-MAUR RER

Dans imm. gd stdg 5 p., cuis., séjour 42 m², jardin privé 640 m², garage, parking, cave, 2 300 000 F, 42-83-46-03.

appartements achats

Recherche 2 à 4 pièces PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire, même le soir.

locations non meublées offres

Région parisienne

MONTMORENCY résidentiel 10 min gare ENGHIEN belle maison bourg., grandes récept. + 6 chbres, tt cft, gd jdin, gar., 11 000 F, 47-31-67-45.

PORTE MOLITOR (92) Appt standing, usage professionnel pour prof. libérale, 4 p., 127 m², loyer mens. 15 400 F CC. Rens. et vis. 47-42-75-65.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE

8, avenue de Messine, 75008 Paris recherche APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE. Belle réceptions avec minimum 3 chambres. **TÉL. : (1) 45-62-78-99.**

UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE

LOCATION, VENTE, LOCATION 8, rue Berryer, 75008 PARIS. Rech. APPTS vides ou meublés pour sa clientèle, loyer garanti. **42-89-12-52.**

Jeune couple CHERCHE STUDIO Paris, pr. banlieue, 1 500 F maxi. 13, rue Le Corbusier, 75013 Paris, Jean Belima.

locations meublées offres

Région parisienne

PR. FG ST-HONORÉ charmant gd 3 p., clair, chem., impecc., 10 000 F C.C., 45-31-18-38.

locations meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL SERVICE

rech. pour BANQUES, SOCIÉTÉS MULTINATIONALES, et DIPLOMATES studios, 2, 3, 4, 5 pièces et plus. Tél. : I.S.I. 42-85-13-05.

domaines

Je vends direct. très belle ferme primeur ou polyculture, tte irrigable. Vallée de la Garonne non inondable. Entre Marmande et Tonneins très belle maison de maître, hangar d'expédition, remises pour matériel, maison pour saisonniers, située entre autoroute et départementale. Tél. (16) 53-89-61-91 ou (16) 53-84-56-18.

propriétés

15 KM SUD **RAMBOUILLET**

Grande cuisine, séjour, cheminée, poutres, 3 chambres + 1 possible + grenier, salle de bains + salle d'eau, grand garage, cellier individuel, chauffage central fuel, 880 m² clos. Prix 595 000 F.

70 KM RN 12 dans résidence boisée avec tennis ppté de classe cuisine équipée, séjour 30 m², cheminée, 2 belles chambres + grenier aménageable, chauffage électrique, 4 300 m² parc. Prix 685 000 F.

M.G.N. (37) 51-44-34. NOGENT-LE-ROI FACE A L'ÉGLISE.

94 NOGENT S/MARNE

Propriété 11 p., dont récept. 130 m², ter. 1 600 m². 7 500 000 F. 42-83-46-03

pavillons

BOURG-LA-REINE

Belle maison meulière de 6 pièces sur 600 m² terrain, exceptionnel, 2 100 000 F. Tél. : 46-61-32-11 (crédit le Hénin Bourg-la-Reine possible).

Part. vd LAMORLAYE (60) 25 min gare du Nord (RER), sur 500 m², pavillon 76, type F5 140 m², sous-sol total, R.-C. 3 chbres, s. d'eau, w.-c., ETAGE 2 chbres, s. de bains, w.-c., prox. écoles, PRIX 890 000 F. URGENT. TÉL. : 16 (1) 43-31-47-40 après 19 heures.

viagers

LIBRE 70 KM OUEST

BELLE PROPRIÉTÉ 8 p., gd cft, parc 3 200 m², 800 000 + 5 000 limité, 48-05-58-70.

Exceptionnel, libre Nogent, près mairie, villa 8 pièces tout cft, jardin, calme, femme 73 ans. 680 000 + 1 500 F/mois. Viagers F. Cruz 42-66-19-00.

bureaux

Ventes

ARGENTEUIL

Les 1 500 m² de l'ex-sécurité sociale sont A VENDRE OU A LOUER, 42-60-79-25.

Locations

DOMICILIATION 8e BURX, TÉLEX/SECRÉT., TÉL. **AGECO 42-94-95-28.**

RUE SAINT-PLACIDE gde bout. cess. bail, petit loyer. Prêt-à-porter/chaussures. Ecrire s/réf. 2 780 à AFFLUENTS, 49, av. Trudaine, 75009 Paris qui transmettra.

Votre adresse commerciale ou **SIEGE SOCIAL** bureaux, secrétariat, télex **CONSTITUTION STÉS** Prix compét. Délais rapides. **ASPAC 42-93-60-50 +**

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitutions de sociétés et tous services, 43-55-17-50.

DOMICILIATION DEP. 80 F/MS PARIS-1er, 8e, 9e, 12e ou 15e CONSTITUTION SARL 1 500 F HT INTER DOM — 43-40-31-45.

L'AGENDA

Bijoux

TOUS LES BIJOUX ANCIENS

et rares — Bagues romantiques — 20 % ESCOMPTE ACHAT OR GILLET, 19, rue d'Arcole, 75004 Paris. T. 43-54-00-83. Cité Guide Gault & Millau.

Disque jockey

STAR-FLASH

sono mobile + éclairage

TOUTES SOIRÉES ET FÊTES

Tél. : 47-31-55-74 Christophe (19 h/20 h).

Vacances *Tourisme* *Loisirs*

JURA

3 h 30 par TGV, près station Métabief (ski alpin). Part. loue grand studio tout confort 4 pers., sur pistes de fond. Tél. pour périodes disponibles et conditions 16 (81) 49-00-72.

Loue CHATEL (Haute-Savoie) (les Portes du Soleil) dans résidence 2 pièces, terrasse, parking, pour 4 personnes, tout confort. Tél. : (16) 84-81-87-86 après 20 heures.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Mᵐᵉ Maxime MOUTTE
a la joie d'annoncer la naissance de son troisième petit-enfant,

Caroline,

chez Isabelle et Gérard TAUVERON.

Paris, le 30 novembre 1987.

– *Philippe, Dominique et Caroline MESSIKA*

sont heureux d'annoncer la naissance de

Pierre,

le 27 novembre 1987.

12, rue Théodule-Ribot.

Décès

– Son mari,
Ses enfants,
Sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Gisèle BAUDRILLART,
née Schwartz,

survenu le 19 novembre 1987.

Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

172, rue de la Pompe,
75016 Paris.

– Rahamim Mrejen
Ainsi que ses enfants
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Mᵐᵉ Gracia BERDUGO,
épouse Mrejen,

survenu à Paris, le 30 novembre 1987, dans sa soixante-huitième année.

Dans l'incapacité de répondre individuellement, ils expriment ici leurs remerciements émus aux amis et parents pour *leurs témoignages* de sympathie.

21, rue *Henri-Murger,*
75019 Paris,
Tél. : 42-09-05-28.

– Mᵐᵉ Georgette Bitan,
M. et Mᵐᵉ Hubert Bitan,
Mireille et Alain Weiszfeld,
M. Max Bitan,
Les familles Nahum, *Bitan,* Taieb, Zribi, Braka, Allali,
ont la douleur de faire part de la dispari*tion cruelle de leur chère et bien-aimée,*

Claudine BITAN,

survenue le 28 novembre 1987, à l'âge de trente-six ans.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 30 novembre au cimetière de Pantin.

Les prières de la semaine auront lieu le dimanche 6 décembre, à 15 heures, en la synagogue Julien-Lacroix, 75, rue Julien-Lacroix, 75020 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, boulevard *Voltaire,*
75011 Paris.

– Mᵉ Marion Dard,
sa belle-sœur,
Jeanne-Françoise Rouffianges,
sa filleule,
Et ses nombreux amis
ont la grande tristesse de faire part du décès du

docteur Marguerite DARD,
ancien volontaire de la Iʳᵉ armée française à Mainau (Bavière),
ex-médecin conseil
de la Sécurité sociale,

survenu le 29 novembre 1987, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Conformément à ses vœux, il a été fait don de son corps à la faculté de médecine.

Et nous tous qui aurions tant perdu à ne l'avoir pas connue gardons précieusement le souvenir de cette personnalité rare et généreuse.

194, rue du Château-des-Rentiers,
75013 Paris.

– M. Serge Doubrovsky,
M. et Mᵐᵉ Alfred Pramendorfer,
Renée et Catherine Doubrovsky,
M. et Mᵐᵉ Gerhard Epplé,
M. et Mᵐᵉ Douglas Chicken,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Mᵐᵉ Serge DOUBROVSKY,
née Ilse Epplé,

leur épouse, fille, belle-fille, belle-mère, sœur, belle-sœur et parente, survenu le 25 novembre 1987, à Paris, dans sa trente-septième année.

L'incinération aura lieu le lundi 7 décembre 1987, à 8 h 45, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise. Les cendres seront déposées au cimetière parisien de Bagneux, le même jour, vers 10 h 45, dans le caveau familial.

3, Washington Square Village, 12-M,
New-York, N.Y. 10012.

– Benoît Duchange,
Foucauld et Grégoire,
ont la douleur d'annoncer le retour à Dieu, le 1ᵉʳ décembre 1987, de

Isabelle DUCHANGE-MOTTE.

Les funérailles seront célébrées à l'église Notre-Dame à Armentières (59), le vendredi 4 décembre, à 11 heures.

Remplacez les fleurs par des dons au nom d'Isabelle Duchange,
à Village d'Enfants, 6, cité Monthiers, 75009 Paris ;
à Fondation ATD Quart-Monde, 95480 Pierrelaye.

42, boulevard Saint-Marcel,
75005 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mᵐᵉ de GOUBERVILLE,
née Antoinette de Rouvray,

survenu le 25 novembre, à Beaune, dans sa quatre-vingt-treizième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu à Pommard, le 28 *novembre, et l'inhumation* le 30 novembre, à Etrepagny (Eure). Une messe a été célébrée le *jeudi 3 décembre,* à 9 heures, en l'église d'Etrepagny.

– Nous apprenons le décès, survenu *le 30 novembre,* du

colonel (honoraire)
Paul MARSON,
compagnon de la Libération,

dont les obsèques sont célébrées le 3 décembre, à 15 h 45, en la chapelle de l'hôpital Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine).

[Né le 11 juillet 1908, à Boulay (Moselle), et officier d'active, Paul Marson sert dans les *groupes nomades* de Mauritanie et du Tchad, lorsqu'il décide de rejoindre la France libre en juin 1940. Avec le régiment de marche du Tchad, qui sera intégré à la 2ᵉ division blindée, il participe à toutes les campagnes du Fezzan, de Tripolitaine et de Tunisie avant les opérations de libération de la France. Il sera fait compagnon de la Libération le 20 novembre 1944 et sera titulaire de la Military Cross.]

– M. et Mᵐᵉ Gérard Petit-Renaud
et leurs enfants,
Le colonel et Mᵐᵉ Jacques Petit-Renaud
et leurs enfants,
M. et Mᵐᵉ Alain Pesson
et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert PETIT-RENAUD,

survenu le 1ᵉʳ décembre 1987, dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 7 décembre, à 11 h 15, en l'église de Fresnoy-la-Rivière (Oise), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

6, place d'Italie,
75013 Paris.

– Mᵐᵉ Paul Pichard,
M. et Mᵐᵉ Maurice Moisy,
M. Bernard Moisy,
Et ses enfants,
Mᵐᵉ Etienne
et ses fils,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul PICHARD,
inspecteur général honoraire
de l'Instruction publique,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur des Palmes académiques,

leur époux, frère et oncle,

survenu le 29 novembre 1987, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale au cimetière du Montparnasse.

236, boulevard Saint-Germain,
75007 Paris.
Sceaux-sur-Huisne,
72160 Connerré.

– M. Robert Pontillon,
Mᵐᵉ Eliane Pontillon,
M. et Mᵐᵉ Jack Pontillon,
ses enfants,
M. et Mᵐᵉ Thierry Pontillon,
Fred Pontillon,
ses petits-enfants,
Thibaud et Quentin,
ses arrière-petits-fils,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire *part du* décès de

Mᵐᵉ veuve Fred PONTILLON,
née Edmée Toubs,

survenu le 29 novembre 1987, à *Suresnes (Hauts-de-Seine), dans* sa quatre-vingt-onzième année.

Les obsèques ont été célébrées au crématorium du Père-Lachaise, le mercredi 2 décembre, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– *Mᵐᵉ Gustave Thieulin,*
M. et Mᵐᵉ Jacques Thieulin
et ses enfants,
M. et *Mᵐᵉ Jean Thieulin*
et ses enfants,
Sa famille, ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gustave THIEULIN,
agrégé des écoles vétérinaires,
membre de l'académie vétérinaire
et de l'académie de médecine,
officier de la Légion d'honneur.

Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale, le 27 novembre 1987, à Tourny (Eure).

Une messe sera dite à son intention le samedi 12 décembre, à 10 heures, en l'église Saint-François-de-Sales, 17, rue Ampère, 75017 paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

– Marianne Gajdos-Torok,
Ses enfants et petits-enfants,
remercient de tout cœur tous ceux qui se sont associés à leur peine, à l'occasion du décès du

docteur Alfred GAJDOS.

– M. le professeur Daniel Widlocher
Et sa famille,
profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été *témoignées* lors du décès de

Edith WIDLOCHER,

prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Anniversaires

– Il y a un an

Raymond HILLAIRET

disparaissait.

Que ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

– Il y a un an, le 4 décembre 1986,

Jacques VERRIERE,

nous quittait.

Créateur de la galerie Verrière, il fut son animateur pendant vingt-cinq ans.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu, estimé et aimé.

25, rue Auguste-Comte,
69002 Lyon.

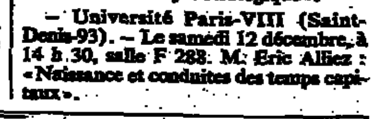
Avis de messes

– L'Amicale des anciens des chantiers de jeunesse (ANACJF) signale qu'une messe du souvenir sera célébrée, *jeudi 17 décembre* prochain, à 15 h 30, à la chapelle du foyer Maurice-Maignen, 29, rue de Lourmel, Paris-15ᵉ (*entrée 6,* rue Fondary).

Soutenances de thèses

– Institut d'études politiques de Paris. – Le mardi 8 décembre à 15 h, salle André-Siegfried, 30, rue Saint-Guillaume. Mᵐᵉ Hélène Denis : « La dynamique organisation-environnement : une analyse stratégique ».

– Université Paris-VIII (Saint-Denis-93). – Le samedi 12 décembre, à 14 h 30, salle F 288. M. Eric Alliez : « Naissance et conduites des temps capitaux ».



HISTOIRE

Une exposition au Vatican

Douze siècles de relations entre la France et le Saint-Siège

ROME
de notre correspondant

Le Vatican, d'ordinaire peu « partageux » *de ses trésors,* a *ouvert ses* archives et ses musées pour la réalisation d'une exposition, modeste par sa taille, mais d'un grand intérêt historique : les relations entre le Saint-Siège et la France.

Un peu plus de douze siècles sont passés en revue en cinquante tableaux, environ deux cents documents (brochures, lettres, livres, gravures, photos, etc.) et une *dizaine d'objets de grande valeur.*

Les prêts des Archives de France et assimilés se mêlent à ceux de l'Archivio Segreto du Vatican, en un ensemble s'adressant *a priori* davantage à l'érudit qu'au touriste pressé. Mais sa localisation en un point stratégique du Musée du Vatican lui assure somme toute un public fort vaste.

Douze siècles! C'est dire que les organisateurs ont retenu l'explication de la fameuse « fille aînée de l'Eglise », celle fondée sur les rela*tions* spéciales *établies* au *milieu du* huitième siècle entre la papauté, cherchant alors la protection contre *les envahisseurs lombards et* Pépin le Bref en quête d'une reconnaissance, alors qu'il venait d'évincer les Mérovingiens.

Douze siècles où *« l'indifférence ne fut jamais le propre du dialogue entre Rome et Paris »,* observe Bertrand Dufourcq, ambassadeur auprès du Saint-Siège, dans sa préface à un catalogue auquel ont collaboré une vingtaine de personnalités. Les tensions ont en effet été très fréquentes, atteignant à deux reprises au moins des paroxysme. En 1303, *lors de « l'attentat d'Anagni »* commis par le conseiller de Philippe le Bel, Guillaume de Nogaret, sur la personne du pape Boniface VIII, prélude à la « captivité d'Avignon », et sous Napoléon Bonaparte, où non seulement deux papes furent retenus captifs en France (Pie VI mourut à Valence, et Pie VII passa deux années à Fontainebleau), mais où, de surcroît, la souveraineté temporelle des pontifs fut abolie au profit d'une éphémère République romaine d'abord (1798) puis direc*tement de l'Empire* (1810).

Le « *département* du Tibre »

Le fameux senatus-consulte, signé aux Tuileries par Napoléon le *13 février* 1810, *décrétant tout* à la fois la création du « département du Tibre », l'élection de Rome à la *dignité de seconde ville de l'empire,* et décernant à l'enfant à naître de sa nouvelle épouse Marie-Louise « le titre et les honneurs de roi de Rome », témoigne ici de ce moment particulièrement grave.

L'un des mérites de cette exposition est de rappeler que l'ancien régime, assez tissé de catholicisme pour que le clergé y fût « le premier ordre du royaume », a, un demi millénaire durant, *défendu* une conception largement autonome de l'Eglise de France.

Par un étonnant paradoxe de l'histoire, il reviendra au premier consul Bonaparte, jacobin, nourri du mépris de l'institution pontificale, de faire, selon son propre aveu « table rase de l'Eglise gallicane » avec le concordat de 1801. Par-delà la restauration de la paix religieuse en France qu'il a évidemment apportée, ce document devait aussi préparer la libération du spirituel, de son lien millénaire avec le pouvoir politique, avec deux corollaires inévitables : la séparation de l'Eglise et de l'Etat en *1905, et,* de façon plus réconfortante pour Rome, le renouveau religieux en France et ailleurs dans le monde au dix-neuvième siècle et dans la première moitié du vingtième siècle (1). Alors qu'on observe une étonnante convergence entre le fameux : « *France, qu'as-tu fait de ton baptême ?* » de Jean-Paul II, au Bourget en 1980, et l'accent mis par certains historiens eux-mêmes laïcs sur la nécessité pour la France de ne plus se cacher à elle-même ses racines chrétiennes, l'exposition du Vatican peut aider à une relecture fructueuse de l'itinéraire du pays où le sacré cheminerait en parallèle avec le *profane,* sans plus d'hégémonie.

J.-P. CLERC.

(1) Vers la fin du dix-neuvième siècle, plus de la moitié des missionnaires dans le monde étaient Français.

★ Jusqu'au 15 décembre.

Economie

SOMMAIRE

« Nous sommes prêts à réduire notre production si nous obtenons le même quota que l'Iran »

nous déclare le ministre irakien du pétrole

BAGDAD
de notre envoyée spéciale

« Nos principes n'ont pas changé. Ou nous obtenons le même quota de production que l'Iran, et la conférence de l'OPEP aboutit à un accord global pour consolider le marché, ou nous restons en dehors de toute décision. » A quelques jours de la réunion de l'OPEP, le 9 décembre à Vienne, le ministre du pétrole irakien, M. Abdel Rahim Al Jalabi, est déterminé. Les cheveux courts grisonnants, souriant dans un treillis vert olive comme en arborent tous les responsables du Baas, M. Jalabi sait qu'il a, cette fois, des arguments à faire valoir, puisque l'Irak dépasse aujourd'hui de plus d'un *million* de barils par jour (b/j) le quota qui lui a *été* attribué par l'OPEP et produit plus que le quota iranien.

La production irakienne est de 2,7 millions de b/j pour une exportation de 2,2 millions selon le ministre, alors que le quota attribué normalement par l'OPEP à l'Irak qui l'a refusé est de 1,54 million de b/j. L'Iran a, pour sa part, un quota de 2,36 millions. Donc l'équation est simple, assure M. Jalabi, *« ou il y a accord, et nous réduirons notre production pour nous conformer aux demandes de l'OPEP, ou nous n'obtenons pas satisfaction, et nous continuerons à produire plus »*.

L'augmentation, dès la fin juillet 1987, de la capacité d'exportation du pipe-line Kirkouk-Dortyol en Turquie, passé d'environ 1 million de b/j à 1,5 million a donné à l'Irak de nouveaux moyens pour peser sur la décision de l'OPEP. Privé depuis le début de la guerre avec l'Iran en 1980 de toute exportation par le Golfe, puis en 1982 du pipe-line transyrien, Bagdad est en effet en voie de résoudre ses difficultés d'exportation. L'accord sur la construction de IPSA 2, c'est-à-dire un pipe-line entre Zubair et Yanbu, en Arabie saoudite, a été signé et attribué à un consortium nippo-coréen-italien et français.

Selon le ministre, le pipe-line devrait être opérationnel en septembre 1989, avec une capacité de 1,1 million de b/j, ce qui donnerait alors à l'Irak un volant d'exportation d'environ 3,2 millions de b/j, soit un retour à la situation d'avant la guerre. L'ouvrage sera payé en équivalent pétrole, à raison de 110 000 b/j. Sur les éventuels moyens de pression que l'Arabie saoudite pourrait ainsi avoir sur les exportations irakiennes pour soutenir le marché pétrolier, par exemple, M. Jalabi se veut confiant : *« Cela n'arrivera pas. Le pipe-line, qui traverse le territoire saoudien est irakien et résulte d'un accord entre les deux pays »*, dit-il, avant d'ajouter : *« Nous ne pensons pas que cette éventualité doit être prise en compte. »*

En attendant une amélioration des relations syro-irakiennes, le pipeline vers Banyas demeure fermé mais, comme le dit M. Jalabi, c'est une possibilité supplémentaire au cas où il pourrait de nouveau être ouvert, ce qui, de toute façon, demandera du temps compte tenu des nécessaires travaux de réfection. Un pipe-line vers Akaba, un moment envisagé, n'est plus, en revanche, à l'ordre du jour.

Jusqu'en 1989, en tout cas, affirme M. Jalabi, l'Irak ne mettra pas fin à ses exportations par camions-citernes à travers la Jordanie et la Turquie, qui représentent un total d'environ 250 000 b/j, dont deux tiers de pétrole brut et un tiers de produit raffiné.

M. Jalabi nie, d'autre part, l'arrêt par l'Arabie saoudite et le Koweït du don de 200 000 b/j à 300 000 b/j de la zone neutre offert par ces deux pays comme une aide à l'effort de guerre irakien. Sans vouloir entrer dans les détails, M. Jalabi semble *toutefois admettre qu'il n'y a pas eu* de nouvel accord signé en bonne et due forme comme c'était le cas depuis 1983, mais dit-il, *« nous avons certains arrangements avec le Koweït et l'Arabie saoudite et nous continuerons »*.

Un responsable heureux

En charge des affaires pétrolières depuis mars dernier, M. Jalabi est incontestablement un ministre heureux. *« Ce n'est pas facile,* dit-il, *mais nous avons réussi à résoudre toutes nos difficultés. Actuellement, nous exportons notre pétrole dans plus de cinquante pays et nous vendons tout. »* Compte tenu de l'augmentation des exportations depuis juillet 1987 et du prix du baril à 18 dollars, l'Irak devrait recueillir cette année environ 12 milliards de dollars de recette pétrolière. Une augmentation très nette par rapport à 1986 (7 milliards). En fait, selon les experts, l'Irak a un potentiel considérable encore très peu exploré, et des prospections sont lancées actuellement.

Les réserves pétrolières irakiennes s'élèvent, selon M. Jalabi, à 140 milliards de barils, *« 100 confirmés et 40 probables »*, c'est-à-dire, au rythme actuel, cent quarante années de production... Une chose est sûre en tout cas, le secteur pétrolier est, après l'effort de guerre, un domaine prioritaire et les projets ne manquent pas. Le développement de nouveaux gisements est à l'ordre du jour, notamment les champs de East Bagdad, de West Qurnah, confiés aux Soviétiques, qui en sont pratiquement à la phase finale, et des champs au nord-ouest de Kirkouk. Malgré le fait que la capacité totale de raffinage couvre les besoins intérieurs du pays et permet même une exportation de produits raffinés, une nouvelle raffinerie, qui aura, selon le ministre, une capacité de 50 000 b/j, est en construction. *« L'Iran voudrait nous voir arrêter tout notre développement,* affirme M. Jalabi, *mais, ici, la vie continue. Le travail aussi, et beaucoup de pays ou de compagnies poursuivent leurs activités en Irak. »*

Conscient que *« le pétrole est une arme »* pour les deux belligérants, le ministre se veut résolument offensif dans ce domaine, qui demeurera tout aussi prioritaire au lendemain *de la guerre, lorsqu'il faudra reconstruire* et effacer les traces des combats.

FRANÇOISE CHIPAUX.

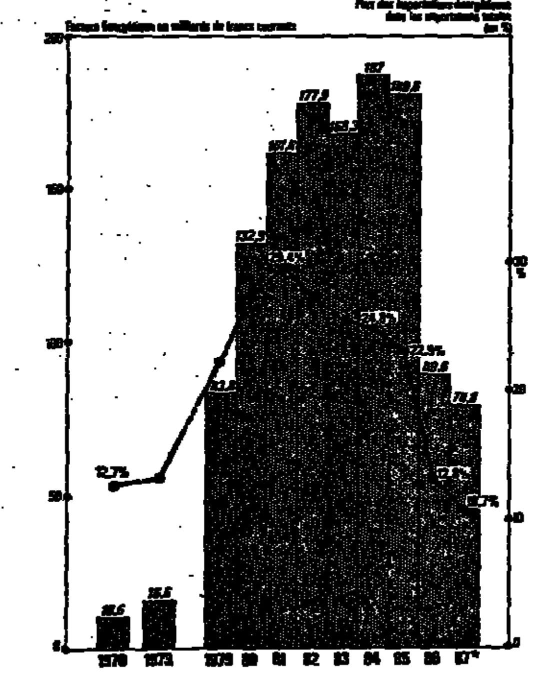
La tension monte entre l'Iran et l'Arabie saoudite

La tension monte entre l'Arabie saoudite et l'Iran, les deux principaux protagonistes de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole), à quelques jours de la conférence de Vienne. Le mardi 1er décembre, le ministre iranien du pétrole a accusé *« la dynastie saoudienne et le Koweït, en collaboration avec les Etats-Unis »* d'avoir *« perturbé le marché pétrolier dans le but de diminuer »* les ressources de l'Iran, assurant que Téhéran *« n'approuvera aucun accord à la réunion de l'OPEP »*, si l'Organisation *« n'adopte pas une augmentation des prix de 2 dollars par baril pour compenser la chute des cours du dollar »*.

Répondant le 2 décembre à ces accusations, M. Hisham Naser, ministre saoudien du pétrole, a dénoncé l'*« incapacité* [de Téhéran] *à respecter les prix officiels »* de l'Organisation. *« C'est l'Iran qui a commencé à dépasser son quota de production depuis mai dernier, effectuait des rabais avant cette date et continue de la faire de façon flagrante »*, a-t-il ajouté, précisant qu'*« il n'est pas logique de demander une augmentation des prix alors que l'offre dépasse la demande et au moment où des producteurs accordent d'importants rabais. »* L'Iran essaye d'*« imposer ses problèmes propres aux autres membres de l'Organisation »* mais l'Arabie saoudite *« ne participera pas à un accord qui ne serait pas basé sur une saine logique économique »*, a dit le ministre saoudien.

● **TURQUIE : très forte hausse des prix.** – *De fortes hausses de prix ont été annoncées en Turquie les 1er et 2 décembre.* Ces hausses touchent l'essence et les produits pétroliers (de 21 % à 37,5 %), les cigarettes et les boissons alcoolisées (entre 6,6 % et 75 %), l'électricité (entre 30 % et 40 %), le papier (de 21 % à 37,5 %), les postes et télécommunications (de 50 % à 100 %), les transports aériens (50 %) et ferroviaires (de 30 % à 50 %). Ces hausses ont été dénoncées par la presse.

La facture énergétique toujours en baisse



Source : *Les chiffres clés de l'énergie*, direction générale de l'énergie et des matières premières. *Observatoire de l'énergie* (*Editions Dunod*, 70 F).

★ Estimation :
– pour la facture énergétique (octobre 1986 à octobre 1987 inclus) ;
– pour le poids des importations dans le total (dix premiers mois de 1987).

A une semaine de la conférence de l'OPEP, qui se tiendra à Vienne *à partir du 9 décembre* et décidera de *l'évolution des prix du pétrole* l'an prochain, la nouvelle édition des *Chiffres clés de l'énergie*, publiée par le ministère de l'industrie, montre à quel point l'économie française comme tous les grands pays consommateurs ont bénéficié et bénéficient encore de l'« aubaine » du contrechoc pétrolier.

La chute du dollar combinée au contrechoc pétrolier ont considérablement réduit le poids de l'énergie dans le commerce extérieur français. L'an dernier, grâce à l'effondrement des prix du brut, la facture énergétique française a diminué de moitié, retombant à un niveau légèrement supérieur à celui de 1979.

Depuis le début de 1987, la facture énergétique a continué à diminuer de 27 % en rythme annuel (d'octobre 1986 à octobre 1987) et de 13,6 % *au cours des dix premiers mois de l'année*, grâce à la baisse des cours du dollar et au ralentissement des importations. Mesuré en proportion du total des importations du pays, le poids de l'énergie dans le commerce extérieur a baissé depuis deux ans de façon plus nette encore, puisqu'il est retombé l'an dernier à son niveau de 1970 et a encore diminué au cours des dix premiers mois de 1987 pour avoisiner 10 %.

Pour l'économie française, on constate donc que le contrechoc pétrolier de 1986 et la stabilisation des prix du brut depuis un an à un niveau modéré ont totalement effacé les deux « chocs » de 1973 et 1979. On mesure aussi l'ampleur de la perte de pouvoir d'achat subie en sens inverse par les pays exportateurs de pétrole ou de gaz au cours des deux dernières années

La Hongrie remboursera moins vite sa dette

La Hongrie va ralentir le remboursement de sa dette extérieure afin de ne pas compromettre le programme de réformes économiques qu'elle a mis en œuvre, a-t-on appris, le mercredi 2 décembre, à Budapest. *« Le service de la dette* [2 milliards de dollars en 1987] *ne doit pas trop surchauffer l'économie hongroise et doit permettre de mener à bien le programme de trois ans de restructuration et de stabilisation économique du pays »*, a déclaré à l'AFP M. Gyorgy Zdeborsky, le directeur général de la Banque nationale de Hongrie.

Au cours des trois années à venir, la Hongrie, qui a déjà une dette nette vis-à-vis de l'Ouest de plus de 10 milliards de dollars, continuera à emprunter, avec l'intention de parvenir à *« un équilibre de sa balance des paiements en 1990 »*. On rappelle que Budapest a obtenu de Bonn, le mois dernier, un prêt de 1 milliard de deutschemarks échelonné sur douze ans.

Des comptes en devises

Par ailleurs, le directeur de la BNH a indiqué qu'à compter du 1er janvier prochain, alors que les voyages à l'étranger (notamment à l'Ouest) seront libres pour les citoyens hongrois, ceux-ci auront le droit de posséder des comptes en devises. Ils auront *« un délai de trois mois »* pour légaliser les *« fonds obscurs »* en devises qu'ils possèdent actuellement. Par la suite, ils devront déposer tous les revenus gagnés à l'étranger sur des comptes dans une banque hongroise. Du fait de l'introduction de la réforme fiscale et, en particulier, de la généralisation de l'impôt sur le revenu, ils paieront sur ces ressources un impôt de 20 %. Ils seront en outre obligés de convertir en forints la monnaie magyare, environ le quart de ces revenus. Le reste pourra être conservé en devises, pour des voyages à l'étranger.

Dans l'attente d'une baisse du taux d'escompte allemand

Le dollar fléchit

Mercredi soir, 2 décembre, et jeudi matin, 3 décembre, le dollar fléchissait sur tous les marchés *dans l'attente d'un éventuel abaissement* du taux d'escompte de la Banque fédérale d'Allemagne, actuellement fixé à 3 %, au plus bas depuis 1959. Une déception serait durement ressentie par ces marchés : déjà, l'annonce du plan de relance du gouvernement de Bonn a été accueillie par de vives critiques. Ce plan est jugé tout à fait insuffisant, d'autant que la croissance reste faible au troisième trimestre en RFA, où le rythme de croissance annuel est revenu à 1,4 % *sur* les neuf derniers mois par rapport à la période correspondante de 1986. Dans ces conditions, on a vu les cours du dollar retomber à 1,65 DM, 5,61 F *et* surtout 132,60 yens. Le billet vert est particulièrement faible à Tokyo, où le gouverneur de la Banque du Japon, M. Satoshi Sumita, a réaffirmé que le taux d'escompte nippon ne serait pas abaissé parallèlement à celui de la Bundesbank.

Un plan de relance contesté outre-Rhin

BONN
de notre correspondant

L'enthousiasme et la conviction déployés par MM. Stoltenberg et Bangemann, ministres des finances et de l'économie, en RFA, pour défendre leur programme de relance n'a, semble-t-il, convaincu qu'une seule personne : le secrétaire d'Etat américain au Trésor, M. James Baker, qui aurait – selon un de ses porte-parole – *« chaleureusement accueilli »* les mesures. *« Totalement mises en œuvre,* [celles-ci] *donneront un coup de fouet à l'économie ouest-allemande et contribueront aux efforts entrepris pour réduire les déséquilibres internationaux. »*

Dans le pays même, les critiques dominent largement l'opposition sociale-démocrate, et les syndicats dénoncent des mesures *incapables*, selon eux, d'apporter une amélioration à la situation de l'emploi. *« C'est un miniprogramme lancé à contrecoeur »*, estime de son côté la direction du DGB, la principale centrale syndicale ouest-allemande. *« C'est une goutte d'eau sur une pierre brûlante »*, renchérit un député FDP, pourtant membre de la coalition au pouvoir. Les porte-parole des organisations patronales *estiment pour leur part* qu'il aurait été plus judicieux, si l'on voulait relancer la conjoncture, d'avancer d'un an la réforme fiscale et d'opérer une baisse de l'impôt sur les *sociétés*. Le plus caustique a été l'ancien ministre de l'économie, le comte *Lambsdorff* (FDP), qui a déclaré, mercredi 2 décembre, que les responsables américains allaient *« éclater de rire »* en prenant connaisssance du plan Bangemann-Stoltenberg. Il a ajouté que si M. Stoltenberg croyait que ces mesures étaient capables d'enrayer la chute de la Bourse, cela prouvait « qu'il n'avait jamais acheté une action de sa vie ».

Les grandes lignes et l'esprit des mesures de *« renforcement de la croissance »* étaient connus depuis le début de la semaine (*le Monde* du 3 décembre). Il s'agit de la mise à la disposition des collectivités locales *de prêts bonifiés* par l'Etat à hauteur de 15 milliards de deutschemarks, et aux petites *et* moyennes entreprises à hauteur de 6 milliards de deutschemarks. Ces prêts seront consentis par la Caisse de crédit pour la reconstruction, un organisme *qui avait été fondé pour répartir les* fonds du Plan Marshall, et qui fait office depuis de banque des collectivités locales. L'effort du gouvernement consistera à subventionner ces *crédits*, dont le coût devrait diminuer en moyenne de 2 %. Il en coûtera, chaque année, *environ 300 millions* de deutschemarks au Trésor ouest-allemand. Cet argent devrait servir à améliorer l'équipement des communes et des régions, et à effectuer *des investissements* dans le domaine de la protection de l'environnement. Le gouvernement espère que cette injection de liquidités dans l'économie fera gagner un demi-point au moins à la croissance de 1,5 % pronostiquée par les experts pour *l'année 1988, et animera* la demande intérieure qui bénéficie déjà de l'augmentation du pouvoir d'achat des ménages (3,5 % en *moyenne* pour 1987).

D'autres mesures allant dans le même sens ont également été présentées mercredi. Les Postes et Télécommunications vont accroître l'an *prochain* leur effort d'investissement, qui devrait s'élever à 20 milliards de deutschemarks. Le *ministre* de l'économie a par ailleurs annoncé qu'un projet de loi assouplissant les horaires très rigides d'ouverture des magasins allait être *déposé* au Parlement. On commencerait par instituer un *« soir de services »* où les commerçants de *détail* seraient autorisés à rester ouverts au-delà de 18 h 30. La résistance a ce projet risque d'être très vive : les syndicats d'employés du commerce ont annoncé *qu'ils pourraient faire* grève en pleine période d'achats de Noël si le gouvernement persistait dans ses intentions.

La conjoncture internationale

La réussite du plan de MM. Bangemann et Stoltenberg est liée à plusieurs *facteurs, dont certains dépendent* de la conjoncture internationale : du cours du dollar par rapport au deutschemark, par exemple. Si la monnaie américaine *continue* de baisser à Francfort, les paquets de billets verts achetés par la Bundesbank pour soutenir la monnaie américaine réduiront les bénéfices de la Banque centrale, qui sont versés au budget de l'Etat fédéral. Autre inconnue : les collectivités locales *feront-elles* usage des *prêts* bonifiés qui leur sont proposés ? Celles qui en ont le plus besoin, situées dans des régions en crise, sont déjà fort endettées et peu désireuses *d'augmenter* la *pression fiscale* sur une population durement touchée par le chômage.

C'est pourquoi, aujourd'hui, le gouvernement de la RFA presse ses partenaires des sept pays industrialisés d'organiser au plus vite un sommet des ministres des finances de ces pays. Selon un porte-parole du ministère des finances : *« Le chancelier Kohl a invité M. Stoltenberg, dans l'intérêt vital de la République fédérale à poursuivre les bons contacts internationaux qu'il a eus jusqu'à présent et à étudier si les conditions pour de nouveaux accords étaient mûres. »*

Par ailleurs, on attend dans la journée de jeudi, les décisions du conseil de la Bundesbank concernant *le taux d'escompte*. Celui-ci, fixé actuellement à 3 %, pourrait, pour la première fois depuis 1959, passer en dessous de cette barre.

LUC ROSENZWEIG.

● **Production industrielle en RFA : + 0,9 % en octobre.** – La production industrielle en RFA a progressé *de 0,9 % en octobre*, passant de 105,3 en septembre à 106,3 sur la base 100 en 1980. En août dernier, l'indice s'était inscrit à 107,7. Par rapport à octobre 1986, la hausse est de 0,8 %.

Économie

L'emploi des jeunes en difficulté

Le dynamisme économique au secours de l'insertion sociale

Oubliées, les entreprises intermédiaires (1) ont trouvé le moyen de se rappeler au bon souvenir de tous ceux qui se préoccupent de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficulté, donc du chômage des moins de vingt-cinq ans. A Lyon, le 27 novembre, s'est tenue la première journée nationale des *« entreprises d'insertion »*, au sens large, qui a rassemblé près de trois cents participants.

La réunion s'est achevée par la naissance d'une commission nationale représentative, chargée de coordonner le mouvement...

LYON
de notre envoyé spécial

A tous points de vue, l'aventure des entreprises intermédiaires est exceptionnelle. Laborieusement créées par le gouvernement de M. Fabius en avril 1985, elles étaient *« à peine sorties du bricolage »* qu'une autre circulaire, de septembre 1986 celle-là, aurait dû, dans la pratique, signer leur arrêt de mort. Les 50 millions de francs de crédits accordés à l'opération étaient supprimés, sans que l'expérience soit formellement remise en cause.

Par un jugement de Salomon, M. Philippe Séguin laissait en effet les responsables libres de poursuivre leur tâche, s'ils le souhaitaient. Assimilés à des dirigeants d'entreprise comme les autres, ils pourraient utiliser les facilités offertes par le plan d'urgence en faveur des jeunes, avec des stages ou des contrats exonérés de charges sociales. Pour leurs actions en direction de publics particuliers, il continueraient, le cas échéant, d'être aidés par la direction de l'action sanitaire et sociale ou par le ministère de la justice. Enfin, et pour faire face à leurs besoins de financement, ils seraient autorisés à recourir au mécénat d'entreprise ou au soutien d'organismes privés.

Un changement radical pour survivre

Sur ces bases, privées de reconnaissance publique, cent cinquante entreprises intermédiaires existent encore, plusieurs mois *« après la claque »*. Le temps des *« mythes fondateurs »* passé, elles supportent d'autant mieux leur situation ambiguë que leur bilan est parfois loin d'être négatif. Environ deux mille jeunes ont été accueillis et rémunérés. Selon une étude, les deux tiers d'entre eux auraient ensuite trouvé un emploi ou repris une formation. *« Un tiers d'échec, c'est mieux que bien d'autres dispositifs »*, note M. Elie Gallon, du Centre interdisciplinaire méditerranéen d'études et de recherches en sciences sociales (CIMERSS). Sur les soixante entreprises intermédiaires aidées par la Fondation de France, explique l'un des reponsables, M. Jean-Claude Fages, trente-six reverseraient à l'Etat, sous forme de TVA, plus qu'elles n'en obtenaient auparavant, et dix-huit, bien que mal gérées, gagnaient de l'argent.

« Des concepts sont en train de mourir », poursuit M. Fages, qui croit à la nécessité de soutenir *« l'insertion sociale par l'économie »*. *« A certaines entreprises intermédiaires, que nous appelons les majors, nous proposons maintenant des produits financiers pour renforcer les fonds propres ou accompagner des opérations de crédit. Pour les autres, nous avons un guichet social d'aides et de subventions... »*

Pour survivre, les entreprises intermédiaires ont dû opérer un changement radical dans leurs habitudes. Presque toujours travailleurs sociaux à l'origine, les dirigeants se sont transformés en gestionnaires et, pour quelques-uns, en véritables chefs d'entreprise. Ils ont, majoritairement semble-t-il, tranché le vieux débat qui les passionnait autrefois. Au *« tout social »*, ils sont presque tentés d'opposer le *« tout économique »*, certains allant jusqu'à s'enhardir dans des formules qui, il y a peu, auraient provoqué un tollé.

« C'est avec un bon support économique que l'on fait du meilleur social », déclare M. François Pornon, qui, à Chambéry, emploie soixante-dix jeunes dans plusieurs associations et même une société anonyme, *« pour être adhérent de la chambre de commerce et d'industrie »*. *« Le social, c'est notre problème à nous »*, affirme-t-il sans être démenti. *« Un jeune en difficulté réalise mieux son insertion au travers d'une entreprise bien gérée »*, proclame M. André Ducournau, directeur du CIEJ à Paris, fier de la dynamique développée par ses différentes activités (y compris le placement de jeunes coursiers à la Bourse). *« Laissons jouer à l'économie sa fonction intégratrice »*, dit en prolongement M. Jean-Claude Dumoulin, de l'Union des foyers de jeunes travailleurs. *« Il faut reproduire les schémas de la société. »*

La situation créée ajoute cependant aux difficultés. Les entreprises intermédiaires emploient des jeunes peu formés et socialement démunis ; ce qui peut être un handicap commercial ou de production. Les contrats de la formation en alternance ne conviennent pas toujours, auxquels il faudrait substituer un statut d'insertion plus souple. Les entreprises doivent affronter la concurrence en position normale et pourtant supportent un poids excessif d'encadrement et de formation. Les relations avec l'Etat ne sont pas éclaircies et les responsables voudraient *« savoir à quoi on joue »*.

Fortes de leurs résultats, satisfaites de leur évolution, sans vrais états d'âme non plus, les entreprises intermédiaires souhaitent reprendre le dialogue, débarrassé si possible d'arrière-pensées. La réunion de Lyon annonce un virage.

ALAIN LEBAUBE.

(1) Les entreprises intermédiaires recevaient une aide par emploi créé pour des jeunes en difficulté dans le cadre de conventions de trois ans passées avec l'Etat. Les ressources dégagées par l'activité devaient représenter 50 % du budget de l'entreprise pour progressivement se rapprocher de l'équilibre. Les jeunes, en contrat à durée déterminée ou stagiaires de la formation professionnelle, étaient rétribués en fonction du SMIC.

Familles en miettes

Depuis une quinzaine *d'années, après la disparition de* la cohabitation entre les générations et le repli sur le « noyau » formé par le couple et les enfants, la *famille a subi de nouvelles transformations, peu prévues* : elle éclate, tend à s'émietter, et à se recomposer selon des formes nouvelles, encore plus restreintes. Des études et des *données récentes, notamment* un rapport pour le Haut Conseil de la population et de la famille présenté mercredi 2 décembre, permettent de mesurer l'ampleur *de ces changements.*

Le phénomène démographique le plus connu est celui de la baisse de la fécondité, de la disparition des familles nombreuses (quatre enfants et plus, *et même trois enfants*). Mais la chute des mariages n'a pas été moins considérable : leur nombre est tombé de 416 500 en 1972 à 266 000 en 1986. Cette baisse *a été « presque entièrement compensée*, selon M. Henri Léridon de l'Institut national d'études démographiques (INED), *par le développement de l'union libre »*. La *« cohabitation juvénile »* n'a été qu'une étape : le phénomène a gagné d'autres classes d'âge. Le nombre de couples non mariés, qui était de 445 580 sur 12 400 000 couples en 1975, soit 3,6 %, était passé à 809 000 en 1982 soit 6,1 % et pourrait atteindre aujourd'hui 1 300 000, selon une étude en *cours à l'INED* : parmi les 21-44 ans, 10 % « cohabitent », 66 % sont mariés, 24 % vivent seuls.

Ce développement de l'union libre s'est accompagné *d'une forte augmentation des naissances* hors mariage : leur nombre a augmenté de 50 % entre 1982 et 1986, atteignant 170 682 cette dernière année, soit près de 22 % des naissances. Contrairement aux pays voisins, la société française s'est montrée particulièrement tolérante sur ce point.

Parallèlement, les divorces se sont multipliés, passant de 16,8 pour 100 mariages à 30,8 en 1985 : *« un mouvement de fond »* que la loi n'a fait que sanctionner : la présence *d'enfants au foyer ne freine plus.* Cette multiplication a eu pour conséquence celle des familles *« monoparentales »* : près de 850 000 dès 1982. *Seulement une partie des divorcés se remarient* ou vivent en union libre.

Ces évolutions ramènent pour partie à des situations d'autrefois : au siècle dernier encore, les unions étaient plus brèves, les remariages fréquents en raison de la mortalité (*notamment chez les femmes qui mouraient en couches*), le concubinage important, notamment en milieu ouvrier, et le célibat plus répandu.

L'atomisation des modèles *familiaux va-t-elle* s'aggraver encore ? Le mariage et pour les enfants la vie auprès d'un couple marié cesseront-ils d'être les situations dominantes ou assistera-t-on *dans quelques* années à une vague de mariages (ou de remariages tardifs) ?

Alliances précaires

Sur le plan économique, social ou fiscal, les « ménages » sont déjà difficiles à cerner : certains couples non mariés vivent ensemble. D'autres ne cohabitent *que partiellement*, chacun gardant son domicile. Ils mettent en commun une partie variable de leurs ressources, et quand ils ont un ou des enfants, en répartissant la charge de façon très *diverse. Dans la diversité et* la relative fragilité des unions, la transmission du patrimoine devient particulièrement complexe.

Sur le plan juridique, faut-il envisager une forme *de reconnaissance, de sanction de l'union* libre, ce qui reviendrait à recréer un autre type de mariage civil ? La précarisation des alliences doit-elle amener à faire de l'autorité *parentale conjointe* la règle en cas de divorce et dans les unions libres ? Attaché à une conception plus « traditionnelle », le rapport du Haut Conseil affirme que la famille doit demeurer *« un lieu de sécurité » pour ses membres*, et que *« tout enfant a besoin d'un père et d'une mère »*, mais s'interrogeant sur l'effet de cette atomisation familiale sur les enfants, il *se demande si l'on peut intégrer* dans leur éducation l'*éventualité* de la rupture. Il s'interroge aussi sur l'avenir de l'*« autorité parentale »* : celle-ci s'est affaiblie à mesure que croissaient les droits *des enfants : ce mouvement* n'apporte-t-il pas une certaine insécurité de part et d'autre ?

GUY HERZLICH.

La crainte de la sous-traitance

Grève à la Banque de France

La grève à la Banque de France, *commencée le lundi 30 novembre*, se poursuivait le 3 décembre. Une rencontre entre le gouverneur de la Banque de France, M. Jacques de Larosière, et les syndicats (CFDT, FO, CFTC, CGT, Syndicat national autonome), *n'a rien donné*. Une délégation de l'intersyndicale doit se rendre au ministère des finances.

A Paris, les guichets ont été fermés et aucune compensation entre les banques n'a eu lieu. Le 2 décembre, la Banque de France n'a pu intervenir ni sur le marché monétaire ni sur le marché des changes.

Majoritairement suivi, selon les syndicats, le mouvement affecte le siège à 70 % et les succursales à 50 %. Les locaux parisiens sont occupés depuis mardi soir. Une vingtaine de comptoirs régionaux, ainsi que le centre informatique de Marne-la-Vallée et le centre industriel de Chamalière (Puy-de-Dôme), ont été ensuite fermés.

Les revendications portent sur les salaires, la menace de réduction d'effectifs, l'avancement et les retraintes. Mais le conflit s'explique aussi par la crainte de voir certaines activités de la Banque de France disparaître pour être confiées à la sous-traitance. Ainsi, en serait-il du tri des billets, notamment de 100 F, pour retirer les faux et les usagés. Actuellement la Banque de France emploie 17 000 salariés, dont 2 000 au siège, répartis dans 250 succursales.

● **Reprise du travail dans les houillères du Nord-Pas-de-Calais.** — Les mineurs marocains en grève depuis deux mois dans les houillères *du Nord-Pas-de-Calais* ont repris le travail le jeudi 3 *décembre au matin*. La veille, 1 200 d'entre eux (*sur* 2 240), réunis à Avion près de Lens (Pas-de-Calais), avaient voté sans enthousiasme la reprise après avoir écouté les explications des représentants de la CGT *et de M. Hocine Khafouni*, député *marocain* et l'un des responsables du syndicat marocain Confédération démocratique du travail ; certains n'ont pas levé la main, *mais aucun n'a* voté contre. *D'autre* part, les cinq *derniers mineurs qui* occupaient un puits fermé depuis le mois de juillet 1987 (*le Monde* du 3 novembre) à Carmaux (Tarn) sont remontés à la surface, le mercredi 2 *décembre.*

AFFAIRES

Intérêts bonifiés

Une enquête de la CEE sur des prêts au groupe Peugeot

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

La Commission européenne a ouvert le 2 décembre une enquête sur les conditions d'octroi en 1986 d'un prêt de 500 millions de francs au groupe PSA *par* le Fonds industriel de modernisation (FIM) supprimé depuis l'arrivée de M. Jacques Chirac à l'hôtel Matignon. L'exécutif communautaire conteste la bonification d'intérêts consentie, 8,25 % contre le taux normal de 9,75 % pour la modernisation d'unités de production chez Citroën. Bruxelles examine depuis des mois trois autres prêts accordés entre 1983 et 1985 par le FIM d'un montant global de 1,2 milliard de francs au constructeur automobile français.

La commission a également lancé une procédure d'infraction aux *règles de concurrence* du Marché commun contre l'Etat *français* pour la dotation en capital de 3 milliards de francs, l'année dernière en faveur de la branche chimie des Charbonnages de France. Les experts européens considèrent qu'une partie de la somme versée *constitue* une aide déguisée.

M. S.

Économie

TRANSPORTS

La compagnie aérienne Point Air a déposé son bilan

L'empêcheur de tourner en rond

La compagnie de charters Point Air a déposé son bilan, le 2 décembre, au tribunal de commerce de Mulhouse, son passif étant évalué à 35 millions de francs, alors que ses actifs n'excèdent pas une vingtaine de millions. Pour les responsables de cette SARL, MM. Jean-Marie Desindes, le gérant, et Maurice Freund, président de l'association de tourisme le Point Mulhouse, qui en possède l'essentiel du capital, il s'agit d'un dépôt de bilan « technique », prélude à un redémarrage. Pour les consommateurs et pour les voyageurs des années 70, l'échec de celle qui fut longtemps la meilleur marché des compagnies charters françaises marque la fin d'une époque.

Point Air, c'est le Point Mulhouse, et le Point Mulhouse c'est un curieux mélange de passion pour le voyage et le tiers-mondisme concocté dans une communauté alsacienne née de chantiers de jeunes dans les Vosges et en Inde (1).

Entraîné par la fougue de M. Maurice Freund, le Point a très vite compris qu'il pouvait abaisser les coûts du voyage à peu près dans tous les domaines. Grâce au bénévolat et à un style « routard » très dépouillé, la vente de séjours dans un pays étranger revient moins cher. Reste le transport aérien, monopole bien défendu, que les « pointistes » ont eu du mal à entamer. Les compagnies régulières et les administrations aéronautiques se donnaient la main pour contenir le flux des charters. L'association en a fait plusieurs fois l'amère expérience. En 1974, un DC-6 de la compagnie suisse Balair, affrété par le Point, fut obligé de faire demi-tour, les droits de trafic vers Agadès (Niger) lui ayant été refusés sur pression d'UTA et d'Air Afrique. En 1980, la SATT antillaise, dont le Point essayait de redresser la gestion, fut contrainte de déposer son bilan.

En 1981, le Point crée Point Air avec la complicité active du gouvernement de la Haute-Volta. C'est le succès : le Point offre l'aller-retour Paris-Ouagadougou à partir de 1 380 F quand Air Afrique et UTA le vendent 7 530 F. Deux Boeing-707 et deux DC-8 transportent les jeunes, des missionnaires, des coopérants vers Ouagadougou, Bangui ou Athènes et des haricots verts entre la Haute-Volta et Paris. Le Point s'affirme comme le voyagiste le moins cher sur la majorité des destinations. Ne lance-t-il pas l'aller simple vers New-York pour 950 F ? Son président, M. Maurice Freund se pose avec son compère, M. Jacques Maillot, PDG de Nouvelles Frontières, en défenseur du voyageur désargenté.

Mais le Point dérange beaucoup de monde et s'attire de solides inimitiés, notamment à la direction générale de l'aviation civile française dont le patron, M. Daniel Tenenbaum, ne supportera jamais l'amateurisme chaleureux et brouillon de Point Air. Dans le monde très réglementariste qu'est l'aviation, des commandants de bord moins payés, des hôtesses qui charrient elles-mêmes les bagages et un gérant qui part en guerre contre la réglementation faisaient très désordre. Le 5 février 1987, Point Air tombe dans le piège qui lui était tendu par l'ensemble de l'aviation civile, du syndicat FO d'Air France, à la DGAC : M. Tenenbaum interdit de vol ses deux DC-8 en raison de soixante-sept infractions aux règlements de sécurité. C'est la catastrophe.

Défier les plus forts

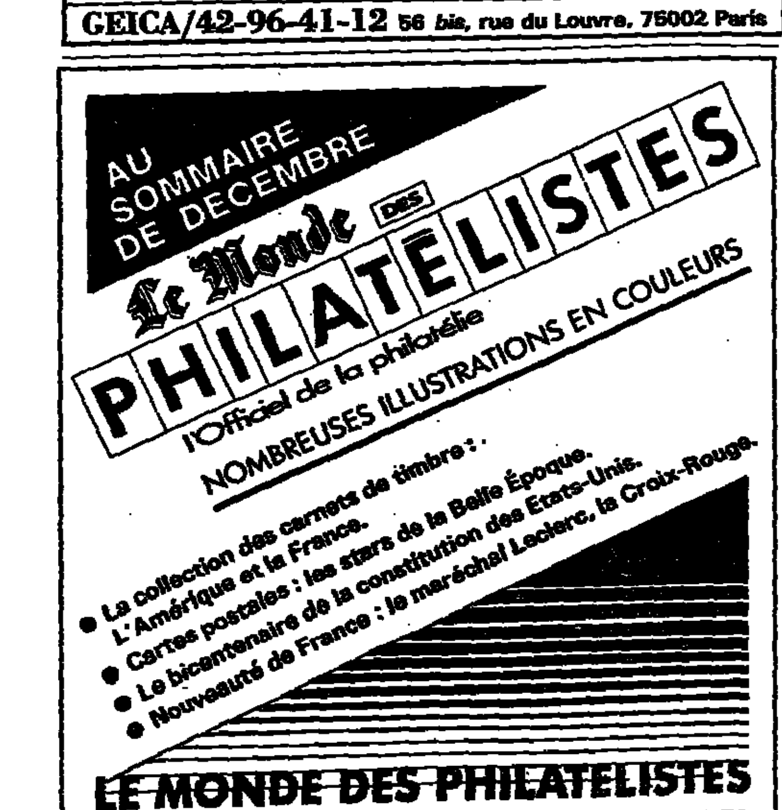
M. Jacques Douffiagues, ministre des transports, ne peut que se solidariser avec la DGAC car il a toujours répété que la libération du ciel ne se ferait pas au détriment de la sécurité. Six semaines d'interruption et la remise à niveau technique des appareils engloutissent des dizaines de millions de francs, mais le plus grave est la défiance qui s'installe alors envers de Point Air (cent cinq mille voyageurs en 1986) et à l'égard du Point Mulhouse lui-même qui enregistrera cette année-là une baisse d'un quart de sa clientèle (deux cent soixante-douze mille voyageurs en 1986).

Point Air n'est plus le transporteur le moins cher. Minerve pratique sur la Réunion des prix inférieurs de 400 F, grâce aux bénéfices réalisés sur les Antilles où elle jouit d'un quasi-monopole des charters. Les fournisseurs se méfient. Les repreneurs potentiels comme Nouvelles Frontières hésitent à entrer dans le capital d'une compagnie qui n'est pas sûre de recevoir en janvier prochain l'autorisation de desservir les Antilles avec un DC-10. Pour survivre, le Point Mulhouse a été obligé de signer le 27 novembre un contrat d'affrètement d'un an avec son concurrent Minerve pour acheminer ses adhérents à coup sûr vers les Antilles. Il condamnait ainsi sa filiale au dépôt de bilan.

M. Maurice Freund dit dans le livre de souvenirs qu'il vient de publier sa « *volonté de combattre les abus, de traquer l'injustice, de défier les plus forts pour promouvoir un autre type de tourisme et de relations avec le tiers-monde.* » « *Mais*, écrit-il, *les charters ne constituent pas une fin en soi. Ils ne sont qu'un moyen au service d'une politique plus large et ambitieuse visant à instaurer des échanges justes et uniques pour les biens comme pour les personnes (...). Cette réalité me fait espérer que demain le ciel sera libre...* (1) ». L'avenir dira si cet idéal a encore cours dans un monde aérien européen beaucoup moins réglementé qu'il y a deux ans.

ALAIN FAUJAS.

(1) *Charters interdits*. Quinze ans d'aventures pour la liberté du ciel, par Maurice Freund, éd. Bueb et Reumaux, 80 F.



Une étape vers la baisse des tarifs en Europe

Les Espagnols pourront utiliser l'aéroport de Gibraltar

LONDRES
de notre correspondant

La voie semble désormais ouverte à un vaste processus de déréglementation du transport aérien en Europe, dont le résultat le plus remarquable pour les usagers devrait être une baisse des tarifs. Le dernier obstacle était non pas économique, mais politique. Britanniques et Espagnols n'arrivaient pas à s'entendre dans les instances communautaires à propos de l'aéroport de Gibraltar.

Après dix heures d'entretiens, le secrétaire au Foreign Office et son homologue espagnol sont parvenus, mercredi 2 décembre, à Londres, à un compromis. Sir Geoffrey Howe et M. Francisco Fernandez Ordonez ont trouvé une formule qui permettra un usage commun de l'aéroport pour les appareils civils. Les Britanniques estiment que les concessions qu'ils ont consenties ne remettent en question ni le statut de leur base militaire ni leur souveraineté sur le rocher.

Le temps pressait avant la rencontre, lundi 7 décembre, à Bruxelles, des ministres des transports de la CEE au cours de laquelle devrait être adoptée une directive communautaire visant les nouvelles règles du transport aérien en Europe. Les Espagnols avaient rejeté une première version de ce texte qui décrivait Gibraltar comme un aéroport régional... britannique.

Les habitants de Gibraltar, très attachés au Royaume-Uni, étaient intervenus dans le débat. Ils sont hostiles par principe à tout droit de regard espagnol dans leurs affaires. « *J'espère que les Gibraltariens comprendront les avantages considérables de l'accord* [intervenu entre Londres et Madrid] ; *la Grande-Bretagne n'a pas l'intention de le leur imposer, c'est aux habitants de Gibraltar eux-mêmes de décider s'ils veulent bénéficier ou non* [des nouvelles règles communautaires] », a déclaré, mercredi soir, Sir Geoffrey.

Le compromis n'a pas été rendu public mais ses grandes lignes semblent être les suivantes : les Espagnols pourront utiliser les installations civiles de l'aéroport de Gibraltar, mais ils n'administreront pas celles-ci en commun avec les Britanniques comme ils le réclamaient au départ. Le service de ferry entre Gibraltar et le port espagnol d'Algésiras sera, par ailleurs, rétabli.

DOMINIQUE DHOMBRES.

● **L'industrie italienne aéronautique et spatiale fait la grève des salons.** – L'Association de l'industrie aérospatiale italienne (AIA) renonce à participer au salon aéronautique de Farnborough, en Grande-Bretagne, en septembre 1988. La raison officielle de cette décision est le coût de ce genre de manifestations commerciales qui ont tendance à se multiplier dans le monde. En fait, l'AIA veut, par cette bouderie, persuader le gouvernement italien d'épauler ses efforts à l'exportation par une réglementation et des aides appropriées.

Un succès de la firme nantaise

Brissonneau et Lotz Marine équipe des navires fabriqués en Corée

NANTES
de notre correspondant

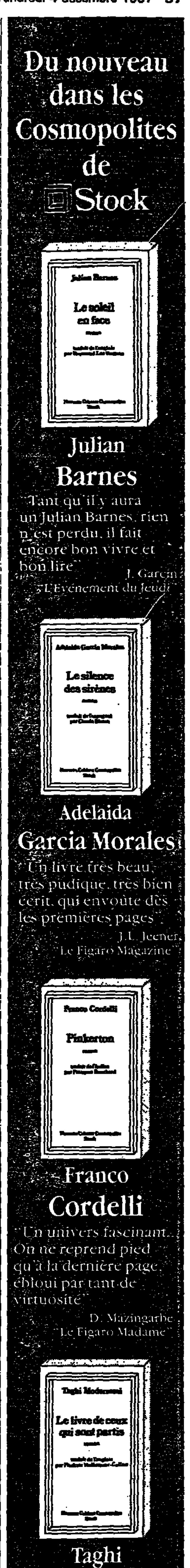
Brissonneau et Lotz Marine (BLM), l'une des seules sociétés françaises spécialistes de l'équipement des navires (grues de bord, treuils), semble fermement amarrée au premier marché mondial de la construction navale. En cinq ans en effet, la firme nantaise, filiale de Jeumont-Schneider, a équipé cinquante-cinq navires construits en Corée du Sud, dont le dernier, un minéralier de 180 000 tonnes, commandé par la Korean Line Company, est sur cale au chantier Hyundai. Au moment où le marché français commence à être envahi par des produits coréens à bas prix (vêtements, magnétoscopes, vidéocassettes), Brissonneau fait ainsi la démonstration que les industriels français, à condition d'occuper un créneau spécifique, ont une carte à jouer au « pays du matin calme ».

Pour l'instant, les échanges franco-coréens s'équilibrent. Mais tout laisse à penser que la balance penchera vite du côté coréen. Sauf si d'autres Brissonneau prennent pied en Corée, pays toujours demandeur de biens d'équipement pour développer son industrie.

Brissonneau – quatre cents salariés – réalise le cinquième de son chiffre d'affaires dans ce seul pays et y affronte non seulement les Allemands et les Norvégiens mais également les Japonais. Clé de sa réussite ? Des produits de bonne qualité mais aussi un travail de fourmi sur le terrain (effectué par sa filiale créée à cet effet à Tokyo), et une politique de sous-traitance locale (de l'ordre de 20 % pour l'assemblage des pièces).

YVES ROCHECONGAR.

● **Trafic normal à la gare du Nord.** – Les assemblées générales des agents de conduite de Paris-Nord ont voté, le 2 décembre, la reprise du travail, après quarante-huit heures de grève qui ont à moitié paralysé, le 1er et le 2 décembre, le trafic de banlieue. A l'appel des syndicats FGAAC (autonomes), CGT et CFDT, une majorité de conducteurs avait cessé le travail pour protester contre la promotion au choix mise en place par la direction générale.



Marchés financiers

MK Electric, une société très convoitée

MK Electric, leader britannique des accessoires électriques basse tension (1,5 milliard de francs de chiffre d'affaires) suscite des appétits : trois entreprises européennes – Rio Tinto Sinc (RTZ-Grande-Bretagne), Legrand (France) et Siemens (RFA) – se sont mis sur les rangs pour la racheter.

C'est RTZ qui a ouvert le feu en lançant, le 24 novembre, une offre publique d'achat sur MK, proposant 550 pence par action de l'entreprise dont il détient déjà plus de 22 %. Une offensive mal accueillie par le conseil d'administration de MK Electric, qui a émis un avis défavorable sur son offre.

Les événements se sont précipités lorsque le groupe français Legrand se jeta à son tour dans la bataille : avec prudence, toutefois. L'entreprise, trois fois plus grosse que MK, racheta d'abord en Bourse 2,6 % du capital. Le mardi 1er décembre, sa participation s'élevait à 6,5 % et Legrand s'interrogeait sur la question de savoir si elle allait lancer une contre-OPA sur l'entreprise britannique. MK présente certes un intérêt pour Legrand, car elle lui permet de conforter sa position sur les marchés britanniques et extrême-orientaux, dont les normes sont différentes de celles en vigueur dans l'Hexagone. Mais le groupe français ne semblait pas prêt à s'engager dans une bataille boursière ruineuse avec RTZ, dont la taille est sans rapport avec la sienne (4,5 milliards et 60 milliards de francs de chiffre d'affaires respectivement).

D'autant que le dossier a connu un nouveau rebondissement, le mercredi 2 décembre, avec l'entrée en scène de Siemens : MK a en effet annoncé qu'il avait pris langue avec le géant allemand et que les discussions « *pourraient ou non aboutir à une offre...* ». Un coup de théâtre qui pourrait compromettre les visées de Legrand et donne un avant-goût des batailles boursière à venir après la chute des actions des entreprises consécutive au krach.

F.V.

La charge Buisson lavée de tout soupçon

La charge d'agent de change J.-F.-A. Buisson n'est pas en faillite. Elle se porte même très bien. C'est ce qu'a conclu le cabinet Petiteau Scacchi et associés, commissaire aux comptes et membre du groupe international Price Waterhouse, chargé de vérifier l'incidence sur les résultats des opérations effectuées par cette charge sur le MATIF (Marché à terme des instruments financiers), sur le MONEP (Marché des options négociables de Paris) ou en tant que contrepartie.

Depuis plusieurs semaines, des rumeurs avaient en effet circulé laissant entendre que J.-F.-A. Buisson aurait subi des pertes considérables sur ledit MATIF. Certains avaient même laissé entendre que la charge serait à vendre pour le franc symbolique. Pour faire taire les méchantes langues, MM. Jacques, Francis et Alain Buisson se sont donc adressé à leur commissaire aux comptes pour procéder à une expertise. Les conclusions auxquelles Petiteau Scacchi est parvenu sont les suivantes :

1) « *Les opérations réalisées par votre charge et pour son compte sur le MATIF et sur le MONEP au cours de la période du 1er janvier au 31 octobre 1987 se sont révélées globalement bénéficiaires après une prise en compte des risques latents au 31 octobre évalués sur la base des cours au 23 novembre 1987 ;*

2) *votre société n'intervient pas sur le marché de la négociation de blocs d'actions en qualité de contrepartie et elle n'encourt de ce fait aucun risque à ce titre ;*

3) *en conséquence de ce qui prédède, les bénéfices de votre charge pour la période du 1er janvier au 31 octobre 1987 ne sont en aucune façon affectés négativement par le résultat des opérations ci-dessus.* »

D'après l'hebdomadaire *la Vie française*, J.-F.-A. Buisson (cent quarante personnes) se classe à la vingt-sixième place avec un chiffre d'affaires estimé à 115 millions de francs pour 1986. A la fin de l'année dernière, elle gérait l'équivalent de 1,5 milliard de francs.

NEW-YORK, 2 déc. ↑

L'équilibre

Wall Street ne tient toujours pas la grande forme. Mercredi, le marché américain n'a pas encore réussi à sortir du marécage dans lequel il pataugeait depuis quelques jours. D'abord en baisse, puis en hausse, l'indice des industrielles a finalement perdu le terrain péniblement regagné. A la clôture, il s'établissait à 1 848,97, soit à 6,63 points au-dessus de son niveau précédent. Pour ainsi dire rien. C'est le point d'équilibre presque parfait, comme en témoigne le bilan général. Sur 1 980 valeurs traitées, 758 ont baissé, 752 ont monté et 470 n'ont pas varié.

L'annonce du plan de relance économique adopté par la RFA a, pendant un cours instant, revigoré la Bourse. Mais les tribulations du dollar, de nouveau chahuté, ont retenu l'attention générale, perturbé même le déroulement de la séance. Autour du Big Board, beaucoup se demandaient même si le Congrès allait voter la réduction du déficit budgétaire décidée avec l'administration.

Pour tout dire, le marché a manqué de conviction, et l'activité a été à la hauteur de l'indécision ambiante : 148,89 millions de titres seulement ont changé de mains, contre 149,87 millions la veille. C'est maigre.

VALEURS	Cours du 1er déc.	Cours du 2 déc.
Alcoa	43 7/8	42 3/4
Allegis (ex-UAL)	68 3/8	69
A.T.T.	27	27 1/8
Boeing	35 1/4	35 7/8
Chase Manhattan Bank	24	24 1/2
Du Pont de Nemours	79	78
Eastman Kodak	45 5/8	45 3/4
Exxon	36 7/8	37 3/4
Ford	73	74 3/4
General Electric	42	41 3/4
General Motors	58	57 3/4
Goodyear	50 1/4	50 3/4
I.B.M.	111	110 1/2
I.T.T.	45 1/4	44 3/4
Mobil Oil	34 3/4	35 1/8
Pfizer	47	47
Schlumberger	30 3/4	31 1/8
Texaco	30 7/8	30 7/8
Union Carbide	18 7/8	18 5/8
U.S.X.	28 1/8	28 1/4
Westinghouse	44	44 1/4
Xerox Corp.	61	62

PARIS, 2 décembre ↓

Désabusé

En ce 2 décembre, le soleil ne s'est pas levé sur la Bourse. Au contraire, le brouillard s'est épaissi, rendant quasiment nulle la visibilité. L'indicateur de tendance, qui était resté légèrement positif durant les échanges de matinée, est devenu négatif au fil de la séance officielle. Il clôturait à – 0,46 %. Le volume des transactions est demeuré modéré, les investisseurs préférant ne pas prendre de positions avant la prochaine éclaircie monétaire. Ils attendent donc des signes de la part des autorités allemandes ou japonaises qui permettraient d'enrayer la chute du dollar. La baisse du taux d'escompte en RFA, espérée pour jeudi, pourrait être un de ceux-là. Mais elle ne sera pas suffisante pour redonner la confiance. Les propos de M. Balladur et sa décision de nommer une commission de réflexion sur les nouveaux instruments financiers et sur les marchés financiers à terme ont été accueillis sans enthousiasme. « *Ce n'est pas cela qui nous sortira du marasme* », commentait un agent de change.

Le MATIF était encore à l'honneur, avec l'adoption par les députés, mercredi matin, en première lecture et à main levée, du texte sur les marchés à terme. Celui-ci prévoit l'unification du MATIF et des marchés à terme des marchandises. Simple coïncidence, les contrats de décembre et de mars sont revenus au niveau de 100 durant la journée, un seuil qu'ils avaient quitté le 11 août dernier. Néanmoins, cette prise de 100 sera de courte durée, l'échéance de mars clôturant à 99,25.

Dans ce marché calme et désabusé, les principales valeurs en baisse étaient SFIM, SAT, Epéda Bertrand Faure et Drouot Assurances. En revanche, parmi les légères progressions figuraient Primagaz, Fives-Lille, la SCOA et le Printemps.

Sur le second marché, au lendemain de l'introduction de SIACO, qui a rencontré peu de succès, celle de la société Girodet s'est déroulée sensiblement mieux à Lyon. Les ordres d'achat libellés à 117 F ont été servis à concurrence de 15,5 % environ.

LONDRES, 2 déc. ↑

Une certaine fermeté

Les valeurs sont restées fermes mercredi au Stock Exchange, les investisseurs préférant cependant attendre une éventuelle baisse des taux en RFA. L'indice FT progressa de 17,1 points, à 1 266,9. Le volume des transactions a diminué sensiblement par rapport à mercredi pour s'élevre à 20 499, contre 25 288. Parmi les titres en vedette figuraient Saatchi and Saatchi et Argyll Group. Le groupe de publicité Saatchi faisait, en effet, état d'une hausse de 77 % de son bénéfice avant impôts pour l'exercice 1986-1987. Quant à Argyll (alimentation, boisson), il doublait son résultat avant impôt au premier semestre, à 75,4 millions de livres, contre 38,2 millions de livres pour la période correspondante de l'année précédente. Le marché était aussi animé par la bataille boursière que se livrent trois groupes pour la prise de contrôle de MK Electric.

Moody's Investistors, l'un des deux grands cabinets américains d'expertise financière, a réduit la notation (crédit rating) décernée à une partie des emprunts de la National Westminster Bank. La firme américaine a rétrogradé de « triple A », notation plus élevée, à « double A 1 » les dettes de second rang de la banque. En revanche, les dettes du premier rang continuent de bénéficier du « triple A ». Cette décision « *n'indique pas du tout un changement* » dans l'appréciation portée par Moody's Investors sur la solidité financière de la banque.

TOKYO, 3 déc. ↓

Rechute

Pas plus que les autres places, Tokyo ne semble pas avoir été convaincu de l'efficacité du plan de relance allemand pour mettre fin aux turbulences monétaires. Ce jeudi, le Kabuto-Cho a rechuté. A la clôture de la séance, l'indice Nikkei accusait une baisse de 107,33 points, à 22 808,16.

Ce repli s'est toutefois effectué dans un marché très étroit. Les opérateurs japonais ne savent trop que penser de l'évolution heurtée du dollar, ni jusqu'où ira l'appréciation du yen. La remarque d'un haut responsable américain selon lequel la valeur du billet vert devrait être déterminée par les forces du marché laisse la porte ouverte à toutes les hypothèses. Bien des investisseurs ont préféré dans ces conditions se placer en position de « *wait and see* ».

Les électriques et les automobiles se sont alourdies. Recul également des sidérurgiques, des chantiers navals.

VALEURS	Cours du 2 déc.	Cours du 3 déc.
Akai	442	426
Bridgestone	1 280	1 260
Canon	935	928
Fuji Bank	3 100	3 080
Honda Motors	1 260	1 240
Matsushita Electric	2 130	2 100
Mitsubishi Heavy	810	804
Sony Corp.	4 840	4 810
Toyota Motors	1 830	1 810

FAITS ET RÉSULTATS

● **Shearson Lehman reprend la firme de courtage EF Hutton pour 1 milliard de dollars.** – Shearson Lehman, filiale à 69 % du groupe American Express, va reprendre la firme de courtage EF Hutton, pour un montant évalué à 1 milliard de dollars. La banque d'affaires new-yorkaise était sur les rangs pour ce rachat depuis le 23 novembre.

Le rapprochement de Shearson Lehman et de EF Hutton, respectivement deuxième et onzième firme de courtage, en fera le premier groupe des services financiers des Etats-Unis et le hissera au niveau des grands courtiers japonais.

Depuis quelque temps, Hutton était convoitée par Shearson, car cette opération permettra à la filiale d'American Express de se renforcer dans le placement aux particuliers. La force de vente sera nettement renforcée, puisque, aux 6 000 vendeurs de valeurs mobilières déjà présents s'ajouteront 7 000 brokers de Hutton. Globalement, le nouvel ensemble regroupera 45 000 personnes (dont 18 000 viendront de Hutton), mais l'opération pourrait déboucher sur des licenciements.

● **Discussions Plessey-GEC sur les semi-conducteurs.** – Les grandes manœuvres se poursuivent dans l'industrie britannique électronique. Plessey, qui vient de racheter les composants de Ferranti (*le Monde* daté 29-30 novembre), discute maintenant avec GEC (General Electric Company) d'une éventuelle reprise de son activité dans les semi-conducteurs. Plessey, deuxième groupe électronique d'outre-Manche, n'a pas donné de détails, précisant seulement qu'il s'agissait « *d'une possibilité plutôt que d'une probabilité* ». Grâce à la reprise de Ferranti, Plessey accroît sa taille, et son chiffre d'affaires dans ce secteur se hisse à 130 millions de livres (1,3 milliard de francs). La production de GEC dans les semi-conducteurs est évaluée à 30 millions de livres (300 millions de francs).

● **Le groupe Yves Saint Laurent modifie ses structures.** – En vue de son introduction sur le second marché – prévue pour le 4 décembre, mais reportée en raison de la crise boursière, – le groupe Yves Saint Laurent (YSL) a modifié sa structure. Une holding de tête, la Compagnie financière YSL, est créée, détenue à 51 % par Yves Saint Laurent et Pierre Bergé, président du groupe, et à 49 % par CERUS (Compagnies européennes réunies), holding française de Carlo De Benedetti. Cette compagnie financière est actionnaire à 80,3 % de YSL SA, aux côtés de MM. Bergé et Saint-Laurent (12,9 %) et d'investisseurs privés (6,8 %). YSL SA, qui détient 100 % de YSL Couture et YSL Parfums, est destinée à ête introduite en Bourse et « *chargée de la diversification qui doit aboutir à créer un groupe de luxe européen* ». En 1987, le groupe devrait enregistrer un résultat net consolidé (part du groupe) de 145,8 millions de francs, pour un chiffre d'affaires de 2,49 milliards de francs (dont 13 % en couture et 87 % en parfums et cosmétiques)

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1155	980 o
Alain Manoukian	245	235 50
Asystel & Associés	400	400
Asystel	265	254 40 o
B.A.C.	430	430
B. Demachy & Assoc.	351	361
B.I.C.M.	680	680
B.I.P.	405	405
Bolloré Technologies	701	701
Buitoni	571	571
Câbles de Lyon	800	752
Calberson	584	510
Canal Plus	325	331
Cardif	900	900
C.D.M.E.	701	700
C. Equip. Elect.	301	297
C.E.G.I.D.	590	575
C.E.G.E.P.	153 30	150
C.E.P.-Communication	880	845
C.G.I. Informatique	436	410
Ciments d'Origny	380	365
C.N.I.M.	250	250
Concept	198	198
Conforama	570	580
Delias	175	175
Dauphin O.T.A.	2980	2935
Devanlay	1400	1303 o
Deville	710	681
Drouot-Ob. convert.	....	....
Editions Belfond	140	134 40 o
Elect. S. Dassault	335	335
Elysées Investiss.	14 90	15 10
Expand	428	428
Filipacchi	372	380
Guintoli	600	559 o
Guy Degrenne	960	902
I.C.C.	225	225
IDIA	134	134
I.G.F.	103	100
IN2	115	111
Int. Metal Service	149	148
La Commande Electro.	250	240 o
Le gd livre du mois	215	202
Loca Investissement	255	255
Locamic	204	200
Marazan	306	284
Marlin Immobilier	270 20	275 20

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Metallurg. Minière	110	105 50
Métrologie Internat.	300	302
Microservice	155	141 60 o
M.M.B.M.	460	460
Molex	155 30	170 80
Navale-Delmas	580	660
Olivetti-Logabax	282	282
Om. Gest. Fin.	365	350
Petit Boreau	180	180
Petroligaz	351	369
Pier Import	195	188
Presbourg (C. In. & Fin.)	100	100
Rezel	875	840 o
St-Gobain Emballage	940	980
St-Honoré Matignon	129	127
S.C.G.P.M.	200	192 o
Segin	300	305
Serra-Metra	338	345
S.E.P.	953	886
S.E.P.R.	940	940
Sligos	960	950
S.M.T. Goupil	200	182 o
Sodexho	550	580
Sofibus	350	355
Sopra	447	420
TF 1	178	183 60 d
Union Financ. de Fr.	490	491
Valeurs de France	305	306

MARCHÉ DES OPTIONS NÉGOCIABLES

le 2-12-87 à 17 heures

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	Mars dernier	Juin dernier	Sept. dernier
Lafarge Cop.	1300	26	135	–	–	77	146	–	–
Paribas	400	0,01	7	17	–	93	–	–	–
Peugeot	1300	0,80	35	93	–	345	–	–	–
Thomson-CSF	1100	0,50	38	–	–	–	–	–	–
Elf-Aquitaine	280	1,95	–	–	–	38	–	–	–
Midi	1100	4,50	71	–	–	–	–	–	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 2 déc. 1987

Nombre de contrats : 57 522

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 87	Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Dernier	99,75	99,10	98,65	98,55
Précédent	99,60	98,85	98,30	98,40

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,61 F ↓

Tous les marchés des changes étaient jeudi suspendus à la décision de la Bundesbank de baisser ou non son taux d'escompte. Tout le monde table sur 1/2 point en moins. 1/4 de point serait mal pris. En attendant, le dollar s'est tassé à 5,6125 F (contre 5,6330 F).

FRANCFORT	2 déc.	3 déc.
Dollar (en DM)	1,6575	1,65

TOKYO	2 déc.	3 déc.
Dollar (en yens)	133,70	132,58

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (3 déc.)	8-8 1/8 %
New-York (2 déc.)	7-7 1/8 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	1er déc.	2 déc.
Valeurs françaises	74,2	74
Valeurs étrangères	98,5	98,2

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

	1er déc.	2 déc.
Indice général	288,8	290,1

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	1er déc.	2 déc.
Industrielles	1842,34	1848,97

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	1er déc.	2 déc.
Industrielles	1 249,8	1 266,9
Mines d'or	338,3	341,3
Fonds d'Etat	89,76	89,85

TOKYO

	2 déc.	3 déc.
Nikkei Dow Jones	22915,49	22808,16
Indice général	1857,59	1848,02

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	5,6125	5,6145	+ 5	+ 20	+ 40	+ 65	+ 200	+ 280
$ can.	4,2729	4,2777	– 35	– 11	– 54	– 19	– 133	– 47
Yen (100)	4,2311	4,2358	+ 132	+ 159	+ 284	+ 319	+ 873	+ 970
DM	3,3984	3,4017	+ 125	+ 145	+ 267	+ 293	+ 810	+ 882
Florin	3,0199	3,0226	+ 86	+ 101	+ 178	+ 199	+ 558	+ 616
FB (100)	16,2365	16,2551	+ 179	+ 282	+ 386	+ 554	+ 1300	+ 1759
FS	4,1559	4,1604	+ 149	+ 176	+ 306	+ 347	+ 951	+ 1077
L (1 000)	4,6080	4,6134	– 119	– 69	– 240	– 173	– 702	– 575
£	10,1839	10,1931	– 75	– 25	– 107	– 39	– 71	+ 125

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 3/4	7	7 7/8	8	7 3/4	7 7/8	7 3/4	7 7/8
DM	3	3 1/4	3 7/16	3 9/16	3 1/2	3 5/8	3 9/16	3 11/16
Florin	4 1/4	4 3/4	4 1/2	4 5/8	4 5/8	4 3/4	4 11/16	4 13/16
F.B. (100)	6 3/4	7 1/4	6 9/16	6 15/16	6 5/8	7	6 3/4	7 1/8
F.S.	1 1/4	1 3/4	3 13/16	3 15/16	3 3/4	3 7/8	3 3/4	3 7/8
L (1 000)	9	9 1/2	10 3/8	11	10 7/8	11 3/8	11 3/8	11 3/4
£	9	9 1/4	8 7/8	9	8 7/8	9	8 13/16	9
F. franç.	8 1/4	8 1/2	8 3/4	8 7/8	8 13/16	8 15/16	8 3/4	9

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 2 DECEMBRE

Cours relevés à 18 h 01

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1880	4,5 % 1973	1886	1885	1885	....
4020	C.N.E. 3%	3999 90	4010	4010	+ 0 25
1085	B.N.P. T.P.	1076	1075	1075	− 0 08
1055	C.C.F. T.P.	1060	1057	1053	− 0 65
1050	Créd. Lyon. T.P.	1045	1045	1045	....
1490	Renault T.P.	1465	1440	1440	− 1 70
1815	Rhone-Poul. T.P.	1872	1870	1875	+ 0 16
1265	St-Gobain T.P.	1230	1220	1220	− 0 80
1085	Thomson T.P.	1130	1145	1145	+ 1 33
320	Accor	316 50	310 10	310	− 2 05
440	Agence Havas	431 20	435	435	+ 0 88
515	Air Liquide	504	502	502	− 0 40
1850	Alcatel	1862	1890	1890	+ 1 50
1450	Als. Superm.	1440	1460	1450	+ 0 69
270	A.L.S.P.I.	288	270	280 10	− 2 95
245	Alsthom ★	250 50	252	252	+ 0 60
1380	Arjom. Prioux	1475	1478	1465	− 0 68
320	Ausedat-Rey	339	327	325	− 4 13
740	Aux. Entrepr. ★	772	796	790	+ 2 33
830	Avions Dassault	825	815	801	− 2 91
270	BAFIP	283	280	280	− 1 06
280	Bail-Equipem. ★	272	278	270	− 0 74
840	Bail Investiss.	877	868	870	− 0 80
255	B.N.P. C.I.	275	275	275	....
380	Cie Bancaire	390	391	390	....
250	Bazar H.-V.	253	240	250	− 1 19
360	Béghin-Say ★	363 50	350	343 60	− 2 80
590	Berger (Ma)	570	570	570	....
475	Bic ★	510	512	507	− 0 59
730	B.I.S.	745	740	720	− 3 36
2160	Bongrain S.A.	2220	2220	2220	....
900	Bouygues	943	935	932	− 1 17
68	B.P. France	76	75	75	− 1 32
4150	B.S.N.	4199	4160	4165	− 0 81
1690	Cap Gem. S.★	1676	1670	1659	− 0 98
1040	Carnaud	1108	1125	1125	+ 1 72
2400	Carrefour★	2400	2407	2400	....
123	Casino	117	117	121	+ 3 42
95	Casino A.D.P.	98 90	99	99 50	+ 0 61
....	C.C.M.C.	995	1020	1020	+ 2 51
540	Cetelem	631	635	631	....
470	Cerus	530	531	531	+ 0 19
1400	C.F.A.O.	1365	1360	1365	....
225	C.G.E.	220 10	217	217	− 1 41
710	C.G.I.P.★	730	740	725	− 0 68
705	Chargeurs S.A.	715	705	715	....
850	Ciments franç.★	880	880	880	....
360	Club Méditerr.	339	332	344	+ 1 47
149	Codetel★	159	167	165	+ 3 77
300	Cofimeg	315	313 20	325	+ 3 17
1500	Coles	1615	1630	1610	− 0 31
230	Compt. Entrepr.	208 60	210 10	217	+ 4 03
485	Compt. Mod.	486	500	504	+ 3 70
940	Créd. Foncier	957	949	950	− 0 73
380	Crédit F. Imm.	400	402	400 50	+ 0 13
108	C.C.F.	108 70	108	108	− 0 64
600	Créd. Lyon. (CI)	595	590	590	− 0 84
650	Crédit Nat. ★	865	866	841	− 3 61

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
132	Crouzet ★	129	129	128	− 0 78
2200	Damart S.A.	2070	2055	2065	− 0 24
300	Darty ★	290	290	288	− 0 69
245	Darty (DP)	250	250	237	− 5 20
1490	De Dietrich	1519	1500	1500	− 1 25
260	Dév. R.d.C. (Li)	257	256	256	− 0 39
390	D.M.C.	415	419	410	− 1 20
300	Drouot Assur.	279	271	271	− 2 87
1400	Docks France ★	1453	1427	1443	− 0 69
580	Dumez ★	631	635	615	− 2 54
1030	Eaux (Gén.)	1070	1070	1049	− 1 96
895	Ecco ★	901	900	890	− 1 22
610	Electrofinancière	670	658	658	− 1 79
240	Elf-Aquitaine	245	241	241	− 1 62
225	— (certific.)	211	217 80	214	+ 1 42
490	Epeda-B-Faure	487	463	470	− 3 49
2050	Essilor	2136	2165	2100	− 1 69
1580	Essilor Int. (DP)	1665	1610	1649	− 0 96
350	Esso S.A.F. ★	325	325	315	− 3 08
1100	Eurafrance	1110	1140	1151	+ 3 69
825	Eurocom ★	830	850	861	+ 3 73
2750	Euromarché	3119	3100	3190	+ 2 28
470	Europe nº 1 ★	468 80	463	462 50	− 1 34
925	Exor ★	925	920	902	− 2 49
500	Facom	491	509	486	− 1 02
825	Fichet-bauche	870	870	870	....
....	Fin. Sauln.-Chât.	39	39 10	39 10	+ 0 26
198	Financial★	209	209	202 10	− 3 30
95	Fives-Lille	94	99	99	+ 5 32
995	Fromageries Bel	1050	1050	1045	− 0 48
1000	Gal. Lafayette★	957	980	956	− 0 21
230	Gascogne	220	225	225	+ 2 27
1200	Gaz et Eaux	1198	1170	1150	− 4 01
335	Géophysique★	308	325	315	+ 2 27
1650	Gerland	1838	1825	1825	− 0 71
425	GTM-Entrepose	450	435 20	434	− 3 56
500	Guyenne-Gas.★	486	472	474	− 2 47
2010	Hachette ★	1850	1850	1840	− 0 54
465	Hénin (La)	438	449	430	− 1 83
1080	Hutchinson	1125	1125	1143	+ 1 60
112	Imétal	127 50	127	127	− 0 39
330	Imm. Plaine-M.	321	325	325	+ 1 25
800	Ingénico	900	905	905	+ 0 56
3740	Inst. Mérieux	3765	3800	3750	− 0 40
525	Interbail★	540	555	549	+ 1 67
780	Intertechnique	710	705	715	+ 0 70
550	J. Lefebvre	645	645	657	+ 1 86
1080	Lab. Bellon	970	950	947	− 2 37
1120	Lafarge-Coppée	1142	1174	1126	− 1 39
1350	Lebon ★	1349	1360	1345	− 0 30
2080	Legrand ★	2201	2249	2160	− 1 86
1580	Legrand (DP) ★	1740	1780	1680	− 3 45
450	Leroy-Somer★	440	445	428 50	− 2 61

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1420	Lesieur	1535	1506	1506	− 1 89
685	Locabail Immob.	755	756	756	+ 0 13
395	Locafrance ★	392	390 10	389 50	− 0 64
665	Locindus	885	890	900	+ 1 69
225	Luchaire	218	206 90	210 60	− 3 39
1450	L.V.M.H.	1500	1470	1490	− 0 67
1190	Lyonn. Eaux ★	1220	1210	1215	− 0 41
56	Mais. Phénix	55 30	55	55 10	− 0 36
540	Majorette (Ly)	465	465	465	....
225	Mar. Wendel★	249 50	250	245	− 1 80
1650	Martell	1830	1815	1818	− 0 66
1400	Matra	1430	1415	1415	− 1 05
1700	Merlin-Gerin ★	1528	1530	1480	− 3 14
200	Michelin	199 80	196	196 60	− 1 50
860	Midi (Cie)	924	945	930	+ 0 65
193	Midland Bk SA★	188	184	189	+ 0 53
745	Min. Salsig. (Ma)	877	842	842	− 3 99
32	M.M. Penarroya	33 70	33 80	32 10	− 4 75
50	Moulinex	51 85	52	50 65	− 2 31
740	Navig. Mixtes	760	766	769	+ 1 18
91	Nord-Est	91	90	90	− 1 10
310	Nordon (Ny)	330	330	330	....
340	Nouvelles Gal.	335	311	315	− 5 97
600	Occident. (Gén.)	643	645	638	− 0 78
935	Omn.F.Paris	900	903	903	+ 0 33
215	Olida-Caby	200	200	199	− 0 50
220	Opf-Paribas	216	225	212	− 1 40
2400	Oréal (L')	2620	2650	2570	− 1 91
310	Paribas	308 50	308	310	+ 0 49
390	Paris-Réesc. ★	377	375 60	371 10	− 1 56
750	Pechelbronn ★	758	758	760	+ 0 26
770	Penhoet	790	755	780	− 1 27
670	Pernod-Ricard	701	706	706	+ 0 71
940	Peugeot S.A.	950	963	957	+ 0 74
15 50	Poclain	14 50	14 45	14 45	− 0 34
430	Poliet	427	420	419	− 1 87
620	P.M. Labinal	693	697	699	+ 0 87
2400	Presses Cité	2600	2550	2545	− 2 12
1140	Prétabail Sic.	1185	1198	1195	+ 0 84
630	Primagaz	550	579	560	+ 1 82
430	Printemps★	426	443	429	+ 0 70
1590	Promodès	1501	1504	1530	+ 1 93
985	Radiotechn.	978	958	958	− 2 04
68	Raff. Dist. Total	72 40	72 40	73	+ 0 83
2810	Redoute (La) ★	2890	2880	2850	− 1 38
275	Robur financière	274	274	274	....
805	Roussel-Uclaf	849	840	835	− 1 65
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
4140	R. Impériale (Ly)	4260	4270	4270	+ 0 23
160	Sade	162 50	160 10	160 10	− 1 48
1450	Sagem ★	1489	1444	1499	+ 0 67
420	Saint-Gobain	442 10	444	445	+ 0 66
1130	St-Louis	1140	1169	1168	+ 2 46
1000	Salomon	1001	1010	1010	+ 0 90
1180	Salvepar	1180	1175	1175	− 0 42

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
520	Sanofi	[illegible]	[illegible]	[illegible]	− 1 52
450	S.A.T. ★	370	360	359 90	− 1 56
1000	Saupiquet (Ns)	981	981	981	....
255	Schneider ★	260	260	255 10	− 1 88
75	S.C.O.A.	75 80	79	81	[illegible]
540	S.C.R.E.G.	550	558	555	+ 0 91
675	Seb ★	703	703	691	− 1 71
435	Sefimeg ★	480	475	451	− 1 67
1090	S.F.I.M.	825	850	874	[illegible]
39	S.G.E.	37 10	37 75	36 50	− 1 82
310	Signaux ★	310 10	320	320	+ 3 15
800	Silic	350	357	365	+ 1 82
570	Simco-U.P.H. ★	520	517	519	[illegible]
330	Simnor (Li)	331	330	330	[illegible]
975	Skis Rossignol	560	560	560	[illegible]
640	Sommer	553	550	559	− 0 72
350	Société Générale	335	330	330	− 1 79
170	Sodexho	176	175 30	175 30	[illegible]
170	Sodero (Ny)	[illegible]	175	175	− 2 78
2020	Sodimm	2178	2200	2200	[illegible]
100	Sogenal (Ny)	100	102	102	[illegible]
320	Sogerap	330 10	331	330	[illegible]
2290	Sommer-Allib. ★	2440	2470	2470	[illegible]
565	Source Perrier	535	540	560	+ 3 30
620	Sovac ★	550	540	520	− 4 62
315	Ste-Batignol.	278	315	315	....
330	Strafor ★	355	355	355	− 2 74
295	Suez	235 50	235	235	− 0 18
260	Synthelabo ★	254	252	253	− 4 17
540	Télé. Luxanec	555	530	532	− 4 14
2670	Tél. Electr.	3095	3130	3140	+ 1 45
725	Thomson-C.S.F.	746	757	740	− 0 79
355	Total CFP ★	350	350	351	+ 0 28
78	— (certific.)	73 10	73 50	73	[illegible]
760	T.R.T. ★	954	975	950	+ 0 70
360	U.F.B.	355	350	355	[illegible]
760	U.I.C. ★	755	770	740	− 3 27
505	U.I.F. ★	575	572	600	+ 4 35
600	U.I.S.	550	850	549	− 0 12
178	U.C.B. ★	170 10	172	172 50	+ 0 24
685	Unibail	763	758	758	− 0 52
405	Valeo	438	431 50	423	− 1 83
45	Vallourec	47 50	47	49 50	+ 4 21
270	Via Banque	294	297	313	+ 4 78
565	Elf-Gabon	540	551	552	− 2 22
31	Amax Inc.	124 50	124	124	− 0 85
125	Amer. Express	124 50	122 50	121 30	− 2 17
156	Amer. Teleph.	150	150 50	149 90	− 0 07
102	Anglo Amer. C.	117 50	118 20	120 30	+ 2 81
500	Amgold	615	623	633	+ 3 07
945	BASF (Akt)	554	554	534	+ 4 55
505	Bayer	595	500	500	+ 0 11

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
101	Buffelsfont.	116 80	119 90	119 50	+ 2 31
142	Chase Manh.	127 20	133 60	133 60	+ 5 03
51	De Beers	53 60	55 50	53 80	+ 2 22
1450	Deutsche Bank	1420	1387	1356	− 4 51
780	Dresdner Bank	750	793	793	+ 5 73
116	Driefontein Cte	76 50	78 90	73 20	+ 3 55
445	Du Pont-Nem.	441	444	444	+ 0 68
405	Eastman Kodak	386	386	390 50	+ 1 17
55	East Rand	64 80	63 60	63 55	− 1 31
190	Electrolux	186	184 50	184 20	− 2 02
145	Ericsson	146 40	147 10	147 10	− 0 66
220	Exxon Corp.	207	207 50	207 50	+ 0 24
420	Ford Motors	401	406	406	+ 1 75
72	Freegold	87	85	88 90	+ 2 16
91	Gencor	102	100	101 50	− 1 46
240	Gén. Electr.	239	236 50	236 50	− 1 05
365	Gen. Belgique	353	352	355	+ 0 57
335	Gen. Motors	321	330	330	+ 2 80
70	Goldfields	92 95	94	97 50	+ 4 90
35	Gd Metropolitan	39 60	38 20	38 20	− 3 23
55	Harmony	74 90	75 70	75	+ 0 13
52	Hitachi	49 50	48 70	48 70	− 1 62
540	Hoechst Akt.	867	878	878	+ 1 27
93	Imp. Chemical	98 70	98 50	98 50	− 0 20
650	IBM	631	627	643	+ 1 90
265	ITT	249	256	256	+ 2 81
139	Ito-Yokado	139	142 30	142 30	+ 2 37
85	Matsushita	86 50	86 40	86 40	− 0 11
535	Merck	551	554	554	+ 0 32
340	Minnesota M.	329	328	328	− 0 30
159	Mobil Corp.	192	195 50	195 50	+ 1 82
185	Morgan J.P.	174	172 50	172 50	− 0 86
32500	Nestlé	32550	32800	32800	+ 0 77
121	Norsk Hydro	119	118	118	− 0 84
197	Olivetti	216 50	220	220	+ 1 62
1550	Petrofina	1400	1410	1425	+ 1 79
465	Philip Morris	487	491 50	490	+ 0 62
66	Philips	66 10	67	66 50	+ 0 58
65	Placer Dome	67 50	69 55	90 10	+ 2 97
295	Quilmès	297	305	310	+ 4 38
510	Randfontein	536	565	541	+ 0 93
535	Royal Dutch	585	563	585	....
23	Rio Tinto Zinc	33	33 50	33 50	+ 1 52
68	St Helena Co	54 50	53	53	− 1 72
169	Schlumberger	167 90	171	169	+ 0 66
98	Shell transp.	97 50	93 75	93 75	− 3 85
1260	Siemens A.G.	1250	1295	1297	+ 2 94
199	Sony	203	201 20	198 50	− 2 22
167	T.D.K.	165 90	166 50	166	+ 0 05
27	Toshiba Corp.	27 15	27 20	27	− 0 55
308	Unilever	310	298	298	− 3 87
172	Unit. Techn.	187	178	180	− 3 74
530	Vaal Reefs	669	632	625	+ 3 89
250	Volvo	257	258 50	258 50	+ 0 58
230	West Deep	293	285	292	− 0 34
315	Xerox Corp.	300	290	290	− 3 33
1 48	Zambia Corp.	1 82	1 75	1 72	− 5 49

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	8820	..
Emp. 8,80 % 77	124	4 664
9,80 % 78/93	100 10	3 866
10,80 % 79/94	102 30	2 656
13,25 % 80/90	104 75	6 625
13,80 % 81/88	105 06	12 174
16,20 % 82/90	112 75	14 380
16 % juin 82	114 25	7 738
14,60 % fév. 83	113 60	11 400
13,40 % déc. 83	115 65	12 739
12,20 % oct. 84	109 80	1 867
11 % fév. 85	107 60	8 589
10,25 % mars 86	101 85	7 457
ORT 12,75 % 83	1800	..
OAT 10 % 2000	100 60	5 181
OAT 9,90 % 1997	103 30	9 629
OAT 9,80 % 1996	100 25	8 243
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	101 75	3 702
CNB Paribas	102	3 702
CNB Suez	101 85	3 702
CNI janv. 82	101 77	3 702
PTT 11,20% 85	103 90	0 220
CFF 10,30% 86	....	..
CNE 11,50% 85	105 20	5 176
CNT 9% 86	92 50	5 311
CRH 10,90% déc. 85	102 35	9 084
Mécalogie I. 6% 6/7	89	6 900

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	600	558 o
Agache (Sté. Fin.)	1589	1549
A.G.F. (St Cent.)	550	630
Applic. Hydraul.	720	....
Arbel	350	361
Astorg	205 40	197 20 o
Avenir Publicité	360	340
Bain C. Monaco	220	204 50 o
Banque Hypoth. Eur.	395	398
Béghin-Say (C.I.)	258	256
B.G.L.	340	354 d
Blanzy-Ouest	580	585
B.N.P. Intercontin.	202	210
Bénédictine	4800	4710
Bon-Marché	800	800
B.T.P.	132	132
Café	580	570
Cambodge	690	700
C.A.M.E.	190	180
Campenon Bern.	170	176
Carbone-Lorraine	414	401
C.E.G.Frig.	412	412
Cemen. Blanzy	1750	1800

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Centrest (Ny)	164	163
Cerabati	123	120
Chambourcy (M.)	780	780
Champex (Ny)	138	140 d
C.I.C. (Financ. de)	231	230
C.I. Maritime	628	660
Cirnes-Sintra	240	....
Clarem (B)	345	....
Clause	280	290
Cofradel (Ly)	1230	1230
Cogifi	359	355
Comiphos	284	266
Cie Industrielle	2135	2050 o
Comp. Lyon-Alem.	411	400
Concorde (La)	711	654 o
C.M.P.	20	18 20 o
Créd. Gén. Ind.	630	635
Cr. Universel (Cie)	556	....
Créditel	132 90	133
Darblay S.A.	430	....
Delalande S.A.	833	833
Delmas-Vieij. (Fin.)	1321	1321
Didot-Bottin	856	880
Eaux Bass. Vichy	1170	1200 o
Eaux Vittel	1851	1830 o
Economats Centre	380	415 d
Electro-Banque	266	265
Elf-Antargaz	700	652 o
E.L.M. Leblanc	895	840 o
Ernault-Bretagne	210	202
Entrepôts Paris	361	386 60 d
Epargne (B)	2750	2884 d
Europ. Accumul.	31 25	32 10
Eternit	1690	1690
Finalens	165	165 10
FIPP	287	176 50 o
Frac	520	499 o
Foncière (Cie)	373	377
Fonc. Lyonnaise	540	520
Foncina	498	486
Forinter	1070	1070
Fougerolle	233	233
France I.A.R.D.	211	239
France (La)	4350	4350
From. Paul Renard	490	495
GAN	735	745
Gaumont	316	303
Gévelot	502	471
Gr. Fin. Constr.	408	425
Gds Moul. Paris	320	320
Groupe Victoire	2068	2150
G. Transp. Ind.	430	440
H.E.F.	102	100 50
Immindo S.A.	420	420
Imminvest	246	250
Immobail	371	376
Immobanque	650	655
Immob. Marseille	8800	8750
Immofice	462	474
Invest. (Sté Cent.)	2840	....
Jaeger	130	124 80 o
Lafitte-Bail	433	430
Lambert Frères	161	152
Lille-Bonnières	527	501
Loca-Expansion	242	242
Locafinancière	318	315
Locatel	750	795

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louvre (Sté)	980	980
Lucia	868	862
Machines Bull	27 50	25 30
Magasins Uniprix	152	146 o
Magnant S.A.	94 40	98 20 d
Maritimes Part.	234	225
Métal Déployé	399	378
Mors	84	....
Navig. (Nat. de)	40	38 40 o
OPB Paribas	172	171
Optorg	145	149
Oréal (L') C.I.	1381	1380
Origny-Desvroise	860	900
Palais Nouveauté	504	473
Paribas-CIP	389	390
Paris France	240	230 40 o
Paris-Orléans	249	245
Parcenhes	225 60	207 80
Patern. Risq. Div.	1290	....
Pathé-Cinéma	360	345 o
Pechiney (cert. inv.)	215	212
Piles Wonder	648	597 o
Piper-Heidsieck	451	489 d
P.L.M.	110	....
Porcher	390	390
Promodès	858	797 o
Providence S.A.	1060	1060
Publicis	2131	2003
Raff. Soul. R.	95	91 20 o
Rhône-Poul. (c. inv.)	290	290
Ricqlès-Zan	189	169
Rochefortaise S.A.	419	444
Rochette-Cenpa	30 50	28 70
Rosario (Fin.)	710	710
Roudière	184	....
Rougier et Fils	53	52
Sacer	385	385
SAFAA	285	265 40 o
Safic-Alcan	677	704
SAFT	931	987
Saga	190	176 90 o
St-Gobain C.I.	475	456 o
Salins du Midi	449	431 o
Santa-Fé	115	115
Satam	85 50	85
Saulnes	....	....
Savoisienne (M)	235	226
SCAC	346	329
Senelle Maubeuge	230	220
S.E.P. (M)	140	138
Serv. Equip. Véh.	72	70
Sicli	207	219 50
Sicotel	313	312
Siovim	210	210 50
Siph (Plant. Hévéas)	375	370
Sté Générale-CIP	266	260
Sofal financière	1565	1565
Sofical	649	675 d
Soffo	458	486
Soficomi	670	670
S.O.F.I.P. (M)	119	....
Sofragi	840	800
Soudure Autog.	320	310
Sovabail	601	600
S.P.I.	566	568

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Suez (Fin. de)-CIP	291	288
Sumi	860	820 c
Taittinger	1228	1245
Testut-Aequitas	370	365
Tour Eiffel	380	....
Ufiner S.M.D.	550	540
U.A.P.	215	203
U.T.A.	840	851
Veuve Clicquot	3000	2880 o
Vicat	1030	1020
Viniprix	1200	1250
Virax	105	101 o
Waterman S.A.	611	611
Brass. du Maroc	112	116 50 d

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	710	640
Akzo	236	250
Alcan Alum	145	138
Algemene Bank	115	115 60
American Brands	220	210
Am. Petrofina	390	....
Arbed	268	....
Asturienne Mines	120	120
Banco de Santander	250	255
Bco Pop Espanol	329 80	322
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1999	....
B. Régl. Internat.	44500	50000
Br. Lambert	365	330
Canadian-Pacific	85	79 10
CIR	15 40	15 40
Commerzbank	690	716
Dart. and Kraft	250 10	250 50
De Beers (port.)	48 50	48 50 o
Dow Chemical	431	425
Gén. Belgique	353	355
Gevaert	930	1014
Glaxo	82	83
Goodyear	280 50	285
Grace and Co	260	250
Gulf Canada Corp.	132 50	....
Honeywell Inc.	321	305
I. C. Industries	158	168
Johannesburg	1360	....
Kubota	20	20 80
Latona	277	272
Midland Bank Plc	38	37
Mineral-Ressourc.	....	....
Nixdorf	1764	1800
Noranda	104 90	99
Olivetti	21 70	21 50
Pakhoed Holding	170	175
Pfizer Inc.	289	261
Procter Gamble	451	451
Ricoh Cy Ltd	48 50	46
Rolinco	216 80	218 70
Robeco	239 70	241 80
Rodamco	422	423
Saipem	11 25	10 25
Shell fr. (port.)	135	....
S.K.F. Aktiebolag	180	180
Steel Cy of Can.	85	....
Tenneco	225	240
Thorn EMI	52	53 50
Toray indust. inc	30 10	30
Vieille Montagne	840	850
Wagons-Lits	480	430
West Rand	21	20 10

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	335	266 o
Calciphos	136	140
C.E.M.	....	....
Cochery	164 50	....
Cogenhor	163	169 50
C. Occid. Forestière	190	....
Copanex	290	290
Dubois Inv. (Casto.)	560	560
Gachot	100	95 10
Hoogovens	250	....
Metroservice (bons)	31 20	....
Nicolas	445	....
Patemelle-R.D.	3400	....
Révillon	320	....
Rorento N.V.	163 30	163 70
S.P.R.	334	....
Sté Lecteurs du Monde	901	900
Ufinex	380	....
Union Brasseries	113 30	....

SICAV (sélection) 2/12

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	682 35	655 71
Actilion	179 22	174 42
Actions France	261 51	257 72
Action Invest.	323 43	308 76
Actions sélectives	482 39	465 53
Aedificandi	582 55	551 52
A.G.F. Actions (ex-CIP)	542 02	519 04
A.G.F. 5000	472 05	460 54
A.G.F. ECU	1043 34	1033 01
A.G.F. Interfonds	407 35	387 41
A.G.F. Invest.	21 20	82 68
A.G.F. OBLIG.	1065 32	1050 62
A.G.F. Sécurité	10099 61	10099 61
Agimo	540 35	527 16
Altefi	213 89	205 15
A.L.T.O.	187 43	180 66
Amen-Gan	4482 05	4379 80
America-Valor	644 38	615 15
Amplitude	445 21	435 15
Arbitrages court terme	5572 10	5550 97
Argonautes	331 01	320 59 ◆
Associa Première	23842 99	23542 99
Assoce	1179 40	1179 40
Aurécic	1368 77	1346 38
Axa Europe	113 21	108 08 ◆
Axa Investissements	99 19	93 73 ◆
Bourse-Investiss.	382 35	365 02
Bred Associations	2580 42	2572 40
Bred International	78 16	76 63
Capital Plus	1700 61	1700 61
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Convertimmo	326 16	315 34
Conseil court terme	1278 24	1278 24
Conseil intérêt tran.	1049 07	1029
Cortexa	798 96	762 73
Creditsur	437 79	425 02
Croissance France	231 14	221 19
Croissance Immobilière	582 35	527 31
Croissance Marcure	2610 77	2534 73
Croissance Prestige	305 40	292 51
Drouot-France	546 42	521 64
Drouot-Investiss.	567 23	225 45
Drouot-Sécurité	235 06	229 32
Drouot-Sélection	132 25	126 26
Ecufic	1189 55	1171 57
Ecureuil Privatisations	310 69	301 64
Elicoop Sicav	11415 92	11415 92
Eli-Valeurs	7277 77	7197 82
Energia	235 46	224 78
Epercic	2934 18	2831 35
Epercourt Sicav	4121 79	4111 51
Epargne Associations	24649 36	24611 44
Epargne-Capital	7363 52	7890 61
Epargne-Croiss.	1324 06	1288 62
Epargne-Industr.	623 75	601 19
Epargne-Inter	566 75	551 58
Epargne J	54008 54	54008 54
Epargne-Long-Terme	1667 69	1623 06 ◆
Epargne-Oblig.	190 19	185 10
Epargne-Oustre	1041 24	1041 24
Epargne-Unie	1042 68	995 40
Epargne-Valeur	375 88	368 62
Eparoblig	1294 67	1252 09
Epsilon	1003 84	993 90
Eurinvest Croissance	1054 72	1009 89 ◆
Eurinvest Rendement	1054 82	1007 05 ◆
Eurocic	9348 08	9209 93
Euro-Croissance	486 90	472 72
Eurodyn	932 16	901 51
Euro-Gan	3836 87	3662 89
Extrême Orient Sicav	506 58	491 83
Finord Placement	61262 58	61090 29
Finord Valorisation	13384 37	13121 93
Fonsicav (div. par 10)	10871 05	10871 05
Fonsival	245 65	234 51
France-Gan	4826 17	4607 32
France-Garantie	278 55	277 99 ◆
France-Investiss.	392 26	374 47
France-Net	123 13	121 91
France-Obligations	435 97	431 65
Francic	329 09	316 53
Francic Pierre	92 75	90 05

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France-Régions	923 63	906 44
Fruct-Associations	1357 80	1357 80
Fructicapi	309 15	304 56
Fructicourt	107256 63	107256 63
Fructidor	240 03	236 48
Fructiforce	634 45	618 96
Fructimmo	227 13	221 55
Fructivalor	432 51	421 95
Fructivar	83246 30	83038 70
Fructi ECU	570 59	562 26
Fructi-Première	11310 13	11142 99
Futuroblig	1012 63	1012 62
Gestion	57742 37	57598 37
Gestion Amérique	285 23	273 25 ◆
Gest. France Europe	82 43	79 63 ◆
Gestion Orient	156 69	151 49 ◆
Gestion Sécurité	10784 29	10677 51
Gestion Sicavenne	571 51	541 05 ◆
Gestion Uni-Japon	1389 70	1325 69 ◆
Gestion Associations	138 48	135 43
Gestion Mobilière	572 67	547 66
Gest. Rendement	456 68	437 68 ◆
Gest. Sél. France	610 48	582 90 ◆
Haussmann Associat.	1203 57	1203 57
Haussmann court terme	1217 21	1217 21
Haussmann Epargne	1391 75	1391 75
Haussmann Europe	1879 32	1811 39
Haussmann France	792 72	764 07
Haussmann Obligat.	1275 96	1275 55
Haussmann Obligation	1447 75	1395 43
Horizon	1037 52	979 17
I.M.S.I.	544 78	520 06 ◆
Indo-Suez Valeurs	631 83	633 18 ◆
Interoblig	11573 30	11128 17
Intervaleurs France	381 71	373 95
Intervaleurs Indust.	515 29	491 52 ◆
Invest. net	14656 02	14625 77
Invest. Obligataire	18215 59	18179 23
Japacic	159 25	154 82
Jeune Épargne	235 39	226 99 ◆
Laffitte-Amérique	233 77	230 31
Laffitte-ct-terme	59237 20	59237 20
Laffitte-Expansion	712 65	680 33
Laffitte-France	268 61	256 62
Laffitte-Immobilière	220 25	210 26
Laffitte-Japon	337 12	253 13
Laffitte-Oblig.	143 90	137 37
Laffitte-Placements	64647 67	64647 67
Laffitte-Rend.	205 66	196 32
Laffitte-Tokyo	1233 17	1177 25
Lion-Associations	11542 81	11542 81
Lion court terme	116527 91	116627 91
Lion-Institutionnels	23673 43	23611 43
Lionplus	720 51	712 35
Livret portefeuille	559 49	543 19
Méditerranée	142 07	135 63 ◆
Minimax	25057 40	25057 40 ◆
Mobiplus	74228 53	74228 53
Mobiterme	61422 53	61422 53
Mondiale Investissem.	404 10	385 78
Monecic	5602 67	5602 67
Monédan	62037 93	62037 93
Moné J.	55728 65	55728 65
Monétifrance	271902 07	271902 07
Monevalor	63563 16	63563 16
Multi-Obligations	423 53	404 32 ◆
Mutuelle Unie Sél.	140 02	133 67
Natio-Assoc.	6256 62	6246 13
Natio-Epargne	13679 21	13543 77
Natio-Court terme	233014	233014
Natio-Immobilier	952 06	926 58
Natio-Inter.	1134 21	1103 86
Natio-Obligations	533 30	519 03
Natio-Patrimoine	1283 45	1249 13
Natio-Placements	65141 88	65141 88
Natio-Revenu	1017 88	1007 60
Natio-Sécurité	10959 62	10959 62
Natio-Valeurs	695 78	579 83
Nippon-Gan	4707 77	4494 23
Nord-Sud Dévelop.	1189 50	1187 13 ◆
Nomura F	13565 71	13298 72

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Oblicic Régions	1034 48	1019 19
Oblicoop Sicav	1343 37	1317 03
Obligations Convert.	395 58	378 60
Oblifion	1109 18	1098 20
Optimavalor	525 26	501 43
Paramérique	507 27	484 27
Parunipa	707 96	675 83
Paribas Croissance	529 57	507 98
Paribas Epargne	15867 80	15656 48
Paribas France	80 19	77 85
Paribas Opportunités	92 77	90 07
Paribas Patrimoine	482 97	461 36
Paribas Revenu	93 33	92 46
Parnasse-Valor	1098 26	1097 18
Patrimoine-Retraite	1643 12	1610 90
Phénix Placements	248 98	247 75
Pierre Investiss.	642 89	613 74
Placement A	822 41	822 41
Placement ct-terme	72254 49	72254 49
Placement J	56182 33	56182 53
Placement Premier	54251 56	54251 56
Placements Rendement	10776 24	10776 24
Placements Sécurité	106844 59	106844 59
Planter	802 38	782 73
Pierrade	103 65	100 53
Première Obligations	10555 29	10644
Pro-Association	21959 55	21959 55
Province Investiss.	439 14	419 23
Quartz	101 81	99 30
Rentacic	160 19	157 82
Revenus Trimestriels	5425 61	5372 88
Revenu Vert	1129 24	1128 11
Rivoli Plus	1046 55	999 09
St-Honoré Assoc.	14344 65	14273 52
St-Honoré Bio-aliment.	683 02	652 05
St-Honoré Pacifique	467 83	446 62
St-Honoré P.M.E.	388 28	368 76
St-Honoré Real	11538 13	11490 17
St-Honoré Rendement	11460 40	11403 38
St-Honoré Services	410 75	394 95
St-Honoré Technol.	645 34	616 08
St-Honoré Valor	12215 46	12118 60
Sécuricic	11143 68	11132 55
Sécur. Mobilière	408 55	390 02 ◆
Sécuri Taux	10703 68	10703 68
Sélection Croissance	448 85	436 76
Sélection (Castel BP)	715 74	705 16
Sicav-Associations	1425 66	1423 51
S.F.I. fr. et étr.	544 43	528 67
Sicav 5000	296 21	288 28
S.I. Est	1091 95	1062 43
Slivafrance	456 93	444 70
Slivam	388 38	368 52
Slivarente	202 70	201 68
Slivinter	379 58	389 42
S.N.I.	1095 80	1064 17
Sogepargne	341 11	328 78
Sogepetrolière	6546 72	6546 38
Sogerco	50768 43	48287 80
Sogevalor	78403 79	77548 89
Sogever	894 57	854
Sogenter	1140 70	1088 97
Soleil Investiss.	428 53	409 10
Stratégie Actions	961 28	924 31
Stratégie Rendem.	1064 02	1030 53
Technocic	971 55	943 25
Techno-Gan	5422 36	5176 48
Trifion	5271 23	5219 04
U.A.P. Investiss.	344 05	331 61
Uni-Associations	113 36	113 36
Unifrance	398 10	380 05
Unifoncier	1088	1048 21
Uni-Garantie	1329 93	1303 82
Unigestion	785 57	730 85
Uni-Régions	2504 89	2391 30
Univente	2146 11	2075 54
Univer	183 01	183 01
Univers-Actions	290 63	661 34
Univers-Obligations	1483 04	1434 27
Valrema	446 07	434 21
Valoblig	60629 71	59930 41
Valorg	1646 33	1643 79
Valred	81248 84	81208 24

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché - d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2/12	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 619	5 633	5 400	5 950
ECU	7 013	7 012	....	....
Allemagne (100 DM)	339 890	339 930	329 500	347 500
Belgique (100 F)	16 235	16 245	15 600	16 800
Pays Bas (100 fl.)	302 130	302 200	292	310
Danemark (100 krd)	89 110	89 140	84	91
Norvège (100 k)	87 300	87 680	85	92
Grande-Bretagne (£ 1)	10 177	10 189	9 800	10 600
Grèce (100 drachmes)	4 305	4 315	3 500	4 400
Italie (1 000 lires)	4 610	4 609	4 250	4 750
Suisse (100 fr.)	415	415 150	401 500	421 500
Suède (100 krs)	93 780	93 710	90	96
Autriche (100 sch)	48 340	48 340	46 800	49 200
Espagne (100 pes.)	5 040	5 034	4 750	5 250
Portugal (100 esc.)	4 170	4 165	3 600	4 400
Canada ($ can 1)	4 287	4 272	4 100	4 500
Japon (100 yens)	4 214	4 224	4 070	4 270

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/12
Or fin (kilo en barre)	88200	88800
Or fin (en lingot)	88400	89350
Pièce française (20 fr)	545	562
Pièce française (10 fr)	400	.....
Pièce suisse (20 fr)	585	595
Pièce latine (20 fr)	515	513
Souverain	642	644
Pièce de 20 dollars	3105	3075
Pièce de 10 dollars	1502 50	1530
Pièce de 5 dollars	900	.....
Pièce de 50 pesos	3395	3445
Pièce de 10 florins	531	535
Or Londres	486 90	489 50
Or Zurich	487 50	492
Or Hongkong	489 95	489 25
Argent Londres	...	.....

Le Monde

Chargé du dossier du Carrefour du développement

Le juge Michau aurait surpris des poseurs de micros dans son bureau en décembre 1986

Juge d'instruction chargé de l'affaire du Carrefour du développement, M. Jean-Pierre Michau aurait surpris, un soir de décembre 1986, des « plombiers » dans son cabinet d'instruction. Cette information, donnée pour certaine par *Libération* du 3 décembre est confirmée par certaines sources, mais seul le juge Michau – qui n'a pu être joint ce jeudi matin – sait ce qu'il en est. Voici le récit donné par les sources qui confirment l'information de *Libération* : c'est en revenant à son bureau du palais de justice de Paris, situé dans la galerie financière, au troisième étage, et qu'il avait quitté peu avant, que M. Michau aurait été surpris de voir de la lumière dans son cabinet. Des hommes se seraient enfuis à son arrivée. Le juge d'instruction aurait alors alerté la gendarmerie du Palais qui, assure-t-on, aurait découvert une tentative d'effraction par fausses clés. Les armoires étaient ouvertes et, ajoutent les mêmes sources, un micro aurait été trouvé, qui n'avait pas eu le temps d'être posé.

Il faut resituer cet événement dans le climat tendu qui pesait sur l'affaire du *Carrefour du développement* à cette époque. *Le Monde* venait de publier une enquête, dans ses éditions du 13 décembre 1986, concluant que la DST avait fabriqué un « vrai-faux » passeport pour M. Yves Chalier, quand il fuyait la justice au Brésil, à la demande de M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur. Ce « vrai-faux » passeport devait, depuis, beaucoup faire parler de lui, témoignant de la manipulation de l'ancien chef de cabinet de M. Christian Nucci par des proches du ministre de l'intérieur. C'est à la même époque que les policiers de la brigade financière de la sous-direction des affaires financières de la police judiciaire furent l'objet de tentatives d'intimidation, allant jusqu'à des menaces de mort. M. Georges Greco, sous-directeur des affaires financières, en fut informé, ainsi que M. Gilbert Thil, à l'époque sous-directeur de la direction centrale de la police judiciaire, puis, enfin, M. Robert Pandraud. Les enquêteurs reçurent la consigne de demeurer dorénavant en permanence armés, chose inhabituelle à la brigade financière. A la même période, les journalistes du *Monde* chargés de l'enquête furent, eux aussi, l'objet de menaces de la part de certains milieux policiers. Dans ce contexte, le juge Michau devait demander aux enquêteurs et à sa greffière de prendre de particulières précautions pour protéger les pièces du dossier.

Cependant, l'attitude de M. Michau reste incompréhensible. M. Paul-André Sadon, directeur du cabinet du garde des sceaux, nous a déclaré : « *Je découvre. Je me renseigne. Si c'est vrai, pourquoi Michau n'a-t-il rien dit ?* » Même point de vue dans l'entourage de Mme Simone Rozès, premier président de la Cour de cassation, et de M. Robert Diet, président du tribunal de Paris, qui devait s'entretenir de cette affaire avec M. Michau dans l'après-midi de jeudi. M. Michel Raynaud, procureur de la République, nous a précisé, pour sa part : « *Son président va demander à M. Michau ce qu'il en est. En tout cas, les magistrats du parquet en contact avec lui n'ont jamais entendu parler de rien. Si M. Michau avait demandé l'ouverture d'une information, on l'aurait fait.* »

Au ministère de l'intérieur, M. Robert Pandraud, ministre chargé de la sécurité, après avoir lu *Libération*, a immédiatement pris contact avec la chancellerie et la préfecture de police : « *Je n'ai rien. Je ne peux évidemment pas appeler M. Michau moi-même. Cette affaire est trop grave pour être traitée à la légère. Le juge d'instruction doit dire si c'est vrai ou faux. Je n'ai évidemment donné aucune instruction pour se livrer à de telles opérations. Je ne suis pas gêné pour demander des investigations. Je n'ai pas téléphoné à la DST, mais ce n'est pas elle qui se livrerait à des facéties pareilles !* »

L'instruction que mène M. Michau sur l'affaire du Carrefour du développement – qui a entraîné la mise en œuvre à l'Assemblée nationale d'une procédure de traduction en Haute Cour contre l'ancien ministre de la coopération, M. Nucci, – touche à sa fin. Le rapport de synthèse final de la brigade financière devrait être remis ces prochains jours au magistrat instructeur.

Sur le vif

Question de confiance

Ça y est, c'est décidé, je fais pareil que mon Jacquot, je pose *la question de confiance*. Non, c'est vrai, je grimpe dans les sondages, c'est le moment d'en profiter. La dernière édition partielle du journal daté de dimanche, dans le canton de Lyon, je l'ai gagnée. 52,4 % du lectorat a voté pour moi en lisant « le Monde », devant, derrière. Alors, il y a pas de raison, j'exige le soutien sans faille de la maison. Ce matin, je dégringole au service politique pour leur demander si je peux compter sur leurs voix. Et eux :

– Non, mais ça va pas ! Nous, on est PS à fond la caisse, au cas où tu t'en serais pas aperçue !

– Ah bon ! Et aux Infos génés ?

– Ils sont partagés fifty-fifty : Juquin, Rocard. Tes seuls amis, cherche pas, c'est à l'Étranger. Ils ont un ministre RPR, et, bon, c'est Jacquot en avant toutes. Ils ont même pris sa défense contre Thatcher. Et puis, t'as aussi : la Philatélie, c'est la bande à Léo. Ils sont pas nombreux, mais comme valeur d'appoint...

– Et à l'économie ?

– Qui veux-tu ? Barre, bien entendu.

– Ouais, mais, là, il s'est tiré, il a filé en Tunisie.

– T'inquiète ! Il leur a laissé son pouvoir. T'as aussi un pote à Le Pen, un Maghrébin, il est veilleur de nuit, des fois que tu voudrais faire alliance avec lui.

– Ouais, bonne idée, mais faut pas le dire, hein ! Bon, ben là c'est gagné, ça prouvera...

– Rien du tout. Ça empêchera pas tes faux-vrais amis de se foutre de ta gueule et de ricaner dans les couloirs et à la buvette de l'Assemblée, ou plutôt du canard. Tiens, à propos, qu'est-ce que tu vas lui balancer, à l'assemblée générale des rédacteurs, cet après-midi ?

– Mes tripes. Façon Fabius, hier, à « L'heure de vérité ». Je vais leur parler du fond du cœur avec toutes les fibres de mon corps. Je leur fais don de mes organes. Carrément.

CLAUDE SARRAUTE.

Le débat de « confiance »

M. Jacques Chirac veut contrer les propositions de M. Raymond Barre

M. Jacques Chirac sollicite, jeudi après-midi 3 décembre, la confiance de l'Assemblée nationale sur une déclaration de politique générale, cela pour la troisième fois depuis la formation de son gouvernement en mars 1986.

Le premier ministre devait dans son discours procéder à un bilan de la situation économique et sociale en soulignant que la France doit encore faire face à des difficultés et que la période exclut tout attentisme.

M. Chirac devait expliquer le sens de la question de confiance qu'il pose à sa majorité en affirmant qu'il n'entend pas, d'ici à l'élection présidentielle, expédier les affaires courantes mais bel et bien gouverner. Le premier ministre définit plusieurs priorités au rang desquelles figurent la relance d'une politique d'aménagement du territoire, la lutte contre la pauvreté, des mesures en faveur des collectivités locales. M. Chirac devait annoncer, en outre, l'élaboration d'un loi-programme pour l'éducation nationale.

Sur ces différents points, le premier ministre entend contrer les propositions avancées par M. Raymond Barre, qui relevait récemment l'« *effet d'écho* » rencontré par celles-ci. S'agissant de l'éducation, il est prévu que le ministre, M. René Monory, présentera son « *plan* » le 9 décembre et ouvrira une période de concertation sur les dispositions qu'il envisage.

A l'Assemblée nationale, M. Chirac devait évoquer aussi la situation de la Sécurité sociale pour écarter implicitement l'hypothèse d'un prélèvement accru sur les revenus au premier semestre 1988. Il prévoyait de faire le bilan de l'action conduite par son gouvernement en matière de sécurité. Il devait évoquer brièvement la normalisation des relations entre la France et l'Iran et les conditions de la libération des deux otages revenus à Paris la semaine dernière.

A la veille du conseil européen de Copenhague, en vue duquel M. Chirac souhaite l'appui de sa majorité, le premier ministre prévoyait de consacrer un assez long développement à la situation de l'Europe. Sa conclusion devait être plutôt optimiste, le chef du gouvernement estimant qu'il existe un certain « consensus » entre les partenaires de la Communauté. M. Chirac devait formuler une mise en garde contre toute attitude consistant à chercher les divisions entre les gouvernements européens.

M. Chirac, qui recevra pour la deuxième fois le 9 décembre les responsables des partis politiques pour examiner la possibilité de réglementer le financement des campagnes, devait confirmer à l'Assemblée nationale sa volonté d'aboutir sur ce dossier en inscrivant un texte législatif à l'ordre du jour d'une session extraordinaire.

M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS, a indiqué mercredi que, pour les barristes, le vote de confiance qu'ils émettraient le lendemain « *n'est une contrainte ni pour aujourd'hui ni pour demain* ». M. Barre, lui-même absent de France lors du débat de politique générale, a délégué à son bras droit, M. Philippe Mestre, le soin de voter à sa place en faveur du gouvernement. Reçu mercredi par le président de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing a exprimé son inquiétude quant à la situation de l'Europe et le souhait qu'à Copenhague les Douze expriment « *leur attachement au maintien du SME* ».

P. J.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 3 décembre : Effritement

L'effritement se poursuivait jeudi à la Bourse de Paris. Après avoir affiché – 0,89 % à l'ouverture, l'indicateur de tendance descendait à – 1,18 % en séance. Parmi les plus fortes hausses figuraient Bail Equipement (+ 3,3 %), Finextel (+ 2,7 %), La Hénin (+ 2,3 %), Promodès (+ 2 %), Exor (+ 1,8 %), et Maisons Phénix (+ 1,6 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	310	307	304
Agence Havas	435	437	437
Air Liquide (L')	502	501	498
Bancaire (Cie)	390	390	388
Bongrain	2220	2210	2210
Bouygues	932	925	925
B.S.N.	4165	4170	4165
Carrefour	....	....	....
Chargeurs S.A.	715	715	715
Club Méditerranée	344	340	336
Eaux (Gén.)	....	....	....
ELF-Aquitaine	....	....	....
Essilor	....	....	....
Lafarge-Coppée	....	....	....
Lyonn. des Eaux	1215	1235	1220
Michelin	196 80	195 50	194
Midi (Cie)	....	....	....
Moët-Hennessy	1480	1490	1470
Navig. Mixtes	769	773	765
Oréal (L')	....	....	....
Pernod-Ricard	706	695	698
Peugeot S.A.	....	....	....
Saint-Gobain	445	443	443
Sanofi	520	516	516
Source Perrier	580	550	548
Thomson-C.S.F.	....	....	....
Total-C.F.P.	....	....	....
Valéo	428	429	428

Interrogé par les « Izvestia »

« L'aspiration à plus de liberté s'est emparée de la nouvelle génération soviétique » *déclare M. Mitterrand*

Dans un entretien publié par les Izvestia *du 2 décembre, le président de la République donne son point de vue sur la révolution d'Octobre :* « J'en vois les aspects critiquables, mais j'en reconnais l'immense importance, *déclare M. Mitterrand.* J'ai toujours observé son déroulement avec un vif intérêt et lu tout ce que j'ai pu lire à son sujet. [...] Soixante-dix ans après, on peut évaluer le chemin parcouru. [...] Je crois cependant que le système choisi, aussi bien sur le plan économique que politique, étouffait dans un cadre vieilli et qu'il convenait de procéder à de vastes changements. L'aspiration à plus de liberté, à plus d'initiative s'est emparée de la génération nouvelle. Je ne puis que m'en réjouir. Cette aspiration est saine. Il me semble que les dirigeants actuels de l'URSS le comprennent. »

Interrogé sur les réformes en cours en Union soviétique, M. Mitterrand poursuit : « La manière dont agit M. Gorbatchev, son ouverture sur le monde extérieur et sa volonté de débloquer le système en place sont l'expression opportune du besoin qu'éprouve toute société – et la vôtre plus encore – de s'adapter aux conditions nouvelles d'existence, lesquelles changent vite aujourd'hui, entraînant une évolution des esprits, une autre façon de considérer les relations humaines. J'ignore à quel point les réformes de la « perestroïka » ont déjà changé les modes de vie en Union soviétique, mais elles ont engagé un processus que je crois irréversible en dépit d'inévitables soubresauts. »

Le président de la République précise qu'il a lu le livre de M. Gorbatchev dès qu'il l'a reçu : « Certes, dit-il, une traduction rend toujours difficile la perception du style. Mais j'y ai trouvé un langage plus sobre, moins convenu, plus clair que celui de l'habituelle littérature officielle, si différente elle-même de votre littérature proprement dite, riche et variée. »

Un monde sans armes ?

Au journaliste qui lui demande si une démilitarisation totale lui semble possible, le président, qui, au passage, s'étonne des critiques adressées par la presse soviétique à la force de dissuasion française, répond :

« Lorsque des étapes aussi substantielles que j'ai déjà évoquées auront été franchies, il sera temps d'observer, avant d'aller plus loin, si les premières phases du désarmement nucléaire assurent à tous la stabilité et la sécurité. L'équilibre au plus bas niveau possible, c'est déjà, croyez-moi, un vaste programme ! Commençons par le commencement. Un désarmement simultané et contrôlé de quelque nature qu'il soit, doit avoir pour objet de préserver l'équilibre entre les blocs avant que ceux-ci perdent leur raison d'être.

» Un monde sans armes est-il possible, me dites-vous ? Je pense que l'URSS, l'une des deux puissances les plus armées, doit, avec les Etats-Unis, répondre d'abord à cette question. »

M. Mitterrand dément d'autre part, dans la suite de l'entretien, l'idée que la construction communautaire contribue à couper l'Europe en deux : « Je ne vois pas la construction de l'Europe communautaire comme un moyen d'accroître la division de l'Europe en deux, au contraire. Je suis favorable à tout ce qui pourrait servir au resserrement des liens entre les pays de la CEE et ceux du COMECON. »

Le numéro du « Monde » daté 3 décembre 1987 a été tiré à 514 972 exemplaires

● **Académie française.** – L'Académie française devait procéder, le jeudi 3 décembre, à une élection en vue de pourvoir le siège vacant à la suite du décès de Georges Dumézil survenu le 11 octobre 1986. Ont posé leur candidature MM. Pierre Béarn, Maurice Duverger, Florent Godin, Bernard Pierre et Jean Raspail.

● **ANGOLA : libération de deux coopérants suédois.** – Gunnar Sjöberg et Kent Anderson, les deux coopérants suédois enlevés le 7 septembre dernier en Angola par la guérilla de l'UNITA, soutenue par l'Afrique du Sud, ont été relâchés le mardi 1er décembre et remis à deux représentants du gouvernement suédois à Jamba, dans le sud du pays.

A B C D E F G